

**Amélioration de la participation des
associations des usagers d'eau dans les
communes rurales du Maroc**

Burghard Claus

Elke Breckner

Jan Engels

Birgit Joußen

Hisham Kasbaoui

Siham Kdada

Henning Plate

Amélioration de la participation des associations des usagers d'eau dans les communes rurales du Maroc

Burghard Claus

Elke Breckner

Jan Engels

Birgit Joußen

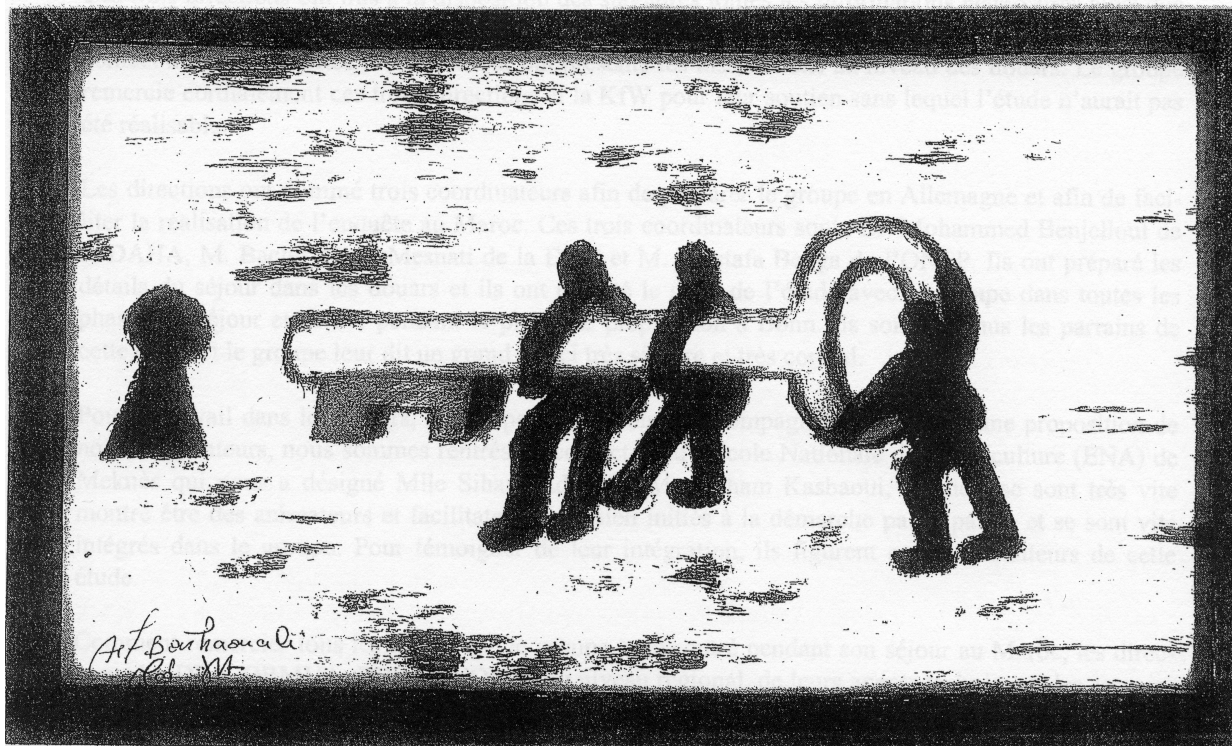
Hisham Kasbaoui

Siham Kdada

Henning Plate

Etudes et rapports d'expertise 10/2001

©
Institut Allemand de Développement
Tulpenfeld 4 · D-53113 Bonn
Téléphone (0228) 94927-0 · Fax (0228) 94927-130
DIE@die-gdi.de
www.die-gdi.de
ISBN 3-88985-236-X



L'original de ce dessin nous a été offert par l'association des usagers d'eau agricole du douar Ait Abdoune. Il symbolise la devise de l'association : Nous voulons prendre en main les choses avec nos forces unies parce que, chacun pour soi, nous ne serions pas capables de réussir.

Les auteurs

Préface

Cette étude a été initiée et encouragée par la Banque Allemande de Développement (KfW). La Banque a proposé à l'Institut Allemand de Développement (IAD) d'analyser avec un groupe de stagiaires de l'IAD la participation des usagers d'eau dans les communes rurales du Maroc et de soumettre des suggestions pour son renforcement. Les directions des trois départements marocains qui sont en charge de l'eau agricole et potable en milieu rural ont donné leur accord pour cette étude. Il s'agit de la Direction des Aménagements Hydro-Agricole (DAHA) dans l'Administration du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, de la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) et du Ministère de l'Equipement et l'Office National de l'Eau Potable (ONEP). Ces trois directions ont mis à la disposition des stagiaires toutes les informations nécessaires ainsi que les préparations logistiques, elles les ont introduits au niveau des directions régionales, les ont mis en contact avec les autorités locales et leur ont présenté les installations au niveau des douars. Le groupe remercie cordialement ces trois Directions et la KfW pour leur soutien sans lequel l'étude n'aurait pas été réalisable.

Les directions ont nommé trois coordinateurs afin de préparer le groupe en Allemagne et afin de faciliter la réalisation de l'enquête au Maroc. Ces trois coordinateurs sont : M. Mohammed Benjelloul de la DAHA, M. Bachir Hanti Mesnati de la DGH et M. Mostafa Begga de l'ONEP. Ils ont préparé les détails du séjour dans les douars et ils ont discuté le sujet de l'étude avec le groupe dans toutes les phases du séjour et même pendant la phase de préparation à Bonn. Ils sont devenus les parrains de cette étude et le groupe leur dit un grand merci très sincère et très cordial.

Pour le travail dans les douars, le groupe a eu besoin d'accompagnateurs. Suite à une proposition de nos coordinateurs, nous sommes rentrés en contact avec l'Ecole Nationale de l'Agriculture (ENA) de Meknès qui nous a désigné Mlle Siham Kdada et M. Hisham Kasbaoui, lesquels se sont très vite montré être des animateurs et facilitateurs très bien initiés à la démarche participative et se sont vite intégrés dans le groupe. Pour témoigner de leur intégration, ils figurent comme coauteurs de cette étude.

Comment remercier tous les autres que le groupe a rencontré pendant son séjour au Maroc, les directeurs des DPA, ORMVA, DPE, de l'ONEP au niveau régional, de leurs agents techniques, les associations avec leurs présidents, secrétaires, septièmes membres, membres du conseil et finalement et surtout les adhérents, les habitants des douars, les usagers, nos hôtes qui ont été nos professeurs dans les douars. Nous les remercions de tout notre cœur et nous voulons essayer d'être leurs avocats lorsque nous discutons ce rapport avec les responsables au Maroc et en Allemagne.

Bonn, octobre 2001

Institut Allemand de Développement

Table des matières

Liste des abréviations

Résumé	I
1 Introduction : Objectifs de l'étude et structure du rapport	1
1.1 Objets de l'étude : Les projets de développement de l'eau potable et agricole au Maroc	1
1.2 Objectifs de l'étude	1
1.3 Destinataires et groupe-cible	2
1.4 Structure du rapport	2
2 Le secteur de l'eau au Maroc	3
2.1 L'importance économique, politique et sociale de l'eau	3
2.2 Le rôle de l'eau dans le milieu rural	6
3 Les systèmes d'eau agricole et d'eau potable dans les communes rurales du Maroc	7
3.1 Le sous-secteur de l'eau d'irrigation	8
3.1.1 Problèmes d'approvisionnement des petits et moyens périmètres en eau d'irrigation	8
3.1.2 Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'eau d'irrigation – Le Programme de Réhabilitation des Petites et Moyennes Hydrauliques (PMH)	9
3.1.3 PMH – Niveaux d'intervention et leurs acteurs	10
3.1.4 Le fonctionnement des associations d'usagers d'eau agricole	12
3.2 Le sous-secteur de l'eau potable	14
3.2.1 Problèmes d'approvisionnement des communes rurales en eau potable	14
3.2.2 Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'eau potable – Le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER)	15
3.2.3 PAGER – Niveaux d'intervention et leurs acteurs	17
3.2.4 Conception des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) du volet DGH (point d'eau aménagé) et le fonctionnement des associations d'usagers (AU)	19
3.2.5 La gestion des systèmes du volet ONEP au niveau local	20
4 Participation et approche participative	22
4.1 Définitions	22
4.2 Participation comme objectif, instrument et méthode	23
4.3 Motifs pour une approche participative	23
4.4 Participation vue par la DAHA, la DGH et l'ONEP	24
4.5 Facteurs de la participation	25

5	Application d'une méthode participative dans l'enquête empirique	27
5.1	Calendrier de l'enquête	27
5.2	Choix des douars	27
5.3	Le choix des méthodes	28
5.4	Modérateurs/Interprètes	28
5.5	Documentation et évaluation des résultats des enquêtes dans les douars	29
6	Etat d'avancement de l'approche participative	30
6.1	Vue générale de l'approche participative dans les communes rurales au Maroc	30
6.2	La compréhension de l'approche participative au Maroc	30
6.3	Approches participatives flexibles	31
6.4	Vision « Nouveau Partenariat »	32
7	Les facteurs déterminant la participation des usagers	32
7.1	Une tradition de travail commun	32
7.2	Estimation des avantages et désavantages de la participation	34
7.3	Le fonctionnement interne des associations	37
7.4	Les relations externes des associations	40
7.5	Mesures d'accompagnement	43
8	La place des femmes dans les systèmes d'eau	46
8.1	Irrigation	46
8.2	Eau potable	48
8.3	Conflits Irrigation – Eau potable	48
8.4	Leçons	49
9	Conclusions	50
9.1	Les projets PMH-Nord, PMH-Dadès et PAGER dans la stratégie marocaine du développement rural	50
9.2	L'approche participative	50
9.3	Facteurs influençant la participation	51
9.4	L'avenir des associations	52
10	Recommandations	53
10.1	Recommandations pour la conception des projets d'eau potable et d'eau agricole	53
10.2	Recommandations pour la planification et la réalisation des projets sur le terrain	54
10.3	Recommandations pour améliorer le fonctionnement des associations d'usagers d'eau	55
10.4	Recommandations pour l'amélioration des conditions cadres des associations des usagers d'eau	56

Références	57
-------------------	-----------

Annexes	59
----------------	-----------

1	Liste des douars de l'enquête et calendrier	61
2	Facteurs encourageant/freinant la participation des usagers dans la réhabilitation, la gestion et la maintenance des systèmes d'eau	63
3	Etat d'avancement des projets dans les douars de l'enquête empirique	65
4	Fiches de synthèse des douars	67
5	Guide pour une enquête participative des usagers d'eau au Maroc (guide eau)	111

Graphiques

1	Les AUE dans le contexte du développement rural	5
2	Montage Institutionnel du Programme PMH	11
3	Montage Institutionnel du Programme PAGER	21
4	Participation vue par la DAHA, la DGH et l'ONEP	25
5	Modèle des facteurs encourageant et freinant la participation	26
6	Formation directe et indirecte	45

Liste des abréviations

AEP	(Projet d') Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AU	Association d'Usagers (dans le sous-secteur d'eau potable)
AUE	Association d'Usagers d'Eau (tous les secteurs)
AUEA	Association d'Usagers d'Eau Agricole
BAU	Bureau de l'Association des Usagers (dans le volet de l'eau potable)
BF	Borne fontaine
BI	Branchement individuel
BJCI	Banque Japonaise de Coopération Internationale
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CMV	Centre de Mise en Valeur
CR	Commune Rurale
CSEC	Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat
CT	Centre des Travaux
DAF	Direction des Aménagements Fonciers
DAHA	Direction des Aménagements Hydro-Agricoles
DDGI	Direction de Développement de la Grande Irrigation
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DH	Dirham
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DPE	Direction Provinciale de l'Equipement
EMP	Equipe Mobile de Planification
ENA	Ecole Nationale de l'Agriculture
FAO	Food and Agriculture Organisation
IAD	Institut Allemand de Développement
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development
IFAD	International Fund for Agricultural Development
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque Allemande de Développement)
MADRP	Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
MADREF	Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole

PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Petites et Moyennes Hydrauliques
PNUD	Programme des Nations Unies de Développement
PRA	Participatory Rural Appraisal
PV	Procès verbal
SA	Service des Aménagements
SAEP	Système d'Approvisionnement en Eau Potable
SP	Service de la Planification
SPA	Service de la Production Agricole
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework

Résumé

Objet de l'étude: L'eau dans le milieu rural au Maroc

Au Maroc les régions rurales ne se développent pas au même rythme que les villes, on peut même dire que l'écart est important. En effet, après l'indépendance les zones à forte concentration urbaine ont bénéficié de façon croissante d'une haute priorité par rapport aux zones rurales, en jargon „le Maroc inutile“! En relation avec une croissance démographique élevée depuis des décennies, cette politique a eu pour conséquence un fort exode rural qui aujourd'hui cause de grands problèmes dans les villes.

Le gouvernement marocain essaie depuis quelques années de mettre un frein à ce fléau. Le roi Mohammed VI a déclaré priorité pour le développement des régions rurales. Dans le cadre des nouvelles stratégies de développement les pouvoirs publics mobilisent plus de ressources pour le monde rural qu'auparavant ; l'administration essaie en outre, d'améliorer sa relation avec les usagers en encourageant la participation des usagers et de poser par cela les bases d'un „Nouveau Partenariat“ entre Etat et citoyens. Il en est ainsi par exemple de „l'approche participative“ où la population est plus fortement impliquée dans le processus de construction ou de réhabilitation des projets d'eau potable et d'irrigation en milieu rural et dont l'exploitation et l'entretien leur seront confiés après réalisation. Cela diminue la charge du budget de l'Etat, assure la durabilité des projets et renforce l'autonomie de la population rurale.

Coopération de la KfW dans le secteur de l'eau

Depuis le début des années 80 plusieurs projets sectoriels aussi bien en irrigation qu'en eau potable ont été exécutés en coopération avec les bailleurs de fonds internationaux, du côté allemand avec la Banque Allemande de Développement (KfW).

- La KfW soutient actuellement deux projets de réhabilitation de la petite et

moyenne hydraulique; l'un se situant dans les provinces du Nord au pied de la chaîne montagneuse du Rif (PMH-Nord) et l'autre dans le Sud, en bordure du Sahara, dans la vallée de Dadès (PMH-Dadès). De petits agriculteurs dont certains vivent au seuil de la pauvreté sont le groupe cible des projets. La réhabilitation de ces périmètres a pour but d'améliorer la production agricole, et d'élever le revenu du groupe cible, d'améliorer les conditions de vie dans les villages et de maintenir la base des ressources. Ceci doit contribuer à réduire le clivage entre ville et campagne et stopper l'exode rural. Les programmes jouissent d'une haute priorité aussi bien du côté marocain que du côté de la coopération au développement allemande.

- La KfW soutient dans un même temps le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations rurales (PAGER), voté par le gouvernement marocain en 1995 ayant pour objectif, la desserte de 80% de la population rurale d'ici en 2020. Dans le cadre de ce programme la KfW soutient la construction de 150 systèmes d'eau potable dans la province Taroudant au Sud du pays. Il s'agit de poser un réseau de conduits d'une source ou d'un puits, qui approvisionne la population en eau potable à partir de bornes fontaines ou de branchements individuels.

Dans la plupart des cas, les usagers sont groupés en associations traditionnelles, qui existent depuis des siècles ayant comme base le principe du travail collectif. Il faut qu'ils s'organisent néanmoins en nouvelles « associations d'usagers d'eau », pour pouvoir bénéficier des financements des programmes de la réhabilitation de leurs systèmes d'eau. Ces nouvelles associations d'usagers d'eau sont organisées conformément à la législation en vigueur.

En plus des investissements dans la réhabilitation des infrastructures, la KfW a appuyé les nouvelles associations, par la mise en œuvre de programmes de formation en coopération avec les départements marocains concernés DAHA, DGH et ONEP et en coopération avec d'autres bailleurs de fonds:

Dans le domaine de l'eau potable des mesures sont appuyées pour expliquer aux usagers les avantages pour la santé d'avoir une eau saine et pour les initier à la gestion et à l'entretien de leurs systèmes d'eau. Dans le domaine de l'eau d'irrigation un programme de formation est assuré pour le conseil de l'AUEA, pour que les usagers soient en mesure d'exécuter de nouvelles tâches, nécessaires pour l'exploitation des systèmes d'eau. Dans les deux cas la planification de la formation a eu lieu en concertation avec les usagers. La phase pilote est en cours d'achèvement. Les mesures de formation et de formation continue ainsi que les campagnes de sensibilisation seront étendues sous peu dans tous les douars dans lesquels se trouvent des projets de réhabilitation de systèmes d'eau.

Objectif de l'étude et approche participative

La présente étude a été réalisée entre la phase pilote et la phase principale des mesures de formation. Les objectifs de l'enquête qui ont été convenus avec la KfW et les autorités marocaines sont les suivants:

- Analyser les facteurs qui influencent l'engagement et la participation des usagers;
- donner une vue externe du rôle de l'eau agricole et potable dans le contexte socio-économique des douars et analyser les priorités des usagers en matière d'eau ;
- résumer l'évaluation des mesures déjà exécutées par les usagers surtout celles de formation et de sensibilisation.

Pour atteindre ces buts, un groupe de stagiaires de l'Institut Allemand de Développement a réalisé des enquêtes sur la base d'une définition de participation qui a été élaborée dans cette étude. Ces enquêtes ont eu lieu dans 11 villages au Nord et au Sud du pays (7 dans lesquels il y a des projets d'irrigation et 4 des projets d'eau potable). Le groupe a passé 4 jours dans chaque village et a travaillé avec les usagers suivant les méthodes participatives (PRA et MARP). Trois résultats se dégagent de cette étude empirique :

- Le groupe a fait de très bonnes expériences sur la mise en application de l'approche participative à laquelle elle ne lui voit aucune alternative, particulièrement dans des projets où la participation du groupe cible joue un rôle primordial. Ces expériences sont présentées sous forme d'un „guide eau“, à l'annexe 5, pour de futures enquêtes dont les objectifs sont similaires à ce thème.
- Les résultats concrets des enquêtes faites dans les villages, qui correspondent aux objectifs mentionnés ci-dessus, sont résumés dans 11 fiches de synthèse (annexe 4)
- Le groupe a tiré de ces fiches, qui sont la base empirique, des leçons générales sur la participation, qui sont classées dans les 5 facteurs suivants, et qui du point de vue du groupe influencent la participation de façon déterminante, tout comme la place que tiennent les femmes dans les systèmes d'eau.

Les résultats de l'enquête de ces facteurs et la place des femmes dans les systèmes d'eau sont résumés comme suit:

Tradition du travail commun

Les nouvelles AUE fonctionnent toujours bien, si elles peuvent faire appel aux associations traditionnelles (jma'a) et à une tradition de travail commun (twiza). Le capital social que l'on trouve dans ces anciennes structures, devrait en tout cas être pris en considération lors de la création de nouvelles associations. Dans les régions où cette tradition est faiblement exprimée, on devrait investir de façon renforcée dans la formation et sensibilisation : La participation peut s'enrichir des structures traditionnelles, mais elle peut aussi être acquise par l'apprentissage.

Estimation individuelle des avantages et des désavantages de la participation

Condition fondamentale pour participer aux associations des usagers d'eau et pour l'engagement individuel des usagers , est

l'avantage qui s'ensuit pour eux, comme par exemple sous forme d'une augmentation de revenu ou une amélioration de la santé. La situation, envisagée après le projet, doit apparaître pour un chacun si avantageuse, qu'il s'accommode du fait qu'il ait à payer des coûts de la participation et des incertitudes liées au projet. C'était comme cela dans la plupart des cas, dans les villages: Les projets dans les villages ont une très grande priorité, et les usagers attendent des projets une nette amélioration de leur situation. L'apport financier individuel était dans presque tous les cas supportable pour la population. La plus grande entrave à la participation est l'incertitude, qui résulte du fait que trop de temps s'écoule entre l'annonce du projet et sa réalisation, et que pendant ce temps l'on reste dans l'incertitude, à savoir quand le projet va être réalisé et quelles en seront les composantes.

Fonctionnement interne des AUE

Un facteur important pour inciter les bénéficiaires à devenir membre dans une AUE c'est, qu'il y ait un règlement interne clair et que celui-ci soit appliqué. Ceci a toujours été privilégié par les usagers des villages enquêtés par le groupe. Il est particulièrement important qu'il existe dans les AUE des mécanismes de résolution de conflits et d'arbitrages par exemple de personnes qui profitent du projet sans qu'ils contribuent aux coûts. Il était surprenant de voir que certaines AUE dépendaient de quelques personnes, par exemple un président avec une forte présence, de sorte que le fonctionnement pouvait être mis en danger si ces personnes n'étaient plus à leur disposition. La participation est entravée si tous les membres ne sont pas informés sur les tâches de l'AUE et du Conseil.

Relations externes

Les AUE entretiennent des relations mitigées avec les acteurs publics et privés. Le degré de satisfaction a été jugé cas par cas très différemment. En règle générale les relations sont bonnes avec les autorités locales, particulièrement avec les départements

provinciaux des ministères et avec l'administration provinciale. Les relations avec les communes sont –exception faite – médiocres. Une méfiance existe souvent envers les bureaux d'études et entreprises, qui souvent ne respectent pas les normes de qualité.

Mesures d'accompagnement

Les programmes de formation et de sensibilisation financés par la KfW ont été jugés très utiles, ils ont joué un rôle décisif pour le fonctionnement des associations d'usagers d'eau. Le programme répond aux besoins de la population et a un effet positif sur la durabilité des projets. Les usagers ont exprimé le besoin d'avoir encore d'autres programmes de formation qui développeront leurs connaissances acquises.

La place des femmes

Dans chacun de ces cinq facteurs, la place de la femme aurait pu faire l'objet d'une discussion, surtout que les villages sont peuplés en majorité par les femmes car beaucoup d'hommes vont travailler dans les villes ou à l'étranger. Néanmoins le rôle que la société leur attribue ne leur permet pas à même titre que les hommes de prendre part à la vie des associations. L'administration de ces associations d'usagers d'eau s'adresse exclusivement aux hommes, bien que les femmes fassent une grande partie du travail aux champs. Nombreuses parmi elles possèdent des droits d'eaux et droits fonciers et toutes ont la responsabilité d'approvisionner leur familles en eau potable.

Jusqu'à ce jour les femmes sont représentées dans les organes de décision par des hommes de leur famille. Toutefois il serait d'intérêt général d'inclure les femmes dans les processus décisionnaires, parce que sur le plan général, elles ont fait preuve de leur savoir très détaillé sur tout ce qui concerne la production agricole et ont déterminé clairement quelles étaient les conditions encourageant et freinant la participation dans le secteur d'eau potable. De plus, elles ont su attirer l'attention du groupe sur des conflits existant entre irrigation,

eau potable et systèmes d'assainissement. Elles constituent donc un grand potentiel d'information pour les équipes de planification et de développement pour les associations d'usagers et les douars en général. Par conséquent, ce n'est pas seulement une question de principe égalitaire de faire participer les femmes à part entière, mais de bénéficier des potentiels de développement d'une moitié de la population pour le bénéfice de la population entière.

Etat d'avancement de l'approche participative

En évaluant l'influence des cinq facteurs et en considérant la place des femmes dans les systèmes d'eau, le groupe tire un bilan positif de l'état d'avancement de l'approche participative et des AUE au Maroc. Du fait de leur engagement, de la richesse de leurs idées et de leurs initiatives, les AUE seront en mesure de gérer de façon autonome leurs systèmes d'eau et d'aborder de nouvelles tâches en « nouveau partenariat » avec l'Etat. C'est dans ce contexte que quelques AUE ont déjà commencé à diversifier leurs activités. Il faut bien sûr ici faire attention à ce qu'elles n'intègrent pas dans leurs tâches d'autres prérogatives comme celles attribués aux communes. Mais ceci aussi n'empêche pas à ce que les deux institutions collaborent ensemble.

Recommandations

L'étude se termine par des recommandations à destination des entités marocaines et allemandes, qui travaillent avec les AUE dans les PMH et les projets d'eau potable. La recommandation générale est de mettre le groupe cible, les usagers d'eau, au centre des enquêtes comme celle-ci le fait. Il est préconisé de réserver une place privilégiée dans ce genre d'étude aux usagers d'eau en tant que sujet et non en tant qu'objet de l'étude ; d'accorder une importance à tous les groupes sociaux et de chercher des solutions adaptées et flexibles.

En outre, le groupe recommande une série de mesures, qui traitent essentiellement des détails de la planification et la réalisation du projet, qui apportent pour les usagers plus de

transparence dans les démarches du projet, qui pourraient aussi créer une relation de partenariat avec l'administration publique et qui seraient des mesures complémentaires de soutien pour les associations d'usagers d'eau.

1 Introduction : Objectifs de l'étude et structure du rapport

1.1 Objets de l'étude : Les projets de développement de l'eau potable et agricole au Maroc

Dans les pays semi-arides du Maghreb, l'eau est un élément de plus en plus rare et précieux. C'est pourquoi un des programmes du gouvernement marocain, mis en œuvre il y a déjà longtemps, a pour objectif d'améliorer l'utilisation de l'eau et ceci dans tout le pays.

De grands programmes gouvernementaux ainsi que de nombreux bailleurs de fonds au niveau international ont conjugué leurs efforts pour promouvoir le secteur de l'eau. Depuis les années 1980, la Banque Allemande de Développement (KfW) soutient pour le compte du gouvernement allemand des projets d'approvisionnement en eau pour les projets d'irrigation, d'approvisionnement en eau potable et des projets d'assainissement dans les régions rurales du Maroc.

Le « Programme National d'Irrigation 2000 (PNI 2000) » qui a vu le jour en 1993 a pour objectif d'étendre progressivement la terre cultivée et irriguée à l'aide de nouveaux barrages et conduites d'eau. Le projet de « Réhabilitation de la Petite et Moyenne Hydraulique » (PMH-2) qui a été mis en œuvre au début des années 1990, a été achevé avec succès en 1998. Deux projets supplémentaires dans les provinces du Nord (PMH-Nord) et dans la vallée du Dadès (PMH-Dadès) sont en état de planification et réalisation.

Dans le cadre du « Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER) », arrêté par le gouvernement en 1995 et recouvrant toutes les provinces du pays, environ 80% de la population rurale devra être approvisionnée en eau saine à l'horizon 2010.

Dans les projets mentionnés, le fonctionnement des systèmes hydrauliques devrait être assuré en concédant la responsabilité de maintenance et d'entretien aux usagers ; une approche appelée « participative ». Cette approche offre la possibilité à l'Etat de se décharger des budgets quant à l'opération et à la maintenance des

systèmes hydrauliques. En même temps, cette approche reflète bien la compréhension que ce sont les paysans qui décident de la réussite ou de l'échec d'un programme et que, par conséquent, la participation des usagers est une condition indispensable à la réussite des mesures de réhabilitation et à la pérennité des effets socio-économiques.

Afin d'assurer cette participation dans le secteur d'eau agricole, les mesures de réhabilitation n'ont été entamées qu'après la transformation des associations des usagers d'eau traditionnelles – existant depuis des siècles – en « associations des usagers d'eau agricole (AUEA) » conformément aux dispositions de la loi 02.84 de 1990 et son décret d'application fixant les modalités de participation financière aux coûts d'investissement. Etant donné que le savoir technique des usagers d'eau est insuffisant pour pouvoir exploiter leurs hydrauliques modernisées, les investissements en mesure de construction hydraulique ont été accompagnés d'une formation initiale et continue destinées à leur fournir des connaissances techniques, organisationnelles et commerciales, mais aussi à améliorer la participation dans le sens de responsabilité collective.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable des populations rurales, les investissements matériels de la KfW sont également accompagnés de mesures de formation et de sensibilisation très étendues pour les membres des associations des usagers.

1.2 Objectifs de l'étude

Dans l'optique de la planification, tout a été mis au point dans ces deux secteurs pour assurer le bon fonctionnement technique des installations, leur viabilité économique ainsi que la participation des usagers. Toutefois, s'il existe des exemples positifs, on constate aussi des exemples négatifs en matière d'acceptation et de participation. La participation de la population a été nécessairement reconnu, mais son application n'est pas toujours évidente. Ce qui implique un risque considérable concernant le succès des investissements et leur pérennité.

Cette étude se concentre surtout sur ce point. Les objectifs qui ont été convenus avec les départements marocains et la KfW sont les suivants:

- élaborer une définition de la participation, analyser les facteurs qui encouragent ou qui freinent l'engagement des usagers, analyser le degré de la participation des usagers et la qualité de l'amélioration de la participation;
- donner une vue externe du rôle de l'eau agricole et potable dans le contexte socio-économique des douars et analyser les priorités des usagers en matière d'eau;
- résumer l'évaluation des mesures déjà exécutées (réhabilitation, installation des systèmes d'eau, mesures d'accompagnement) par les usagers et analyser le besoin d'autres axes de développement ;
- communiquer les expériences avec la méthode participative pendant le travail empirique dans les douars et faire des recommandations pratiques sur l'amélioration de l'approche participative en étroite implication de la population rurale bénéficiaire des projets de coopération.

1.3 Destinataires et groupe-cible

Cette étude s'adresse donc en premier lieu aux directions marocaines en charge des systèmes d'eau (DAHA, DGH et ONEP), à la Banque Allemande de Développement (KfW) et au Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et en second lieu aux autres parties impliquées, bailleurs de fonds et communauté scientifique que cette question intéresse.

L'administration marocaine attend de cette étude une vue externe du rôle de l'eau agricole et potable dans les douars et une analyse des priorités des usagers en matière d'eau, des facteurs influant l'engagement des usagers, un résumé de l'évaluation des mesures déjà exécutées par et pour les usagers et, finalement, des propositions pour améliorer la participation des usagers.

La KfW s'intéresse à mieux comprendre les AUE, l'impact des facteurs internes et externes sur l'engagement des usagers dans les systèmes hydrauliques, leurs conditions socio-économiques, leurs attitudes vis-à-vis de la réhabilitation de leurs systèmes d'eau et les mesures d'accompagnement. La KfW est ouverte à des propositions renforçant l'autonomie des AUE, leur organisation, leur responsabilité collective et permettant de les intégrer dans les projets en tant qu'élément structurant. L'objectif général de la KfW et du gouvernement marocain est d'améliorer les conditions de vie de ces populations et la réduction de l'exode rural, tout en sachant que le facteur eau, bien entendu, n'est qu'un seul des goulots d'étranglement qui menacent les villages.

A part ces destinataires le groupe cible de cette étude sont les usagers, les habitants des douars visités. Le groupe de l'IAD espère pouvoir faire une modeste contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie.

1.4 Structure du rapport

A la suite de cette introduction, le rapport traitera l'aspect économique et social du secteur de l'eau au Maroc (chapitre 2). Le chapitre 3 donne un aperçu des systèmes d'eau agricole et d'eau potable dans les communes rurales, et de l'organisation des associations des usagers d'eau qui doivent gérer les systèmes d'eau. Ce chapitre a été écrit avant le départ du groupe pour le Maroc. Il s'appuie donc sur la littérature existante, sur des expertises et rapports et était la base du contenu, pour la préparation de l'étude empirique.

Les termes participation et approche participative sont définis au chapitre 4 et l'approche méthodique appliquée dans l'étude empirique est expliquée au chapitre 5.

L'enquête empirique a donné trois sortes de résultats:

- analyse individuelle de la situation des associations et de la participation dans les onze douars de l'enquête;

- analyse des facteurs qui déterminent la participation des usagers des systèmes d'eau agricole et potable;
- expériences du groupe avec la méthode participative comme instrument de travail pendant les enquêtes.

Les résultats spécifiques de l'analyse de l'état d'avancement, et de la participation dans chacun des onze douars qui ont fait l'objet de l'enquête sur le terrain (voir liste des douars en annexe 1), sont présentés dans onze fiches de synthèse dans l'annexe 4.

Ce rapport fait abstraction de ces synthèses et se concentre sur une analyse comparée de l'état d'avancement des associations/de la participation (chapitre 6) et des facteurs qui influencent la participation (chapitre 7), ainsi que sur la place des femmes dans les systèmes d'eau (chapitre 8). Enfin le chapitre 9 tirera les conclusions en matière de politique de développement et au chapitre 10 nous exprimerons nos recommandations.

Puisque le groupe a fait de très bonnes expériences avec la méthode participative pendant son travail sur le terrain, il propose à tous ceux qui travaillent dans le même domaine un guide qui explique, comment on peut appliquer l'approche participative en étroite implication de la population rurale bénéficiaire des projets d'eau potable et d'eau agricole. Ce « guide pour une enquête participative des usagers d'eau au Maroc (guide eau) » figure dans l'annexe 5.

2 Le secteur de l'eau au Maroc

2.1 L'importance économique, politique et sociale de l'eau

L'eau joue un rôle central pour le développement économique et social de la société marocaine. Donc, la promotion du secteur de l'eau pourra contribuer à réduire les goulots d'étranglements, qui freinent le développement des potentialités du pays et ceci particulièrement dans le milieu rural.

La **pauvreté** est la cause la plus importante de l'exode rural. Au Maroc, un total de 3,4 millions (1991) d'habitants sont pauvres, dont 72 % dans le milieu rural (UNDAF 1998 : 13), ce qui signifie un taux de 18% de la population rurale vivant en-dessous du seuil de pauvreté en face de 8% dans les villes (BMZ 2000 : 1). Depuis les années 1990 le Maroc a connu une croissance économique moyenne d'environ 2% par an. Le taux de croissance démographique est estimé aussi à environ 2% par an, ce qui signifie une stagnation du PIB par habitant, calculé sur les dix dernières années. Dans le milieu rural, le nombre des femmes utilisant une méthode de planification familiale est très bas. Par conséquent, dans ces régions, le taux de croissance démographique est trop élevé pour qu'il y ait une augmentation sensible du revenu des paysans. Dans les campagnes, les pauvres sont presque toujours des saisonniers, des sous-employés ou des petits paysans. Dans ces régions du pays, le niveau de développement humain ressemble à celui des pays les moins avancés, (UNDAF 1998 : 13) ce qui se manifeste entre autres par un faible taux d'alphabétisation, par un niveau d'accès aux soins sanitaires très bas et par un taux de mortalité maternelle et infantile élevé. Les paysans en tout cas ne peuvent générer qu'un faible revenu, de sorte que pendant les grandes sécheresses ils n'ont souvent pas d'autre possibilité que d'abandonner leurs villages. Par conséquent, les bidonvilles des grandes villes modernes du pays croissent rapidement, ce qui pose des problèmes sociaux et politiques au gouvernement. Les flux de l'exode rural sont estimés à 220 000 personnes par an (UNDAF 1998 : 8).

Dans l'économie marocaine le secteur agricole produisait en 1998 16% du PIB (BMZ 2000 : 2), mais 40% de tous les employés travaillaient dans ce secteur. Le taux de chômeurs et sous-employés dépend donc directement de la production agricole.

En 1990, le Maroc ne pouvait satisfaire que 60% de ses besoins alimentaires par la production intérieure (Schiffler 1999 : 24) et était par conséquent forcé d'importer le reste, correspondant à 13,6% des importations totales. Bien que la production agricole ait été fortement subventionnée depuis l'indépendance en 1956,

le pays n'avait pas pu atteindre le but d'une autosuffisance alimentaire, parce que le surcroît de la production ne suffisait pas à alimenter la population croissante sans importer des biens alimentaires. Par conséquent, l'Etat marocain, déjà endetté de 23 milliards de dollars en 1998 (BMZ 2000 : 2), doit chaque année dépenser des sommes en devises considérables pour assurer l'alimentation de sa population. C'est pourquoi il attribue une haute priorité à l'amélioration de la production agricole qui dépend entre autres de l'eau, goulot d'étranglement le plus important en milieu rural.

Puisque l'économie marocaine est très dépendante de l'agriculture, les fluctuations des conditions atmosphériques affectent directement le taux de croissance économique. Le taux de croissance du PIB fluctuant (1997 : -2,3% ; 1998 : +6,5% ; moyenne des années 1990 : +2%) rend difficile une planification cadre du développement économique (BMZ 2000 : 2). De plus, les fluctuations de la production agricole causent aussi des difficultés pour le secteur de l'agro-alimentaire et pour toute sorte d'activité commerciale à la campagne. Une stabilisation de l'approvisionnement en eau agricole pourrait donc contribuer efficacement à la stabilisation des fluctuations conjoncturelles, bien que l'agriculture soit toujours mise à la merci des aléas climatiques, p. e. les sécheresses fréquentes et récurrentes. Néanmoins, il ne faut pas en espérer trop pour le cadre économique, car « en fait, (l'agriculture) n'a guère joué le rôle de 'promoteur' de la croissance économique qui en était attendu, quand elle ne s'est pas révélée en être plutôt un frein redoutable » (Akesbi et Guerraoui 1991 : 98).

La protection de l'**environnement** au Maroc devient de plus en plus importante parce que les **ressources naturelles** sont limitées, notamment les ressources en eau. Due à la pluviométrie, la desserte naturelle d'eau est limitée et saisonnière. Situé sur la côte nord-ouest du continent africain, le Maroc subit des conditions climatiques très diversifiées. Le climat du nord est méditerranéen, le sud fait partie du climat aride saharien, l'ouest est sous l'influence de l'océan atlantique et, finalement, à l'est, la montagne du Haut Atlas a son propre

microclimat. Les précipitations annuelles moyennes varient entre 750 mm/an dans la région méditerranéenne et moins de 100 mm/an dans les régions sahariennes de Ouarzazate et Tafilalet. Les précipitations absolues atteignent en moyen 150 milliards de m³ par an, dont 29 billions de m³ renouvellent les flux des eaux de surface et des eaux souterraines, tandis que le résidu est perdu à cause de l'évaporation. Les défis liés à la distribution géographique inégale des ressources en eau sont conjugués avec les précipitations variables. Les précipitations les plus importantes tombent entre les mois d'octobre et d'avril. Le Maroc a des longues périodes de sécheresse – entre un et six ans. Il en résulte des flux d'eau de surface très variables qui affectent la desserte en eau des foyers et des agriculteurs.

Le volume des ressources en eau disponible dans le total du pays (eaux de surface et eaux souterraines régénératives) à la mobilisation, atteint environ 27,3 milliards de m³ dont 11,7 milliards (dont 90 % eau agricole et 10 % eau potable ; dans ces chiffres, l'industrie n'est pas mentionnée), (Schiffler 1999 :98). Par contre on peut déjà constater de nos jours une extrême pénurie d'eau dans des régions isolées, surtout celles qui sont arides et semi-arides en bordure du Sahara. Le Maroc fait partie des pays qui seront confrontés à moyen terme au problème d'une pénurie relative d'eau par suite d'une augmentation accélérée de la consommation d'eau par rapport à la régénération des sources ainsi qu'une dégradation successive de la qualité de l'eau ; le manque de mesures efficaces de protection risque d'avoir pour conséquence une pénurie absolue des ressources en eau dans l'année 2025 (IFAD : 6/7). Ce fait élucide la nécessité d'économiser les ressources naturelles pour éviter une aggravation des pénuries d'eau à l'avenir. Toutes les mesures aidant à utiliser les ressources plus efficacement peuvent donc être considérées comme des investissements prioritaires.

Afin de résoudre les problèmes évoqués, le roi Mohammed VI et le nouveau gouvernement essaient de promouvoir les régions rurales en déléguant fonds et compétences au sein de l'administration dans le but de rendre leurs travaux plus efficaces et d'alléger la charge financière de l'Etat. Depuis son indépendance,

le Maroc a été un pays fortement centralisé ; à l'heure actuelle les régions doivent obtenir plus d'autonomie, mais les structures locales administratives, dans bien des cas ne sont pas à la hauteur des nouvelles tâches, que ce soit du point de vue personnel ou matériel.

Le gouvernement marocain essaie de tout faire pour maintenir les paysans dans leurs villages. La promotion du secteur de l'eau en milieu rural contribue considérablement à gagner la lutte contre la pauvreté et contre l'exode rural. Toutes les mesures de promotion du secteur de l'eau agissent positivement sur le revenu de toute la population rurale (Schiffler 1999 : 19).

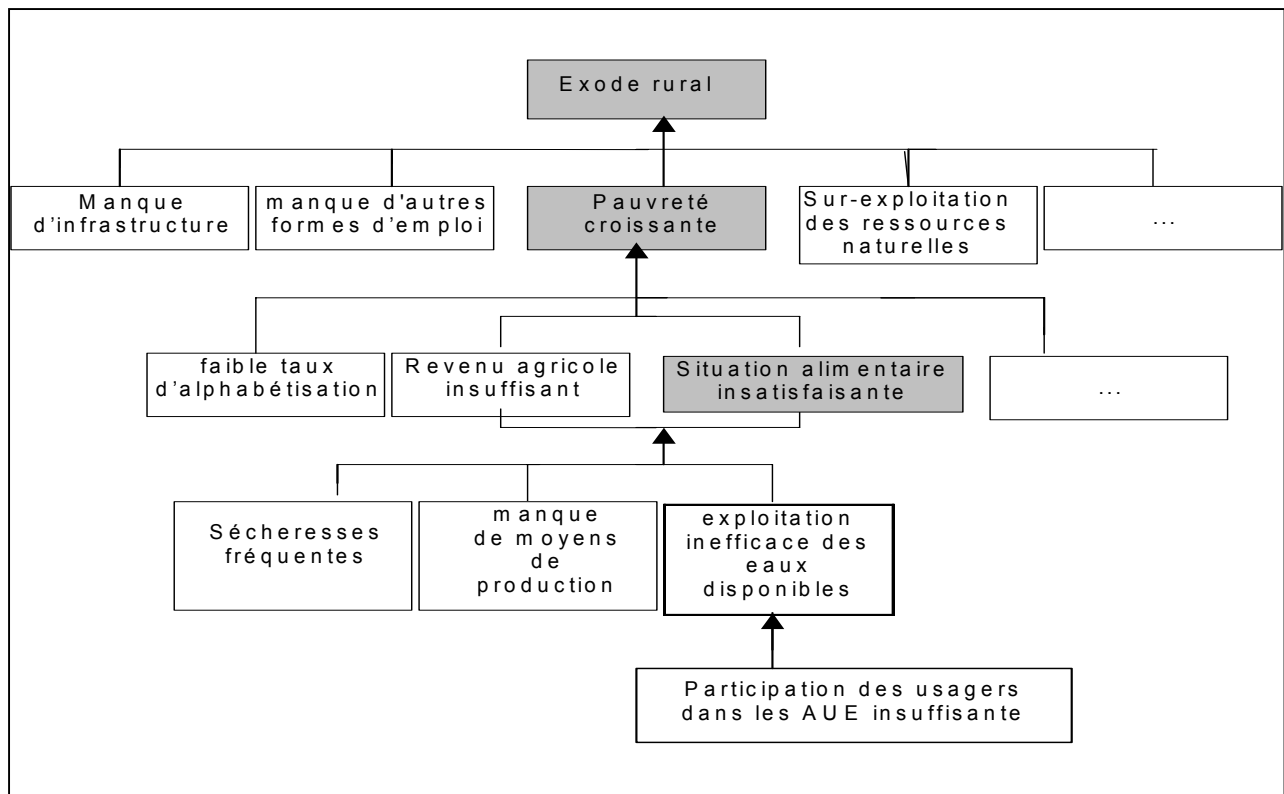
L'importance politique de l'eau est évidente surtout dans le contexte rural. Les grands partis politiques ont tous leur base à la campagne (Schiffler 1998 : 24). Néanmoins, les grandes villes du pays sont beaucoup plus développées en termes d'infrastructure que les villes provinciales et les villages. Il semble que la classe politique a récemment commencé à reconnaître l'importance des régions rurales, car depuis

quelques années on peut observer une politique plus volontariste envers le monde rural, d'une part en considérant l'importance politique du milieu rural, d'autre part à cause de l'exode rural persistant.

La fonction de cette brève analyse était de démontrer le rôle de l'eau dans le développement du Maroc et le contexte macro-socio-économique de la présente étude, bien qu'elle s'adresse plutôt au niveau micro-socio-économique, c'est à dire aux usagers d'eau agricole et potable dans les petits douars du pays. L'analyse a démontré la haute priorité que le gouvernement marocain accorde à l'utilisation de la ressource eau et à sa préservation – ceci correspond à l'importance de cette ressource et son développement dans les stratégies de la politique allemande de coopération dans ce secteur ainsi que dans les stratégies d'autres bailleurs de fonds.

Le tableau suivant esquisse la place de la participation des usagers dans le contexte d'autres goulots d'étranglement qui influencent la situation socio-économique en milieu rural et qui mènent – entre autres – à l'exode rural.

Graphique 1 : Les AUE dans le contexte du développement rural



2.2 Le rôle de l'eau dans le milieu rural

Quoique l'eau soit absolument nécessaire pour la vie dans les régions rurales du pays, spécialement pour survivre dans les régions arides, il semble qu'il existe de grands potentiels de développer le secteur et ses sous-secteurs traditionnels (soit l'eau agricole, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et la force hydraulique). Cette étude se concentrera sur la situation dans les sous-secteurs de l'eau agricole et de l'approvisionnement en eau potable dans les communes rurales. Cela fait sens, car les systèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation ont des sources communes. L'eau potable est souvent prise des canaux d'irrigation. Les eaux usées s'écoulent dans la nappe phréatique ou les systèmes d'irrigation et donc portent atteinte à la production agricole, d'autant plus que les installations pour le traitement des eaux usées manquent dans la plupart des villages. Dans les régions où règne une extrême sécheresse, les usagers se rivalisent la faible ressource en eau et son utilisation. Du côté marocain l'on ne perçoit pas toujours que ces deux facteurs sont liés, tout comme n'est pas toujours reconnue la nécessité d'une gestion de l'eau intégrée. Cette étude va aborder les interactions entre les deux secteurs.

Tandis que la situation dans le secteur d'eau agricole est à un niveau relativement progressif, dans la majorité des communes rurales le niveau de développement des systèmes d'approvisionnement en eau potable est très bas.

L'eau agricole : Le Royaume du Maroc dispose d'après les estimations de 7.7 millions d'hectares arables dont 1,1 million (14%) possèdent actuellement un système moderne ou traditionnel d'irrigation de sillons, bassins (89%) et arrosage (10%) pendant toute l'année (78%) ou pendant certaines mois (22%) (KfW 1997 : 1). La production venant des superficies irriguées représente 45% de la production agricole totale. Selon des estimations, la surface propre à l'irrigation se monte à 1,35 millions d'hectares mobilisable à l'avenir, ce qui présente un but à long terme de la politique agricole (Schiffler 1999 : 33,119). En dépit de

l'importance d'irrigation, l'Etat n'investit que 0,5% du PIB aux systèmes d'irrigation agricole.

Dans les plans traditionnels de développement, les grands périmètres¹ (périmètres de plus de 3000 ha irrigués) sont considérés comme étant le moteur du développement rural. Il n'existe aucun grand barrage que le Roi Hassan II n'ait inauguré en personne (Schiffler 1999 : 15). Les grands périmètres représentent environ 40% de la superficie irriguée et produisent la plupart des biens agricoles destinés à l'exportation.

Les petits et moyens périmètres (PMH) représentent environ 60% des superficies irriguées (662 000 ha) (Schiffler 1999 : 73). Bien que les PMH n'aient reçu que 10-13% des investissements totaux destinés à l'eau agricole dans les années 1970 et 1980, la superficie irriguée dans ce domaine quadruplait en même temps. Il s'agit en majorité, de fermes de petite taille (moins de 5 ha) ou moyenne (moins de 10 ha). Ces fermes ont une grande signification pour les paysans en terme d'approvisionnement en biens alimentaires. 76% des superficies agricoles sont privées et offrent aux paysans la possibilité de pouvoir profiter des améliorations durables, 14% sont cultivées par des collectives et 10% sont le bien de l'Etat (KfW 1996 : 18).

L'approvisionnement en eau potable : Tandis que dans les villes marocaines près de 97% de la population ont accès à l'eau potable grâce à une politique sectorielle efficace, environ 9 millions d'habitants dans les régions rurales (environ 30% de la population) n'y ont pas accès. Par suite de cet approvisionnement insatisfaisant et de l'assainissement complètement insuffisant, de nombreux risques pour la santé apparaissent pour la population démunie et les aquifères souffrent d'une pollution massive. Seulement 35% de la population rurale disposent d'un accès aux moyens d'assainissement adéquats. La densité de la population étant faible dans le milieu rural (en moyen 37,1 habitants/km²), la structure de

1 Dans ce contexte, le mot « périmètre » marque un système d'irrigation.

l'habitat y est dispersée. Elle conduit au renchérissement des coûts d'approvisionnement en eau potable. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas pu porter la desserte en eau potable du monde rural comparable au niveau atteint en milieu urbain. La population rurale vit dans des villages (*douars*) dont le nombre est estimé à 32 000 correspondant à 39 000 localités rurales dont 46 % abritent moins de 200 habitants et 6 % abritent plus de 1000 habitants. De plus, l'habitat (les foyers) est dispersé dans 25 % des localités. Par conséquent, dans les douars l'approvisionnement en eau potable en temps normal se passe de façon décentralisée et la qualité est douteuse. Bien que le taux d'approvisionnement se présente différemment dans les villes provinciales et les petits villages, cette situation pose de grands problèmes pour tout le milieu rural du pays.

Pour la promotion du bien-être de la population rurale les PMH jouent un rôle décisif, bien que les grands périmètres et les PMH contribuent l'un et l'autre considérablement au développement du pays. En même temps, l'approvisionnement en eau potable améliore efficacement le standard de vie des paysans. C'est pourquoi cette étude se concentrera sur les petites et moyennes hydrauliques et sur l'approvisionnement en eau potable des petits douars en milieu rural.

3 Les systèmes d'eau agricole et d'eau potable dans les communes rurales du Maroc

Dans les deux sous-secteurs d'eau agricole des PMH² et d'eau potable, les facteurs déterminants des problèmes d'approvisionnement ainsi que les stratégies des acteurs intervenants se ressemblent. Il s'agit donc ici de donner un aperçu des caractéristiques principales des deux sous-secteurs avant d'approfondir, dans

les chapitres suivants, la situation particulière de chaque secteur.

Les ressources en eau ne peuvent être utilisées de façon optimale, et ce pour diverses raisons. Les anciens systèmes de captage et de distribution des eaux mis en place par les populations des villages et par les structures de l'Etat visent à augmenter et à équilibrer la disponibilité d'eau. Ces anciens systèmes sont souvent devenus inefficaces ou sont détériorés. Par conséquent, un approvisionnement régulier en eau n'est pas assuré. Tandis que l'eau d'irrigation manque en terme de quantité, l'eau potable, elle, manque non seulement en terme de quantité mais aussi de qualité. Les difficultés d'exploitation efficace sont liées à deux facteurs majeurs : au procédé technique des systèmes de captage et à la gestion des systèmes par ses usagers. Les deux facteurs, la nature comme la gestion, jouent sur la performance des systèmes.

Dans les deux secteurs, l'administration marocaine se limite à mettre en place une meilleure (mais simple) infrastructure de captage et de distribution des eaux dont il transfère la prise en charge de la gestion et de l'entretien à la responsabilité des usagers d'eau. Cette cession reflète l'utilisation rationnelle de fonds publics et la compréhension que ce sont les usagers qui décident de la réussite ou de l'échec d'un programme et que, par conséquent, une condition indispensable à la réussite des mesures de réhabilitation et à la pérennité des effets socio-économiques, est la participation des usagers. Dans cet objectif, il s'agit de renforcer – par des programmes de sensibilisation et de formation – les capacités de gestion des associations d'usagers d'eau qui, en ce qui concerne l'eau d'irrigation, ont toujours existé et cela depuis des siècles. Les acteurs contribuant au développement et à la réalisation de cette stratégie se situent pour les deux sous-secteurs sur les mêmes niveaux d'intervention (voir montages institutionnels à la fin des chapitres 3.1.3 et 3.2.2).

Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) contribue à la coordination des activités de tous les intervenants du secteur de l'eau au Maroc. Le CSEC est en train d'établir un

2 Par la suite, nous entendons par le terme « eau agricole » les systèmes de Petites et Moyennes Hydrauliques.

plan directeur national de l'eau. Parmi les membres du conseil se trouvent des représentants de l'Etat, des agences de bassins, des associations d'usagers d'eau ainsi que des députés, des élus locaux et des scientifiques. Le roi du Maroc est le président du conseil. Les stratégies des sous-secteurs de l'eau agricole et de l'eau potable rentrent dans la politique du CSEC.

Les principaux responsables de la politique dans les deux sous-secteurs sont le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Équipement. Ils interviennent par le biais de leurs directions et agences spécialisées ainsi que par leurs directions provinciales qui sont chargées de la planification des programmes et de leurs réalisations. Les agences spécialisées sont des offices autonomes, mais sous la tutelle des ministères. Les services locaux des directions et agences spécialisées apportent toute l'assistance technique nécessaire aux populations et communes pour la réalisation des projets.

Les bailleurs de fonds internationaux interviennent à tous les niveaux : ils participent à l'élaboration des programmes, donnent un appui aux intervenants marocains et accordent un apport financier aux coûts d'investissement. Ils se sont répartis les zones géographiques d'intervention. Tandis que dans le sous-secteur de l'eau agricole les bailleurs poursuivent des stratégies partiellement divergentes, plusieurs bailleurs de fonds se sont mis d'accord sur le sous-secteur de l'eau potable.

L'état de réalisation des programmes diffère dans les deux sous-secteurs. Par conséquent, il sera illustré séparément pour chaque sous-secteur dans les chapitres subséquents.

3.1 Le sous-secteur de l'eau d'irrigation³

3.1.1 Problèmes d'approvisionnement des petits et moyens périmètres en eau d'irrigation

Dans tous les périmètres, des systèmes d'irrigation existent depuis des centaines d'années. Leurs usagers ont établi un système de gestion et d'entretien dont la durée d'existence fait preuve de son efficacité. Toute l'organisation sociale a évolué et s'est structurée autour de l'eau d'irrigation.

Pourtant, les systèmes traditionnels n'ont plus la performance pour assurer l'existence économique de leurs usagers. Les contraintes suivantes des systèmes existants portent préjudice à la disponibilité d'eau qui constitue la condition clé pour la production agricole :

Les canaux d'irrigation sont construits en terre ce qui engendre des pertes importantes d'eau (20-30 %) et qui manque par cela, à l'irrigation des parcelles.

Les installations de captage d'eau et de distribution (partiteurs) sont dans un état défec-tueux.

Durant les périodes de pénurie, l'approvisionnement en eau d'irrigation n'est pas assuré de manière satisfaisante puisque le système ne capte que de l'eau de surface au niveau des sources ou d'un cours d'eau. Il n'y a que dans les *oueds*, au sud du Maroc, que les usagers captent également des eaux souterraines, notamment en aval des fleuves, par des *khettaras*, des alignements traditionnels de puits qui peuvent atteindre plusieurs kilomètres de long. Ces puits sont creusés à une distance de 15 à 30 m chacun.

3 Ce chapitre est basé principalement sur l'étude de faisabilité (Projektprüfbericht) de la KfW du programme PMH Nord (KfW 1996), sur la description du programme de formation de la DAHA et sur Claus 2000. D'autres références utilisées seront indiquées dans le texte.

La disponibilité insuffisante de l'eau, engendre un faible rendement agricole et constitue un risque majeur pour l'agriculture. Ce manque d'eau n'incite pas les paysans à investir dans des méthodes agricoles donnant un meilleur rendement que celui obtenu par les techniques simples utilisées jusqu'à ce jour.

3.1.2 Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'eau d'irrigation – Le Programme de Réhabilitation des Petites et Moyennes Hydrauliques (PMH)

Le programme PMH prévoit la **réhabilitation et modernisation des installations** susmentionnées ainsi que le renfort des canaux principaux d'irrigation par bétonnage. Les pertes d'eau seront réduites de moitié (10-20 %). Le bétonnage mènera également à un gain de temps dans le transport de l'eau jusqu'à la parcelle. Ainsi, le débit d'eau sur les parcelles peut être augmenté bien que le captage d'eau ne se fasse toujours qu'au niveau des eaux de surface.

Eligibles à un projet de réhabilitation sont des usagers qui acceptent de contribuer au coût du projet en remboursant, après sa réalisation, au moins 10 % du coût d'investissement à l'Etat et de constituer une « Association des Usagers d'Eau Agricole (AUEA) » conforme à la réglementation marocaine⁴. Les usagers sont associés à la planification des projets. Les systèmes hydrauliques sont concédés aux associations des usagers une fois la réhabilitation des systèmes terminée. Les associations prennent en charge la gestion et la maintenance des systèmes ainsi que les budgets pour l'opération et la maintenance des systèmes hydrauliques.

Etant donné que le savoir technique des associations traditionnelles des usagers d'eau est insuffisant pour exploiter leurs hydrauliques

modernisées, les investissements de la KfW dans les mesures de construction hydraulique ont été accompagnées de **mesures de formation initiale et continue** destinées à inculquer des connaissances techniques et organisationnelles, mais aussi à améliorer la participation et le « sens de responsabilité collective ».

De plus, le programme de formation des AUEA poursuit deux finalités : développer, tester et évaluer des approches prometteuses de formation ; développer une stratégie cohérente, concrète et valable de pérennisation des services d'encadrement et de conseil au profit des AUEA.

A cet objectif, dans les projets soutenus par la KfW, deux approches principales de formation ont été testées en 1999 : La première approche est la **formation directe** de tous les membres du bureau de l'AUEA qui se chargent de la **démultiplication finale** du contenu de la formation vers l'ensemble des usagers. La deuxième approche est la **formation indirecte** des septièmes membres de bureau. Ce sont des employés des services administratifs associés au bureau pour assister l'AUEA dans la gestion du périmètre. Ils se chargent de la **démultiplication intermédiaire** du contenu de la formation vers les autres membres du conseil qui, de leur côté, procèdent à nouveau à la **démultiplication finale** vers les usagers. Indépendamment de ces deux approches de formation, les opérateurs de stations de pompage et les trésoriers/secrétaires d'AUEA participent à une formation spécialisée.

Conformément à la stratégie de l'Etat, de se retirer peu à peu pour laisser place aux usagers et aux orientations de mise à niveau, une solution est recherchée qui :

- assurera les fonctions de supervision et de contrôle par l'administration,
- impliquera systématiquement le savoir des instances nationales compétentes en matière pédagogique et professionnelle,
- s'appuiera sur la mobilisation du secteur privé pour l'apport des services recherchés, et mobilisera la participation active des AUEA et de leurs fédérations (exis-

4 Loi No. 02.84 relative aux A.U.E.A. promulguées par Dahir No. 1.87.12 du 21-12-1990 et par Dahir 1-58-367 du 15-11-1958; Décret d'application No. 2-84.106 en date du 13 mai 1992.

tantes ou en cours de constitution) à la réalisation des actions de formation.

3.1.3 PMH – Niveaux d'intervention et leurs acteurs⁵

Le programme PMH fait partie du plan directeur national de l'eau que le CSEC est en train d'établir. L'organisme responsable du programme PMH est la Direction des Aménagements Hydro-Agricoles (DAHA) du Ministère de l'Agriculture, représentée dans les provinces par ses Directions Provinciales Agricoles (DPA) respectivement, un Office Régional de Mise en Valeur Agricole (ORMVA). L'ORMVA est normalement responsable des périmètres de Grande Irrigation. Pourtant, dans le nord-est et le sud du Maroc, des PMH sont également sous sa responsabilité.

Au Nord, les services décentralisés du Ministère de l'Agriculture sont responsables de la coordination et du suivi des tranches régionales du programme PMH. Au niveau provincial, les DPA et les ORMVA interviennent dans la réalisation des projets PMH. Les travaux de réhabilitation sont confiés à des entreprises privées marocaines. Les travaux seront surveillés par le Service des Aménagements (SA) des DPA et des sous-centres des ORMVA et par des bureaux d'études marocains. Au niveau de la DPA, à part le SA, deux autres services interviennent dans le programme : le service de la planification pour le suivi et l'évaluation ainsi que le service de la production agricole pour la consultation agricole. Le contact avec les usagers s'établit plutôt par l'intermédiaire des CT (Centres des Travaux des DPA) ou les CMV (Centres de Mise en Valeur des ORMVA).

Les bailleurs de fonds intervenant sont la KfW, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Mondiale. La KfW poursuit une stratégie d'intervention, concentrée sur les PMH afin de ne pas surcharger les program-

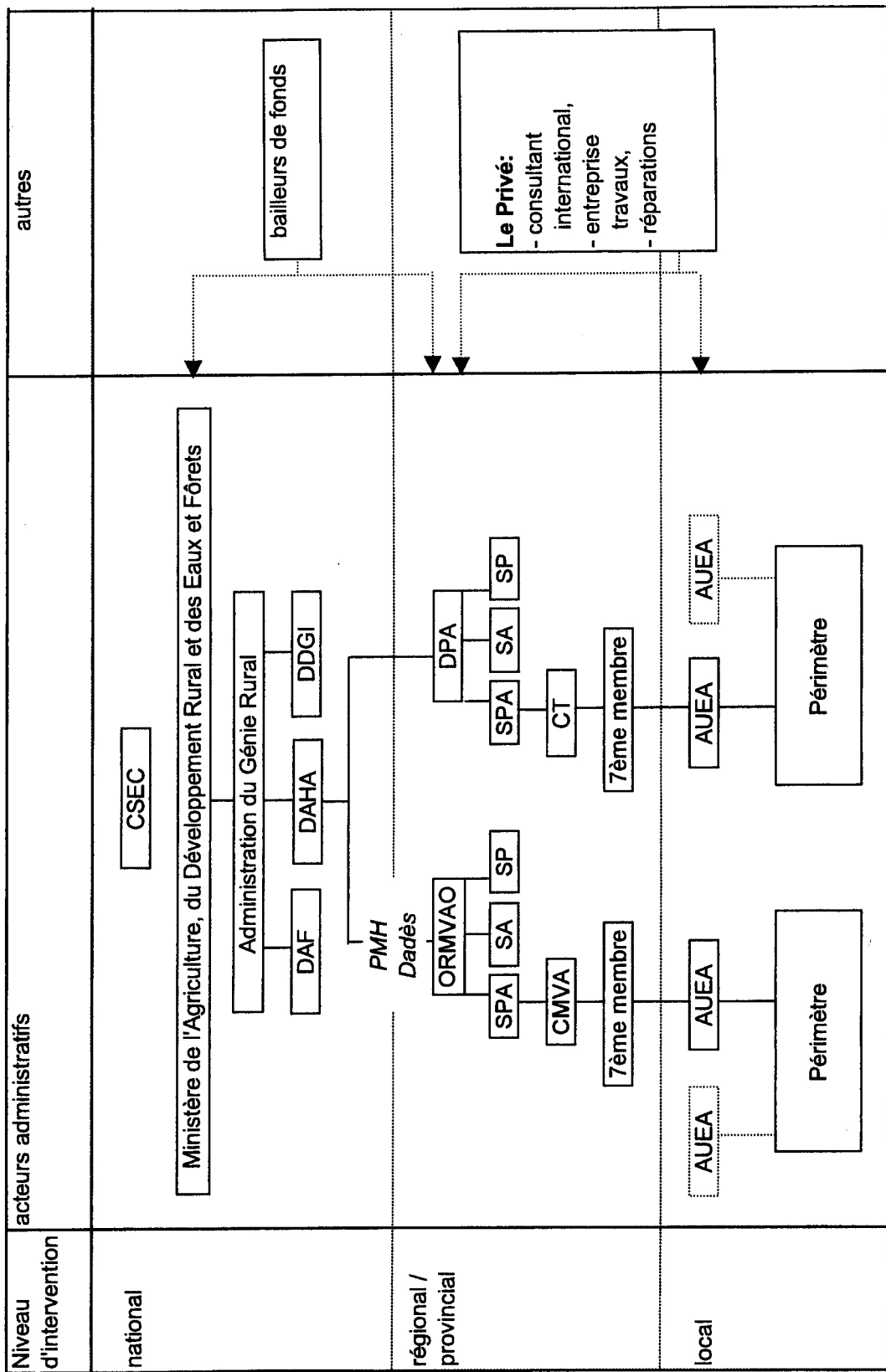
mes pour ne pas risquer de les rendre infaisables. Elle préfère rendre les habitants des douars d'abord capables de gérer leurs PMH avant de s'expérimenter dans d'autres projets de gestion collective. La Banque Mondiale poursuit une approche plus large que les autres bailleurs de fonds, qu'elle nomme Développement Rural Intégré (DRI) basé sur l'Irrigation (les PMH). L'approche comprend, en plus de la réhabilitation la mise en place des infrastructures socio-économiques complémentaires telles que pistes rurales, adduction d'eau potable, écoles, dispensaires et électrification rurale (IBRD 03/2000). Pour cela, elle intègre les programmes PMH, PAGER etc. et leurs acteurs respectifs. Les usagers doivent contribuer aux coûts d'investissement comme dans les programmes des autres bailleurs de fonds. La conception des programmes de la AFD qui finance des programmes PMH dans les provinces au nord-ouest du pays, se distingue peu de la conception de la KfW, et suit le modèle des mesures d'accompagnement introduit par la KfW. Cependant tout comme la Banque Mondiale, elle est également ouverte à la réalisation d'autres projets selon la priorité des habitants d'un douar.

La KfW intervient dans les projets PMH depuis 1990. A cette date, la réalisation du programme PMH II – qui a été co-financé par la KfW et la Banque Mondiale - a été démarrée ; ce programme a été achevé avec succès en 1998. Deux programmes supplémentaires sont en état de planification dans les provinces du Nord (PMH Nord) et dans la vallée du Dadès (PMH Dadès). Le programme dans la vallée du Dadès est intégré dans le programme régional de développement rural Tafilalet et Dadès qui est financé par le Fonds International de Développement Agricole (IFAD) et la Banque Islamique de Développement.

La KfW fournit de l'équipement aux services marocains susnommés afin qu'ils puissent améliorer leur communication et accomplir leurs tâches de formation et d'accompagnement. Elle charge un consultant d'assister les services dans des questions d'organisation et de formation.

5 Les explications subséquentes sont résumées dans un montage institutionnel à la fin de ce chapitre (Graphique 2).

Graphique 2: Montage Institutionnel du Programme PMH



— lien direct
 - - - - - conseil / service

3.1.4 Le fonctionnement des associations d'usagers d'eau agricole

Afin de comprendre les changements que les PMH réhabilitées provoquent pour leurs usagers, il est nécessaire d'expliquer le fonctionnement des associations traditionnelles, et les droits traditionnels qui déterminent la situation juridique de l'agriculture d'irrigation (décrit en KfW 1996, annexe).

Les droits déterminant le principe d'irrigation sont le droit foncier, le droit de l'eau et le droit aux arbres. Le **droit foncier** suit le principe de l'héritage dans la religion musulmane, c'est-à-dire le partage entre tous les héritiers, ce qui a mené, au cours du temps, à un morcellement important des parcelles. Ce morcellement baisse la superficie des terres exploitables par famille et ainsi leur possibilité de baser l'existence économique sur l'agriculture. La propriété foncière constitue le droit d'exploitation des terres mais aussi le droit de les vendre ou de les donner en héritage. Les usagers des périmètres d'irrigation sont, soit des propriétaires terriens, soit des fermiers.

Le **droit de l'eau** règle la distribution de l'eau parmi les usagers en terme de quantité et de priorité d'usage. Les projets PMH adoptent pour principe de ne pas toucher aux droits de l'eau. Si toutefois il était nécessaire de modifier les droits de l'eau, il recourt alors à l'association de trouver une voie convenable à tous, afin de réglementer de nouveau les droits de l'eau et que ceux-ci soient acceptés par la communauté.

Le débit d'eau ne suffit pas en général à irriguer en même temps toutes les parcelles du système. Par conséquent, les parcelles des usagers sont irriguées à tour de rôle. Le droit de l'eau est défini en fonction des parts d'eau que les usagers peuvent recevoir du débit total du système d'irrigation. La part de l'eau est combinée à la durée en heures d'irrigation des parcelles d'un usager, pendant une rotation de plusieurs jours, voire semaines. Cette rotation est aussi nommé **tour d'eau** ou **nouba**. Un périmètre d'irrigation est alimenté par un ou plusieurs canaux principaux. Les canaux prin-

cipaux et les *noubas* sont conjoints, un périmètre peut donc être divisé en plusieurs *noubas*. Un canal d'irrigation est nommé *saguia*.

Le droit de l'eau est lié soit à une parcelle (l'eau mariée à la parcelle), soit à une personne (l'eau célibataire). Le principe de liaison varie selon les régions, ou même d'un périmètre à l'autre. Les mêmes règlements de vente et d'héritage sont aussi bien valables pour le droit foncier que pour le droit de l'eau. Au-delà de cela, il existe de nombreuses autres formes.

Entre les usagers de certains périmètres, respectivement entre plusieurs périmètres, on suit souvent le principe de la priorité de l'amont sur l'aval. Cela veut dire que l'aval ne peut pas revendiquer l'usage de l'eau avant que l'amont ne se soit servi. Ce principe devient très important, notamment après la fin de la saison des pluies. Il détermine le choix des cultures agricoles et le rendement des parcelles. Par conséquent, on peut sur certains périmètres rencontrer des cultures d'arbres plus denses en amont qu'en aval.

Les **arbres** sur une parcelle peuvent appartenir à une autre personne que le propriétaire de la parcelle. Ainsi, il se peut qu'une parcelle appartienne à un usager, l'eau qui arrive à cette parcelle appartient à un autre et les arbres sur la parcelle appartiennent à une troisième personne.

Les usagers ont traditionnellement chargé une personne du contrôle de la distribution de l'eau aux parcelles selon les droits de l'eau établis. Cette personne est nommée *l'aiguadier* ou *al alam*. L'*aiguadier* connaît les droits de l'eau et les parcelles de chaque usager, et il dispose du savoir technique pour gérer et entretenir les installations traditionnelles du périmètre⁶. L'agriculture d'irrigation étant dépendante des bonnes compétences de l'*aiguadier*, celui-ci

6 Le rôle de l'aiguadier est explicitement décrit dans Haj 1996: 265: Il contrôle notamment l'ordre de succession de l'eau dans les parcelles, l'exactitude de la dose et la durée de l'arrosage. Dans les cas de travaux d'entretien à effectuer, il appartient à l'*aiguadier* de prévenir les usagers, de recruter la main d'oeuvre nécessaire et de surveiller les travaux.

est une personne très respectée dans la communauté. Il revient aux membres des AUEA de décider, s'ils intègrent l'*aiguadier* dans la gestion des périmètres réhabilités, ou s'ils choisissent une autre personne. Dans le système traditionnel, l'*aiguadier* est rétribué par la collectivité à la fin de chaque campagne agricole, sa rémunération est généralement fixée en nature et consiste, soit en une part des produits agricoles, soit en une part d'eau qu'il peut utiliser sur ses terres ou qu'il peut louer à d'autres usagers.

Dans la tradition marocaine concernant tous les travaux et activités collectifs et leurs financements, l'ensemble des participants se réunit dans une collectivité nommée la *jma'a*. Quant à la réalisation, elle suit le principe de la *twiza*, qui veut dire que chaque participant contribue en terme de travail physique et/ou en terme de financement, en fonction de ses capacités et de son bénéfice attendu (pour plus d'explication concernant la *jma'a* et *twiza* voir chapitre 7.1).

Toutefois depuis 1990 il a été nécessaire d'organiser les associations d'irrigation en fonction de la nouvelle loi marocaine⁷ Les associations doivent être enregistrées auprès des autorités administratives et judiciaires. Les membres composés d'hommes et de femmes sont égaux en droits. La raison principale de ce changement est que la réhabilitation de nombreux périmètres et la solution à un ensemble de nouveaux problèmes, entraînent de nouvelles et différentes tâches à assumer pour les « nouvelles associations » AUEA.

Une AUEA se compose de ses membres qui constituent l'assemblée générale ainsi qu'un

conseil composé de sept personnes (un président, un vice-président, un trésorier, trois assesseurs dont un secrétaire, un septième membre). L'AUEA se constitue dès la première séance de l'assemblée générale, où les membres se mettent d'accord sur le **règlement interne**, fixent les droits de l'eau et fonciers et aussi les descriptions des projets. L'assemblée générale décide de ce qui est interdit au sein de l'association, et comment seront sanctionnées des infractions du règlement interne. Les sanctions, elles-aussi, seront fixées dans le règlement interne. Le règlement interne est la constitution que l'association se donne à elle-même et dont elle détermine elle-même le contenu. De plus, l'article 12 du statut-type de l'AUEA précise que chaque sociétaire dispose d'une voix, indépendamment de ses droits d'eau et/ou de sa superficie irriguée. Depuis récemment, l'assemblée générale doit elle-même élaborer le **plan d'action**. Le plan fixe les objectifs à atteindre et activités à réaliser durant l'année qui suit. Si les activités nécessaires dépassent les capacités de l'association, elle requière à l'administration sa disponibilité d'assister l'association. L'assemblée générale est convoquée au moins une fois par an.

Les tâches d'une association se composent de tâches administratives et financières, de tâches techniques et de tâches organisationnelles.

La **gestion financière** est un élément central de l'AUEA et la toute première tâche du conseil. Les AUEA sont indépendantes concernant la gestion financière. L'administration n'exerce aucun contrôle financier sur les AUEA en PMH. Ce contrôle est seulement limité, au cas où l'AUEA perçoit des subventions (article 28 du statut-type). Les membres doivent assumer 10% des frais d'investissement, une fois les projets de construction terminés. De plus, les membres doivent financer l'entretien, le gardiennage et la gestion courante. Ce financement doit correspondre au minimum à 1 % des coûts de projet (installation etc.). Les cotisations sont à fixer à ce propos. La loi no. 2-84 ne précise en rien les modalités de la cotisation. L'intention du législateur était de laisser à l'association la liberté de la gestion financière au maximum possible.

7 La fondation ainsi que les statuts des AUEA d'après le nouveau droit marocain en vigueur sont régis par loi No. 02.84 relative aux A.U.E.A. promulguée par Dahir No. 1.87.12 du 21.12.1990 et par Dahir 1-58-367 du 15.11.1958. L'article 10 du dahir 1-87.12 du 21 décembre 1990 limite l'action de l'AUEA aux seules fonctions d'exécution des travaux d'aménagement, de gestion et de conservation des équipements et ouvrages destinés à l'utilisation de l'eau d'irrigation (Rapport Thématique No. 5, 2000: 18). Les AUEA n'ont pas comme seule fonction de résoudre les tâches liées directement à l'eau, mais les autres fonctions des AUEA ne seront pas traitées dans cette étude.

Le secrétaire de l'AUEA occupe une place très importante dans la **gestion administrative** de l'AUEA. Le secrétaire n'a pas encore de position indépendante d'après la loi. Mais ceci doit être repris dans le prochain amendement de loi. Il y a toutefois toujours une personne au sein d'une AUEA qui répond à la fonction d'un secrétaire. A ce dernier sont confiées les tâches suivantes: la tenue des registres des adhérents, la rédaction du procès verbal des réunions, la correspondance, le rapport des activités de l'assemblée générale, la rédaction des contrats, la rédaction du rapport annuel, le suivi du plan d'action etc. Il donne aussi le rapport financier à l'assemblée générale. Un nouveau règlement demande de faire le procès verbal des assemblées générales.

Une tâche importante des membres des AUEA est la **gestion technique**. Ils doivent s'occuper du service matériel d'irrigation, de l'entretien et des réparations ou de la remise en état des périmètres. En cas de réparation de la *saguia*, l'AUEA charge des entrepreneurs privés. S'il s'agit de petites réparations ou si les moyens financiers manquent, l'association recourt au système traditionnel de touiza. En ce cas, on demande à tous les ayants droit de participer physiquement aux travaux de réparation du réseau, ou bien de verser un montant équivalent à l'association.

Le statut-type des AUEA précise dans l'article 21 les tâches organisationnelles des différents acteurs de l'association. Nous ne nous étendons pas sur ce point. Les membres du conseil sont élus tous les deux ans par les membres de l'AUEA. Par contre, le **septième membre**, n'est pas élu par les membres des AUEA, mais est désigné par l'administration. Le septième membre a plusieurs fonctions: Il représente l'association et le conseil au niveau de l'administration. Et il représente en même temps l'administration au niveau du conseil (voir article 19 du statut).

En dehors de sa fonction de lien entre l'association et l'administration, la tâche primordiale du septième membre consiste en l'encadrement de l'association à accomplir ses responsabilités. Il revient au septième membre d'expliquer la loi associative, la fondation

d'une AUEA, les responsabilités qui en résultent, la mise en place de la comptabilité, les besoins en moyens financiers etc. En cas de difficultés au sein de l'association après sa constitution, il n'intervient pas directement, mais il donne conseil aux membres. De plus, il est en charge de la démultiplication de la formation qu'il a reçue au niveau de l'administration. Mais les responsabilités du septième membre ne sont définies ni en détail, ni explicitement dans la loi et le décret d'application. La flexibilité de cette fonction est volontaire afin qu'elle puisse adapter ses moyens à toute situation particulière.

Un système d'infrastructures d'irrigation, couvrant les périmètres de plusieurs AUEA et devant par conséquent gérer ensemble le système, représente un cas particulier. Dans un tel cas, le conseil envoie un membre à une **fédération** des AUEA, qui est structurée de la même façon qu'une AUEA. La totalité des membres des conseils représentant les différentes AUEA, votent à leur tour un membre pour la fédération.

3.2 Le sous-secteur de l'eau potable⁸

3.2.1 Problèmes d'approvisionnement des communes rurales en eau potable

La population rurale manque d'approvisionnement en eau potable, en quantité suffisante et faisant preuve d'une qualité hygiénique acceptable. Une majorité de la population s'approvisionne en eau potable, aux systèmes décentralisés non contrôlés. Il s'agit de puits ou de captages de sources, de citernes d'eau

8 Ce chapitre est basé principalement sur le document de la réunion des bailleurs de fonds du programme PAGER (FAO 1997), sur le guide de l'animateur présenté par la FAO, sur l'étude de faisabilité (Projektprüfbericht) de la KfW du programme PAGER Taroudant (KfW 1997a), sur le marché d'assistance technique du programme Taroudant (DGH 1999) et sur la présentation du programme PAGER par M. Hanti, DGH, en janvier 2001. D'autres références utilisées seront indiquées dans le texte.

transportées ou enterrées (individuelles, appartenant à des vendeurs privés ou gérés par l'administration), mais aussi des eaux de surfaces des oueds (cours d'eau non-permanent) et des *saguias*.

Le rapport de la présentation du Programme National d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER) (FAO 1997), ainsi que le rapport de planification de la KfW pour la province de Taroudant (KfW 1997) résument les problèmes liés aux systèmes décentralisés et leurs répercussions négatives directes, sur le développement socio-économique de la population rurale :

La distance parcourue pour s'approvisionner en eau, atteint en moyenne 2,5 km (Les distances atteignent parfois plus de 10 km.). Le temps passé pour l'approvisionnement en eau est en moyenne de 2 heures/jour. Comme cette tâche est assurée dans 93% des cas par les femmes et les enfants, particulièrement les filles, l'éducation et la scolarisation des enfants se trouvent handicapées et compromises.

En ce qui concerne les captages de sources et les citernes des eaux de pluie, la disponibilité de l'eau est variable selon les saisons. L'approvisionnement en eau d'environ 50 % de la population rurale était devenue très critique lors de la sécheresse 1994/95.

La qualité de l'eau consommée par 85 % de la population rurale est considérée comme non conforme à la norme nationale⁹ en matière d'eau potable, ce qui a pour conséquence la prolifération des maladies d'origine hydrique, notamment chez les enfants en bas âge. Selon les estimations du ministère marocain de la santé, en 1994, 40 % des maladies de la population, étaient dues à des problèmes d'eau et d'hygiène (FAO 1997).

Les abords des points d'eau sont en mauvais état et accessibles aux animaux. L'eau des puits est donc souvent exposée à la pollution. En outre, les fosses d'infiltration (ou puits

perdus) pour les eaux usées sont situées à une distance insuffisante des puits et risquent de contaminer les eaux souterraines. Cela engendre des maladies infectieuses.

Les installations qui ont été réalisées jusqu'en 1995 rencontrent des difficultés de gestion et d'entretien, parce que de nombreux équipements ont été réalisés sans la participation effective de la population bénéficiaire à la programmation et à la réalisation des projets. Cette situation se traduisait par la non-appropriation des équipements par les populations concernées, qui considéraient que la gestion et l'entretien de ces équipements étaient du ressort de l'Etat. Résultat : des points d'eau étaient abandonnés, car les usagers ne s'en sentaient pas responsables.

La difficulté d'ordre institutionnel consistait en la multiplicité des intervenants dans ce secteur, sans qu'il y ait, jusqu'en 1995, une structure qui assure la planification, la coordination, le suivi des opérations et l'implication des populations concernées.

La difficulté d'ordre budgétaire faisait que, au cours de la décennie 1980-1990, les crédits alloués au secteur de l'eau potable en milieu rural ne dépassaient guère 10 DH par an et par habitant, alors que les besoins en investissement étaient de l'ordre de 1.000 DH par habitant et par an.

3.2.2 Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'eau potable – Le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER)

Afin de porter la desserte du monde rural en eau potable à un niveau comparable à celui atteint en milieu urbain, le Maroc a mis en œuvre, depuis 1995, un programme spécial de développement du secteur (voir FAO 1997): le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales, le PAGER. Les objectifs de ce programme sont de

⁹ La norme marocaine permet une salinité de l'eau de 2g/l, ainsi dépassant la norme de l'OMS (WHO).

- généraliser l'accès à l'eau potable à moyen terme,
- améliorer les conditions sanitaires des populations,
- libérer les femmes et les enfants des corvées d'eau,
- augmenter le taux de scolarisation des enfants, notamment des filles,
- limiter l'exode rural.

Par conséquent, le programme prévoit de desservir en eau potable, 80% de la population rurale dans tout le pays avant l'année 2010, soit un ensemble de 31000 localités rurales abritant 11 millions d'habitants. Ceci nécessite un investissement, estimé à 10 Mrd DH. La durée prévisible de la réalisation du programme est de l'ordre de 20 ans. Le PAGER prévoit l'installation d'équipements simples afin de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation, et de permettre la prise en charge de la gestion et de l'entretien des installations des points d'eau aménagés par les populations bénéficiaires.

Ainsi, deux types de systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP) ont été arrêtés : les points d'eau aménagés (27.000 douars) et les branchements sur des adductions régionales existantes ou projetées (4.000 douars) , et destinées à l'approvisionnement des villes et centres ruraux en eau potable. Les points d'eau aménagés sont des systèmes de production et de distribution d'eau potable. Ils comprennent un ouvrage de captage (puits, forage, source), une pompe, un réservoir, un réseau de conduites, une ou plusieurs bornes fontaines et - sur la demande des habitants – des abreuvoirs pour le bétail. Les branchements sur des adductions sont uniquement des systèmes de distribution. Ils seront réalisés pour les zones dépourvues de ressources en eau locale, respectivement dans des douars, le long des lignes d'adduction à longue distance lorsque les conditions techniques et financières le permettent. Ces systèmes ne comprennent, sur le territoire des douars, que des conduites et des bornes fontaines à gérer.

Pour faire face aux investissements nécessaires pour la réalisation de ce programme national, le plan de financement prévoit la contribution de l'Etat (80 %), des communes rurales (15 %) et des bénéficiaires (5 %), sans toutefois dépasser un plafond de 500 DH/ménage. La contribution de l'Etat est assurée, soit à partir du budget général, soit à travers des prêts ou des dons étrangers. En 1998, une « surtaxe de la solidarité nationale », c'est-à-dire une taxe sur le prix de vente de l'eau aux usagers urbains, a été créée pour le cas de branchement sur des adductions, afin de compléter le financement de l'investissement, et afin d'absorber le déficit d'exploitation du système en milieu rural.

Partant des résultats des expériences antérieures dans le domaine de l'alimentation en eau potable rurale, le programme national prévoit la collaboration et la participation de la population rurale bénéficiaire, dans les différents stades des projets, depuis leur identification (conception, choix des types d'aménagement et leur emplacement), leur réalisation à la prise en charge du fonctionnement et de l'entretien des équipements à travers des associations d'usagers de l'eau potable. Il prévoit également la formation des responsables de la gestion ainsi que la sensibilisation à l'hygiène de la population, notamment par l'intermédiaire des femmes. Dans le cas des branchements sur des adductions, les usagers ne sont pas obligés de former une association. Il suffit qu'ils désignent des gérants pour les bornes fontaines. Ces gérants achètent l'eau potable auprès de l'ONEP (voir chapitre suivant) et la revendent à la population. Celle-ci choisit le gérant en fonction du prix qu'il offre et de sa fiabilité. Il est demandé de donner la priorité à une personne d'une famille pauvre et à une femme.

Les localités sélectionnées doivent répondre à trois critères majeurs :

- La population de la localité n'est pas encore desservie en eau potable de manière suffisante en quantité et en qualité.
- Il y a des ressources d'eau exploitables. Le point d'eau à équiper doit satisfaire les besoins du douar quantitativement (20 l/jour/habitant), et qualitativement en

respectant les normes sur le plan chimique et bactériologique.

- La population est prête et capable de participer au financement du SAEP. Elle est prête à former une association des usagers pour le maintien du système d'un point d'eau aménagé respectivement, à désigner un gardien-gérant pour la borne fontaine dans le cas d'une adduction régionale.

3.2.3 PAGER – Niveaux d'intervention et leurs acteurs¹⁰

Le PAGER met en œuvre le **plan directeur national** d'approvisionnement en eau potable des populations rurales, qui a été établi entre 1990 et 1994 par le CSEC avec l'appui du Programme des Nations-Unies de Développement (PNUD). La conception du PAGER est basée sur des consultations entre les services des Ministères de l'Équipement, de l'Agriculture et de l'Environnement avec les autorités locales et les représentants des populations et des communes rurales. Un **Comité National de Suivi du PAGER** est responsable pour la planification et le suivi du programme à l'échelle nationale, et pour la recherche de financements nouveaux. Le comité est sous la présidence des Ministères de l'Équipement et de l'Intérieur. Les Ministères de l'Agriculture et de la Santé Publique sont également membres du comité.

La réalisation du programme est assurée par le Département de l'Équipement, par le biais de la Direction Générale de l'Hydraulique (**DGH**) et de l'Office National de l'Eau Potable (**ONEP**). La DGH est chargée de la réalisation de points d'eau aménagés. L'exécution de cette tranche est confiée aux Directions Provinciales de l'Équipement (**DPE**) qui sont les services techniques extérieurs du Département de l'Équipement. La tranche du PAGER dont la réalisation est confiée à l'ONEP concerne les douars, où la desserte en eau potable est prévue par piquage sur les adductions régionales qui

sont sous la responsabilité de l'ONEP à travers tout le pays.

Dans chaque province, une **commission provinciale** est responsable de la programmation d'un PAGER provincial et le suivi des travaux. La commission est constituée du « Wali » (ou le gouverneur de la province), du Conseil Provincial et des représentants provinciaux des ministères susmentionnés. Cette commission propose chaque année, en collaboration avec les communes rurales, les sites à équiper.

Les DPE ou les directions régionales de l'ONEP, sont responsables de l'élaboration des programmes à réaliser (établissement de la liste des douars à équiper) ainsi que de la sensibilisation/animation et la formation de la population. Ceci étant, et en fonction des moyens financiers alloués à chaque province, les DPE ou l'ONEP arrêtent les programmes selon les priorités fixées dans les PAGER provinciaux d'une part et la disponibilité des ressources en eau d'autre part. Les commissions provinciales du PAGER sont chargées de la validation de ces programmes.

De ce fait, chaque DPE ou direction régionale de l'ONEP est à doter d'une équipe d'animation et de formation de son personnel technique aux méthodes de l'approche participative. Il s'agit de la « cellule PAGER » qui comprend en outre des « Equipes Mobiles de Planification » (EMP) constituées d'agents. Dans une perspective de déconcentration, ces équipes devraient jouir d'une grande autonomie au sein de leurs administrations respectives (FAO :21). Afin de réussir cette démarche, la DGH a élaboré avec le concours de la FAO, comme outils nécessaires pour les équipes, un guide de l'animateur, un guide technico-économique ainsi qu'une convention type (voir plus bas)¹¹. Pour les campagnes de sensibilisation à l'hygiène, il pourra être fait appel aux agents de la santé publique.

10 Les explications subséquentes sont résumées dans un montage institutionnel à la fin de ce chapitre (graphique 3).

11 Autres matériels didactiques, élaborés avec le soutien du PNUD, sont un film vidéo et une brochure, une boîte à images et des affiches pédagogiques.

Les **communes rurales** sont les maîtres d'œuvre des équipements, et de ce fait juridiquement responsable de la gestion des SAEP. L'origine de ce règlement est la charte communale de 1976 qui rend les communes responsables de la gestion des installations d'infrastructures à l'exception des installations d'irrigation. Par conséquent, au sein du programme PAGER, elles participent, ensemble avec les usagers des douars concernés, à toutes les phases des projets.

Au niveau local, il est nécessaire de distinguer la démarche du programme entre les points d'eau aménagés (DGH) et les branchements sur les adductions régionales (ONEP). Dans le volet DGH, les AU sont à constituer sous la tutelle de la commune rurale. La démarche du programme se fait en partenariat contractuel : elle est formalisée par une convention tripartite, passée entre la commune et l'AU d'une part, et les services de l'Etat d'autre part, définissant les engagements de chaque partie. Cette convention définit notamment les engagements de la collectivité vis-à-vis de la nécessité d'organiser d'une manière durable la gestion et la maintenance des équipements. Elle définit également les conditions préalables qui doivent être remplies (création d'une association d'usagers (AU), collecte et mobilisation des contributions financières des populations et des collectivités locales) avant le démarrage des travaux d'installation.

Dans le volet ONEP, la convention est passée entre la Commune et l'ONEP. Dans le cadre de cette convention, le gardien-gérant est désigné parmi la population locale par le conseil communal. Le gardien-gérant signe une police d'abonnement avec l'ONEP. Son revenu est dégagé de la différence entre le prix d'achat de l'eau potable de l'ONEP (fixé par l'ONEP) et son prix de revente aux usagers. Ce dernier est arrêté en commun accord entre les autorités locales, la Commune et la population.

Les responsables du programme ne disposent pas de tous les équipements nécessaires à la réalisation des programmes, et sont encore en train d'établir une expérience pratique de la transposition participative. Ceci étant, les **bailleurs de fonds** contribuent non seulement aux investissements matériels (dans les projets à

réaliser comme dans l'équipement des institutions responsables) mais aussi aux mesures d'accompagnement, notamment des mesures de formation et de sensibilisation étendues. A cet effet, ils chargent des consultants internationaux à assister les responsables du programme aux études de faisabilité, campagnes de sensibilisation etc.

Les bailleurs de fonds contribuant à la réalisation des projets dans le cadre du PAGER sont la KfW, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Japonnaise de Coopération Internationale (BJCI) et l'Union Européenne. Ils se sont mis d'accord sur la répartition régionale de leur intervention. La KfW, la Banque Mondiale et l'AFD se sont mis d'accord pour appliquer les mêmes conditions dans l'implémentation des projets. Les stratégies d'intervention de l'Union Européenne et de la BJCI varient dans quelques détails. Ceci concerne notamment le moment d'intégration de la population dans la réalisation du PAGER et leur contribution financière qui n'est pas demandée dans les projets soutenus par l'Union Européenne. Les implications sur l'efficacité des projets seront à analyser par l'enquête sur le terrain (voir chapitre 7).

Les projets appuyés par les divers bailleurs de fonds ont démarré après leur réunion pour la présentation du PAGER en 1997. En général, plusieurs années passent jusqu'à ce que la population puisse s'approvisionner en eau potable saine, puisqu'une préparation soigneuse s'avère nécessaire. Les bailleurs de fonds procèdent tout d'abord à des études de pré-faisabilité, puis aux accords avec le gouvernement marocain et aux appels d'offre pour des consultants internationaux, qui ensuite entraînent les équipes des services publics avant de démarrer effectivement les projets. En ce qui concerne la KfW, des travaux d'installation sont en cours dans quatre à cinq localités de la province Taroudant.

Par la suite, nous expliquons de façon plus détaillée la conception et la démarche de réalisation d'un SAEP parce qu'elles sont déterminantes pour l'engagement des usagers d'eau potable et donc pour la question principale de l'étude ci-présente.

3.2.4 Conception des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) du volet DGH (point d'eau aménagé) et le fonctionnement des associations d'usagers (AU)

Un SAEP est constitué d'une unité de captage, de pompage et de stockage d'eau, ainsi que d'un réseau de conduites pour la distribution de l'eau, alimentant plusieurs bornes fontaines et branchements, où la population de la localité s'approvisionne en eau potable. Le lieu de captage d'eau doit se situer jusqu'à 500 m en amont des villages et être facilement accessible. Le système comprend une borne fontaine pour 500 habitants (minimum 200 habitants) qui dessert les foyers dans un rayon ne dépassant pas les 500 mètres. Des abreuvoirs sont à prévoir seulement à la demande de la population et après avoir résolu leur gestion. L'objectif est d'assurer l'approvisionnement de 20 l d'eau potable par habitant et par jour. Dans une deuxième phase du PAGER, les foyers qui le désirent, pourront se doter d'un branchement individuel. On estime la part de ces foyers entre 10 % et 30 % de la totalité des foyers. Le volume du réservoir d'eau correspond au besoin journalier du réseau. Le réservoir sera rempli régulièrement pendant la nuit. La désinfection de l'eau se fait par chlorage avec de l'eau de javel au niveau du réservoir.

Les intervenants partent du fait que l'évacuation des eaux usées ne pose pas de problème vue la faible consommation, et grâce aux sols sableux bien perméables. Ceci étant, un système d'assainissement est seulement prescrit pour les branchements individuels. Une campagne de sensibilisation à l'hygiène de base et à l'éducation sanitaire vise à susciter des changements de comportement des usagers vis-à-vis de l'eau, et à améliorer l'impact sanitaire du SAEP. Les femmes sont le groupe-clé concernant la sensibilisation à l'hygiène.

Les coûts d'investissement par habitant ne doivent pas dépasser 1200 DH pour l'installation d'un nouveau système de captage et 900

DH pour la réhabilitation d'un système de captage existant¹². Des installations plus chères seront seulement réalisées si les usagers sont prêts à prendre en charge la différence des coûts. Les coûts additionnels des futurs branchements individuels et des installations sanitaires sont à financer par les usagers concernés. Les coûts de gestion et d'entretien seront couverts en exigeant un tarif de consommation en eau.

Pour le volet de points d'eau aménagés, préconisé par la DGH, les usagers doivent constituer des associations d'usagers (AU) officielles parce qu'ils doivent gérer, et l'unité de production d'eau potable, et le réseau de distribution incluant les bornes fontaines. L'AU doit élaborer un règlement intérieur sur la base de la loi¹³ régissant les associations. Avec le règlement intérieur, l'AU détermine son organisation interne, la répartition des tâches et des mécanismes de sanction. Ils seront décrits par la suite en se référant à IGIP et al. 2000, FAO, KfW 1997.

La totalité des membres de l'AU forme l'Assemblée Générale de l'Association qui délibère les décisions majeures. Elle désigne le conseil auquel elle transfère la responsabilité de la gestion du SAEP¹⁴, c'est-à-dire d'assurer la pérennité du fonctionnement du SAEP. Les responsables du conseil doivent également assurer la campagne de sensibilisation de la population dans leur douar et informer les différents groupes sociaux des futurs usagers sur les thèmes principaux. Le conseil est constitué de trois personnes au minimum : un président, un secrétaire général et un trésorier. En outre, le conseil comprend des suppléants d'un nombre déterminé selon le règlement intérieur. Tous les membres du conseil sont des bénévoles. Le conseil doit indiquer les modalités de

12 La commune et les usagers prennent ensemble en charge 20 % des coûts par habitant. Les montants susmentionnés ne correspondent donc pas au montant de la contribution de chaque usager.

13 Dahir d'application du 15 nov. 1958, régissant toute sorte d'association, amendé le 10 avril 1973.

14 Dans la convention avec la commune et l'Etat, le bureau de l'association est désigné par l'expression « le gestionnaire ».

gestion par les membres du conseil eux-mêmes, ou par une ou plusieurs personnes recrutées par le bureau. Il s'agit de personnes ayant déjà des connaissances pour accomplir leur tâche. Un cas typique serait un professeur d'école qui deviendrait trésorier de l'AU. Le nombre du personnel technique dépend de la taille du système d'eau. Il peut s'agir d'une seule ou de plusieurs personnes.

Sous la présidence du conseil, l'AU doit négocier la contribution de chacun aux **coûts d'investissement** à la part de l'AU. Elle doit également fixer le **tarif** par mètre cube consommé (au niveau des bornes à payer par litre ou seau consommé) incluant les frais de fonctionnement courant du SAEP, les frais d'entretien et d'amortissement. Si elle veut, elle peut, de plus, introduire un forfait mensuel par foyer. Les usagers doivent se mettre d'accord sur les modalités du paiement des tarifs et du paiement des employés. L'équipe d'animation l'assiste et fait des propositions, mais ne peut rien imposer. L'AU doit constituer un fonds de roulement, correspondant aux besoins de trésorerie minimum, pour faire fonctionner l'ouvrage avant les premières recettes et servir par la suite de première provision pour les dépannages. A cet effet, elle doit ouvrir un compte bancaire au nom spécifique du SAEP et tenir une comptabilité propre au SAEP. Le bureau établit le plan de financement.

Il n'est pas obligatoire, que la totalité des usagers adhèrent à l'association. Lors de la constitution d'une AU, un taux d'adhésion de 70 % des ménages profitant du SAEP suffit. Pourtant, le taux devrait atteindre 90 % à l'année d'horizon (10 ans) (IGIP et al. 2000). Cette règle tient compte des capacités économiques des foyers les plus pauvres¹⁵ et des foyers gérés par des veuves. Compte tenu de la solidarité traditionnelle, les autres usagers prennent en charge la contribution aux coûts de ces foyers. Néanmoins, les familles pauvres paieront également aux autres usagers, allant

chercher l'eau à la borne fontaine, le tarif exigé de la consommation en eau potable.

Le personnel nécessaire à la **gestion technique** se compose d'un *gardien pompiste* pour l'entretien de l'unité de captage et de stockage d'eau, et le réseau entier incluant des petites réparations, ainsi que de gardiens pour les bornes fontaines (*gardiens-gérants*). Il se peut qu'une seule personne assure les deux fonctions. Les bornes fontaines sont ouvertes durant la matinée et le soir avant le coucher du soleil. Le personnel est payé par l'AU en fonction du travail nécessaire. En cas de réparations majeures et d'investissements pour remplacer/ renouveler du matériel, l'AU doit engager des micro-entreprises locales et ceci à ses propres frais.

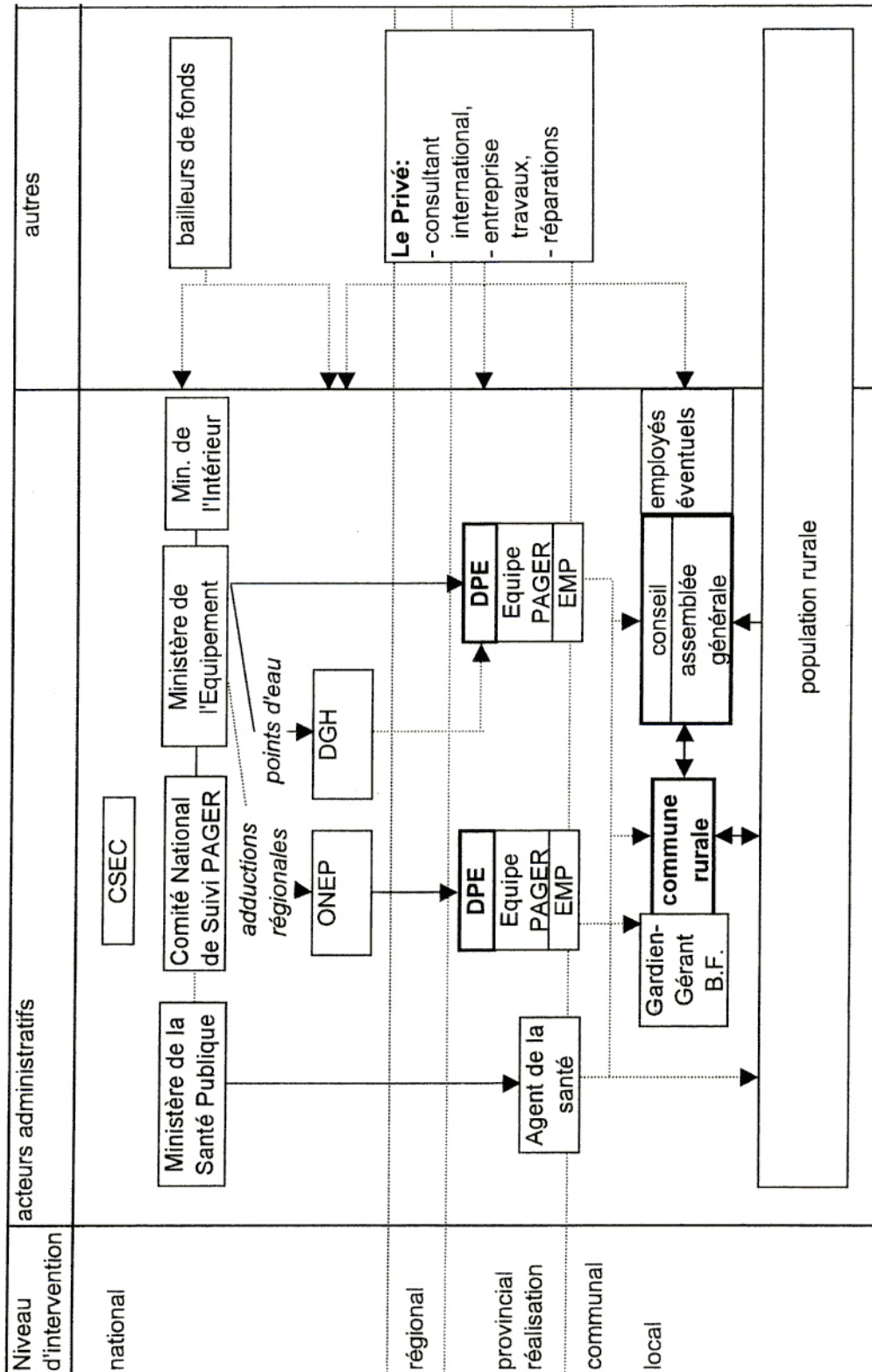
La **formation** se fait en ateliers (séminaires) et suivant un entraînement sur le terrain. Les services administratifs offrent des ateliers pour les responsables du BAU qui assurent ensuite les campagnes de démultiplication au niveau de la population, dans leur douar. A ce fait, l'EMP désigne les membres les plus qualifiés. Pour la gestion financière, les membres concernés sont formés dans des ateliers régionaux en groupes de 10 à 15 personnes. En cas de réparation majeure et d'investissement de renouvellement, l'EMP assiste l'AU pour trouver une micro-entreprise locale.

3.2.5 La gestion des systèmes du volet ONEP au niveau local

Les usagers ne s'organisent pas en association pour accomplir les tâches de gestion et de maintenance, celles-ci étant moins complexes pour les usagers dans le volet ONEP. L'ONEP assure l'entretien du réseau du branchement sur l'adduction limitrophe jusqu'à la localité approvisionnée. Pareillement dans le volet DGH, la population doit apporter sa part de contribution aux coûts d'investissement avant le lancement des travaux d'installation. La contribution s'élève à 500 DH par ménage. Le gardien-gérant désigné et signataire d'une police d'abonnement avec l'ONEP, assure l'entretien et le gardiennage de la borne-fontaine ainsi que le recouvrement de la facture de

15 Pour définir un « foyer pauvre », on peut se référer à la législation sociale de l'Etat marocain : Elle définit des prestataires de l'aide sociale avec des revenus mensuels moins de 1.000 D.

Graphique 3: Montage Institutionnel du Programme PAGER



consommation d'eau à l'ONEP. La gestion administrative et financière et la gestion technique sont ainsi assurées par une seule personne.

Les usagers et le gardien-gérant passent un accord sur les horaires d'ouverture et de fermeture de la borne fontaine, de manière à permettre à la population d'être desservie en temps voulu, et au gardien-gérant d'exercer d'autres activités productives (agriculture, élevage, commerce, etc.).

L'ONEP assure la **formation** qui permet au gardien-gérant de s'adapter à ses nouvelles fonctions. Elle porte essentiellement sur les aspects de recouvrement des coûts, de l'entretien de la borne-fontaine, des pratiques de la protection de l'environnement de la borne-fontaine et sur la gestion de l'abonnement.

4 Participation et approche participative

Dans le chapitre précédent (3) nous avons décrit la situation des sous-secteurs de l'eau agricole et de l'eau potable, et montré comment l'autogestion de ces sous-secteurs doit être organisée. A cette occasion l'attention a été portée sur le rôle et la participation des usagers, qui est au centre de l'étude empirique. Le chapitre 3 a rempli deux fonctions dans cette étude : il informe les lecteurs, qui ne seraient pas familiarisés avec la situation particulière des associations d'usagers d'eau, sur le rôle et l'organisation de celles-ci. Il a permis d'autre part au groupe de se préparer de façon intensive à la situation dans les villages et à la formulation hypothétique d'une multitude de facteurs encourageant et/ou freinant l'engagement des usagers des AU dans la construction/réhabilitation, la gestion et le maintien des systèmes d'eau (voir annexe 2). Le groupe a examiné les bases théoriques de la participation et de l'approche participative afin de classer pour l'étude empirique, les facteurs influents répertoriés dans les documents et rapports bien que ceux-ci aient été ordonnés de façon systématique.

Nous présenterons cinq paragraphes dans ce chapitre. Bien que la « participation » soit regardée comme étant la clé de voûte de tout développement durable, l'idée de la participation n'est pas claire. C'est pourquoi la première partie de ce chapitre se concentrera sur l'idée même de la participation. Ensuite, nous mentionnerons ce que l'on attend de l'approche participative et quelles sont les raisons de son application. Après, nous analyserons brièvement l'application de l'approche participative par les départements marocains, qui sont en charge des secteurs de l'eau d'irrigation et de l'eau potable (DAHA, DGH, ONEP). A la fin, un modèle théorique sera présenté qui explique les facteurs qui influencent la participation.

4.1 Définitions

Il existe plusieurs définitions du terme « participation » : La FAO décrit par exemple « participation » comme « une approche, où toutes les parties prenantes sont équitablement et activement engagées dans la formulation des politiques et des stratégies de développement, ainsi que dans l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des activités de développement » (FAO 2000)¹⁶. La Banque mondiale, elle, considère « participation » comme "a process through which stakeholders influence and share control over development initiatives and the decisions and resources which affect them" (Banque Mondiale 1996 : xi).

En sciences sociales, le terme « participation » signifie pour les membres (individus) d'une entité collective (groupement, organisation, etc.) prendre part activement à la définition et à la réalisation de ses objectifs. La participation politique marque le processus par lequel les membres d'une société font connaître leurs conceptions et leurs aspirations aux institutions politiques. (GTZ 1997 : 75). Dans le contexte marocain la participation est liée à la notion de

16 <http://www.fao.org/participation/francais/ourvision.htm>

l'engagement, le terme arabe est *Charaka / Mousahama*.

En considérant l'ensemble de toutes ces définitions, nous proposons pour notre étude dans le milieu rural marocain la définition suivante : **la participation est le processus qui permet à différents acteurs, de partager le contrôle sur les initiatives de développement, ainsi que sur les ressources et les décisions s'y rapportant, et de négocier les décisions relatives.**

4.2 Participation comme objectif, instrument et méthode

Dans la coopération au développement, on peut distinguer trois niveaux d'utilisation du terme «participation» : Participation comme

- objectif,
- instrument (principe de gestion),
- méthode.

En tant qu'objectif, la participation désigne le renforcement des moyens d'action aux groupes cibles (empowerment) de sorte qu'ils puissent participer et contribuer au processus de développement. Le fait que ces groupes accumulent des expériences et du savoir technique, et qu'ils gagnent une nouvelle conscience de leur propre valeur, leur permet d'avoir plus d'accès aux ressources et plus de contrôle sur celles-ci. En d'autres termes : Participation comme objectif veut dire, que les groupes prennent la responsabilité des solutions qu'ils ont trouvés à leurs problèmes, avant d'attendre que d'autres le fassent (ou ne le fassent pas) pour eux dans le but d'aboutir à une autonomie et à une auto-gestion.

En tant qu'instrument, la participation a pour but d'assurer le succès des projets, et repose sur l'idée que des processus de changement ont d'autant plus de chance de réussir que les participants ont la possibilité d'être associés à l'élaboration des objectifs des projets et à leur réalisation. En même temps, la participation du groupe cible dans la planification et la réalisation des projets s'avère être la précon-

dition de la pérennité des projets et des effets durables.

Participation comme méthode signifie, impliquer activement le groupe cible à la planification des projets prévus pour eux. Le groupe cible n'est plus l'objet, mais plutôt le sujet d'une étude de planification, et travaille avec les équipes de planification des bureaux de consultation, en tant que membre ayant les mêmes droits. Un tel procédé va sans dire, précisément dans des projets où la participation du groupe cible apporte une garantie au succès du projet ou bien en est la garantie même. Mais ce procédé exige, aussi bien des bureaux de consultation que des groupes cibles, une toute autre façon de concevoir les choses. La présente étude a été établie d'après la méthode participative (voir chapitre 5).

Le terme «participation» a non seulement plusieurs dimensions, mais la qualité de la participation est, elle aussi, très variée. Par conséquent, on parle d'un «continuum de la participation» (Karl 2000 : 5), qui peut aller d'un minimum de participation, (p. e. l'information du groupe cible sur la planification du projet) jusqu'à un maximum (la planification et la mise en œuvre par le groupe cible lui-même). Plus le groupe cible est impliqué dans la planification, l'exécution, et le contrôle du projet, plus le projet est soutenu de façon participative.

4.3 Motifs pour une approche participative

Suivant les définitions, on distingue donc deux motifs principaux pour appliquer l'approche participative: le fonctionnement du projet et l'autogestion (renforcement des moyens d'action) (McAllister 1999).

En tant que fonctionnement, on attend de la participation de la population locale qu'elle augmente l'efficacité, l'efficacé et la durabilité d'un projet. Par exemple, si la population d'un village participe à la planification et à la réalisation de la réhabilitation des systèmes d'eau, on espère que la population internalisera le projet et aura la motivation nécessaire pour

assumer la responsabilité du maintien et de la gestion du système d'eau (*ownership*). La responsabilité et la maîtrise des projets sont aujourd'hui considérées comme étant les conditions essentielles pour apporter une garantie à l'efficacité, l'efficacéité et la durabilité des processus de changement. La deuxième attente est normative. L'application d'une approche participative est toujours aussi liée à l'idée de renforcer l'individu ainsi que le groupe. Le but de *l'empowerment* (renforcement des moyens d'action) est d'aider les personnes et les groupes à élargir leurs aptitudes et leur pouvoir afin qu'ils puissent prendre des décisions de façon autonome. Ils acquièrent la capacité de maintenance, de sauvegarde et d'appropriation du projet. On attend de la participation qu'elle encourage et incite les gens à prendre en charge leurs problèmes et leur développement individuel. La participation soutient l'émancipation et l'autogestion des groupes cibles.

Il y a un conflit immanent entre « augmentation du fonctionnement » et « autogestion » : Cette étude a démontré qu'une gestion participative n'est pas la seule et unique condition pour un bon fonctionnement, mais que celui-ci peut aussi être garanti par une gestion très autoritaire. Mais une population participante promet une meilleure pérennité du projet et est en même temps la base sur laquelle une société peut se développer de façon autonome. Si un maximum de fonctionnement et d'autogestion ne peut pas être atteint en même temps, il faut alors dans chaque projet chercher le « mélange » optimal des ces deux composantes. Celui-ci dépend du poids des facteurs qui influencent le fonctionnement et l'autogestion et qui seront discutés au chapitre 5.

4.4 Participation vue par la DAHA, la DGH et l'ONEP

Ces trois départements marocains, qui travaillent tous dans les secteurs d'eau potable et d'eau agricole, ont adapté des approches participatives différentes. Le tableau suivant résume les différences de motif, organisation, partenariat, formation et installation technique.

Puisque la DAHA, la DGH et l'ONEP travaillent dans des secteurs différents et ont donc des problèmes différents, on ne peut pas comparer leurs approches au niveau technique. Mais à un niveau plus élevé ils se rassemblent. Les différences sont dues aux différents degrés de complexité des problèmes qui doivent être résolus à l'aide de l'approche participative.

Le système ONEP est plutôt simple. La participation de la population se réduit à l'emplacement des bornes fontaines et au financement. Le système est géré par un gardien gérant qui est payé. Le problème qui reste à résoudre - l'augmentation de la consommation - est plutôt un problème de sensibilisation.

Le système DGH, est plus complexe que celui de l'ONEP parce que la production de l'eau et le maintien du réseau en font partie. Afin de garantir le fonctionnement du système par la participation de la population, des associations ont été constituées.

Le système DAHA est le plus complexe puisqu'il possède la plus grande expérience à laquelle s'ajoute la production agricole. Les tâches des AUEA sont donc plus difficiles que celles des AU. Les AUEA ont un septième membre comme charnière entre l'association et l'administration qui n'existe pas dans les associations de la DGH. Par contre les projets d'eau potable ont un contrat avec la commune. La commune ne figure pas dans les contrats des AUEA.

Ces différences n'ont pas d'effet négatif sur le niveau de la qualité de l'approche participative mais montrent plutôt qu'il faut appliquer des approches différentes suivant les problèmes spécifiques. Les trois départements ont toutes choisi un système qui garantit tout d'abord un bon fonctionnement. L'autogestion joue - pour le moment - un rôle secondaire. Pourtant, quelques associations ont déjà élargi leurs champs d'activités originaires (voire chapitre 6) et s'occupent de nouvelles tâches. Si ce développement est encouragé, et si les activités des différentes organisations qui travaillent

Graphique 4 : Participation vue par la DAHA, la DGH et l'ONEP

	DAHA	DGH	ONEP
Motif	<ul style="list-style-type: none"> • participation financière • gestion du réseau • maintenance • autogestion • Augmentation du revenu agricole • Pérennité des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • participation financière • gestion du système • maintenance • autogestion 	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'emplacement de la BF • participation financière • augmentation de la consommation
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • association (AUEA) • conseil • septième membre 	<ul style="list-style-type: none"> • association (AU) • conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • gardien-gérant
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Administration • AUEA (loi AUEA) 	<ul style="list-style-type: none"> • gouvernement • commune • AU 	<ul style="list-style-type: none"> • ONEP • commune • gardien gérant
Formation / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation et formation 	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation et formation 	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation • formation du gérant
Installation technique	<ul style="list-style-type: none"> • installation / réhabilitation du réseau complexe d'irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> • installation / réhabilitation d'un réseau indépendant d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • branchement du réseau ONEP

dans les douars sont coordonnées, on pourrait imaginer des associations pluri-fonctionnelles de développement comme pôle du développement local¹⁷.

4.5 Facteurs de la participation

On espère qu'avec l'introduction de l'approche participative dans la coopération au développement, les projets mis en marche soient plus durables, efficaces et plus justes du point de vue social. En effet, les projets participatifs s'avéraient tout d'abord prometteurs, toutefois après que les expériences ont été accumulées, on s'est rendu compte qu'il y avait des problèmes que l'on n'avait pas prévus malgré l'approche participative. Le groupe cible ne voulait pas parfois participer ou certaines personnes étaient exclues, par exemple les femmes ou certains groupes ethniques. Souvent, les raisons à ces problèmes ne sont pas apparentes et les maîtres d'œuvre des projets se demandent, d'où viennent ces problèmes dans

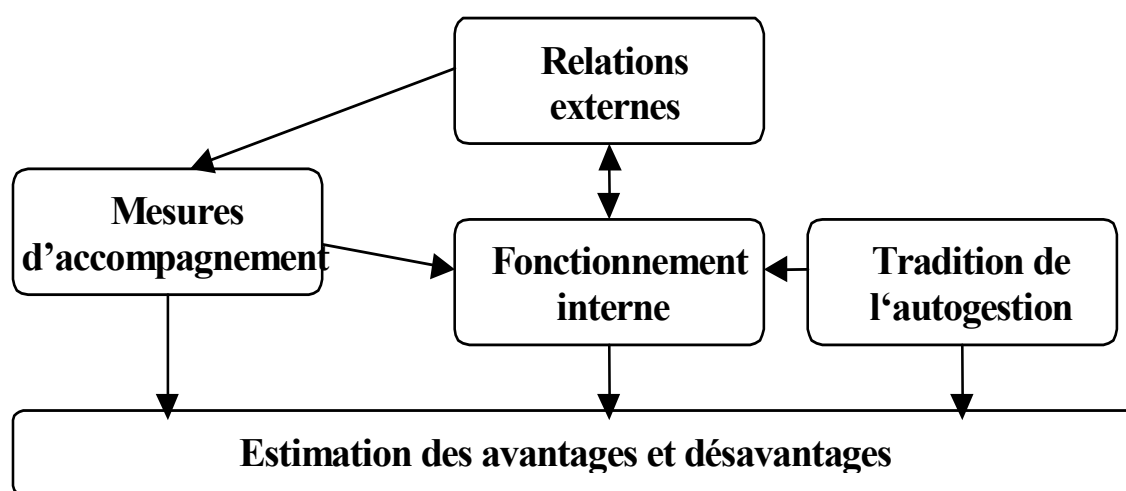
17 Le représentant de la DAHA qui était l'homologue du groupe, interprète l'approche participative comme « implication le plus en avant possible des populations bénéficiaires d'un projet. C'est aussi l'amélioration de la qualité relationnelle Administration/AUEA; et tout cela est conforme à la « Stratégie 2020 » de développement rural du Ministère de l'Agriculture, dont l'un des axes vise à favoriser la responsabilisation et la participation des acteurs dans les programmes de développement et l'émergence, puis le renforcement d'organisations fortes et responsables ».

les projets participatifs. Pourquoi la participation ne répond pas aux attentes?

Nous avons essayé de trouver des réponses à ces questions en développant un modèle théorique qui puisse expliquer quels sont les facteurs encourageant et freinant la participation de la population. Notre modèle comprend cinq

facteurs pour expliquer le degré de la participation: estimation des avantages et désavantages, tradition du travail commun et de l'autogestion, fonctionnement interne de l'association, relations externes et les mesures d'accompagnement (par exemple la formation et la sensibilisation). Chaque facteur peut encourager ou freiner le groupe cible à s'engager dans un projet. Le graphique suivant expose les cinq facteurs et leurs relations.

Graphique 5 : Modèle des facteurs encourageant et freinant la participation



Le premier facteur et base de notre modèle, est l'estimation individuelle des avantages et désavantages de la participation. La participation est perçue comme étant le résultat d'une décision individuelle. Un individu participe si, à ses yeux, le revenu qu'il peut espérer d'un projet est plus important que ses investissements y compris ses incertitudes, et plus important que d'autres priorités. Ce facteur s'appuie sur le concept de l'analyse individuelle des coûts et biens.

Cette décision individuelle est également influencée par des facteurs externes. Nous avons appris dans notre enquête, que la tradition du travail commun est un de ces facteurs. Une longue tradition de l'autogestion encourage la motivation de la population à la participation dans les projets. Un autre facteur est le fonctionnement interne d'une association. Les associations qui sont gérées d'une manière efficace, qui respectent et réalisent les idées des

adhérents et qui ont des structures transparentes et acceptées par les membres, ont une grande attraction pour les (nouveaux) adhérents. Il va sans dire qu'une association qui fonctionne mal, réduit la participation de la population. Le graphique montre la dépendance du fonctionnement interne et du succès d'une association, de ses relations de confiance avec des acteurs externes.

Les mesures d'accompagnement, les programmes de formation et sensibilisation qui sont organisés par des acteurs externes, améliorent le fonctionnement d'une association et la sensibilisation peut influencer les priorités individuelles. Par conséquent, les cinq facteurs influencent non seulement directement la participation mais – puisqu'ils sont interdépendants – s'influencent aussi entre eux.

A cet endroit, retournons au chapitre 3 et regardons les facteurs, relevés dans les docu-

ments et rapports existants, qui influencent la participation et qui sont classés sous forme de schéma dans l'annexe 2. Ce schéma confirme en substance par ses catégories, (facteurs institutionnels, intérêts des usagers, ressources des usagers, conditions externes, actions de sensibilisation et de formation) le modèle ici proposé et qui par cela est la base du point de départ de l'étude présentée au chapitre 5.

5 Application d'une méthode participative dans l'enquête empirique

Nous rappellerons en préambule les buts de cette étude (voir chap.1):

- donner une vue externe du rôle de l'eau agricole et potable dans le contexte socio-économique des douars et analyser les priorités des usagers en matière d'eau ;
- élaborer une définition de participation, analyser les facteurs qui encouragent ou qui freinent l'engagement des usagers, analyser le degré de la participation et la qualité de l'amélioration de la participation ;
- résumer l'évaluation des mesures déjà exécutées (réhabilitation, installation des systèmes d'eau, mesures d'accompagnement) par les usagers et analyser le besoin d'autres mesures de développement.

Le but de l'étude n'est donc pas d'évaluer les mesures de réhabilitation et d'accompagnement planifiées ou déjà exécutées de la part de la KfW et de ses partenaires marocains, mais de décrire le plus exactement possible l'attitude du groupe cible face à ces mesures, leurs priorités et leurs comportements quant à la participation, tout comme les facteurs qui influencent celui-ci.

Le choix des douars et le choix des méthodes de l'enquête empirique ont été orientés en fonction de ce but. Concernant le choix des douars, il importait de voir des cas aussi différents que possible et non pas - comme il est d'usage lors d'une évaluation - de voir en

premier lieu des cas avec/sans mesures d'accompagnement ou avant et après mise en application d'une mesure. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 4, il était clair dès le début, dans le choix des méthodes, qu'à une étude sur la participation s'imposait une méthode participative comme outil de travail.

5.1 Calendrier de l'enquête

Le groupe avait 6 semaines à sa disposition pour mener l'enquête empirique dans les villages. Celui-ci se composant de quatre participants (2 femmes, 2 hommes), il fut donc décidé de former 2 sous-groupes, auxquels un accompagnateur marocain ou une accompagnatrice marocaine ont été respectivement affectés. Afin d'assurer que les deux groupes appliquent la méthode de manière que les résultats soient comparables, l'enquête menée dans le premier village a été faite par le groupe entier puis pour les villages suivants par les sous-groupes qui étaient toujours différemment constitués. Seuls 11 villages ont pu être visités, vu que le groupe avait prévu une semaine pour la préparation concrète, réalisation et évaluation d'une enquête.

5.2 Choix des douars

Durant la préparation de l'enquête à Bonn, le groupe a convenu avec les partenaires marocains des critères de choix suivants:

Projets d'irrigation et d'eau potable (volets DGH et ONEP), différentes régions du Maroc (Nord/Sud), différents états d'avancement du projet (planification, travaux en cours, projets réalisés), différentes approches de planification (sans et avec la participation des usagers). Pour l'irrigation : sans et avec mesures de formation ainsi que différents types de formation (directe/indirecte).

Le choix a été fait par les partenaires. Ils devaient à cette occasion prendre en considération, si les villages étaient prêts et en mesure d'héberger à chaque fois le groupe pour une semaine. Le choix n'est certes pas représenta-

tif. Néanmoins le groupe est convaincu que les conclusions tirées ainsi que les recommandations sont utiles à d'autres villages et ce concernant toutes les parties du pays. Les nombreux points communs, rencontrés lors des visites dans les villages, plaident en faveur de cela.

L'annexe 3 informe sur la situation géographique, l'état d'avancement des projets, la date de la création de l'association et le type de formation.

5.3 Le choix des méthodes

L'estimation exigée par les buts de l'enquête, portant sur l'attitude des usagers à l'égard de la participation et de leur milieu social, ne peut pas être effectué par les méthodes classiques d'échantillons représentatifs, de questionnaires standardisés et d'analyses statistiques des données.

Pour obtenir un aperçu plus profond des douars, nous avons opté pour une approche qualitative en utilisant un mélange d'outils MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) et d'entretiens sémi-structurés individuels et collectifs.

Après les expériences faites dans le premier village, le groupe a décidé de rester quatre jours dans chaque douar et d'y passer les nuits afin de mieux comprendre la vie au douar, de créer une atmosphère de confiance et afin d'enrichir les enquêtes par des discussions informelles, ainsi que par l'observation participative. Les trois derniers jours de la semaine qui restaient – le weekend – étaient réservés au déplacement du groupe dans les prochains douars, à la documentation des résultats et à la préparation de l'enquête suivante.

En ce qui concerne les enquêtes dans les villages, celles-ci n'ont pas été menées par le groupe d'après un programme déjà établi. Le groupe est allé dans les villages avec une boîte d'outils, avec laquelle ensuite, lors de la première rencontre, un programme a été élaboré avec les usagers. Deux exemples illustrant de

tels programmes se trouvent dans l'annexe 5, partie B.4

Le groupe avait travaillé sur la boîte d'outils pendant sa période de préparation en Allemagne et s'était exercé à son application lors d'un séminaire. Les outils les plus importants étaient les suivants:

- transect
- carte des ressources
- matrice des usages d'eau
- profil historique de l'association
- diagramme Venn
- réseau de communication
- calendrier journalier/saisonnier
- hiérarchisation des problèmes
- matrice d'analyse des problèmes et leurs solutions

Ces instruments ont été complétés à la suite d'entretiens collectifs et individuels qui ont eu lieu avec les membres et non membres de l'AUE, leurs responsables, les agents de terrains, les animatrices, les unités administratives locales et les directions centrales en charge ainsi que les bailleurs de fonds dans la capitale. Les auteurs ne s'étendent pas à cet endroit de l'étude sur les interlocuteurs, les instruments participatifs et les interviews. Ceci est repris de façon détaillée à l'annexe 5, dans lequel le groupe a rassemblé ses expériences de l'approche participative dans un „guide pour une enquête participative des usagers d'eau au Maroc“ intitulé plus brièvement „guide eau“.

5.4 Modérateurs/Interprètes

La langue véhiculaire dans les douars était l'arabe ou le berbère. Certains usagers et les agents de terrain, par ex. les septièmes membres parlaient français. Le groupe a donc dû faire appel à des interprètes, qui ont été recrutés, comme il a déjà été mentionné au début, à l'Ecole Nationale de l'Agriculture (ENA) à Meknes. Un ingénieur agronome et une femme ingénieur agronome ont donc accompagné le

groupe pendant toute la phase empirique. Dès la visite du premier village il s'est avéré que le rôle du collègue marocain et de la collègue marocaine allait bien au-delà du rôle d'interprète. Ils étaient à la fois, interprète, modérateur, animateur et permettaient au groupe de mieux connaître les usagers. Il était aussi de leur avantage d'avoir reçu pendant leurs études une spécialisation en vulgarisation et d'avoir réalisé des études de terrain similaires à celles du groupe, dans des villages.

5.5 Documentation et évaluation des résultats des enquêtes dans les douars

Il était prévu dans l'emploi du temps du groupe, après le travail au village (du lundi au jeudi), trois jours pour évaluer les résultats, se rendre au village suivant et préparer la nouvelle enquête. Ce calcul était trop juste. Rien que les échanges d'expérience des deux groupes entre eux, les conclusions à en tirer pour établir le programme de la visite suivante, la préparation de la prochaine intervention et le transport, prenaient déjà en règle générale trois jours. Il ne reste pas ainsi le temps de documenter chaque instrument utilisé dans les villages comme il est prévu dans la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Cela aurait pris deux jours supplémentaires au moins dont le groupe ne disposait pas, vu les délais du programme. Le groupe a, pour cette raison, choisi l'issue suivante:

Il a renoncé à la documentation détaillée de chaque instrument, c'est-à-dire l'a fait à titre d'exemple, afin de documenter les possibilités d'application des instruments (voir annexe 5, partie B 5). Pour cela, chaque sous-groupe – s'appuyant sur les notes prises des interviews et sur les supports visuels travaillés avec les usagers - a retenu directement dans les fiches de synthèse les résultats de l'analyse des facteurs encourageant/freinant la participation des usagers (annexe 4).

Cela se défendait aussi du fait que venait en premier lieu, les propos généraux quant à l'état d'avancement de la participation qui sont au chapitre 6 et les propos spéciaux au sujet des

facteurs déterminant la participation au chapitre 7 et non les études de cas séparées.

Concernant la synthèse des résultats de tous les villages, le groupe a conçu, aussi bien pour le chapitre 6 que pour chaque facteur au chapitre 7, un document dans lequel chaque membre du groupe, s'appuyant sur les fiches de synthèses, les supports visuels et notes individuelles a apporté sa contribution. Ensuite un membre du groupe a pris en charge un tel document, et a proposé une structure et un contenu du point respectif à l'aide d'un plan. Après avoir discuté la proposition, le membre du groupe a soumis un texte qui était lu, commenté, et finalement adopté par le groupe.

Ce procédé des „ documents triangulés“ s'est avéré par la suite, à un très haut degré praticable. Le groupe est convaincu que les conclusions et recommandations se trouvant respectivement aux chapitres 9 et 10 n'auraient été guère autrement, s'il avait choisi le procédé de la documentation détaillée qui leur aurait nécessité beaucoup de temps.

Retenons ici, que pour appliquer pleinement le procédé habituel d'évaluation, propre à la méthode participative, les groupes auraient dû avoir une personne en plus, qui se serait exclusivement occupée de la documentation des résultats ou bien il aurait fallu réduire considérablement le nombre des villages à visiter, afin d'avoir suffisamment de temps entre ces enquêtes pour la documentation.

Le groupe soutient néanmoins le choix qu'il a fait, bien qu'il soit moins ambitieux, car celui-ci permet dans le temps attribué, d'enquêter dans de nombreux villages et d'arriver malgré tout à l'aide des „ documents triangulés“ à un résultat respectable. La première voie serait plutôt à prendre pour des enquêtes dont les résultats scientifiques seraient au premier plan. La deuxième voie est à conseiller - car elle est aussi moins coûteuse – à ceux qui planifient des projets concrets relevant de l'approche participative et qui en règle générale se battent contre le temps – c'est-à-dire des restrictions de coûts.

Le groupe a traduit dans l'annexe 5 la „deuxième voie“ dans laquelle il s'est engagé en proposant un „guide eau“ maniable.

6 Etat d'avancement de l'approche participative

6.1 Vue générale de l'approche participative dans les communes rurales au Maroc

Les partenaires marocains ont demandé au groupe à plusieurs reprises quel jugement il portait sur l'état d'avancement de l'approche participative. Il n'est pas facile de répondre à cette question car le groupe ne connaît pas la situation antérieure. Il leur a souvent été raconté par contre que la situation dans les douars était différente avant la constitution des associations ; puisque ceci nous était aussi communiqué par les usagers, nous en sommes convaincus même si nous n'avons pas de preuve empirique. Une deuxième réserve est que le groupe a surtout vu des douars et des associations qui ont profité d'un encadrement et de la formation, qui marchent très bien et qui – ainsi – ne représentent pas la majorité des associations qui ont été constituées au Maroc ces dernières années.¹⁸

A travers ces réserves, le groupe s'est fait une idée positive du degré de motivation et de la qualification de la population dans les communes rurales au Maroc qui s'autogèrent et s'entraident. Il a également pu constater, dans tous les entretiens qu'il a mené avec la population, une grande satisfaction à l'idée de constituer des associations modernes. Une fois que ces associations se sont établies et qu'elles commencent à bien gérer leurs systèmes d'eau,

elles commencent également à diversifier leurs activités par l'intermédiaire de comités spécialisés.

Le groupe résume ses impressions sur l'état d'avancement des associations des usagers d'eau comme suit:

- Le conseil et les adhérents des associations sont capables de remplir les tâches de l'association, ce qui est dû en grande partie aux mesures d'accompagnement (le programme de formation). Plus que cela: Conseils et adhérents ne remplissent non seulement leurs tâches mais aussi ils s'identifient avec l'idée de l'association et l'approche participative.
- Un indicateur pour cette identification sont des assemblées générales. Leur fréquence monte dès que l'association a des succès visibles. De même, le nombre de ceux qui payent la cotisation augmente avec les succès visibles de l'association.
- Les associations sont souvent bloquées au début par des conflits entre groupes sociaux et résistances internes mais qui en principe peuvent être résolus par les associations elles mêmes – qui d'ailleurs travaillent la main dans la main avec les structures traditionnelles (*jma'a*).
- Le groupe a été très impressionné par le fait, que la population rurale a pu très clairement exprimer et communiquer ses intérêts. Il a vu qu'il y a dans chaque douar un savoir technique important pour la participation et réalisation des projets qui n'attend qu'à être respecté par les bureaux d'études et les entreprises des travaux (citation d'un *aiguadier*: «Je connais chaque mètre de cette *saguia* depuis trente ans, mais vous êtes les premiers à avoir demandé mon avis.»).

6.2 La compréhension de l'approche participative au Maroc

Dans la plupart des cas, l'administration et la population rurale entendent par participation, une participation financière. On cite par exemple que la KfW a introduit cette approche en

18 Il faut ajouter aussi que le groupe n'a vu qu'un seul douar avec un système ONEP, que l'ONEP ne travaille pas avec des associations mais se contente d'adapter l'approche participative à l'emplacement des bornes fontaines et à une participation financière. En outre, l'ONEP dépend de campagnes de sensibilisation pour augmenter la consommation d'eau potable.

réclamant que les associations apportent une contribution de 10% aux coûts d'investissement.

Mais il y a des exemples qui mènent plus loin. Quelques interlocuteurs et interlocutrices du groupe disaient¹⁹:

- Participation, c'est un travail commun pour atteindre des buts qu'on ne peut pas atteindre tout seul.
- Participation, c'est prendre des décisions personnelles et les réaliser au profit de la communauté.
- Participation, c'est implication, responsabilité et prise en considération des avis des bénéficiaires.
- Participation, c'est une obligation vis-à-vis des futures générations, alors que la poursuite d'intérêts individuels n'est qu'éphémère.
- La base de la participation est la religion – participation peut-être comprise comme une obligation prescrite par la religion et qui sert le bien de la collectivité.

Bien sûr l'administration marocaine connaît l'approche participative; seulement, elle a développé une propre compréhension de ce que veut dire l'appliquer. Beaucoup de fonctionnaires nous ont dit que la population « doit participer », que « c'est obligatoire ». Il y a en effet une tendance de réduire la participation à une participation financière et d'imposer cette approche de haut en bas, ce qui est dû très probablement à un manque de ressources et d'expérience. Nous ne voyons pas comment cette situation peut changer sans qu'il y ait des programmes de formation, de sensibilisation et de motivation: Quelques fonctionnaires nous ont dit, qu'ils n'ont plus envie d'aller aux villages et moins encore d'y rester pendant la nuit, depuis que l'administration diminue les moyens qui les motivent.

Nous constatons donc un style plutôt autoritaire de la part de beaucoup de fonctionnaires

de l'administration qui pensent qu'il n'est pas utile d'introduire une approche participative ou de préparer un « Nouveau Partenariat ». Les « missionnaires » de l'approche et du « Nouveau Partenariat » sont encore en minorité et envisagent que le travail sera dur pour convaincre leurs collègues.

6.3 Approches participatives flexibles

L'approche participative a beaucoup de facettes et peut être appliquée de manière très différente en fonction du contexte social, des sujets de la participation et des personnes qui participent. C'est pourquoi on ne peut pas imaginer de « recette » pour introduire l'approche qui serait valable pour tous les douars. Aussi est-il difficile d'évaluer si un douar a mieux ou plus mal appliqué l'approche qu'un autre douar. La question est plutôt de trouver un chemin spécifique pour chaque douar, qui correspond à ses propres besoins et qui reflète les propositions de la population et les résultats d'une communication entretenue avec ceux qui apportent des « vues externes ».

On a eu l'impression, parfois, que l'administration a tendance à suivre une approche de *blue print* toute faite, et de servir tous les douars de la même manière/stratégie compréhensible parce que (au premier coup d'oeil) plus simple et moins chère qu'une approche individualisée qui prend en considération les spécificités locales et régionales, par exemple les zones du Nord, de l'Est et du Sud.

Nous proposons plutôt de varier l'approche et de respecter les besoins individuels. A la longue, c'est peut-être ce chemin qui coûte moins cher, parce que la probabilité est plus grande de réaliser ainsi des projets qui répondent aux besoins spécifiques des populations concernées et qui ont donc plus de chances de connaître une pérennité.

¹⁹ Ces exemples représentent un échantillon des idées que les interrogés se font de la participation.

6.4 Vision « Nouveau Partenariat »

L'administration marocaine a développé la vision – qui d'ailleurs est déjà reflétée dans la loi 02.84 de 1990 sur les Associations des Usagers d'eau Agricole (AUEA) – d'un partenariat de développement entre Etat et société civile comme base d'une stratégie pour le développement rural du Maroc. L'idée du « Nouveau Partenariat » est de rapprocher l'Etat du citoyen et vice versa et pourrait avoir deux effets:

- L'administration implique les bénéficiaires en déléguant certaines décisions qui doivent être prises concernant des projets et leur financement aux provinces, communes et aux populations locales ce qui permet à l'administration alors de s'adonner à de nouvelles tâches.
- Ceci encourage en même temps la faculté de prendre des décisions au niveau des structures régionales de l'administration, des communes et des associations. Une telle délégation de pouvoir va promouvoir *l'empowerment* et l'assistance à l'auto-gestion dans l'esprit de subsidiarité.

La notion du « Nouveau Partenariat » est encore nouvelle et pas encore ancrée dans toutes les têtes, soit au niveau de l'administration soit au niveau de la population rurale. Mais il est intéressant de voir que l'idée est là, et qu'elle commence à se réaliser: Le groupe a vu des exemples qui reflètent déjà l'esprit d'un « Nouveau Partenariat ». Comme un des présidents d'une association disait: Le « Nouveau Partenariat » signifie avant tout liberté et indépendance, dans la mesure qu'on est capable de prendre en main ses propres affaires. Toutefois, personne ne peut agir tout seul, ni les associations ni l'Etat. Les associations localisées près des villes (par exemple Nafi 5 près de Taourirt ou Oualed Arfa près de Taroudant) commencent à entretenir des relations plus émancipées avec l'administration et arrivent mieux à communiquer leurs intérêts que les autres.

Il y a une condition pour un tel partenariat: donner aux associations la chance de devenir des partenaires égaux et réduire la prépondé-

rance actuel du gouvernement au milieu rural. Un « Nouveau Partenariat » ne fonctionnera qu'entre partenaires égaux, qui ont tous les deux la possibilité de prendre leur propres décisions et d'influencer le processus politique (voir pour plus de détails chapitre 7.4 concernant les potentiels et barrières à la réalisation d'un « Nouveau Partenariat »).

7 Les facteurs déterminant la participation des usagers

Nous rapellons que dans le chapitre 5 qui traite de l'approche méthodique pour l'enquête, nous avons identifié les cinq facteurs suivants, pouvant freiner ou encourager la participation des usagers:

- une tradition de travail commun
- estimation des avantages et désavantages de la participation
- le fonctionnement interne des associations
- les relations externes des associations
- les mesures d'accompagnement

Les enquêtes dans les douars ont été organisées autour de ces cinq facteurs. Les pages suivantes présentent le résultat des enquêtes, et résumement en quoi ces facteurs influencent l'engagement et la participation des usagers dans la gestion de leurs systèmes d'eau.

Nous avons ajouté un chapitre sur la place des femmes dans ces systèmes. Les femmes forment un groupe social qui ne participe guère aux projets. De plus, leur rôle dans les systèmes d'eau n'est pas suffisamment documenté. Un chapitre individuel sur les femmes nous paraît donc adéquat et justifié.

7.1 Une tradition de travail commun

Pourquoi une tradition de travail commun et d'autopromotion a-t-elle une influence sur la participation? Nous défendons l'hypothèse que les contraintes, venant du contexte social qui se

sont établies au cours de l'histoire, influencent le comportement participatif de l'individu. C'est ce contexte qui influence p. ex. son calcul des coûts et des bénéfices. Si, par exemple, il y a une tradition sociale d'imposer des sanctions à ceux qui ne participent pas aux travaux communs, il sera alors très probable que l'idée d'association et de participation puisse se développer sans résistance de la part de la population.

De la *jma'a* aux associations modernes : La *jma'a* est une des anciennes institutions sociales du Maroc rural. Elle reflète une longue tradition de coopération au niveau des douars et peut donc être considérée comme fondement des associations modernes. „Cette capacité d'un groupe à s'épauler et à collaborer pour réussir un projet est bien une des traditions les plus communément répandues au Maroc (...). Cette solidarité, surtout au moment des crises, est toujours vivace au Maroc. (...) Cette capacité du groupe à se mobiliser fut identifiée comme une richesse, un capital dans le sens économique du terme.“ (Mernissi 1997: 49).

La confiance qui s'est établie entre les hommes est la base d'un travail commun. Avec l'esprit de la *jma'a* et cette confiance qui est son fondement, avec cette solidarité traditionnelle, le Maroc a hérité d'un trésor, un capital social, qu'il faut faire fructifier et cultiver, et qui explique peut-être l'incroyable explosion d'associations au Maroc rural (voir Mernissi 1997: 51). Dans le secteur de l'eau, la *jma'a* a également joué un rôle important. Elle a par exemple montré le chemin comment harmoniser l'intérêt individuel concernant l'eau avec l'intérêt de la collectivité et comment punir ceux qui gaspillent l'eau (voir Mernissi 1997: 48, 56).

„La forme dominante dans les travaux agricoles était *tiwizi*, c'est-à-dire la coopération collective, dans les travaux de labour et de moisson et autres. La *tiwizi* était offerte à celui qui la demandait. Le petit paysan qui a peu de moyens demandait cette aide d'une *jma'a* de village ou du *fakhd* (unité plus large qui regroupe plusieurs *jma'a*), comme la demandait aussi le grand propriétaire dont le terrain dépassait ses moyens de le travailler. La *tiwizi*

avait un côté volontariste prononcé, puisque celui qui en avait besoin la sollicitait en organisant le rituel de la *dbiha* (sacrifice). Il sacrifiait un mouton devant la *jma'a* (...) au moment où celle-ci quittait le lieu de prière. La plupart du temps, la viande de la *dbiha* était offerte en repas rituel à la *jma'a*, et, dans ce cas-là, la *jma'a* était symboliquement liée et obligée de répondre à cette demande.“ (Pr. Ahmed Toufiq 1973, cité dans Mernissi 1997: 56f.) „Les paysans fixaient un jour où ils allaient travailler gratuitement le champ de celui qui avait demandé le *tiwizi*. Celui-ci leur fournissait le repas. (...) Ainsi, chaque petit paysan bénéficiait de la force de travail de tout le groupe pour un ou deux jours et n'hésitait donc pas à répondre à la demande du voisin lorsque celui-ci en exprimait le besoin.“ (Mernissi 1997: 57).

Cette forme de coopération et de mobilisation de la main d'œuvre collective a produit une forte cohésion sociale dans un grand nombre de régions rurales du Maroc.

Pourquoi aujourd'hui y-a-t-il nécessité de surmonter le système traditionnel de *jma'a* et de faciliter un changement en association moderne?

Nous avons identifié cinq raisons:

- Il est nécessaire de constituer des associations modernes pour mieux répondre aux tâches et exigences de la gestion de systèmes d'eau complexes;
- les structures traditionnelles reposent souvent sur les chefs de famille alors que les associations modernes invitent une plus grande partie de la population à participer. Tandis que les *jma'a* traditionnelles répartissaient les postes suivant le principe de séniorité, les associations modernes, elles, procèdent au vote.
- Les jeunes ne se voient plus représentés par les *jma'a* et ont peu d'intérêt à y participer activement. On peut s'attendre à ce que les associations modernes soient un jour plus facilement acceptées par les jeunes et que les adhérents des associations acceptent plus facilement la participation des jeunes;

- la loi sur les AUEA de 1990 exige la constitution d'associations modernes pour le secteur d'eau agricole;
- l'enregistrement des associations est une condition pour avoir accès aux projets.

Ces cinq raisons ne sont pas des arguments contre les *jma'a*. Au contraire, dans la période actuelle de transition, il faut tout faire pour garder l'esprit des *jma'a* traditionnelles dans les associations modernes. Les unes et les autres ne s'excluent pas.

Nous avons appris que le Sud du Maroc a une tradition de *jma'a* plus établie que le Nord et que, pour cette raison, l'approche participative devrait donc se développer plus facilement au Sud qu'au Nord. On peut dire aussi que dans les douars proches des centres urbains (Nafi 5, Oualed Arfa) et qui de plus sont des habitations jeunes, la cohésion sociale et la tradition de travail commun n'a pas la même qualité que dans les douars discutés ci-dessus.

Nous avons observé aussi que, dans les régions où l'Etat pendant le siècle dernier (l'Etat pendant le protectorat, plus tard le gouvernement marocain et les bailleurs de fonds) avait tout en main, les gens ont pris l'habitude de se sentir peu responsables de leur propre développement. Il sera difficile de convaincre ces gens qu'il vaut mieux ne pas attendre le gouvernement, mais de voir plutôt que c'est une grande chance de pouvoir déterminer leur propre chemin eux-mêmes.

Ceci ne permet pas de tirer la conclusion, que la stratégie marocaine d'introduire une approche participative est moins appropriée pour le Nord que pour le Sud, pour les douars jeunes que pour ceux qui ont une longue tradition, pour les douars dans la périphérie des villes que pour les douars isolés. Nous ne tirons pas cette conclusion pour les raisons suivantes:

- Nous avons vu dans les douars de notre enquête que l'approche participative ne peut et ne doit pas être appliquée dans tous les douars de la même manière (*blue print approach*). Le concept de la participation implique plutôt que l'approche doit être adaptée, dans chaque douar, au contexte

social et aux besoins spécifiques des usagers.

- La tradition de *jma'a* n'est pas la seule et unique condition, pour l'introduction d'une approche participative. Travail commun et autogestion peuvent être appris et encouragés. Des exemples positifs et des succès visibles peuvent inciter les gens d'adhérer aux associations d'usagers d'eau. L'influence des personnes-clés peut accélérer un tel processus comme par exemple un président très actif (Alirn Terga, Gueldamane, Oualed Arfa, Afra Dadès etc.) ou un petit groupe de personnes innovatrices (Ait Abdoune).

On peut résumer et dire que la tradition de *jma'a* et de *tiwizi/twiza* ont certainement une très grande importance pour le développement de l'approche participative et d'une stratégie respective de développement rural. L'existence d'un capital social, la solidarité du groupe, l'existence d'un ordre collectif et le fait d'accepter des règles quelques fois écrites, mais dans la majorité des cas orales, le rôle de la confiance et un système où chacun se sent responsable au sein de la collectivité, sont un cadre idéal pour mettre en place un nouveau système d'association des usagers d'eau. Cela ne veut pas dire que ces associations n'ont pas de bonnes chances de se développer dans les régions du pays où la tradition de *jma'a* est moins connue. Ceci sortait des divers « profils historiques » que nous avons pu établir durant l'enquête.

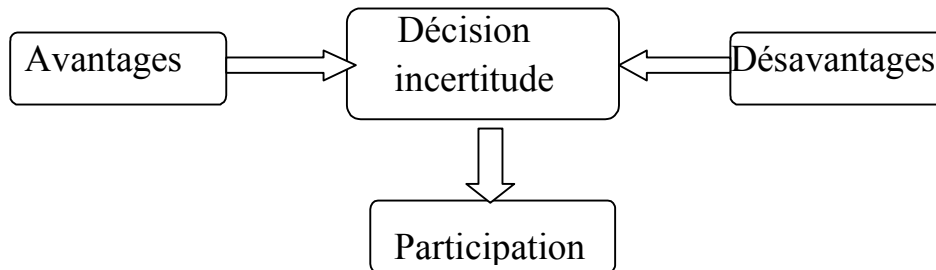
7.2 Estimation des avantages et désavantages de la participation

Se décider à participer ou ne pas participer dépend du calcul individuel des avantages et désavantages que l'on attend du projet. Ce calcul est plein d'incertitudes puisqu'il est difficile de calculer exactement les coûts et bénéfices. Un usager qui ne veut pas courir de risques se comporte donc de manière rationnelle s'il décide plutôt ne pas participer au projet. Pour atteindre un haut degré de participation, il faut que les bénéfices dépassent clai-

rement les coûts et que l'incertitude soit réduite au minimum.

Nous avons pu constater sur le terrain que chaque villageois fait sa propre évaluation, pour

lui et sa famille, des avantages et désavantages que lui peut apporter le projet. Le graphique suivant met en évidence l'évaluation subjective des avantages et désavantages et l'incertitude à se décider à participer.



Le chapitre ci-dessous suit le graphique : Nous commençons par décrire les facteurs qui influencent les profits ou plutôt l'évaluation des profits d'un projet d'eau potable ou d'eau agricole. Ensuite, nous analysons les coûts de son engagement. Nous terminons en discutant comment l'incertitude peut être réduite.

Les bénéfices du projet : Dans les douars que nous avons visités, la population est convaincue des avantages qu'elle peut tirer des projets d'eau. Mais l'ampleur de ces avantages n'est calculée que d'une manière très vague (citation : « Le profit va tripler ») ou d'une manière trop simple (citation : « une augmentation du débit augmente le revenu »). Il y a aussi des calculs plus précis :

Un grand avantage de la réhabilitation des systèmes d'**eau agricole** est l'augmentation du débit qui promet une meilleure récolte et permet de nouvelles cultures qui demandent une plus grande quantité d'eau et peuvent rapporter plus, comme par exemple le maïs (voir Afra Dadès et Ait Abdoune, Annexe 4). Il est plus important encore que la réhabilitation assure une irrigation durable car ceci permet de planifier sur des bases solides et promet un revenu stable. Le bétonnage de la *saguia* permet une irrigation durable, réduit l'infiltration et réduit les coûts de maintien et de curage, ce qui implique que les usagers gagnent et de l'argent et du temps. Une *saguia* bétonnée conduit l'eau plus vite aux champs, réduit les pertes et per-

met une plus longue irrigation des champs situés en aval. Bref, la réhabilitation permet aux yeux des usagers une exploitation plus efficace des ressources.

L'avantage des projets d'**eau potable** est l'approvisionnement de la population en eau de qualité acceptable. Les bornes fontaines réduisent la distance à parcourir pour aller chercher de l'eau. Ce sont les femmes et les enfants qui sont là particulièrement concernés. La distance à parcourir est une des raisons pour laquelle la population opte pour des **branchements individuels**. Il est certain qu'avec les branchements individuels la consommation d'eau augmentera. La haute priorité des branchements individuels se reflète aussi dans le fait que la population est prête à payer un grand pourcentage des coûts. Mais avec les conditions actuelles des projets d'eau potable financés par la KfW, les investissements pour des branchements individuels reviennent trop cher à la population. C'est pourquoi les bornes fontaines sont vues comme « perte d'argent », mais acceptées comme solution provisoire (voir par exemple Tidnass dans l'annexe 4.11).

Quelques associations des PMH ont entrepris des **activités communes** au profit des usagers qui ne sont pas liées directement à l'eau : Elles achètent par exemple des semences ou des aliments pour le bétail, ce qui apporte, grâce à un prix d'achat réduit et des coûts de transport réduits (parfois le transport est même assuré

gratuitement par le CMV), des avantages à tout le monde. Parfois, nous avons eu l'impression que ces « autres activités » incitent fortement la population à adhérer à l'association.

Les projets apportent également des **avantages sociaux** : les conflits liés à la répartition de l'eau d'irrigation en temps de sécheresse sont souvent résolus par le biais de l'AUEA. Avec le soutien de la majorité des usagers, l'association peut aussi sanctionner des infractions (tel que par exemple le lavage du linge dans la *saguia*, le vol d'eau ou la destruction d'une vanne) et donner des sanctions.

Tous les usagers profitent des projets, mais à un degré différent. Dans le domaine de l'irrigation, ceux qui ont beaucoup de droits d'eau profitent, en terme de volume, plus d'un débit supplémentaire que les autres. La vitesse de l'eau après bétonnage étant plus grande, ce sont surtout ceux qui se trouvent en aval qui en profitent le plus. L'augmentation du revenu dépend aussi des facteurs naturels, de la commercialisation, des moyens financiers, du savoir technique etc. Dans le secteur d'eau potable, ceux qui habitent plus près des bornes fontaines que des points d'eau alternatifs, jugés acceptables, et ceux qui peuvent payer l'eau de la BF sont plus favorisés par le projet que les autres.

En prenant tous les facteurs en considération, on peut dire que plus les systèmes d'eau ont été réhabilités en respectant toutes les propositions de tous les usagers, plus ceux-ci évaluent les avantages du projet comme étant suffisants et sont prêts à s'exposer aux coûts.

Les désavantages des projets : Les coûts de la participation aux projets sont : les contributions financières, les travaux et l'effort de s'organiser. Les usagers ont souvent demandé s'ils peuvent remplacer la contribution financière (eau potable : 5% ; eau agricole : 10% des investissements) par un travail en régie. Cette question doit donc être discutée dans chaque douar avec tous les usagers.

Les coûts des projets d'**irrigation** se composent surtout d'une participation aux coûts d'investissement ainsi que des coûts pour la

gestion et le maintien du système, qui sont en principe acceptés par tous les usagers.

Dans le secteur d'**eau potable**, le problème des coûts est plus compliqué. Pour les familles pauvres, les coûts jouent un rôle décisif s'il y a des sources alternatives. Même si le tarif d'eau du SAEP est considéré comme raisonnable, pour les familles pauvres l'eau des SAEP ne peut guère concourir avec des sources gratuites. A Souihla, on a trouvé la solution suivante : Offrir un « abonnement » c'est-à-dire une quantité d'eau fixe par jour pour une contribution financière fixe par mois.

Chez les familles plus aisées nous avons l'impression que la contribution financière ne jouait pas un grand rôle quant à la décision de participer. D'autres facteurs négatifs reentraient plutôt en jeu comme par exemple les sources alternatives qui sont d'accès plus facile. Si ces sources alternatives sont à une distance proche, elles sont utilisées pour tout usage en dehors de l'utilisation domestique et hygiénique. Dans quelques cas, les usagers se sont plaints du mauvais goût (eau de javel) et du calcaire contenu dans l'eau potable. Ils n'ont donc pas utilisé cette eau pour préparer le thé. A Ouled Arfa, le problème d'évacuation des eaux usées limite la consommation du SAEP. C'est pourquoi les usagers lavent leur linge dans la *saguia*.

Incertitude et décision : Puisque les avantages et les désavantages des projets d'eau ne sont pas les mêmes pour tous les usagers et puisqu'ils ne sont même pas clairement calculables en termes monétaires, la décision de participer ou de ne pas participer au projet ne peut être prise qu'avec **incertitude**. Comme les pauvres sont plus vulnérables par rapport aux risques, ils sont moins nombreux à participer que les plus aisés. Pour augmenter le degré de la participation, il faut réduire l'incertitude. Suite à nos enquêtes dans les villages, nous voyons les possibilités suivantes :

- mieux informer la population sur les détails du projet et l'état de réalisation (quand sera réalisé quelle partie du projet ?) ;

- réduire le délai entre la planification et la réalisation du projet ;
- informer l'association et les individus sur les coûts et biens éventuels du projet ;
- exposer des projets comparables qui ont réussi (organiser par exemple des visites) ;
- renforcer la confiance des adhérents dans l'efficacité de leurs associations et dans les acteurs extérieurs (voir chapitre 7.3 et 7.4).

Les différents points montrent qu'en informant bien la population, on peut réduire les incertitudes qu'ils ont quant aux avantages et désavantages du projet et que cela peut augmenter le taux de participation. A l'heure actuelle l'administration organise déjà un grand nombre de campagne de sensibilisation pour changer les attitudes des usagers. D'après ce que nous avons vu dans les villages cette attitude est déjà plus ou moins positive. A notre avis il serait utile d'ajouter des campagnes d'information pour réduire l'incertitude sur la balance des coûts et des avantages d'une participation au projet.

Il faut mentionner que des usagers profitent du projet sans partager les coûts (*free-riding-problem*), comme on a pu le constater dans le cas du douar Filala à Bouyakoubat. Dans ce cas, l'association doit réagir le plus tôt possible avec des sanctions ou l'exclusion de ces personnes d'autres projets communs (par exemple vente de semences à un prix favorable). La situation se pose de manière différente concernant les champs qui appartiennent au Ministère des Affaires Islamiques. Ce Ministère loue les champs (terres *habous*) à qui paie le maximum et utilise le bail pour construire et conserver des mosquées. Après la réhabilitation, la valeur des champs et du bail augmentent (voir Afra Dadès), mais le Ministère ne contribue pas aux coûts de la réhabilitation. C'est pourquoi dans certains cas, on a demandé aux usagers de cotiser. Ce problème peut bloquer la participation (voir Gueldamane) et demande donc une solution satisfaisante.

Conclusion : Dans les douars qui font l'objet de notre enquête, la plupart des usagers ont évalué la relation des coûts et bénéfices de telle

manière qu'ils se sont décidés à participer au projet. Ils voient dans la réalisation du projet une nette amélioration de leurs conditions de vie. La participation est plutôt freinée par d'autres problèmes qui seront discutés dans les chapitres suivants.

Pourtant, nous ne pouvons que souligner l'importance du calcul de l'association ainsi que du calcul individuel de ses membres concernant les désavantages et les avantages de leur engagement. Si un projet n'est pas considéré comme étant prioritaire et si la population met en doute les avantages que peut apporter un projet, sa participation est alors remise en jeu. L'analyse des désavantages et des avantages du projet est donc un élément indispensable dans la planification participative des systèmes d'eau.

7.3 Le fonctionnement interne des associations

Le fonctionnement interne des associations joue un grand rôle pour consolider la durabilité du projet ainsi que pour encourager l'adhésion à l'association. Une association qui veut être capable de gérer ses réseaux sans aide externe, a besoin d'un règlement absolument claire pour l'exécution de ses tâches. Dans ce chapitre, nous discuterons les éléments de ce règlement qui nous semblent avoir une forte influence sur la participation, ainsi que les facteurs-clés qui sont indispensables pour un fonctionnement efficace.²⁰

Division des tâches et règlement claire des responsabilités : Les usagers réclament que les tâches à effectuer dans le conseil soient définies de manière claire et transparente. Chaque membre du conseil ne devrait avoir qu'une seule fonction. Il est nécessaire par exemple que seul le trésorier s'occupe de la gestion des moyens financiers. Ainsi, la comptabilité est liée à une seule personne qui est responsable des comptes et qui doit en toute loyauté donner le rapport à l'Assemblée

20 Ce chapitre ne concerne pas l'ONEP parce que dans ses projets il n'y a pas d'associations.

Générale. La nécessité de se justifier motive les gens à travailler efficacement pour le bien-être de toute l'association ce qui n'est pas toujours évident dans les cas où le rapport aux membres peut-être annulé par les conseillers (Oualed Arfa).

On pourrait aussi penser à payer un salaire aux personnes qui prennent la responsabilité d'une tâche, qui prend beaucoup de temps sans apporter de bénéfices comme par exemple celle des gardiens-gérants des bornes fontaines (voir Melg el Ouidane, Oualed Arfa).

Réunions régulières des Assemblées Générales : Pour assurer la participation et pour donner aux adhérents la possibilité de participer aux décisions du Conseil, par exemple à l'élaboration du plan d'action, ou devrait insister pour que l'Assemblée Générale se réunisse à intervalles réguliers, au moins une fois par an. Cette obligation n'est pas toujours respectée et de ce fait les adhérents ont du mal à s'identifier à leur association (Oualed Arfa). L'importance de cette obligation augmente en fonction de la complexité des tâches à exécuter par l'association.

Communication dans les associations : Les gens dans presque tous les douars que nous avons visités sont prêts et intéressés à s'engager à condition qu'ils soient bien informés sur leur association et ses activités. Si la communication entre les membres du Conseil et les adhérents fonctionne bien, la population s'identifie mieux avec leur association. De plus, il n'est possible de prendre activement part à la vie associative que si l'on dispose d'informations nécessaires et si l'occasion est donnée de communiquer ses idées. Cette communication peut être informelle, ce qui fonctionne bien dans des douars relativement fermés (Alirn Terga) ou petits (Bouyakoubat) ou celle-ci peut être plus formelle comme dans des douars plus grands (Afra Dadès où il y a un siège de l'association). Si les membres ne connaissent pas le plan d'action, l'utilisation exacte de leurs cotisations ou les modalités du projet, le niveau d'engagement dans l'association diminue (Oualed Arfa). Pour assurer l'information de la population, nous

proposons à l'administration d'encourager l'installation d'un local avec des heures d'ouverture fixes, d'un panneau d'affichage contenant des informations sur la structure et les activités de l'association facilement accessibles à tous ou bien la publication régulière de feuilles d'information par les associations.

Règlement interne flexible : Un règlement interne accepté tel qu'il est prévu par la loi influe positivement sur le fonctionnement d'une association. Mais pour son application, une certaine flexibilité est nécessaire. Un exemple: Dans l'association Afra Dadès, les adhérents vivent dans 14 douars différents et les droits d'eau de ce vaste périmètre sont réparties en 12 tours d'eau (*noubas*). Ils ont donc choisi de voter pour 12 conseillers pour ne pas créer de conflits entre les douars et les membres des différents *noubas*. Cette application flexible nous semble efficace. Elle a augmenté le niveau de participation dans les douars et a aidé à éviter des conflits. Il est donc souhaitable que dans de pareils cas, la loi permette d'adopter un règlement interne suivant le contexte social du douar.

Règlement des conflits entre les adhérents : Le groupe s'est attendu à observer un nombre de conflits à cause des droits d'eau et droits fonciers. Nous avons vu des systèmes des droits d'eau et des droits fonciers très différents: des tours d'eau de différente longueur (Gueldamane), le droit de l'amont sur l'aval (Alirn Terga), des systèmes fixes (Nafi V) et flexibles (Afra Dadès), des systèmes dans lesquels le droit d'eau est lié à une parcelle («l'eau et la terre sont mariées», exemple Bouyakoubat) ou dans lesquels il ne l'est pas («célibataires», exemple Gueldamane). Nous avons pu constater qu'il n'y a guère de conflits sur les droits d'eau, si seulement les usagers se mettent d'accord sur un règlement qui leur permette de vivre avec ces droits et de faire régler les quelques conflits par une personne de leur confiance (par exemple l'*aiguadier*). En général, il nous semble souhaitable que l'association soit capable de résoudre pratiquement tous les conflits qui pourraient survenir dans leurs systèmes d'eau grâce à un règlement interne.

Mécanismes de sanction : Dans ce contexte, l'association doit avoir le droit de sanctionner des infractions au règlement comme par exemple un versement dans la caisse de l'association pour avoir pollué la *saguia*. Si l'association n'arrive pas à imposer la punition, elle fait appel au *caïd* ou applique un système indirecte: Par exemple, à Afra Dadès, les membres du conseil nous ont raconté que, si un membre ne veut pas payer l'amende, le conseil des douze lui propose de venir tous dîner chez lui, une proposition qui lui reviendra chère car les coutumes d'hospitalité lui interdisent de refuser l'invitation. D'autre part, s'il y a des adhérents (Gueldamane, Bouyakoubat, Alirm Terga), même des membres du conseil de l'AUEA, qui ne cotisent pas, suite au retard de la réalisation physique du projet, ils ne pourraient pas comprendre qu'on leur demande un versement supplémentaire ou une autre forme de punition pour ce comportement.

La personnalité du président : Dans toutes les associations que nous avons rencontrées, le fonctionnement interne dépend en grande partie de l'engagement de certaines personnes. A Alirm Terga, par exemple, on a vu que le père du président de l'association était considéré par la population presque comme un Saint parce qu'il s'est toujours engagé pour le développement du douar, par exemple pour la construction de la mosquée, la fondation de l'association ou les négociations avec les autorités. De plus, il a toujours aidé par ses propres moyens les gens moins aisés. A Afra Dadès et à Ait Abdoune, les présidents remplissent presque toutes les tâches de l'association; sans eux, les associations seraient en grande difficulté. Par leur pouvoir, leur influence, leurs contacts, leur savoir faire et leurs moyens financiers, ces personnes peuvent jouer un rôle très positif pour l'association. Dans les douars qui ont la chance d'avoir des présidents comme ceux que nous venons de mentionner, les réseaux sont bien gérés et le fonctionnement est assuré.

Un problème pourrait se poser quand ces personnes ne sont plus disponibles : Une association qui dépend d'une seule personne risque toujours de ne plus fonctionner quand cette

personne disparaît. Elle risque aussi que le Président utilise son pouvoir pour ses propres intérêts, ce qui pourrait créer des inconvénients aux autres membres. Nous avons ici un conflit entre fonctionnement et participation: Peut-on accepter un peu moins de participation pour augmenter le fonctionnement de l'association sous la direction d'un leader ? Un peu plus d'autorité peut certainement aider à assurer le fonctionnement des réseaux, mais peut aussi diminuer le niveau d'engagement de la population dans l'association et risquer aussi la durabilité du projet. Pour assurer la durabilité du projet, il serait donc souhaitable d'avoir la participation de tous les membres au travail du conseil.

Trésorier, secrétaire et gardien-gérant : Les systèmes d'irrigation que nous avons visité sont tous bien gérés et fonctionnent bien, ce qui est entre autres le résultat des mesures d'accompagnement (voir chapitre 7.5). Les tâches du trésorier et du secrétaire exigent certaines compétences. Ces tâches ne pourraient pas être accomplies par les agriculteurs n'ayant pas de formation pour cela. Pour les trésoriers, les secrétaires et les gardiens-gérants se pose le problème de la prochaine génération concernant ces fonctions. La plupart de ceux lesquels nous avons vu – et même les vice-présidents, vice-trésoriers et les vice-secrétaires – sont d'un âge avancé. C'est une des raisons pour laquelle les jeunes regardent le travail des associations de manière sceptique malgré leur respect pour les personnes plus âgées. Un programme de formation pour les jeunes agriculteurs/usagers présente donc une grande priorité.

Aussi faut-il réfléchir à un salaire adéquat pour les pompistes-gérants et les gardiens-gérants afin d'assurer le bon fonctionnement de ces positions à moyen terme.

Le rôle du septième membre : Pour les contacts avec les autorités, mais aussi pour le fonctionnement interne, le septième membre joue un rôle important dans l'association. C'est lui qui est responsable de communiquer le contenu de la formation indirecte aux membres du Conseil (voir Chapitre 7.5), c'est souvent lui qui a travaillé avec les agriculteurs à la

gestion d'une association plus moderne que celle de l'ancienne *jma'a*. Il y a des septièmes membres qui appellent leurs associations leurs « bébés ». Son influence sur le fonctionnement interne peut donc être forte et positive, mais le problème de la durabilité se pose aussi: A la longue, une association devrait pouvoir travailler sans septième membre et donc ne pas dépendre trop de lui. Un bon septième membre devrait donc essayer de tout faire, pour – à la longue - ne plus être nécessaire dans une association indépendante.

En résumé, on peut dire que le fonctionnement d'une association est efficace quand la structure de l'organisation est claire et que les personnes qui y travaillent s'impliquent. Un bon fonctionnement peut assurer la pérennité et encourager l'adhésion de nouveaux membres. Il faut vérifier cas par cas, quelle structure adopter avec telle situation particulière dans le douar. Néanmoins, certaines conditions *sine qua non* existent, comme par exemple une répartition claire des compétences, pas de chevauchement de titulaires d'une fonction, une comptabilité transparente, des Assemblées Générales régulières et des flux fonctionnels d'information et de communication. Ces piliers organisationnels sont indispensables pour que la structure et les processus de l'organisation soient durables. L'approche participative permet à la population de structurer et de gérer leurs associations de manière responsable et autonome, avec l'aide de l'administration, et non sous la tutelle de l'administration. Les associations seront de plus en plus capables de se gérer sans soutien externe. Les bases de l'autogestion et d'un développement par le bas sont donc amorcées.

7.4 Les relations externes des associations

Les relations des associations des usagers avec leur entourage et les relations des acteurs externes avec l'association des usagers constituent un facteur influençant la réussite des projets. La nature des relations externes peut agir aussi bien comme moteur que comme barrière pour le fonctionnement de l'association des usagers, la volonté et la capacité de

participation. La confiance de la part de l'association dans ses relations avec les acteurs externes en général et dans la réalisation du projet en particulier, est l'élément principal d'une relation positive entre l'association des usagers et les acteurs externes. Cette confiance est influencée par la fiabilité des acteurs, mais aussi par leur performance (c'est-à-dire la qualité du travail qui dépend des ressources financières, personnelles et techniques, de la présence/accessibilité et motivation de l'administration).

L'accessibilité et l'importance des acteurs externes pour l'association des usagers ont été identifiées dans chaque douar de manière participative à l'aide de l'outil «Diagramme Venn» et des interviews individuels et collectifs. Les résultats sont les suivants :

Administration au niveau central : Pour une bonne relation entre l'administration au niveau central et la population locale, il est important que la population prenne l'initiative de s'adresser à l'administration et de profiter de ses prestations et services. En même temps, l'administration doit réagir aux demandes faites par la population locale. Souvent il y a une initiative, mais il manque la réaction du côté de l'administration. Une telle attitude peut étouffer des initiatives et ne contribue pas à la promotion de la participation (voir Gueldamane, problème de déforestation). La population locale souhaite en général un meilleur accès et des contacts plus étroits avec les administrations concernées.

Administration au niveau de la province (DPA, ORMVA, DPE) : Les associations des usagers d'eau apportent toutes leur confiance à l'administration au niveau de la province. La coopération entre les associations et DPA, ORMVA ou DPE fonctionne bien. Les associations d'usagers d'eau sont surtout satisfaites de l'assistance technique de la part du DPA, ORMVA ou DPE ainsi que du contrôle technique de l'équipement. Les usagers se plaignent des problèmes de coordination entre les divers organismes administratifs – et ceci à tous les niveaux.

A notre avis, l'intégration horizontale entre des divers acteurs administratifs pourrait être renforcée pour contribuer ainsi, à éviter des pertes d'énergie et des redondances dans les prestations de services et créer des effets de synergie. Ceci est important dans la mesure où divers organismes administratifs sont partiellement responsables des tâches et projets similaires (par exemple le Ministère de la Santé pour la sensibilisation à l'hygiène et le Ministère d'Équipement pour des projets d'eau potable). La DPE de Taroudant nous a demandé par exemple si nous avons appris durant notre enquête, si le Ministère de la Santé mène des campagnes de sensibilisation à l'hygiène à Ouled Arfa.

Centre de Travaux (CT) et Centre de Mise en Valeur (CMV) : Les CT et les CMV, les structures sous-jacentes aux DPA, ORMVA et DPE, bénéficient de la confiance de la part de la population locale. La coopération des deux côtés semble être très intensive et les usagers jugent le travail des CT et des CMV très satisfaisants. Dans le sens du « Nouveau Partenariat » et du principe de subsidiarité ceci crée de bonnes conditions pour la coopération et des effets de synergie. De telles relations constituent une base pour consolider la volonté de participation de la population locale et contribuer à leur promotion.

Toutefois, le manque de personnel et d'équipement des CT et CMV pour accomplir leurs tâches, constitue un problème qui reste à résoudre pour améliorer davantage leur travail.

Septième Membre : Les septièmes membres se trouvent dans une position ambiguë et délicate en même temps, entre l'AUEA et l'administration et jouent donc un rôle important dans le fonctionnement interne ainsi que dans les relations externes des AUEA. Par conséquent c'est une tâche difficile pour eux de satisfaire les deux côtés. S'ajoute à ceci que les agents concernés sont souvent les septièmes membres de plusieurs associations, et sont donc surchargés. Afin de mieux garantir un bon travail des septièmes membres – qui démontrent dans la majorité un grand engagement – l'administration devrait les renforcer, par exemple en les équipant mieux,

c'est-à-dire en leur donnant des moyens de transport ou en fixant un nombre maximal d'associations par agent.

Un problème est que les septièmes membres ont tendance à prendre à leur charge un nombre de tâches de gestion au lieu d'inciter davantage les usagers à en prendre petit à petit la responsabilité eux-mêmes. Ceci s'exprime par exemple dans la phrase suivante d'un septième membre: «Ce n'est pas l'autorité qui commande les gens, ce sont les gens qui veulent être commandés.» Une telle attitude constitue un risque pour l'objectif d'atteindre l'autogestion des associations des usagers.

On pourrait imaginer la vision suivante concernant l'évolution du rôle du septième membre : Sa position charnière entre administration et association pourrait devenir superflue à moyen terme si le septième membre lui-même effectuait un bon travail et si l'administration s'ouvrait à la population locale. Dans ce cas l'administration et la population n'auraient plus besoin d'intermédiaire supplémentaire, mais les contacts pourraient se faire directement. En même temps, la fonction du septième membre en tant que conseiller de l'association, pourrait être transformée dans une prestation de service privé, c'est-à-dire l'association pourrait engager des services de conseils selon ses besoins. Cette évolution potentielle pourrait, à travers des relations plus rationnelles, plus directes et plus appropriées aux besoins, mener à une augmentation d'efficacité et d'efficacé.

La Commune : La relation des associations d'usagers avec les communes est souvent caractérisée par un cumul des fonctions de certains adhérents. Par exemple, nous avons rencontré un président d'association qui est en même temps président de la commune. Beaucoup d'usagers avaient des doutes, à savoir dans quelle mesure les communes sont et seront capables de défendre et mettre en pratique les intérêts de la population locale. En fonction de l'évolution des communes et des associations, il serait souhaitable d'éviter le développement de structures parallèles. Dans une perspective à moyen et à long terme, les autorités marocaines doivent trouver des

réponses à ces questions dans le contexte de ses stratégies de développement pour le milieu rural. A moyen terme, on devrait développer une stratégie afin d'éviter la promotion de structures parallèles, de systèmes concurrents, se gênant mutuellement ou bien il faudrait rendre celles-ci complémentaires.

Bureaux d'études et entreprises des travaux : La population locale fait peu confiance aux bureaux d'études parce qu'ils présentent souvent des études de faisabilité insatisfaisantes qui ne correspondent pas aux réalités locales. Beaucoup d'usagers ont rapporté au groupe que pour cette raison il y a des planifications et réalisations de projets qui sont basées sur des faits qui ne correspondent pas à la réalité. Le résultat est un mécontentement aussi bien du côté des usagers que du côté des autres acteurs impliqués (p.ex. Ait Abdoune et Afra Dadès). Ceci a un impact négatif sur la participation des usagers.

Afin d'éviter ce problème, un contrôle et une supervision efficaces de la part de la population locale mais aussi de l'administration seraient nécessaires. On pourrait imaginer par exemple que les propositions des bureaux d'études soient discutées autour d'une table à laquelle seraient conviées la population locale et l'administration. Pour y arriver, on pourrait mettre en œuvre des moyens d'incitation afin de livrer une bonne prestation de service, d'autre part on pourrait prévoir dans les contrats par exemple d'effectuer des «tranchées» (visite de tous les sites du système d'eau jugés essentiels par les usagers) et une «introduction au douar» détaillée pour attirer l'attention des bureaux d'études sur la réalité dans les douars (voir Annexe 5).

Entreprises des travaux : Concernant les entreprises de travaux qui réalisent les travaux de réhabilitation, il en est de même que pour les bureaux d'études :

La qualité de leur travail laissait souvent à désirer (par exemple des pertes d'eau malgré le bétonnage) ce qui provoque le mécontentement des adhérents de l'association. Des contrôles et incitations peuvent assurer des normes de qualité de la réalisation des travaux (p.ex. Alirn

Terga). L'AUEA d'Afra Dadès envisage, suite à des expériences négatives dans le passé, des appels d'offre pour le choix de l'entreprise, des cahiers de charges qui fixent les normes, et envisage de surveiller elle-même l'entrepreneur sur le terrain. Par exemple il serait judicieux, que les entreprises de travaux discutent avec la population locale les travaux planifiés à l'aide des études faites, et qu'ils aillent sur les chantiers de construction ensemble.

Banque Allemande de Développement (KfW) : Le travail de la KfW trouve un bon écho, surtout dans les projets de la «nouvelle génération/tranche», c'est-à-dire PMH-Nord/Dadès et PAGER Taroudant. On souligne particulièrement que la conception des projets comportant des mesures d'accompagnement (formation, sensibilisation) est appropriée aux besoins, ce qui distingue les projets KfW de quelques projets d'autres bailleurs de fonds.

Les usagers voient un problème dans la durée de la réalisation d'un projet, et disent que la période entre les premiers recensements de données, la réalisation d'autres études et le démarrage des travaux, peut durer jusqu'à cinq ans. Ceci a un effet négatif sur la participation et la motivation de la population locale et d'autres acteurs. D'autre part les usagers voient tout à fait que la longue phase de préparation est en rapport avec la qualité des projets.

Organisations Non-Gouvernementales (ONG) : Les ONG constituent des sources de financement, d'assistance technique et de contacts importants pour des micro-projets dans des douars qui ont des associations actives. La durée d'implémentation de tels projets n'est pas trop longue et on a pu constater une haute probabilité de réussite. A travers ces projets, les associations gagnent en expériences quant à la réalisation de projets, quant aux acteurs externes et ainsi deviennent plus conscients. Ceci peut être un point de départ pour la réalisation de projets plus complexes et renforce à travers des expériences positives la volonté de participation des usagers d'eau. Une promotion des arrangements de coopérations entre ONG et des acteurs gouvernementaux pour

l'accomplissement de tâches similaires au niveau local, pourrait générer des effets de synergie et renforcer la confiance de la population dans des projets de développement, à condition qu'on règle le problème de coordination.

Banques locales : Les banques tiennent les comptes des associations. Le fait que les agriculteurs moins aisés et que les associations n'ont pas accès aux crédits, n'a pas été un objet de débat de la part des adhérents.

Autres associations : Il existe souvent, soit dans un douar, plusieurs associations ayant des activités différentes, soit dans des douars voisins, des associations dont les buts sont identiques sans que ces associations ne soient jamais entrées en contact les unes avec les autres. De plus, il existe des associations dont les activités sont conflictuelles (exemple irrigation et eau potable à Ouled Arfa) sans que les associations ne se soient jamais concertées sur ces sujets. L'échange d'expériences et d'idées pourrait apporter des solutions aux conflits et faire évoluer l'esprit de la vie associative. Conformément à cela, toutes les associations rencontrées souhaitaient un plus grand échange d'expériences avec d'autres associations.

Résumé des relations externes et vision «Nouveau Partenariat» - Potentiels et Barrières : Les principaux facteurs d'influence pour qu'une relation positive s'installe entre l'association et son entourage, sont la confiance dans les acteurs externes ainsi que la fiabilité et la performance effective de ces derniers. Les relations assez étroites entre les acteurs au niveau local constituent une bonne base pour la réalisation des approches participatives. La vision «Nouveau Partenariat» a trouvé son chemin (voir chapitre 6, Etat d'Avancement).

Plus difficiles sont les relations suivantes: (1) relations avec les acteurs de l'administration centrale qui sont trop loin, (2) relations entre les acteurs externes eux-mêmes qui sont caractérisées par un manque de communication et d'échange d'information et de coordination. Jusqu'à présent, la coordination des acteurs est

bénévole. A moyen terme, une coordination systématique s'avère nécessaire. La vision du «Nouveau Partenariat» peut résoudre un problème pour en créer un autre (celui de la coordination) que l'administration marocaine devrait aborder dans le proche futur, dans l'intérêt de sa stratégie de développement pour le milieu rural. On devrait réfléchir déjà maintenant comment on pourra, dans le futur, éviter des pertes d'énergie et ces cumuls cités au début de ce chapitre afin de mieux profiter des effets de synergie.

De plus, la confiance des associations dans les acteurs externes est mise à dure épreuve lorsque des incertitudes concernant les modalités du projet durent trop longtemps (Qui? Quoi? Comment? Quand?) et si la réalisation du projet prend plusieurs années. Afin d'éviter ce problème, il nous paraît raisonnable de créer au moins plus de transparence sur les modalités du projet. On pourrait p. e. expliquer à la population pour quelles raisons (p. e. budgétaires) un projet ne couvre qu'une partie du périmètre et quand le reste du périmètre sera exploité. La transparence dans les modalités du projet peut fortement contribuer à augmenter la confiance dans les acteurs externes et à promouvoir la volonté de participer.

Certaines associations jugeaient le «Nouveau Partenariat» de manière plutôt sceptique. Ils voyaient l'autogestion comme chance mais aussi comme fardeau et craignaient que le gouvernement ne se débarrasse de sa responsabilité pour les régions rurales sous prétexte du «Nouveau Partenariat». Ceci exige des campagnes d'information afin de bien préparer le Nouveau Partenariat.

7.5 Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement (formation et sensibilisation) sont des éléments importants de l'approche participative puisqu'ils ont une grande influence sur la participation. Dans ce chapitre, nous évoquerons d'abord la sensibilisation qui joue un rôle central surtout dans le secteur de l'eau potable. Ensuite, le chapitre traitera des effets et du contenu de la formation ainsi que des avantages et inconvénients de la

formation directe et indirecte. Nous ne voulons pas évaluer les activités de sensibilisation et de formation, mais plutôt essayer de montrer de quelle manière ces activités peuvent être renforcées.

Sensibilisation : Avant d'assurer la formation et la sensibilisation, il est nécessaire d'assurer l'**information**. Bien informer la population sur les différents aspects du projet dans chaque phase du projet est un élément aussi important que la sensibiliser parce que l'information augmente la transparence, influence les priorités de la population et diminue leur incertitude. Une information précise peut éviter des problèmes et des conflits ainsi que préparer le terrain pour une bonne participation. La sensibilisation joue un rôle central dans les projets de l'**eau potable**. L'acceptation du projet et la consommation de l'eau dépendent de la prise de conscience et des connaissances de la population sur les conséquences pour leur vie d'avoir une eau potable de bonne qualité. Dans les douars que nous avons visités, cette conscience était évidente. La consommation insuffisante dépendait plutôt du prix de l'eau (chez les familles pauvres), de la distance des bornes fontaines et de l'existence de sources d'eau alternatives (même chez les familles plus aisées). Les gens consomment de manière très économique l'eau potable, que ce soit pour boire, pour faire la cuisine ou pour se laver. Pour la vaisselle et la lessive, ils se servent d'eau venant d'autres sources. Apparemment, les usagers ne sont pas conscients des risques d'un tel comportement. C'est pourquoi la sensibilisation devrait se concentrer sur ces aspects.

Les campagnes d'information et de sensibilisation sont très importantes. Elles devraient commencer avant que le système d'eau soit installé et devraient se continuer pendant toutes les phases du projet.

Formation: Il est difficile d'évaluer l'**impact du programme de la formation** puisque nous n'avons pas connu les associations avant la formation. Tout de même, nous avons pu nous faire une bonne idée des avantages de la formation. Tous ceux qui ont profité de la formation se sont exprimés positivement et désiraient

une formation continue. Beaucoup de propositions au sujet de la formation ont été réalisées par les membres. Ils nous ont montré par exemple comment ils pratiquent le nouveau système de comptabilité.

Le nombre de cas que nous avons vus est insuffisant pour évaluer laquelle des deux approches de formation - «directe» ou «indirecte» - est la meilleure. Nous avons tout de même pu constater des avantages et des inconvénients des ces deux approches qui sont résumés dans le graphique suivant.

La **formation spécialisée** a été très positivement évaluée par les associations, auxquelles nous avons rendu visite, parce qu'elle offre des solutions efficaces à des problèmes très spécifiques (par exemple, le fonctionnement de la station de pompage à Ait Abdoune).

Les **sujets traités dans la formation**, dans les projets d'irrigation sont très importants aux yeux des usagers. Le matériel de formation est dans toutes les mains, surtout les audio-cassettes qui ont été très bien reçues et passent de famille en famille (par exemple Tiflit et Ait Abdoune). Pourtant, les sujets pourraient encore être plus orientés vers les besoins des usagers. Une formation continue plus intensive sur les techniques agricoles et la valorisation de l'eau sur la parcelle serait par exemple très appréciée.

A part la demande générale d'une formation continue et approfondie, les jeunes agriculteurs et d'autres adhérents voudraient eux aussi participer à la formation. A Tiflit, quelques jeunes agriculteurs ont pu avoir la chance de participer à une formation technique grâce à l'absence de quelques conseillers. Ils étaient ravis de cette formation inattendue et ont tout de suite appliquée les nouvelles techniques dans leurs champs. Ceci est d'autant plus important que sont souvent ces jeunes qui effectuent les travaux dans les champs familiaux. Une autre proposition des usagers vise à renforcer l'échange des idées et d'expériences entre les associations.

Nous n'avons que des expériences dispersées sur la **formation dans le secteur d'eau potable**.

Graphique 6: Formation directe et indirecte dans les AUEA

	Avantages	Inconvénients
Formation directe	<ul style="list-style-type: none"> • Formation directe du conseil et du septième membre • Informations arrivent plus vite sur le terrain et ne passent pas par un filtre • Le conseil est plus engagé dans la formation, ce qui augmente sa motivation • La multiplication est réalisée par plusieurs personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • La démultiplication n'est ni claire ni assurée • Les conseillers peuvent garder le nouveau savoir pour eux pour augmenter la dépendance d'autres membres • La formation directe coûte plus chère que la formation indirecte
Formation indirecte	<ul style="list-style-type: none"> • Un septième membre actif et instruit • garantit une démultiplication systématique • peut mieux réagir sur des problèmes locaux • peut préparer son propre matériel de formation si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • La démultiplication dépend d'une personne : le septième membre qui très souvent est surchargé de travail • La qualité de la formation peut être réduite parce qu'elle passe par un filtre • Le septième membre n'est pas suffisamment équipé pour son travail (par exemple, matériel de formation)

Le gardien-gérant de Souihla n'avait pas besoin de formation grâce à une expérience professionnelle de plusieurs années. A Melg El Ouidane, la gestion et le maintien du système d'eau, sont dans les mains de l'ONEP et d'un entrepreneur qui a une formation spécialisée et un contrat avec ONEP. Dans ce cas, une formation du gardien de la borne fontaine n'est pas nécessaire. Le comité d'eau de Tidnass sera formé après l'installation du SAEP. Ils attendent beaucoup de cette formation parce qu'ils doutent pouvoir gérer les bornes fontaines efficacement en obtenant un prix d'eau juste dépendant de la quantité d'eau consommée. A Ouled Arfa, un SAEP a été construit en coopération avec les japonais, mais sans formation. Le président de cette association a déclaré qu'il aurait apprécié une formation comme prévu pour les projets de la KfW parce qu'il est convaincu des avantages de cette formation.

Nous résumons que la formation a eu une influence positive sur le fonctionnement des projets et indirectement sur la participation des usagers. Une influence directe de la formation sur la participation dépend de la **démultiplication**, qui, à l'état actuel, n'est pas encore réali-

sée de manière systématique et suffisante. Les méthodes de la démultiplication devraient donc être plus largement enseignées dans les programmes de formation à venir. La DGH et la DAHA et ses représentants au niveau régional devraient contrôler et évaluer la démultiplication. Le programme de formation devrait être annoncé en public. Egalement de petits efforts, comme l'installation d'un panneau d'affichage au douar pour présenter les résultats de la formation, pourrait améliorer la démultiplication. Il est souhaitable que tous les usagers et surtout les jeunes aient accès à la formation, entre autres pour préparer la prochaine génération à une fonction au sein du conseil, dans un proche avenir quand les membres actuels se seront retirés. Sans cet élargissement de la clientèle de la formation, l'association risque de se désintégrer.

La formation des conseillers n'est donc **pas une action unique**. De nouveaux conseillers doivent être introduits en permanence dans les tâches de leur association et doivent apprendre de nouvelles techniques. Une telle formation, continue et permanente, dépend d'un meilleur équipement des organisations qui offrent la formation et surtout d'un nombre plus grand de

collaborateurs engagés et bien préparés pour cette tâche difficile. De plus, une meilleure coordination des différents programmes venant de nombreuses organisations qui travaillent sur le terrain est indispensable.

8 La place des femmes dans les systèmes d'eau

Dans ce chapitre, nous ne voulons pas discuter du rôle de la femme au Maroc mais de sa place dans les systèmes d'eau. C'est un thème horizontal qui concerne tous les chapitres précédents.

Les femmes représentent plus que 50 % de la population dans les douars – et il n'est pas rare qu'elles en représentent beaucoup plus à cause de la migration des hommes – mais le rôle qui leur est désigné par la société ne leur permet pas de prendre part à la vie des associations d'usagers d'eau de la même manière que les hommes.

Le chapitre est composé d'une partie descriptive et de conclusions. Les recommandations pour un renfort de la participation directe de la femme seront données dans le chapitre 10. La place des femmes étant peu documentée dans les dossiers de projets que nous avons à notre disposition, il s'agit, dans un premier temps et sur la base des résultats des entretiens collectifs et individuels menés dans les douars, de la décrire dans le contexte des secteurs d'eau d'irrigation et d'eau potable, et par la suite de documenter des conflits venant de ces secteurs.

Dans un deuxième temps, il s'agit de tirer des conclusions concernant les dimensions de la participation qu'elles sont capables d'occuper dans les deux secteurs d'eau ainsi que le potentiel des femmes pour le développement des secteurs en général.

8.1 Irrigation

Les femmes ont une place dans l'irrigation en tant que propriétaires terriennes, lorsqu'elles

remplacent le chef de famille, en tant que mains d'œuvre lorsqu'elles travaillent dans les champs familiaux ainsi qu'en tant que participantes lorsqu'elles prennent part aux décisions les concernant.

Les terres agricoles sont généralement gérées par les hommes de la famille. En tant que mains d'œuvres, les femmes exécutent une bonne partie du travail dans les champs familiaux, comme la cueillette des olives, le désherbage, la récolte des légumineux et la moisson des céréales. Si un père de famille est en migration, un de ses frères ou de ses fils gèrent les champs ou bien, si cela n'est pas possible, c'est alors son épouse qui devient ainsi chef du foyer. Les revenus agricoles de l'exploitation familiale reviennent au budget familial. De même, les revenus de toutes les autres activités rémunératrices exécutées par ces femmes, comme par exemple le gardiennage du bétail domestique.

Les intervenants et les usagers sont peu conscients que nombre de femmes sont des ayants droits aux terres et à l'eau. Elles ont hérité des terres de leurs parents et/ou de leur mari. Il s'agit donc de veuves comme de jeunes femmes ou de femmes mariées.

Toutes les femmes, ayants droit ou non, connaissent très bien le système des droits fonciers et droits d'eaux ainsi que les droits de leur propre famille de leurs propres terres. Elles sont préoccupées de l'impact négatif du morcellement des terres (dû au partage entre tous les héritiers) sur le revenu familial et souhaiteraient l'éviter. Sur la prise des décisions concernant l'exploitation familiale, nous avons reçu des réponses divergentes. Dans un douar, les femmes disaient que leurs maris les concertent systématiquement et que ceux-ci se laissent convaincre. Dans un autre douar, elles disaient que seulement certains hommes qui ont bénéficié d'une scolarisation concertent leurs femmes concernant l'agriculture. Beaucoup de femmes se plaignent que les hommes discutent toutes les choses importantes concernant le douar dans des lieux auxquels les femmes n'ont pas accès, comme la mosquée ou bien le soir, sans leur en rapporter le contenu après. Ainsi, elles n'ont pas la possibilité de

savoir ce qui se passe et restent marginalisées. Il n'a pas pu être évalué si l'intensification de l'agriculture grâce à l'augmentation du débit d'eau a un impact sur la charge de travail des femmes.

Les terres héritées des jeunes femmes et de certaines femmes mariées sont souvent gérées ensemble avec l'exploitation familiale ainsi que le revenu qui en résulte. Sinon, les terres héritées constituent souvent la seule source de revenu pour une femme en milieu rural. Nous avons rencontré des femmes qui possédaient par exemple un demi hectare. Dans le cas des veuves, une telle superficie doit leur suffire pour nourrir leur famille.

Les veuves ayants droit – et ceci compte également pour celles qui remplacent le chef de famille – gèrent, travaillent et irriguent dans la majorité, elles-mêmes leurs terres. Elles les confient seulement à un homme (fils, frère ou en dernier lieu ouvrier) si elles ne sont plus capables physiquement à cause de leur âge de le faire elles-mêmes. Ces femmes décident ce qu'elles vont cultiver, quand et comment sur leurs propres champs ou bien, si leur parcelles sont intégrées dans l'exploitation familiale, elle le décident en concertation avec leur mari ou leurs fils. Il semble que rien n'est décidé sans leur avis, et même un fils qui travaille les champs appartenant à sa mère, fait appel à ses expériences pour chaque pas, jusqu'à la vente de la production sur le souk. Pour le curage de la *saguia*, une femme doit envoyer un homme ou un ouvrier qu'elle doit payer. Si elle n'a pas d'argent pour payer l'ouvrier, elle doit l'emprunter (par exemple à ses frères). Les femmes trouvent cette charge supportable car elle est exigée en fonction de la superficie / du droit d'eau, c'est-à-dire si une femme a peu de terre elle a également peu de charge.

Femmes et AUEA : Les femmes, à l'exception des veuves ayants droit et celles devenues chef de foyer, ne disposent en général guère d'informations concernant l'AUEA qu'elles jugent comme étant une affaire d'hommes.

Les ayants droit connaissent l'AUEA, ses objectifs et les systèmes de cotisation. Elles attendent d'en tirer les mêmes avantages que les

hommes, notamment une augmentation du volume d'eau pendant leurs heures de droit d'eau. Elles sont adhérentes à l'AUEA, bien que, dans la majorité des cas, elles ne figurent sur la liste des adhérents que s'il n'y a pas de membre masculin de la famille pour les représenter. Une deuxième raison possible pour ne pas figurer sur la liste, est qu'elles n'ont pas encore cotisé pour le même motif que les hommes : par manque d'activités concrètes de réhabilitation (exemple Gueldamane). Par conséquent, il est difficile pour les intervenants de connaître l'existence des femmes ayants droit, voire leur nombre et de ressentir la nécessité de renforcer leur participation au sein de l'AUEA.

Nous avons rencontré des femmes qui ont des difficultés à payer les cotisations. Il leur faudrait un mode de cotisation approprié à leurs capacités budgétaires. Elles souhaiteraient pouvoir cotiser par petites tranches après chaque récolte.

En ce qui concerne les assemblées générales et d'autres réunions de l'AUEA, les femmes n'y participent pas elles-mêmes, mais elles se font représenter par celui qui est inscrit sur la liste à leur place. Lorsqu'on leur demande ce qu'elles en pensent, elles sentent leurs intérêts bien défendus et sont satisfaites de cette démarche parce que les coutumes ne leur permettraient pas d'y aller. Il faut dire qu'elles semblaient être très prudentes dans leurs réponses par rapport à tout sujet qui touchait leur relation avec les hommes. Jusqu'à présent, il est en réalité hors question qu'une femme occupe une fonction au bureau de l'AUEA.

Les femmes bénéficient à part égale avec les hommes des activités de diversification de l'AUEA comme l'achat d'intrants agricoles et d'aliments du bétail. Dans le douar Ait Abdoune, l'AUEA propose même comme service spécifique à toutes les femmes du douar un programme d'alphabétisation et une formation professionnelle (couture etc.) qui leur permet d'avoir une source de revenu à elles. Par contre, dans un douar voisin, un cours d'alphabétisation a déjà échoué trois fois parce que les maris refusaient de donner à leurs épouses l'argent du cours à payer. Les femmes

souhaitent ardemment avoir de telles sources de revenus pour obtenir un minimum d'indépendance et de liberté.

8.2 Eau potable

Les femmes jouent un rôle clé dans le secteur d'eau potable parce qu'elles sont responsables du foyer et de la corvée d'eau. Elles peuvent également envoyer leurs enfants ou les jeunes. On apporte l'eau à dos d'âne s'il est disponible, mais nous avons également rencontré le cas d'une femme pauvre qui portait un bidon de 20 litres sur son dos. Quand il faut aller chercher l'eau au prochain centre rural en temps de pénurie, ce sont les hommes ou des transporteurs qui s'en chargent.

Nous présentons ici la perspective des femmes concernant les principaux facteurs déterminant l'utilisation des bornes fontaines, c'est-à-dire la corvée d'eau qui s'exprime par la distance par rapport au lieux alternatifs, les coûts monétaires et l'importance apportée à la qualité de l'eau.

La différence de distance est ressentie directement par les femmes. Il peut s'agir d'un soulagement de la corvée d'eau, mais aussi d'une quantité plus importante d'eau dans la mesure où une source alternative (de moindre qualité) est plus proche, par exemple un puits privé dans le foyer. Par ailleurs, il est évident que la corvée d'eau ne peut être supprimée totalement qu'avec les branchements individuels et ces derniers sont fortement demandés aussi par les femmes et il en est de même concernant les enfants, en particulier les filles.

Dans les villages que nous avons visités il n'est pas question que l'installation des bornes fontaines élève le taux de scolarisation. En ce qui concerne le facteur de coûts, il revient à l'homme de décider si le foyer est prêt à payer pour l'eau. La femme a seulement une influence sur cette décision s'il la consulte.

Les femmes distinguent clairement la qualité d'eau des diverses sources traditionnelles disponibles. Elles utilisent l'eau la plus propre disponible pour la consommation humaine et la

moins propre pour le bétail et le nettoyage. Si les seules sources d'eau disponibles sont visiblement polluées, les femmes sont très contentes d'avoir une borne fontaine à leur disposition. Pourtant, l'eau des sources et des puits est généralement jugée bonne par les femmes et elles ne font pas de liaison entre l'eau et des maladies d'origine hydrique. Dans ce cas, elle ne ressentent pas la nécessité d'aller aux bornes fontaines juste pour la qualité d'eau. Par conséquent, la décision d'y aller dépend de leur mari, c'est-à-dire s'il est plus instruit et plus conscient du problème d'eau potable. Il était intéressant d'entendre quelques femmes de Tidnass qui disent qu'elles vont utiliser les bornes fontaines si l'association le décide. Elles savent qu'on pense à une consommation obligatoire. Elles sont d'accord puisque cela fait partie du principe de la *twiza* bien qu'elles ne soient pas convaincues qu'il y aura une amélioration.

Il est important de savoir que les femmes ne comptent pas le nettoyage de la vaisselle parmi la consommation humaine et ceci parce que cela consomme relativement beaucoup d'eau potable qui est soit rare pour certaines sources alternatives, soit chère pour la borne fontaine et parfois plus loin que les sources alternatives.

8.3 Conflits Irrigation – Eau potable

Il existent des conflits entre l'eau d'irrigation et l'eau domestique là où les femmes prennent de l'eau de la *saguia*. Ces conflits concernent la disponibilité et la pollution de l'eau. Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'un problème entre hommes et femmes mais d'un problème qui concerne les deux.

Beaucoup de femmes sont obligées de prendre l'eau de la *saguia* pour plusieurs usages dont le plus fréquent est la lessive. Pour elles, il s'agit d'une question de diminution de la corvée d'eau ou bien de l'évacuation des eaux usées dans les cas où il y a un problème accentué d'assainissement dans une zone d'habitat dense.

Les AUEA commencent à introduire des sanctions sévères en cas de pollution de l'eau de la

saguia par des détergents de lessive, notamment les produits agressifs comme l'eau de Javel, qui ont un effet nuisible sur les cultures agricoles. Les femmes puisent donc l'eau pour laver le linge à côté de la *saguia* ou à la maison.

En ce qui concerne la question de disponibilité d'eau en temps de pénurie, nous avons rencontré le cas que des agriculteurs auxquels c'est le tour d'eau, craignent la baisse du volume d'eau destiné à l'irrigation et donc chassent les femmes (à l'exception de leur propre épouse). Les femmes le font donc en cachette parce qu'elles n'ont pas d'autre choix vu la charge de leur journée de travail.

Le renvoi des femmes des *saguias* a obligatoirement un impact négatif sur la charge de travail des femmes et crée un problème d'assainissement pour l'habitat qui résulte des fois dans des conflits de voisinage. Par conséquent, on ne peut pas résoudre le problème de l'eau d'irrigation sans résoudre le problème d'eau domestique. Les femmes rencontrées à Gueldamane qui souffrent du problème de distance proposent l'installation d'une borne fontaine pour laquelle elles seront prêtes de faire une contribution financière.

8.4 Leçons

Concernant le secteur d'irrigation, il est à noter l'existence d'un groupe de femmes possédant des terres et d'un groupe de femmes chefs de foyer qui poursuivent les mêmes intérêts économiques que les hommes. Il leur semble garanti de tirer des bénéfices matériels égaux de l'AUEA parce que, d'après ce qu'elles disent, leurs intérêts sont suffisamment respectés et défendus par les membres masculins de la famille qui les représentent au sein de l'AUEA. Pourtant, selon les coutumes de la société, ces femmes ne peuvent pas participer à la gestion de l'AUEA, donc ne pas prendre part aux « décisions politiques ».

Le secteur d'eau potable, bien que les femmes y jouent un rôle clé, n'est pas un « secteur féminin » mais un « secteur genre » puisque les hommes, à travers la gestion du budget

familial, prennent la décision finale sur l'utilisation de l'eau payante. Les femmes peuvent influencer cette décision dans la mesure qu'elles ressentent la nécessité et qu'elles sont, en même temps, concertées sur ce sujet par leurs maris. Il est frappant que dans ce secteur, celles qui sont les responsables principales de l'approvisionnement en la ressource ne prennent, comme dans le secteur d'irrigation, dans aucun cas part dans la gestion de l'association créée à ce sujet.

Sur le plan général, les femmes ont prouvé leur savoir très détaillé sur tout ce qui concerne la production agricole et ont déterminé clairement les conditions encourageant et freinant la participation dans le secteur d'eau potable. De plus, elles ont attiré notre attention sur des conflits entre irrigation et eau potable respectivement déforestation/reboisement (voir fiche de synthèse Gueldamane dans l'annexe 4.1) qui touchent au bon fonctionnement de la production agricole et de l'AUEA.

Elles constituent un grand potentiel d'information pour les équipes de planification et de développement pour les associations d'utilisateurs et les douars en général. Par conséquent, ce n'est pas seulement une question de principe d'égalité, mais de bénéficier des potentiels de développement d'une moitié de la population pour le bénéfice de la population entière de faire participer les femmes à part entière.

Si, par conséquent, on voudrait intégrer les femmes directement dans la prise de décision des associations, il faudrait le faire pas à pas durant un processus d'*empowerment*. Les premiers pas que l'on pourrait entreprendre seront proposés dans le chapitre des recommandations.

9 Conclusions

9.1 Les projets PMH-Nord, PMH-Dadès et PAGER dans la stratégie marocaine du développement rural

Les projets PMH-Nord, PMH-Dadès et PAGER font partie de la stratégie pour le développement rural. Avec la coopération des bailleurs de fonds – entre autres la KfW – le gouvernement veut réduire l'exode rural en améliorant les conditions de vie dans le milieu rural. Pour garantir un meilleur approvisionnement de la population en eau agricole et eau potable, la DAHA et la DGH ont encouragé la création des associations d'usagers (AUE) pour la gestion et le maintien des systèmes d'eau; l'ONEP se contente d'un gardien-gérant.

Les projets auxquels nous avons vu pendant nos enquêtes dans les onze douars contribuent tous à l'amélioration des conditions de vie des associations et de l'état de santé par une eau potable avec une qualité hygiénique satisfaisante. Les projets contribuent à la protection des ressources naturelles en réduisant le gaspillage de l'eau et par une meilleure exploitation des ressources en eau disponibles.

Mais, certes, les projets ne peuvent que faire une contribution à la résolution des grands problèmes de développement rural. Ainsi, l'infrastructure matérielle et sociale insuffisante, le manque d'emploi et l'attraction des grandes villes pour les jeunes sont certainement des raisons au moins aussi importantes pour l'exode rural que le manque d'eau.

Concernant le secteur d'irrigation il faut ajouter la réflexion suivante, que l'augmentation du débit d'eau ne représente aussi qu'un des facteurs contribuant à augmenter la production agricole et donc de rendre les régions rurales plus attrayantes. D'autres facteurs comme les modes de commercialisation favorables ou bien la qualité et la quantité des moyens de production sont partie intégrante de l'augmentation de la production agricole et le même est dû à l'accès aux crédits.

PMH et PAGER sont en principe au profit de toute la population, mais l'adhésion n'est pas

possible pour tous les habitants du douar. Si jamais un jour ces associations étaient des institutions en charge pour un «auto-développement» dans tous les secteurs, il serait souhaitable qu'ils soient accessibles pour toute la population du douar. Si l'on suit cette perspective qui fait partie de la stratégie du gouvernement marocain, nous devons pour notre part faire remarquer les problèmes suivants:

La commune est l'organe légitimé pour les affaires locales. Elle possède les compétences et a l'accès aux sources gouvernementales de financement. Un élargissement du champ d'activité des associations duquel résulterait l'adhésion de la population totale du douar à l'AUE aurait pour conséquence un manque de clarté concernant le rôle de la commune et le rôle de l'association. Il y a un risque de promotion et de développement de structures parallèles qui éventuellement se gênent mutuellement. Par conséquent, on doit viser très tôt à une clarification des compétences entre commune et association et de leur légitimation. Même si l'on avait procédé rapidement à une clarification de la relation entre eux, il s'avère nécessaire de coordonner les acteurs impliqués. Il serait imaginable que l'association se charge de la réalisation tandis que la commune est responsable du suivi et de la supervision.

9.2 L'approche participative

Pourquoi dans ce contexte a-t-on choisi l'approche participative et pourquoi les associations des usagers ont-elles été constituées? Tout d'abord, la population doit garantir la pérennité des projets, car, sans la participation de la population, que ce soit une participation financière ou dans une planification de projet, une gestion durable des systèmes d'eau n'est pas possible (participation comme instrument). Ce que la population paie ne rentabilise pas les frais de contribution; les coûts pour rassembler l'argent et pour la mise en place des structures nécessaires sont parfois plus élevés que la recette. Le profit tiré de la participation financière des usagers doit donc être vu plus dans l'identification au projet que dans l'apport financier. C'est pourquoi dans des AUE qui fonctionnent bien, il est possible, en évoquant

la solidarité de la communauté, d'apporter un soutien aux personnes plus pauvres car le paiement des contributions en général ne dépassent pas les capacités financières des villageois mieux aisés.

La promotion des associations a pour deuxième objectif de renforcer la motivation et la capacité des usagers à s'autogérer (participation comme objectif). Nous avons pu constater que les deux objectifs peuvent être atteints par les AUE : Le fonctionnement des projets n'est pas garanti si la population n'a pas participé à la planification et à la réalisation ; l'autogestion est impossible sans l'application de l'approche participative dans toutes les phases de la réalisation du projet.

La participation de la population ne suit pas un chemin bien déterminé. Chaque douar que nous avons visité a des particularités culturelles qui doivent être respectées en élaborant une approche participative spécifique pour tel douar. Plusieurs AUE ont déjà développé un règlement qui reflète ces particularités. Les autorités marocaines et les bailleurs de fonds peuvent profiter de ce développement en réagissant de manière flexible et sans essayer d'organiser chaque association suivant le même schéma. A nos yeux, ceci est le noyau même de l'approche participative: Sans flexibilité de la part de l'administration on ne peut pas respecter les propositions de la population.

9.3 Facteurs influençant la participation

Les facteurs influençant la participation ont été discutés en détail au chapitre 7. Voici un résumé :

Tradition de travail commun: L'introduction d'une approche participative peut profiter de la tradition du travail commun qui est très répandue au Maroc (*jma'a*). Les conditions pour un bon fonctionnement des systèmes d'eau et pour une autogestion des associations sont très favorables, là où on peut recourir à cette tradition. Mais même là où une telle tradition est moins forte, la participation peut être apprise et promue.

Estimation des avantages et désavantages de la participation : La population est prête à s'engager dans une association si elle est convaincue de tirer des bénéfices de cet engagement et que ceux-ci dépassent les coûts. Ils attendent que les projets correspondent à leur besoins et que leurs conditions de vie soient améliorées par le projet. Dans les douars de l'enquête, les projets d'eau agricole et d'eau potable ont, en principe, une haute priorité. Pourtant, le long délai entre la première discussion du projet et sa réalisation introduit un élément d'incertitude qui a une influence négative sur la participation. Il est important de réduire cette incertitude pour améliorer la participation.

Fonctionnement interne de l'AUE : Un conseil qui doit assurer le fonctionnement de l'AUE et par cela la pérennité est une des conditions pour la confiance des usagers dans leur association. Ce fonctionnement dépend de la division des tâches, des mécanismes de décision, de la distribution du pouvoir, de la solution trouvée aux conflits et très souvent de certains personnes dans l'AUE qui montrent un engagement extraordinaire pour le douar. Si l'association peut profiter de l'engagement de ces personnes pour le bien de l'association tout en évitant qu'ils se servent de l'association pour leurs propres intérêts, la participation de la population est très encouragée. Une information transparente et continue de la population sur les tâches et les activités de l'association augmente l'identification des habitants avec le développement de leur douar et leur volonté de s'engager dans l'association.

Relations des AUE avec les acteurs externes : Le travail des AUE est supporté par des acteurs externes à travers leurs ressources et services. On a observé que la confiance de la part de l'association dans les acteurs externes en général et dans la réalisation du projet en particulier est l'élément principal d'une relation positive entre l'association des usagers et les acteurs externes. Ce sont les relations étroites avec les agents opérationnels de l'administration au niveau local (CT, CMV) qui contribuent à créer une bonne base pour la participation. Par contre, les bureaux d'étude ont été critiqués en ce qui concerne leur mé-

thodes de travail et la qualité de leurs prestations. La relation entre associations et communes ne semble pas toujours être claire et, à moyen terme, elle a besoin d'une stratégie plus élaborée. De plus, toutes les associations souhaitent un échange d'expériences plus intensif avec d'autres associations et croient que de telles actions pourraient les encourager dans l'évolution de leurs associations. Grâce à son bon travail, la KfW est considérée comme proche partenaire. Généralement, on peut dire que nous avons pu constater un haut niveau de participation dans les douars où la coopération avec les acteurs externes ainsi que la coopération de ces acteurs entre eux ont bien fonctionné.

Mesures d'Accompagnement (formation et sensibilisation): La formation a eu des impacts très positifs sur le fonctionnement des associations. Dans les douars que nous avons visités, les sujets de la formation sont acceptés et appliqués. Tous les conseils ont donné une grande priorité à une formation continue et approfondie. Pourtant, on devrait, afin de toucher une plus grande partie de la population, accorder davantage de poids à la démultiplication qui, à présent, ne nous semble pas suffisante et systématique. De même, les campagnes de sensibilisation sont très importantes. Elles élargissent, par exemple, la conscience des habitants de l'impact de l'eau potable de bonne qualité sur la santé et, à travers ceci, l'attraction des systèmes d'eau potable. Information, sensibilisation et formation sont d'une importance fondamentale pour le fonctionnement de l'association et la participation de la population, si elles s'harmonisent et ne sont pas des actions uniques.

9.4 L'avenir des associations

La DGH – et au niveau régional les DPE – sont d'avis que les AU devraient en premier lieu s'occuper de la gestion et du maintien des systèmes d'eau potable. Mais les associations dans les deux secteurs sont capables de faire beaucoup plus que cela. Plusieurs associations que nous avons rencontrées ont déjà commencé à diversifier leurs activités, par exemple en créant des programmes d'électrification ou

des campagnes d'alphabetisation, en achetant des semences, du fourrage etc. A notre avis cela vaut la peine de renforcer cette tendance. On devrait soutenir les associations qui veulent diversifier leurs tâches. Les problèmes résultant mentionnés ci-dessus ne doivent pas pour autant être oubliés. En d'autres termes, les associations doivent avoir des tâches qui soient clairement définies et coopérer avec les organisations étatiques pour assurer l'efficacité de leur travail. Les propositions concernant la diversification ne devraient pas venir de haut en bas, ce sont plutôt les usagers qui doivent en être les acteurs.

Il serait souhaitable que les deux cotés – usagers et administration – se rapprochent et qu'ils intensifient leur coopération. Grâce à l'assistance de l'administration, par exemple à travers des programmes de formation, une assistance technique et autres actions de bonne volonté, les associations pourraient accumuler des expériences et gagner confiance. L'administration de sa part devrait écouter plus attentivement les usagers, faciliter tout contact avec eux, bref, créer une relation de confiance. Les responsables au niveau local avec qui nous pouvions parler étaient en grande partie motivés, convaincus de l'approche participative et à l'écoute de la population. Dans de nombreux cas l'administration est ouverte aux usagers d'eau, ce qui influence de façon positive la relation des usagers et des autorités étatiques. En même temps il est nécessaire que les organismes de l'administration qui sont responsables de la gestion des systèmes d'eau coopèrent au niveau local, car il y a un lien évident entre l'eau potable, les eaux usées et l'eau d'irrigation. Il peut y avoir une rivalité entre les trois secteurs, donc il est important de coordonner les projets. Ces relations doivent être mieux considérées. DAHA, ONEP et DGH appliquent tous l'approche participative mais n'échangent pas suffisamment leurs expériences. Une coordination des projets aurait des avantages pour la population rurale.

Le «Nouveau Partenariat» auquel la loi 02.84 de 1990 relative aux AUEA fait appel, est encore une vision. Mais les conditions pour le développement de ce partenariat sont bonnes.

Il n'y a d'ailleurs aucune alternative à ce « Nouveau partenariat » lorsque l'on sait que des associations qui acquièrent de plus en plus d'expérience et coordonnent avec les communes, deviennent de plus en plus conscientes de leurs capacités et que le gouvernement n'est pas en mesure de financer à lui tout seul le développement rural,

10 Recommandations

Nos plus importantes recommandations sont nos cinq règles d'or, qui peuvent paraître très simples, mais qui à notre avis sont la base de toute approche participative.

Cinq règles d'or

1. Participation veut dire: **prendre la population rurale – hommes et femmes – au sérieux.**
2. Dans la planification, on devrait parler avec **tous les groupes sociaux**, valoriser leur savoir-faire et impliquer de plus en plus des structures existantes, intactes dans les projets.
3. Dans chaque douar, il y a des particularités qui devraient être considérées dans la planification des projets: Des **solutions flexibles** ou des alternatives modulables sont donc préférables à des solutions directives et schématisées.
4. Le cœur de l'approche participative est le partenariat entre la population (rurale) et l'administration. Pour améliorer ce partenariat, il faudrait améliorer le climat de **confiance** réciproque. On devrait améliorer en même temps la coordination des organismes administratifs.
5. L'administration peut soutenir ce partenariat par une plus grande **transparence** des activités qui concernent les douars et par des programmes de **formation** et de **sensibilisation** pour les usagers.

Par la suite, nous présentons des recommandations à nos partenaires marocains et allemands, surtout à la DAHA, la DGH, l'ONEP et la KfW, ainsi qu'à tout autre partenaire ayant à faire avec des projets d'eau agricole et d'eau potable et finalement à tous ceux qui s'engagent dans des approches participatives.

10.1 Recommandations pour la conception des projets d'eau potable et d'eau agricole

Puisque l'eau potable est souvent prise des *saguias* et que les *saguias* sont souvent utilisées pour l'eau d'irrigation et pour l'assainissement, ils est recommandé de **coordonner la planification des projets dans les trois secteurs** (eau d'irrigation, eau potable et eaux usées) et de trouver des solutions adaptées. La DAHA, DGH et l'ONEP devraient approfondir leur coopération dans ce domaine et les structures régionales comme les ORMVA, les DPA et les DPE devraient les suivre au niveau local.

Plus la **priorité** d'un projet est grande aux yeux de la population, plus leur participation est active. Cela impose que l'administration, au lieu de se laisser pousser à réaliser un certain nombre de projets qu'elle veut par an, devrait adapter ce nombre aux besoins articulés de la population. Aucun système d'eau n'ayant une haute priorité aux yeux de la population ne devrait être installé.

Si jamais les AUEA jouent un rôle plus important pour le développement des douars en diversifiant leurs activités à d'autres secteurs que celui de l'eau, il sera nécessaire alors de les **ouvrir pour d'autres adhérents** que les usagers d'eau agricole.

En même temps, on devrait clarifier la répartition des compétences entre associations et communes pour éviter **l'évolution de structures parallèles**. De plus, il sera nécessaire de développer des mécanismes appropriés de coordination.

La participation des **femmes** devrait être renforcée, afin de **stabiliser leurs droits** et valoriser leur potentiel concernant le développement du milieu rural. Pour ne pas surcharger les structures traditionnelles – et surtout les hommes – ce processus devrait se faire petit à petit, par exemple par l'intermédiaire de personnes-clés au douar, qui sont déjà sensibles au sujet.

10.2 Recommandations pour la planification et la réalisation des projets sur le terrain

Pour ne pas décourager la population à la participation, le **décal** entre les premières discussions et la réalisation des projets doit être plus court que ce qu'il est actuellement: Un succès visible encourage au mieux la participation. Un trop grand décal, entre le premier contact avec la population et le démarrage du projet, peut mettre en danger la participation de la population.

Nous proposons – pour l'**information** de toute la population d'un douar – à l'administration, au niveau local (DPA, DPE, ORMVA), d'ériger avec les associations des panneaux d'affichages qui informent la population sur l'extension et les phases du projet et aussi sur d'autres sujets qu'elle réclame. Presque dans tous les douars, la population n'était pas suffisamment informée sur l'état du projet, ce qui crée de fausses attentes.

Tous les projets devraient être accompagnés d'un programme **d'information, de sensibilisation et de formation**. Avant que le projet ne démarre, il faut informer et sensibiliser les gens ainsi qu'après chaque phase accompagnant le projet, parce que ces informations peuvent exercer une influence sur les décisions de la population, sur leurs priorités et acceptation du projet. Ceci inclut des campagnes spéciales, si nécessaire, par exemple des analyses bactériologiques de l'eau potable et la démonstration des résultats. Hommes et femmes doivent profiter de ces campagnes de sensibilisation et d'information. Le programme de formation de la DAHA doit s'engager dans cette voie avec le soutien de la KfW.

Une méthode simple pour augmenter la motivation est la **visite et l'échange d'expériences entre associations** qui fonctionnent déjà bien et dont les succès sont visibles. Malgré les coûts de transport, l'échange d'expériences peut apporter autant que les campagnes d'information et de sensibilisation. DAHA et DGH devraient exiger ces visites.

Dans tous les projets, il serait nécessaire qu'une **animatrice** s'adresse aux femmes dans la phase préparatoire, pendant et après la réalisation des projets. Les **résultats** devraient être **présentés** ensuite aux hommes et vice versa.

Les **bureaux d'études** devraient être obligés d'adapter, eux aussi, une méthode participative avec les éléments suivants :

- impliquer tous les groupes sociaux dans les enquêtes car chaque intervention dans un douar a des répercussions prévues ou imprévues sur tous les groupes ;
- faire un « transect » complet (diagnostic participatif), guidé par les usagers pour connaître le douar entier et ses problèmes, y compris les solutions envisagées par les agriculteurs, qui peuvent être différentes de celles des bureaux d'études ;
- inviter les usagers à décrire leur vie dans leur douar, une « introduction au douar », pour connaître le problème prioritaire que le projet doit résoudre et comment les usagers voient, eux, les facettes du problème;
- séjourner au moins une nuit au douar parce que l'instauration de la confiance et la compréhension du contexte social demande un certain temps ;
- prendre obligatoirement une animatrice comme membre de l'équipe pour recenser la part/perspective des femmes.

Un système de **contrôle des entreprises** pourrait garantir une bonne qualité des travaux, tout comme cela se passe déjà pour les projets PMH. Pour cela, les usagers devraient connaître les tâches des entrepreneurs selon les contrats. Ceci étant, ils pourraient alors se

référer aux marchés et aux cahiers des charges pour les entrepreneurs afin de pouvoir surveiller, eux-mêmes, sur le terrain la qualité des travaux à exécuter.

Il est nécessaire de trouver des mécanismes qui empêchent que certains habitants profitent des projets **sans en partager les coûts**. Afin de rendre les charges plus équitables, on pourrait, par exemple, imposer des cotisations plus élevées aux membres qui adhèrent plus tard car sinon la solidarité des habitants et la participation des usagers sont mis en jeu.

Dans ce contexte des **punitions indirectes** peuvent être plus efficaces que des punitions directes, comme par exemple l'exclusion de l'achat d'aliments de bétail que l'association offre à un prix favorable.

Les problèmes entre quelques AUEA et les propriétaires des *terres habous* demandent qu'on leur apporte une solution, pour éviter un mécontentement entre usagers et gouvernement. Ces propriétaires profitent de la valorisation de leurs parcelles après la réhabilitation, sans avoir pour autant apporté de cotisation.

10.3 Recommandations pour améliorer le fonctionnement des associations d'usagers d'eau

La **formation** a des effets très positifs sur le fonctionnement des AUEA. Les sujets de la formation sont acceptés et réalisés. Il serait souhaitable que la formation couvre toutes les associations concernées par les projets PMH et PAGER; en plus il y a une grande demande de formation continue et approfondie à laquelle on devrait répondre après des études de besoin plus détaillées.

Les méthodes de **démultiplication** devraient avoir plus de place dans les programmes de formation. Une évaluation approfondie de la démultiplication serait nécessaire, pour assurer qu'une grande partie de la population possède les compétences nécessaires pour s'engager dans l'AUE. On court sinon le risque de voir l'association dépendre de quelques personnes qui ont participé au programme de formation.

Cela peut mettre en danger la pérennité du projet.

Les **usagers plus jeunes** qui ne sont pas encore membres des conseils devraient avoir la possibilité de participer à la formation. Finalement, ce sont eux qui travaillent déjà dans la plupart de ces propriétés familiales et qui remplaceront leurs pères dans les conseils.

La DAHA a besoin de **budgets supplémentaires** pour pouvoir financer la généralisation de la formation des AUEA du PMH et la mise à sa disposition des moyens, matériels et humains pour réaliser ces actions. La DGH devrait élargir son programme de formation de la même manière.

Pour une plus grande **transparence** et pour mieux informer la population sur les activités des AUE, nous proposons la mise en place de sièges qui auraient des panneaux d'affichage et des boîtes aux lettres. Sur ces panneaux, les membres pourraient déposer des informations importantes pour tout le monde (par exemple le procès verbal de la dernière réunion du conseil ou de l'Assemblée Générale). Dans les boîtes aux lettres, les usagers pourraient déposer des propositions pour améliorer l'organisation ou bien des lettres de feed-back (satisfaction/ mécontentement vis-à-vis de certaines actions). Les usagers pourraient se servir davantage des lieux de communication préexistants comme le souk et la mosquée. Le bureau devrait devenir pour ainsi dire le quartier général, le club de l'AUE.

La **sensibilisation** dans le secteur eau potable ne peut être efficace que si elle **s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes**, car ce sont les hommes qui doivent être prêts à payer pour l'eau que les femmes vont chercher à la borne fontaine.

Nous recommandons que les noms des **femmes** possédant des terres et qui sont membres de l'AUEA soient **inscrits sur la liste des adhérents**, pour que tout le monde se rende compte que la part des femmes existe.

A la longue, ces **femmes** devraient avoir la possibilité de **participer aux assemblées générales**.

Des **abonnements d'eau** nous paraissent utiles pour augmenter la consommation d'eau potable et donner accès aux pauvres. Les AU devraient faire de sorte que les femmes et les foyers pauvres puissent **côter par tranches** afin d'éviter l'endettement ou l'exclusion en cas de non-paiement.

Il y a des cas où les **gardien-gérants** ne gagnent pas suffisamment d'argent. Dans ces cas, nous proposons une (meilleure) rémunération soit par les AU dans les cas des projets DGH soit par l'ONEP. Chaque gardien-gérant doit avoir un livre de comptabilité.

Certains articles de la **loi 02.84 de 1990 relative aux AUEA** sont appelés à être amendés vu le développement social que connaît le monde rural marocain à savoir:

- Diversification des activités des AUEA ;
- possibilité d'adapter le fonctionnement interne aux besoins et propositions des associations ;
- rôle du septième membre ;
- recours et accès des AUEA aux crédits.

10.4 Recommandations pour l'amélioration des conditions cadres des associations des usagers d'eau

Le « **Nouveau Partenariat** » exigera non seulement une coopération plus intensive des AU avec l'administration, mais aussi une meilleure coordination et coopération des différents services de l'administration entre eux.

Un **meilleur équipement** des structures administratives régionales et surtout des CT serait nécessaire: Ces centres sont très estimés par les usagers et ont une grande influence sur eux mais ils souffrent d'un manque de personnel et de moyens de transport. Les septièmes membres sont surchargés. Nous

proposons d'améliorer l'équipement des CT et de réduire le nombre d'associations pour lesquelles un même septième membre est en charge (par exemple pas plus de cinq) de sorte qu'il puisse les visiter au moins 3 à 4 fois par mois et en plus remplir ses fonctions dans l'administration.

Pour la promotion de la femme, il faudrait plus de personnel féminin (**animatrices**) à qui il faudrait donner une formation spécialisée. Aussi faudrait-il former le personnel masculin, notamment les septièmes membres aux aspects genres afin d'assurer la sensibilisation des hommes à ce sujet.

Une **coopération régionale des associations** – la création de fédérations d'associations – nous paraît souhaitable parce qu'elle renforcerait l'échange d'expériences et le pouvoir de négociation vis-à-vis de l'administration.

Malgré le grand nombre de recommandations, le bilan final de notre rapport est positif. Nous avons été très impressionnés par les hommes et femmes que nous avons rencontré dans les douars, par leurs idées innovatrices, leur réalisme, et leurs connaissances des problèmes ainsi que des solutions qu'ils proposent. De même la plupart des fonctionnaires dans l'administration est en faveur de l'approche participative. Nous sommes convaincus que les associations et l'approche participative permettent au mieux d'améliorer les conditions de vie de la population rurale du Maroc.

Les recommandations ne mettent pas en cause cette approche mais visent à l'améliorer encore et concernent plutôt les détails. Nous sommes conscients que les recommandations que nous avons faites concernant des détails coûtent de l'argent et que les budgets sont rares. Mais comparé aux immenses budgets investis dans la construction et réhabilitation des systèmes d'eau, ce ne sont pas de sommes énormes qui sont demandées ici, pour mieux faire marcher la participation. Car si la participation piétine au lieu de marcher alors c'est la durabilité des investissements qui est mise en jeu.

Références

- Akesbi, N. / D. Guerraoui:** Enjeux Agricoles. Evaluation de l'expérience marocaine, Casablanca, 1991
- Attar H.:** Participation des fermiers à l'agriculture irriguée durable: Aspects légaux, socio-économiques, techniques et de gestion, International Commission on Irrigation and Drainage, Sixteenth Congress, Cairo 1996, p. 245 - 285
- Banque Mondiale (1996):** The World Bank Participation Sourcebook, Washington, D.C.
- (1997): Kingdom of Morocco, Country Assistance Review, Washington, D. C.
- (1998a): Kingdom of Morocco, Staff Appraisal Report, Water Ressources Management Project, Washington, D. C.
- (1998b): Staff Appraisal Report. Kingdom of Morocco. Water Resources Management Project. Rural Development, Water and Environment Group. Middle East and North Africa Regional Office, Washington, D. C.
- (2000): Morocco. Irrigation Based Community Development. Project Appraisal Document, Washington, D. C.
- BMZ (1998):** Serienevaluierung „Geschlechterspezifische Differenzierung der Zielgruppe“ in ausgewählten FZ/TZ-Vorhaben. Teilmaßnahme Marokko, Referat 411, Bonn
- (1999): Wasser – Konflikte lösen, Zukunft gestalten, Bonn
- (2000a): Serienevaluierung „Geschlechterspezifische Differenzierung der Zielgruppe“ in ausgewählten FZ/TZ-Vorhaben. Synthese aus den Berichten Tansania 1997, Marokko 1998, Burkina Faso 1999, Referat 411, Bonn
- (2000 b): Länderkonzept Marokko, Bonn
- Bonnal, J. (Ed.):** Participation et risques d'exclusion. Réflexions à partir de quelques exemples sahéliens, FAO, Rom, 1995
- Bonnal, J. / J. Chauveau, (Eds.):** La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural. Réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'Ouest, FAO, Rom, 1997
- Claus, B.:** Amélioration de la participation des associations des usagers d'eau dans les communes rurales du Maroc. Proposition concernant une étude menée avec un groupe de travail de l'Institut Allemand de Développement (IAD), Berlin, 2000
- Clayton, A. / P. Oakley / B. Pratt :** Empowering People: A Guide to Participation, UNDP, New York, 1998
- DAHA:** Programme de formation des Associations d'Usagers d'Eau Agricole (AUEA), Rabat, 1997
- DGH:** Programme d'approvisionnement en eau potable des populations rurales dans la province de Taroudant. Coopération Financière avec la KfW. Assistance technique et mesures d'accompagnement du Programme, Marché DGH, Taroudant, 1999
- FAO (1994):** Guide de l'Animateur PAGER, Rome
- (1997a): Programme national d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER), Réunion des bailleurs de fonds, Rome
- (1997b): La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural, Rome
- GTZ:** Die Begriffswelt der GTZ, Eschborn, 1997
- IFAD:** Bases d'une stratégie de développement harmonisé avec le Maghreb en matière de „Coopération à l'environnement“
- IGIP/PROJEMA:** PAGER dans la Province de Taroudant. Assistance technique et mesures d'accompagnement, Taroudant, 2000
- Joußen, B.:** Der partizipative Ansatz in der Entwicklungszusammenarbeit - Zielsetzungen und Probleme ihrer Realisierung am Beispiel des Projektes „Ländliche Entwicklung Odienné, Côte d'Ivoire“, Diplomarbeit der Universität Bonn, 1999
- Karl, M.:** Monitoring and evaluating stakeholder participation in agriculture and rural development projects: a literature review, FAO, Rom, 2000
- Keohane, R.O.:** International Institutions and State Power, Boulder, Westview Press 1989
- KfW (1995):** Marokko. Finanzielle Zusammenarbeit. Kleine und mittlere Bewässerungsperimeter im Dadès-Tal (PMH-Dadès), Projektprüfungsbericht, Frankfurt
- (1996): Marokko. Finanzielle Zusammenarbeit. Kleine und mittlere Bewässerungsperimeter in den Nordprovinzen, Projektprüfungsbericht, Frankfurt
- (1997a): Ländliche Wasserversorgung. Begleitmaßnahme, Programmprüfungsbericht, Frankfurt
- (1997b): Tunesien. Trinkwasserversorgung ländlicher Streusiedlungen, II. Abschlußprotokoll und Schlußprüfungsbericht, Frankfurt
- (1997c): PMH 2, Examen de l'impact du projet, Rapport, Jean Claude Rocaboy, Consultant, Francfort
- (1998): Inhalte und Methoden der Zielgruppenanalyse, Frankfurt
- (2000): Royaume du Maroc, Rapport Thématique No. 5, Analyse des compétences institutionnelles et mise en œuvre de la phase d'exécution
- McAllister, K.:** Understanding Participation: Monitoring and Evaluating Process, Outputs and Outcomes, Ottawa: IDRC, 1999
- Mernissi, F.:** ONG Rurales du Haut-Atlas: Les Ait Débrouille, Editions le Fennec, Marrakech, 1998

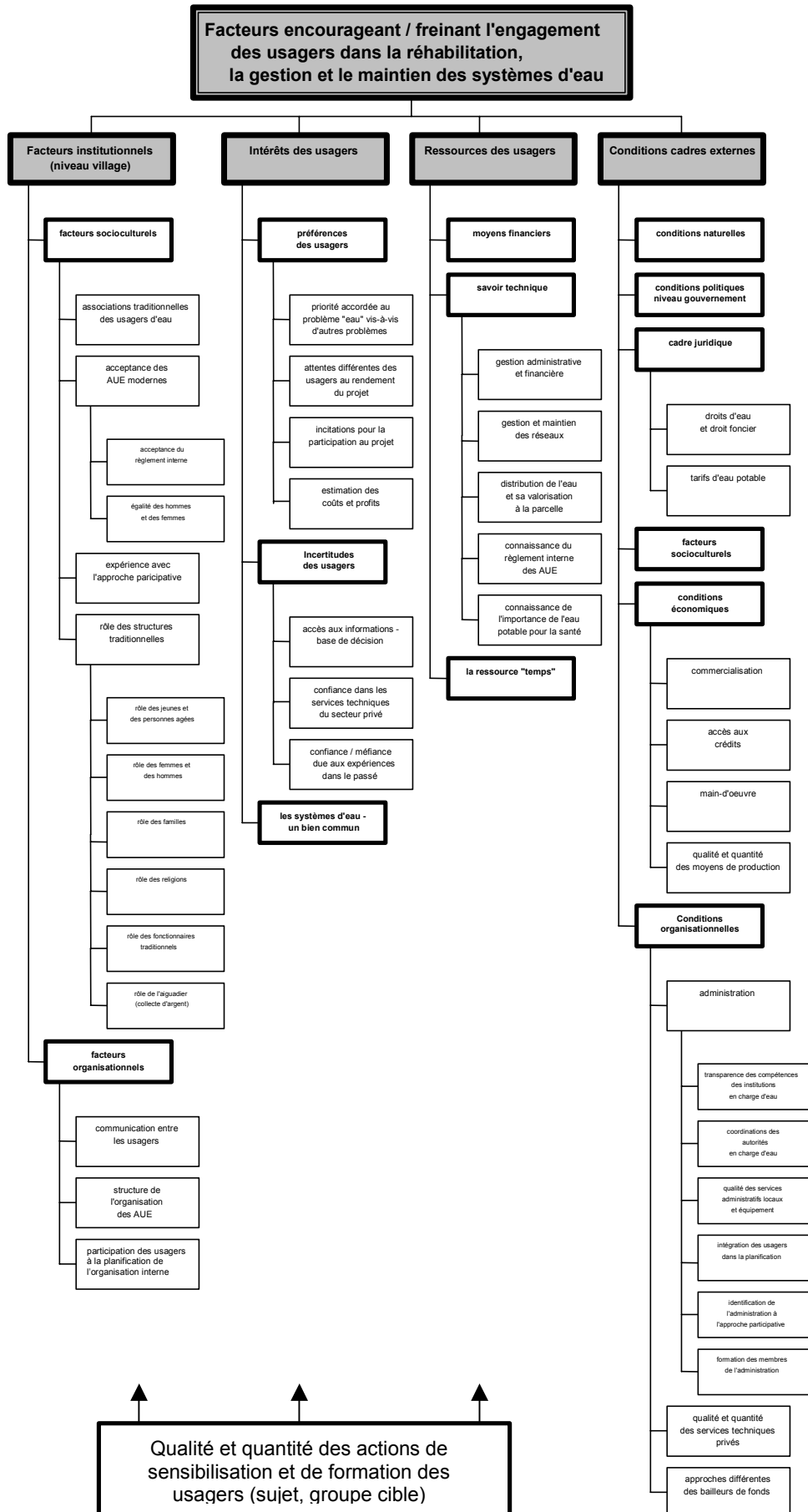
- Neubert, S. :** Methodische Orientierung für kurze und praxisnahe Forschungsprojekte in Entwicklungsländern, Bonn, 2001
- Neubert, S., et al:** Analyse d'impact du projet de gestion des ressources naturelles, PATECORE au Burkina Faso, Bonn, 2000
- ONEP:** Alimentation en eau potable des populations rurales, Actions ONEP, Dépliant, Rabat
- : Emploi en milieu rural: création de 1 100 emplois de gardien-gérants des bornes fontaines, Dépliant, Rabat
- : Alimentation en Eau Potable des Agglomérations Riveraines des Adductions Regionales, Rabat, 1997
- Royaume du Maroc:** Programme d'eau potable rurale. De l'eau potable pour 10 millions d'habitants en milieu rural, Rabat, 1994
- Schiffler, M.** (1997a): Dienstreisebericht Marokko vom 7. - 19.7., Berlin
- (1997b): Bewässerungslandwirtschaft im Maghreb. Grenzen und Perspektiven, Berlin
- (1999): Bewässerungslandwirtschaft im Maghreb, Berlin
- Schönhuth, M. / U. Kievelitz:** Partizipative Erhebungs- und Planungsmethoden in der Entwicklungszusammenarbeit, Eschborn, 1993
- UNDAF:** Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement UNDAF 1998 - 2001, Rabat, 1998
- Uphoff, N.:** Participatory Self-Evaluation of P.P.P. Group and Inter-Group Association Performance: a Field Methodology, FAO, Rome, 1989
- Vermillion, D. L.:** Property Rights and Collective Action in the Devolution of Irrigation System Management, www.ids.uk 2000

Annexes

Annexe 1: Liste des douars de l'enquête et calendrier

19 au 25 février 2001	1. Gueldamane (Eau Agricole)
26 février au 4 mars 2001	2. Souihla (Eau Potable) 3. Bouyakoubat (Eau Agricole)
5 au 11 mars 2001	4. Nafi V (Eau Agricole) 5. Melg El Ouidane (Eau Potable/ONEP)
12 au 18 mars 2001	6. Ait Abdoune (Eau Agricole) 7. Afra Dadès (Eau Agricole)
19 au 25 mars 2001	8. Alirn Terga (Eau Agricole) 9. Tiflit (Eau Agricole)
26 au 1 avril 2001	10. Ouled Arfa (Eau Agricole) 11. Tidnass (Eau Potable)

Annexe 2



Annexe 3 : Etat d'avancement des projets dans les douars de l'enquête empirique

Secteur/Douar	Situation géographique	Etat d'avancement du projet	Date de création de l'association	Type de formation
Irrigation PMH				
Gueldamane	Région Nord 10 km au sud-est de la capitale provinciale Taza, au pied du Moyen Atlas	PMH Nord en état de planification depuis 1997, date du début des travaux indéterminés	mars 1997	formation indirecte (= formation du septième membre)
Bouyakoubat	Région Nord 30 km de la ville de Guercif, sur les bords de l'Oued Moulouya	PMH Nord en état de planification depuis 1997, début des travaux d'installation envisagé pour l'an 2002	mars 1997	formation indirecte
Nafi V	Région nord-est près de la capitale provinciale de Taourirt dans la plaine nord-est, sur les bords de l'Oued Mouloula	projet PMH Nord en état de planification, installations envisagées pour l'an 2002	1992	formation indirecte
Ait Abdoune	Région Sud 5 km à l'ouest du chef-lieu Boumalne-Dadès dans la vallée du Dadès	projet PMH Dadès en état de planification depuis 1997	1995	formation indirecte
Afra Dadès	Région Sud dans la commune rurale Souk Khemis Dadès à 8 km à l'ouest du chef-lieu Boumalne-Dadès dans la vallée du Dadès	projet PMH Dadès en état de planification depuis 1997	Juin 1997	formation indirecte
Alirn Terga	Région Sud dans la commune de Toundoute à 60 km au nord-est de la capitale provinciale Ouarzazate au pied des montagnes du Haut Atlas	projet PMH II achevé depuis 1996	1994	formation directe

Secteur/Douar	Situation géographique	Etat d'avancement du projet	Date de création de l'association	Type de formation
Tiflit	Région Sud 60 km au nord-ouest de Ouarzazate	PMH 2 travaux terminés	1994	Formation directe après la réalisation du projet
Eau Potable (PAGER)				
Souihla	Région Nord 20 km au sud de la ville de Guercif sur les bords de l'Oued Melloulou	projet PAGER, volet DGH, achevé en août 2000	août 1999	instruction du gardien-gérant au maniement des installations
Melg el Ouidane	Région Nord 10 km au nord de la capitale provinciale Taourirt dans la plaine nord-est, sur les bords de l'Oued Melloulou	projet PAGER, volet ONEP, en état de réalisation achevée au milieu de l'an 2000	type de projet sans association	type de projet sans formation
Ouled Arfa	Région Sud dans la commune rurale Sidi Dahmane à 6 km à l'est de la capitale provinciale Taroudant	projet de branchements individuels financés par la commune, la DPE, l'ambassade du Japon et la population, achevé depuis 1996	1994	pas de mesures de formation
Tidnass	Région Sud dans la commune rurale de Assaki, cercle de Talouine à 80 km à l'est de Taroudant, dans les montagnes à la sortie de la plaine du Souss	projet PAGER volet DGH en état de réalisation	1991	formation du conseil et du personnel technique envisagée pour 2001

Annexe 4 : Fiches de synthèse des douars**4.1 Gueldamane****4.2 Bouyakoubat****4.3 Nafi 5****4.4 Ait Abdoune****4.5 Afra Dadès****4.6 Alirn Terga****4.7 Tiflit****4.8 Souihla****4.9 Melg El Ouidane****4.10 Ouled Arfa****4.11 Tidnass**

Les fiches de synthèse résument les résultats des enquêtes empiriques de l'équipe de l'IAD douar par douar. Puisque les réflexions sur les « facteurs influençant la participation des usagers » sont au centre de ce rapport (voir chapitres 4 à 10), ces fiches de synthèse – qui en sont la base ont été mises dans cet annexe 4 ainsi que les expériences que l'équipe a fait avec l'application de la méthode participative et qui sont résumées dans le « guide eau » (annexe 5).

Les fiches ne se basent pas uniquement sur les résultats de l'enquête du groupe. Elles reprennent la présentation déjà faite auparavant, particulièrement celle des 7e membres, des secrétaires des conseils, des équipes mobiles et des agents des centres de travaux. Le groupe s'est également servi des rapports disponibles de la KfW et des bureaux d'études (p. e. études de faisabilité). Ces sources additionnelles d'où le groupe a tiré par ex. les données générales et beaucoup de données techniques, ne seront pas par la suite citées dans le détail.

Toutes les fiches suivent le même plan, mais elles ne sont pas toutes aussi détaillées les unes que les autres. Si les résultats dans un douar étaient très similaires à ceux déjà présentés auparavant (par ex. concernant les droits d'eau), alors ceux-ci ne sont que résumés brièvement dans les présentations ultérieures.

Annexe 4.1 : Fiche de synthèse Gueldamane

Données générales de Gueldamane

Faisant partie du Moyen Atlas, le périmètre Gueldamane, qui est d'une superficie totale de 542 ha, est dominé localement par plusieurs montagnes et est traversé du sud-ouest au nord-est par plusieurs collines (« chaabas »). Les montagnes dominant le périmètre sont constituées essentiellement de calcaire. L'altitude varie entre 1000m au sud-ouest et 800m au nord-est, et la pente moyenne diminue progressivement de 10 % à l'amont et de moins de 4 % à l'aval.

Concernant le statut juridique et le mode de faire valoir, il est à noter la présence de deux statuts : statut « melk » (propriété privé) qui est dominant et statut « habous » (propriété du Ministère des Affaires Islamiques). Le mode de faire valoir direct est dominant (80 % à 90 % des superficies). Les parcelles sont petites (terrasses) et éparpillées.

Ressources

Au niveau des superficies irriguées, il y a 4 sources, qui sont par ordre d'importance : secteur Laanasser, secteur Aansser, secteur El Kheil, secteur Sidi Ibrahim. Selon les agriculteurs les ressources disponibles ne sont supérieures aux besoins qu'en dehors de la période de pointe (mai, juin, juillet, août et septembre).

La source Laanasser a été captée par l'Etat fin des années 60. Ceci s'est passé sans que la population en ait été concertée. Celle-ci considère ce captage comme étant une mauvaise chose, car cela a réduit la quantité d'eau dont elle pouvait disposer, d'autant plus que deux anciennes sources se trouvant juste à côté ont été ignorées. Autre scandale pour les usagers d'eau est, que cette source approvisionne en eau potable la commune de Gueldamane. Contrairement à ce qui avait été conclu à l'origine, il n'y a pas d'autre source jusqu'à présent qui ait été exploitée pour l'approvisionnement en eau potable et la consommation de la commune a augmenté car

cette conduite ne dessert pas seulement l'hôpital, l'école et le marché comme convenu. Le fait que la commune de Gueldamane ne paie pas l'eau potable est dû aussi au budget insuffisant dont elle dispose. Si la commune disposait d'un budget suffisant, le conflit serait plus facile à résoudre concernant le prélèvement d'eau potable à la source Laanassar. Quelques solutions seraient envisageables alors comme le paiement de l'eau prélevée à l'AUEA ou bien le forage d'un puits par la commune.

La source Sidi Ibrahim a été nouvellement captée en 2000 par la commune. Mais là aussi la population est mécontente car le captage a été effectué à un mauvais endroit, et à présent le versant glisse. En général on peut dire que les saguias bétonnées sont en mauvais état. Suivant des informations l'entretien est effectué en travail commun, toutefois les usagers d'eau considèrent les conduites mal entretenues. A quelques endroits les saguias bétonnées ont été fracturées pour mener l'eau aux champs. Tous les membres de l'AUEA attendent la réhabilitation des quatre sources. La réhabilitation de la source Annassar est discutée, car il y a à 50 mètres de là un puits et les propriétaires craignent qu'il n'y ait une baisse du niveau de l'eau dans le puits lors d'un nouveau captage de la source.

Une liste a été établie présentant par ordre les sources à réhabiliter, à savoir (Laanasser, Anaaser, El Kheil, Sidi Ibrahim) mais l'emploi du temps manque. Les usagers ont suivi avec grand intérêt les études menées jusqu'à présent. En dernier lieu, en février 2001 il y avait un bureau d'étude sur place, cependant l'incertitude en général persiste quant à la réalisation du projet (aura-t-elle lieu? et quand?).

Plusieurs agriculteurs sont touchés par l'érosion. A trois endroits, des champs ont été recouverts par des éboulis de pierres. Cette situation n'a fait que s'aggraver ces dernières années. Ceci est imputé au déboisement des forêts depuis le milieu des années 70. Les paysans ont reconnu le problème et jugent qu'il est nécessaire de reboiser le sol. Une requête a été faite à ce sujet auprès du ministère qui jusqu'à ce jour est sans réponse.

Les femmes interrogées à ce sujet, se souciaient en premier lieu du bois de chauffage. Erosion et souci du combustible sont en rapport étroit.

Droits d'eaux et droits fonciers

A Gueldamane les champs irrigués sont petits et parcellés. 54% de toutes les surfaces irriguées sont plus petites qu'1 ha, 8% seulement dépassent les 2 ha. Ces surfaces représentent néanmoins 36% de la surface irriguée. Les surfaces sont inéquitablement réparties, il y a quelques paysans qui ont de grandes propriétés (le président de l'AUEA considère avoir 60 ha) à côté d'un plus grand nombre de petits paysans (le droit successoral islamique mène au morcellement des surfaces exploitables) et un groupe d'ouvriers agricoles qui ne possèdent pas de terre. En conséquence il faut partir du fait que les gens ne profitent pas dans les mêmes proportions de la réhabilitation planifiée. Les terres habous présentent un problème, tout comme les droits d'eaux cédés à bail qui sont la propriété du Ministère des affaires islamiques, puisqu'il n'a pas été clarifié si c'est le Ministère en tant que propriétaire ou les preneurs à bail en tant qu'usagers qui doivent subvenir aux frais de la réhabilitation et aux cotisations à l'AUEA; c'est pour cela que jusqu'à présent les usagers de ces surfaces et de ces droits d'eaux ne sont pas membre de l'AUEA. A Gueldamane l'eau n'est pas en général liée au sol, elle peut être louée ou vendue indépendamment du pays. Le système des droits d'eaux est un système complexe, clos, qui existe depuis des siècles, (« il nous a été apporté par un djin! ») et qui n'est pas affecté par les constructions. Chacune des 4 sources a son propre système d'eau selon lequel chaque utilisateur a droit à une certaine quantité d'eau pour une certaine période. Dans le secteur Lanaasar un tour, c'est-à-dire une rotation dure entre 7 et 11 jours, pendant laquelle l'utilisateur respectif reçoit une fois, de l'eau sur sa parcelle.

En plus des droits d'eaux et des droits fonciers, il existe des droits sur les fruits des oliviers, que les autres droits n'affectent pas. Ainsi il se peut qu'un olivier appartienne à deux paysans,

que celui-ci se trouve sur le champ d'un troisième et qu'il soit irrigué avec l'eau d'un quatrième paysan. Ce système de droit compliqué n'influence que de façon minimale la décision de participation, car l'AUEA arbitre les conflits.

Etat d'avancement

L'AUEA Laanassar a été constituée le 19 Mars 1997. Le nombre d'adhérents varie entre 100 et 130 personnes. Suivant les renseignements du 7^{ème} membre, ces chiffres représentent 70 % des agriculteurs propriétaires des terres et des droits d'eaux bénéficiant du secteur Laanassar. Il y a d'autres personnes qui sont aussi perçus comme adhérents par la population, mais qui ne sont pas enregistrés officiellement en raison de ne pas cotiser. Les usagers d'eau des trois autres secteurs (El Khail, El Anser et Sidi Ibrahim) peuvent joindre l'AUEA de Laanassar.

Fonctionnement interne de l'AUEA

L'AUEA est responsable des activités suivantes : l'entretien du réseau, le recalibrage, le curage des saguias, l'équipement et l'approfondissement de puits individuels.

Pour devenir membre de l'AUEA il faut remplir les critères suivants : on doit être propriétaire de surface (exception: terres habous); et avoir sa surface à l'intérieur du périmètre ; on doit avoir des droits d'eaux ; dans le passeport la profession de « paysan » doit être mentionnée.

Les Assemblées Générales sont tenues régulièrement (une fois par ans), mais le taux de participation aux Assemblées Générales reste faible. Le Conseil se réunit périodiquement (une fois par mois, et si nécessaire, chaque mercredi, qui est le jour du « souk »).

L'AUEA a un compte bancaire pour effectuer la plupart des opérations comptables. Les sources financières de l'AUEA reposent sur les cotisations annuelles qui sont fixées sur la base

de droit d'eaux en heure d'irrigation. Une heure d'eau coûte 5 DH.

Bien sûr tous les paysans ne sont pas en mesure financièrement de payer leur cotisation. D'autres n'ont pas confiance dans le système et refusent de participer financièrement au projet. La majorité des adhérents n'ont pas cotisé depuis 1997 (ressentiments envers le projet, méfiance à l'égard de l'exécution du projet). Tandis que les cotisations ont été apportées la première année, ils n'étaient plus disposés à les apporter la deuxième année. Les usagers d'eau argumentaient néanmoins qu'ils seraient prêts à payer leur cotisation, si la réhabilitation du périmètre commençait et s'ils voyaient les résultats. En règle générale les moyens financiers de l'AUEA sont limités tout comme leur marge de manœuvre. Ce goulot d'étranglement est dû, d'une part au fait que les membres ne paient pas leur cotisation (voir ci-dessus), et d'autre part aussi au fait que les cotisations ne sont pas systématiquement collectées. S'ajoute à cela qu'il y a des problèmes concernant la documentation correcte des rentrées et des dépenses (comptabilité). Afin de venir à bout de cette tâche, des mesures de formation pour le trésorier sont nécessaires. Ce dernier est un homme très âgé et l'on peut se demander s'il est vraiment en mesure de remplir cette fonction convenablement. Il n'y a pas d'aiguadier dans l'AUEA. De ceci s'ensuit que des conflits internes venant du partage de l'eau, doivent être disputés sans qu'une instance reconnue de tous les sanctionne. Pour garantir le fonctionnement de l'AUEA, il faudrait que les usagers se mettent d'accord sur une telle instance et qu'ils fixent dans leur règlement les compétences relevant de celle-ci.

Relations externes de l'AUEA

L'association entretient des relations très suivies avec le Ministère de l'Agriculture par l'intermédiaire de la personne en charge de la formation de l'Administration du Génie Rural à Rabat ainsi que le Sous-Centre des Travaux de Gueldamane et la DPA de Taza. Le sous-centre de travaux joue un rôle crucial pour la vulgarisation du savoir technique. Les

agriculteurs ont confiance dans le travail de cette institution et ses services de conseil. Les relations avec la commune souffrent du conflit concernant l'eau potable qui est prise à la source Naanassar et que la commune ne paie pas. L'association attend du Ministère des Affaires Islamiques une cotisation pour les terres habous. Le Ministère des Travaux publics n'a pas répondu à plusieurs requêtes de projet de la commune.

La coopération avec d'autres AUEA dans la région n'est encore qu'en phase d'élaboration. L'AUEA a un rapport distancié avec les bureaux d'études et les entreprises, parce que ceux-ci n'incluent pas assez les usagers dans la planification et les usagers par cela ne peuvent pas contrôler la qualité du travail de ces acteurs externes.

Formation et sensibilisation

Dans le cas de Gueldamane l'approche de la formation indirecte a été appliquée. Les résultats sont visibles : tout le monde dans le douar parle du projet, et sait à peu près en quoi il consistera. Tout le monde connaît le 7^{ème} membre dans sa fonction de « multiplicateur » de la formation, et comme fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture. Les résultats de la formation se reflètent aussi dans l'élaboration d'un plan d'action, d'un règlement interne et dans la mise en place d'une comptabilité du conseil de l'AUEA. D'autre part le groupe a eu l'impression que le cercle des agriculteurs qui ont pu profiter de la formation est assez réduite et que beaucoup d'entre eux ont encore une idée très vague du projet. Le fait que même un membre du conseil n'a pas payé sa cotisation montre les limites de la formation.

Ce qui manque en ce moment encore plus que la formation, c'est une campagne de sensibilisation : convaincre les gens que le projet va vraiment commencer, leur expliquer quels seront les profits qu'ils pourront en tirer (plan d'action à long terme) et les amener à comprendre pourquoi il faut cotiser aujourd'hui pour profiter dans l'avenir.

Place des femmes dans l'irrigation

A Gueldamane, nous avons eu l'occasion de discuter avec des femmes de deux douars. Ceci nous a permis de nous renseigner sur la place qu'elles ont dans l'irrigation, sur les conflits venant de l'utilisation de l'eau d'irrigation et de l'eau potable ainsi que sur les relations entre production agricole et déboisement et enfin sur les répercussions qu'entraîne la défense de déboiser sur le budget familial.

Les femmes exécutent une bonne partie du travail sur les champs familiaux, comme la cueillette des olives, le désherbage, la récolte des légumineux et la moisson des céréales. Ce qui est moins connu est que nombreuses femmes sont des ayants droit de terres et d'eau. Celles-ci ont hérité des terres de leurs parents et/ou de leur mari²¹ (Nous avons rencontré deux femmes qui possédaient un demi-hectare chacune.). Toutes les femmes, ayants droit ou non, connaissent très bien le système des droits fonciers et des droits d'eaux ainsi que les droits de leur famille respective sur leurs propres terres.

Les femmes ayants droit laissent gérer leurs terres par un homme de la famille mais ce n'était pas le cas de la majorité de celles que nous avons rencontré ni le cas d'une vieille dame de 80 ans qui « par manque de confiance », les gèrent elles-mêmes. Ce sont elles qui décident ce qu'elles vont cultiver sur leurs propres champs, quand et comment. Si leurs parcelles sont intégrées dans l'exploitation familiale alors elles le décident en concertation avec leur mari ou leurs fils. Il semble que rien n'est décidé sans leur avis et même le fils qui travaille les champs de sa mère âgée a recours pour chaque décision à ses expériences, y compris l'écoulement de la production sur le souk.

Les femmes ayants droit connaissent l'AUEA et ses objectifs. Elles la trouvent très utile parce qu'elles en attendent une augmentation du volume d'eau pendant leurs heures de droits

d'eaux. Elles se disent membres de l'AUEA, seulement n'étant pas inscrits sur la liste parce qu'elles n'ont pas encore cotisé par manque d'activités concrètes de réhabilitation. Les femmes ne participent pas par contre, aux réunions de l'AUEA, mais elles se laissent représenter par leur mari ou fils. Elle ne craignent pas être exploitées par les autres membres, car l'AUEA ne touche pas aux droits fonciers et d'eau.

Les femmes envisagent de cotiser à l'AUEA, seulement, il leur faut un mode de cotisation approprié à leurs capacités budgétaires. Il y a plusieurs récoltes par campagne agricole et donc elles souhaiteraient pouvoir cotiser par petites tranches après chaque récolte.

La corvée d'eau, de la source à la maison prend deux heures par jour aux femmes qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants. Les femmes ne lavent plus dans le réseau d'irrigation car les produits chimiques comme l'eau de javel sont sanctionnés (par l'association). Elles lavent à la maison.

Le puisage d'eau potable des séguias en aval de la source entraîne des conflits avec les agriculteurs à qui c'est le tour de droit d'eaux. Les femmes prennent l'eau de la séguia qui passe à côté de leurs maisons afin d'alléger la corvée d'eau. Les agriculteurs craignent une baisse du volume d'eau destiné à l'irrigation et donc chassent les femmes (sauf leur propre épouse). Les femmes le font donc en cachette parce qu'elle n'ont pas d'autre choix vu la somme de travail qu'elles ont à faire dans la journée. Ceci ne crée pas seulement un conflit entre hommes et femmes, mais concerne toute la famille et auquel il faut trouver une solution. Les femmes proposent l'installation d'une borne fontaine pour laquelle elles seront prêtes à contribuer financièrement.

La déforestation en amont des zones agricoles cause des éboulis de pierres dévastant les terres de production. Une mesure de lutte contre ce phénomène est la défense de couper du bois en amont. Les femmes ont évoqué que cette mesure se répercute sur le budget familial. Ainsi, elles ont attiré l'attention sur un problème dont on doit tenir en compte et

21 L'héritage et partagé également entre tous les enfants majeurs (>= 18 ans) d'un parent.

auquel on doit trouver une solution, si l'on veut résoudre le problème de déforestation de manière durable : interdire de couper du bois oblige les familles à acheter du charbon ou des bouteilles de gaz parce que les femmes ne trouvent pas suffisamment de bois là où elles sont autorisées à le ramasser, c'est-à-dire sous les oliviers. L'achat de charbon ou de gaz constitue un problème budgétaire pour les femmes.

Les femmes ont prouvé leur savoir très détaillé sur tout ce qui concerne la production agricole, elles prennent part à toutes les décisions concernant l'exploitation familiale et décident elles-mêmes de ce qu'il advient de leurs propres parcelles. De plus, elles ont attiré notre attention sur des conflits relevant de l'eau d'irrigation et de l'eau potable, respectivement du reboisement et qui affectent le bon fonctionnement de la production agricole et de l'AUEA. Pour ce fait, il est nécessaire que les membres de l'AUEA trouvent des solutions à ces conflits et les mettent en pratique, si nécessaire avec l'assistance d'autres acteurs.

Les préférences des usagers

Presque tous les gens avec lesquels nous avons discuté ont reconnu que l'eau est le problème prioritaire. Bien que les gens de la commune rurale de Gueldamane aient une liste comportant d'autres problèmes à régler, comme par exemple la formation secondaire, la réhabilitation des pistes ou la création d'emploi alternatif dans la région, les gens sont conscients que leurs villages dépendent de l'eau.

Par conséquent, la réhabilitation des sources, particulièrement celle de Lanaaseur, est prioritaire pour les agriculteurs adhérant à l'association. Le captage de la source et la réhabilitation des réseaux n'ont pas encore commencé, c'est la raison pour laquelle il est difficile de faire une estimation du rendement des investissements. Mais les agriculteurs attendent de grands profits des investissements, on parle d'un « triplement du revenu ». Bien que ces estimations soient exagérées, on peut s'attendre à une sensible amélioration du

revenu agricole après la réhabilitation des réseaux et l'élargissement de la terre irriguée, parce qu'aujourd'hui, les revenus agricoles actuels sont faibles pour les champs non irrigués et rémunérants pour la partie irriguée du périmètre. Le périmètre comporte une grande partie des superficies plantées en bour par manque d'eau parce que les agriculteurs ne peuvent irriguer qu'une partie de leurs terres. Malgré le fait que la hausse du revenu sera plus importante pour les agriculteurs ayant beaucoup de terre, on attend de la réhabilitation une augmentation générale du revenu de tous les usagers. Mais il faut prendre conscience du fait que la répartition du revenu supplémentaire sera inégale entre les riches et les pauvres de l'AUEA ainsi qu'entre les riverains des quatre sources.

Il y a des divergences d'opinion concernant l'ordre établi pour la réhabilitation des quatre sources. Quelques usagers, surtout ceux de la quatrième source Sidi Ibrahim ne se sentaient pas suffisamment informés sur l'établissement de cet ordre et se plaignaient de ne pas avoir été impliqués sur le plan du processus de décision concerné.

Malgré tout, la plupart des gens, même des adhérents à faible revenu, semblent être prêts à contribuer. Il existe un groupe d'usagers méfiants qui ne voulaient pas participer tant que le projet n'était pas lancé, parce que le premier captage de la source Lanaaseur, dans les années 70 qui a été exécuté par l'administration, a été mal fait. On s'attend à ce que le début des constructions apaise clairement cette méfiance, qui est un facteur freinant pour la participation à Gueldamane.

La plupart des produits de Gueldamane sont destinés à la vente. Grâce à la proximité du grand marché de Taza et grâce au bon état des pistes, les produits agricoles peuvent être mis dans le circuit de la commercialisation. On s'attend à une augmentation de la production d'olives qui est l'un des produits principaux. L'augmentation du débit de l'eau permettra en plus d'introduire certains végétaux, qui ont besoin de beaucoup d'eau et peuvent être vendus à haut prix sur les marchés de la région.

Résumé : Problèmes, conflits et solutions

A la fin de notre séjour à Gueldamane, les agriculteurs ont hiérarchisé les problèmes qui ont été évoqués au cours de la semaine. Par la suite, les agriculteurs ont analysé les causes et effets des trois problèmes majeurs, ont envisagé des solutions susceptibles, accompagnées des premières actions à mettre en marche. L'intérêt majeur des agriculteurs reste la réhabilitation des captages des quatre sources pour augmenter le rendement agricole. Pour ce faire, ils demandent à ce que leur savoir local soit pris en considération afin d'obtenir un meilleur résultat, puis à ce que l'on trouve une solution au conflit entre l'AUEA et la commune concernant la prise d'eau potable. Les agriculteurs proposent que la commune construise un propre forage ou bien qu'on formalise le contrat entre AUEA et commune rurale pour fixer la durée du captage d'eau potable et les obligations d'un chacun en contrepartie.

En troisième lieu, les agriculteurs ont nommé le problème d'érosion et d'éboulis dont ils connaissent parfaitement les causes, effets et solutions types. Ils ont proposé de s'adresser à la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) pour leur apporter assistance et de contribuer en tant que mains-d'œuvre aux mesures à entreprendre. Les autres problèmes sont par ordre hiérarchique :

- les défaillances du système d'irrigation
- le gaspillage ou la perte d'eau
- la participation des tous les adhérents
- la cotisation déficitaire de la majorité des adhérents
- le refus des usagers cultivant les terres habous de cotiser
- l'adduction d'eau potable
- l'absence d'une relation constante entre AUEA et les habitants
- l'absence d'appui des institutions externes.

On peut observer que les trois problèmes auxquels les agriculteurs donnent la plus grande importance, sont ceux-ci qui affectent

directement la production agricole. Quant aux solutions ils ont tendance à avoir recours aux acteurs externes, comme la commune et les Eaux et Forêts au lieu de faire confiance au potentiel des agriculteurs.

Mais on peut partir du fait qu'après des négociations convenables, ils se déclareraient prêts à adhérer aux solutions prises en commun.

Annexe 4.2: Fiche de synthèse Bouyakoubat

Données générales

Le village Bouyakoubat comportant l'AUEA Al Mamounia est situé à environ 30 km au sud de Guercif sur les bords de l'Oued Moulouya. La quantité d'eau moyenne dans la région est inférieure à 200 mm par an, de sorte qu'il n'est pas possible d'avoir une agriculture sans irrigation. Les habitants du village vivent presque exclusivement de l'agriculture puisqu'il n'y a aucune alternative d'emploi. Comparé aux autres villages que nous avons visités, le niveau de vie à Bouyakoubat est très bas. Le village n'est ni électrifié ni pourvu d'un système d'eau potable fonctionnant. Il y a une piste goudronnée qui relie le village au monde extérieur et le centre hospitalier le plus proche se trouve à Guercif à 30 km de Bouyakoubat.

Ressources

A Bouyakoubat il y a une quantité d'eau par an suffisante et elle n'est pas ressentie comme faisant défaut. Le sol par contre manque réellement, c'est pourquoi on a proposé d'agrandir les surfaces cultivables. Les habitants ont dû subir des pertes de terrain considérables lors de la crue du Moulouya, qui ne peuvent pas être compensées par d'autres apports venant d'ailleurs.

Quelques familles composées de 7-8 membres ont un revenu annuel de moins de 10.000 DH. L'argent étant en principe une denrée rare, il ne représente pas toutefois de façon décisive un facteur entravant la participation, puisque la

réhabilitation planifiée promet une rentabilité élevée.

Droits d'eaux et droits fonciers

A Bouyakoubat les droits d'eaux sont lié aux parcelles et ne sont pas traités séparément. Les quotes-parts au temps d'irrigation, aux coûts de la réhabilitation et du maintien de la Seguia sont en rapport avec la grandeur des parcelles. Il y a un grand problème à Bouyakoubat, c'est la micro-parcellisation. Quelques champs ont une superficie de juste une fois 1/100 ha. Le droit de succession islamique réduit encore les parcelles. Les parcelles sont donc incapables de faire vivre les familles et le manque d'alternatives d'emploi dans la région fait que l'exode rural s'étend.

Une issue à ce problème serait d'agrandir les surfaces agricoles cultivables. Les habitants de Bouyakoubat voudraient donc construire un petit barrage quelque peu au-dessus de l'actuel construction de captage, et de là conduire l'eau, à l'aide d'une pompe à moteur, aux surfaces cultivées collectivement se trouvant au-dessus du village. Ces surfaces arides ne sont utilisées qu'en période humide lorsqu'il y a suffisamment de précipitations pour le pâturage extensif.

Dans la région, une surface collective appartient à celui qui l'irrigue en premier et qui la cultive sur une période de trois ans. De cette façon 50 ha pourraient être exploités au-dessus du douar Jella et distribués parmi les membres de l'AUEA d'après les premières conditions de propriété, (seules des indications approximatives sont faites sur d'éventuels conflits pouvant naître de la distribution concernant la différence de qualité du nouveau terrain), ce qui ferait considérablement prospérer le douar entier. En outre la Seguia ne serait plus exposée aux crues ou éboulis au dessus de la vallées du fleuve. Les coûts de ce projet sont très élevés à cause surtout du petit barrage qui est nécessaire. Ce souhait d'un projet alternatif peut cependant influencer négativement la participation à l'AUEA et devrait en tout cas être considéré avant la réhabilitation de la Seguia et discuté avec les usagers.

Les périmètres d'irrigation dans la vallée du Moulouya n'ont été créés que depuis quelques décennies et changent de forme quelquefois après des crues. Pour cette raison et aussi à cause des coûts élevés, les surfaces ne sont pas enregistrées auprès des services du cadastre et les paysans ne peuvent donc pas obtenir de crédit.

Etat d'avancement

L'AUEA Al Mamounia a été fondée en mars 1997 sur l'initiative de l'administration. Elle comporte 85 membres qui représentent 100% des surfaces des trois périmètres Jella, Mamounia et Lagsir, tandis que les paysans du périmètre Filala n'appartiennent pas à l'AUEA. La première assemblée générale a eu lieu en juillet 1998. Actuellement les membres attendent la réalisation physique du projet, dont le début est prévu pour l'année 2002. Il est prévu un captage réunissant pour le moment les trois Seguia en une seule Seguia, leur consolidation aux rives escarpées du fleuve et leur bétonnage jusqu'aux terres à l'aval. Un bétonnage de la prise n'est pas prévu et non souhaité des habitants, car cela entraînerait des coûts élevés et de plus elle pourrait facilement être endommagée par les crues. 60% des membres ont jusqu'à présent payé leur cotisation, les autres attendent le commencement des travaux. C'est la raison pour laquelle les travaux inciteraient de beaucoup à la participation.

Structure interne et relations externes de l'AUEA

Le fonctionnement de l'AUEA Al Mamounia dépend en grande partie de la personnalité du président et de celle du 7^{ème} membre. Manifestement il n'y a pas beaucoup de gens à Bouyakoubat qui savent lire et écrire et qui seraient qualifiés pour assumer les tâches du Conseil, au cas où le président mettrait un terme à sa fonction. Le président et le 7^{ème} membre habitent tous deux à Guercif, ne sont donc pas sur les lieux et doivent apporter un grand engagement personnel pour promouvoir le développement de l'AUEA. Le 7^{ème}

membre effectue son travail dans des conditions très difficiles. Il n'a pas de voiture personnelle à sa disposition, bien qu'il soit à côté de ses tâches au Centre de Travaux, responsable de près d'une douzaine d'AUEA, qui se trouvent à plus de 60 km de son bureau à Guercif. Il doit en cas de besoin louer une voiture à Taza qui se trouve à 60 km et doit se contenter de 15 litres d'essence par mois qui lui sont attribués. Le C.T. fait preuve de responsabilité auprès des usagers et son accès ne pose pas problème, ce qui fait que les usagers lui apportent toute leur confiance. Un meilleur aménagement de cette structure régionale, qui est malgré les difficultés très présente dans les villages, aurait des retombées sensiblement positives sur la participation à Bouyakoubat.

De même l'AUEA entretient de bons rapports avec l'autorité locale, le Sheikh. La relation avec la Commune rurale pourrait être par contre de loin meilleure, tout comme celle avec les ministères, qui ne sont pas toujours présents au niveau local: la plainte porte surtout sur le manque d'accès de l'AUEA. Quant à la phase de la préparation du projet, par exemple concernant les études de faisabilité aussi bien l'AUEA que les C.T ne sont guère informés.

Formation

A Bouyakoubat, le 7ième membre et le président ont pu participer aux programmes de formation de la PMH-Nord. La comptabilité de l'AUEA est en très bon état, il y a un plan d'action Les contenus de la formation sont très positivement évalués par les membres du Conseil et ont été reconnu en général comme ayant des répercussions sensiblement positives sur le fonctionnement de l'AUEA. Les membres du Conseil ont exprimé le besoin d'avoir des programmes de formation continus et approfondis.

Priorités des femmes

Les femmes de Bouyakoubat avaient d'autres problèmes prioritaires que ceux venant des systèmes d'irrigation, bien qu'elles considèrent

que la réhabilitation des systèmes d'eau est très importante. Elles ont évoqué 5 priorités:

- amélioration des services de soins médicaux;
- travail rémunéré en dehors de la maison mais au village;
- approvisionnement en eau potable assuré;
- transport assuré à Guercif;
- école à Bouyakoubat.

Trois de ces priorités ont un rapport étroit: Les femmes souhaitent avoir un dispensaire au village, parce que la piste de Bouyakoubat à Guercif (30 km) en temps de pluie n'est pas praticable et le village est alors coupé des soins médicaux auxquels elles peuvent avoir accès à Guercif. Les femmes ont conscience du rapport qui existe entre un approvisionnement en eau potable hygiénique et irréprochable, et état de santé. L'installation de l'UNICEF a déjà été mis plusieurs fois hors service. Il y a des conflits de compétence concernant les réparations entre le ministère compétent, l'UNICEF et les usagers. La mauvaise gestion de l'installation mène toujours les femmes à aller puiser l'eau au fleuve ou aux seguias. Le souhait de pouvoir effectuer un travail rémunéré reflète surtout le souhait qu'elles ont, d'avoir un peu d'indépendance et d'avoir plus de contact avec d'autres femmes en dehors de la maison.

Intérêts des usagers

Le projet a une haute priorité pour les habitants du village et les opinions divergent quant à la forme souhaitée. Les Seguias Jelle et Mamounia, qui sont utilisées pour l'approvisionnement en eau des périmètres Jella et Mamounia se trouvent dans des zones géographiques difficiles. Ils longent la falaise du Moulouya et sont extrêmement menacés par des glissements de terrain ou par des crues après des chutes de pluie dans l'Atlas. Une crue du Moulouya peut détruire la Seguia et la construction de captage, ce qui arrive régulièrement, dernièrement en octobre de l'année dernière, et ce en plus de la récolte qui avait été détruite par la marée haute. Les

habitants de Bouyakoubat ont dû remettre en trois mois la Seguia en état, un travail de plus de 40 jours pour un effectif de 40 hommes; en multipliant le tarif salarial d'un ouvrier, le coût s'élève à 80.000 DH.

En dehors de cela, il était impossible durant cette période d'irriguer et de travailler aux champs. Une réhabilitation de la Seguia ferait disparaître ce genre de travail qui se répète plusieurs fois par an. Le profit que le paysan en tirerait est donc considérable. De plus la réparation de la Seguia au-dessous de la falaise du Moulouya est une chose dangereuse. On a pu le voir dans le passé, il y a déjà eu des accidents, dûs aux glissements de terrain, dont certains étaient mortels. Concernant la réponse à la question, si la Seguia réhabilitée ne pourrait pas à son tour être détruite par les glissements de terrain et les crues tout comme l'ancienne, nos connaissances techniques étant insuffisantes nous ne pouvions y donner réponse.

Autres avantages de la réhabilitation:

- L'eau arrivera plus vite aux champs, ce qui représentera un gain de temps important surtout pour les usagers qui sont à la fin de la Seguia.
- Après la réhabilitation l'on pourra choisir la période favorable pour les semences et l'irrigation, indépendamment d'un travail prévu à la Seguia.
- L'on pourra introduire des cultures fruitières à rendement plus élevé.

En plus de cela on a attiré l'attention de façon plus explicite sur le problème de la commercialisation: le besoin de créer une coopérative se ferait sentir, un éventuel surplus de production serait difficile à écouler lucrativement, puisque les paysans restent déjà en partie assis sur leurs olives.

Des économies considérables pourraient s'ensuivre en regroupant comme il est planifié les Seguias Jella et Mamounia en une seule Seguia, qui irriguera les deux périmètres. L'on ne s'attend pas à ce qu'il y ait des conflits car il n'y a pas de pénurie d'eau et les habitants des deux douars ont des liens familiaux.

Il en est autre concernant le quatrième douar du périmètre, Filala, qui se trouve au-dessous de Jella, bien que les conditions soient similaires. Les paysans de Filala ne voulaient pas au début devenir membre de l'AUEA Bouyakoubat et payer leur cotisation, bien qu'ils aient également des liens de parenté avec les autres villageois et qu'ils pourraient aussi profiter d'une même Seguia. Ils croyaient que si l'Etat réhabilitait la Seguia, il prendrait évidemment en compte leur Seguia. Quand le projet Jella s'est concrétisé, les habitants de Filala devaient adhérer à l'AUEA, ce qui leur avait été pourtant jusqu'à présent interdit par les membres. Cela a plusieurs raisons:

- Dans le passé les habitants de Filala ont trop peu participé, quand il s'agissait de faire des propositions au sujet de la construction d'une Seguia commune.
- La Seguia qui irrigue Filala, passe par Jella, sans que les paysans à Jella n'en soient dédommagés de façon convenable.
- En temps de pénurie l'eau devait être partagée avec Filala.
- À Filala il y a des baux, dont les propriétaires n'habitent pas à Bouyakoubat et il n'est pas clair s'ils voudraient participer à une réhabilitation.
- Une extension des surfaces irriguées entraînerait des conflits dans la distribution.

Chance: Derrière le périmètre de Filala, il y a des terres collectives qui appartiennent aux habitants de Jella et qu'eux seuls pourraient utiliser si Filala devient membre de l'AUEA.

La construction et l'entretien de la Seguia ont été réalisés en commun jusqu'à présent par tous les habitants, et une procédure interne de sanction était mise en place et qui est toujours appliquée pour la réparation et l'entretien de la Seguia. La tradition des travaux collectifs est donc existante. Tous les usagers agricoles à l'exception de ceux de Filala sont membres de l'AUEA, aucun d'eux ne se comporte en tant que profiteur. Les habitants de Filala ont essayé de se comporter de la sorte mais peuvent être exclus efficacement du profit de la réhabilitation, c'est pourquoi ils ont renoncé à ce comportement et veulent adhérer.

Enseignement que l'on peut en tirer: s'il n'existe aucun mécanisme d'exclusion, des répercussions négatives se font sentir sur la participation.

Conclusion et leçons importantes

Les habitants de Bouyakoubat ont reconnu la nécessité de la réhabilitation de leur Seguia et accordent une haute priorité au projet. Les facteurs importants qui influencent la décision de participation sont surtout les suivants:

- Les usagers attendent le début des travaux de construction. Quelques uns ne sont pas prêts à apporter une contribution financière avant que la mise en exécution ne soit commencée concrètement, bien qu'ils soient vivement disposés à participer. La tradition, à savoir de travailler collectivement et de s'organiser de façon interne est en vigueur à Bouyakoubat.
- Il n'est pas clair si l'exécution planifiée du projet correspond aux souhaits des usagers, qui rêvent, ayant des arguments convaincants, d'une pompe à eau qui irrigue les terres sèches au-dessus du village. Ce fait pourrait à l'avenir influencer négativement la participation.
- Un facteur freinant la participation serait à nommer dans le cas de Bouyakoubat des conflits internes, en particulier celui qui existe avec les usagers des 4 secteurs du périmètre Filala, qui ne font pas partie de l'AUEA. Il y a de nombreuses raisons à ce conflit qui viennent en partie du passé. Ce cas montre bien le danger d'un tel conflit qui se répercute négativement sur la participation, lorsqu'un groupe arrive à tirer profit du projet sans qu'il ait adhéré et qu'il ait apporté de contribution aux coûts.
- Il y a aussi un danger pour l'AUEA car elle dépend beaucoup du travail de certaines personnes qui sont pratiquement irremplaçables et qui ont rendu de grands services à l'AUEA.

Annexe 4.3.: Fiche de synthèse Nafi 5

Remarque préliminaire : En raison de la grande fête (Ait El Kebir), l'enquête à Nafi 5 a été très écourtée et le groupe était à la merci des responsables (leaders) de l'AUEA pour obtenir des informations. Une triangulation des données n'était donc pas possible et ce qui a été dit du règlement des conflits internes a été présenté peut-être un peu trop positivement.

Données générales et ressources

Nafi 5 est un douar, qui fait partie de la ville Taourirt (nord-est du Maroc). Le périmètre de Nafi 5 possède 120 hectares de surfaces irriguées, qui s'étendent jusqu'à la périphérie de la ville Taourirt. La Seguia du périmètre, qui provient du fleuve Oued Za, a 8kms de longueur, dont 1km est déjà bétonné. Ce bétonnage a été effectué en 1998 par l'Etat marocain. Le droit de succession marocain a pour conséquence qu'une relative petite surface des parcelles domine. La plupart des parcelles irriguées font 3 hectares et donc la plupart des paysans de Nafi 5 ont une autre source de revenu, c'est-à-dire que l'agriculture n'est pas leur source de revenu principale. Vu que la ville de Taourirt s'étend de plus en plus, des surfaces agricoles sont vendues comme terrain de construction.

Les droits d'eaux et droits fonciers

L'eau et le sol sont mariés, cela veut dire que la cotisation à l'AUEA est en fonction de la grandeur des parcelles. Avant la fondation de l'AUEA la surface irriguée s'étendait de plus en plus. Un processus interne résolvait les problèmes résultant de la distribution d'eau. Le problème de l'éclatement des parcelles résultant du droit de succession marocain se retrouve aussi à Nafi 5. Les paysans de Nafi 5 essaient de résoudre le problème en ce sens, que seul un fils hérite de la parcelle et pour les autres membres de la famille on cherche des stratégies alternatives.

L'état d'avancement

L'AUEA de Nafi 5 a été fondée en 1992, bien qu'il y ait déjà une association, qui existe depuis le temps de la colonisation du Maroc. Il existe une carte aussi des années 1952 sur le périmètre Nafi 5. L'établissement de la fondation s'est heurtée à des résistances tout d'abord. Ceci venait du fait qu'en 1992 les coûts de l'eau n'étaient pas proportionnellement répartis suivant un chacun et de plus en raison de l'élargissement du périmètre, les droits d'eau n'étaient plus clairement réglés. Cependant les usagers de Nafi 5 ont réussi à surmonter les résistances internes et à trouver un accord. Le commencement du projet pour le bétonnage de la Seguia est planifié pour 2002. Un bétonnage des prises d'eau était prévu. Les membres, surtout le président, ont pu imposer leur intérêt à savoir qu'un bétonnage des prises d'eau n'est pas nécessaire puisque celles-ci sont régulièrement détruites par les crues. Les membres de l'AUEA sont confiants que le commencement de la réhabilitation se fera en 2002.

Structures internes

L'AUEA se compose de 112 membres qui cotisent régulièrement. Elle est bien organisée et possède par exemple des listes de présence pour les réunions générales qui ont lieu régulièrement une fois par an ainsi que des procès verbaux. Le Conseil se réunit suivant les besoins et les protocoles détaillés documentant ces réunions existent. En raison du peu de distance des rencontres informelles ont souvent lieu. L'AUEA possède un plan d'action élaboré. Celui-ci rend compte aussi d'autres activités, qui dépassent le cadre (par exemple un bureau respectif pour l'AUEA, des pistes goudronnées sur le périmètre, achat des engins). La comptabilité de Nafi 5 est en très bon état. En outre, L'AUEA a établi son propre plan financier, afin de subvenir aux coûts d'investissement pour le bétonnage de la Seguia. Les excédents sont perçus et servent à payer les dépenses de l'AUEA. Quand la caisse est vide, le Conseil réunit alors l'assemblée des membres, fait part des factures et de nouvelles contributions financières sont

perçues. Le pourcentage de cotisation atteint presque les 100%, il résulte entre autres de l'incitation financière (futurs gains).

Le président de l'Association est une personnalité dominante, qui est respectée et acceptée par l'ensemble des membres. Cela fait presque 50 ans qu'il est engagé sur le périmètre et il possède un savoir très étendu sur la manière dont fonctionne la communauté et le périmètre. En cas de conflits qui ne pourraient pas être résolus en interne, on appelle le Caid en tant qu'arbitre. Cette mesure de sanction incite à trouver un terrain d'entente en interne.

L'Association part du fait que les investissements sur l'ensemble du temps sont, de son point de vue, extrêmement rentables. C'est pourquoi ils sont prêts et capables aussi d'apporter leur propre contribution aux coûts d'investissement. Ils planifient un financement des coûts d'investissement sur une période de 17 ans. Les membres de l'Association se distinguent pour leur réflexion à long terme sur les coûts et les biens. La Seguia réhabilitée augmenterait la mise à profit agricole du périmètre. Puisque Nafi 5 n'a pas de problèmes de commercialisation (accès direct au réseau routier de Taourit), on peut s'attendre à ce que le surplus de production soit écoulé. L'AUEA planifie même de commercialiser collectivement le futur surplus de production.

Relations externes

L'AUEA Nafi 5 communique ses intérêts aux acteurs externes en faisant preuve d'une confiance en soi élevée et d'un comportement émancipé vis-à-vis de l'extérieur. L'AUEA s'est imposée par exemple face à la KfW, pour ne pas faire bétonner les prises d'eau. En dehors de cela l'AUEA a déposé une action en justice contre la commune. Objet de la dispute: l'occupation d'une parcelle de la part de la commune par une station d'épuration sans que des dédommagements aient été obtenus.

Les membres de l'AUEA mettent surtout l'accent sur la relation personnelle positive et professionnelle qu'elle a avec l'ORMVA.

L'AUEA se sent bien conseillée par la ORMVA et travaille volontiers avec elle. Les tâches de la ORMA consistent surtout à encadrer et à établir des contacts avec l'administration publique.

Une relation d'affaires existe avec le Crédit Agricole, qui règle toutes les transactions financières. Mais il y a aussi des paysans qui sont prêts et en mesure, en cas de besoin, de donner aux autres membres des crédits à des conditions favorables.

L'autorité locale (Caid) agit en tant qu'arbitre en temps de conflits internes, mais ses services sont rarement demandés.

Nafi 5 mène une relation distancée avec la commune. Il est vrai que le président de la commune est présente aux assemblées générales de l'AUEA, mais on ne peut pas parler de coopération entre commune et AUEA.

Puisque les paysans de Nafi 5 commercialisent eux-mêmes leurs produits, ils n'ont pas de rapport avec des coopératives, mais cependant ils planifient de créer leur propre coopérative.

Formation

Nafi 5 a profité de la formation indirecte. Les membres se sont montrés très satisfaits du contenu du programme de formation. Les documents qu'ils ont présentés étaient dans un excellent état. Les activités du plan d'action ont été en grande partie mises en application. Malheureusement nous ne pouvions pas rencontrer le 7ième membre de l'AUEA pour des raisons de transport de Oujda à Taourirt.

Facteurs socioculturels

Les membres de l'AUEA Nafi 5 habitent tous dans un douar. Le peu de distance contribue à ce que les membres sont plutôt en mesure de trouver un accord. Un intérêt clairement défini de la population de Nafi 5 est le développement extensif de leur douar – non seulement de leur périmètre. L'application de tels

plans se fait main dans la main du fait que les ressources financières sont existantes.

Les intérêts des usagers

Le projet du bétonnage de la Seguia est pour les habitants de Nafi 5 prioritaire pour les raisons suivantes : La remise en état de la Seguia après les crues s'avère être très coûteuse actuellement, par exemple en 2001 environ 50.000 Dirham. Le bétonnage ferait épargner 90% de ces coûts. Un bétonnage de la Seguia entraînerait en outre un écoulement plus rapide des eaux et garantirait une utilisation de l'eau plus économique. Ceci serait avantageux surtout pour les usagers en aval. La prise d'eau du fleuve pourrait ainsi être réduite.

Problèmes, solutions et perspectives

En général la population de Nafi 5 est hautement disposée à l'autogestion et en est capable (y compris les ressources financières). La mentalité d'assisté ne prédomine pas mais plutôt la disposition fortement accentuée de prendre soi-même les choses en main.

Le bétonnage de la Seguia est la plus haute priorité des usagers d'eau. Ils se fient au commencement du projet 2002. Le plan financier nécessaire, concernant la contribution aux coûts d'investissement existe et est soutenu par les membres de l'Association.

L'AUEA Nafi 5 est une organisation qui fonctionne bien, qui est en mesure d'assumer les tâches qui lui incombent. De fortes personnalités mènent à bien le fonctionnement de l'organisation, ils conjuguent leurs énergies en s'engageant pour le bien de la communauté. La formation a en outre contribué de façon importante à l'état actuel dans lequel se trouve l'AUEA.

La ville Taourirt étant proche et le fait que l'AUEA est bien dotée (ressources financières, membres bien formés, bonne organisation) font que l'ont peut compter sur un développement et une participation ultérieure positive.

Annexe 4.4. : Fiche de synthèse Ait Abdoune

Données générales et ressources

Ait Abdoune est situé à 5 km du chef lieu Boumalne-Dadès. Le périmètre de l'AUEA Ait Abdoune fait partie intégrante du secteur hydraulique Nig Igherem. La communauté d'Ait Abdoune a une population de 790 habitants répartie sur 90 foyers. La communauté est constituée de quatre principaux lignages: Ait Sghir, Ait Ichou, Ait Ali et Ait Tgheremte. Il exploite une superficie totale de 90 ha et est localisé sur les deux rives de l'oued Dadès. La superficie agricole exploitée par les usagers de l'AUEA est d'environ 24 ha. La taille moyenne des exploitations se situe à 0.5 ha. La structure foncière se caractérise par la micropropriété et un morcellement très prononcé.

L'eau d'irrigation vient de l'oued Dadès et de trois stations de pompages. Depuis les années 1980 l'eau du fleuve est polluée, de sorte qu'elle ne devrait plus servir d'eau potable. Faute d'alternatives, elle sert toujours d'eau potable.

L'agriculture et l'élevage restent la principale activité pour plus de 80% de la population et constituent en conséquence la première source de revenu des exploitations agricoles. On produit principalement pour la propre consommation et le marché local. Notons également que 25% des familles disposent d'un revenu extra-agricole provenant de l'étranger (émigration).

Le climat local se caractérise par la faiblesse et l'irrégularité des pluies, ce qui complique encore plus les tâches des agriculteurs. Il y a 170mm de précipitations par an. Il fait surtout très sec entre juin et octobre et le fleuve n'a pas assez d'eau. Cette situation a incité les membres de la communauté Ait Abdoune à s'organiser dans un cadre institutionnel pour faire face à ce phénomène.

Etat d'avancement

Un premier essai a été en 1988 de creuser un puits au douar pour apporter l'eau d'irrigation. Ce puits néanmoins n'apportait pas suffisamment d'eau et la population locale qui avait participé au projet s'est retrouvé avec une perte de 80.000 DH. Un second essai pour résoudre le problème de l'eau à Ait Abdoune a été la fondation de l'AUEA le 20.3.1995. L'objectif était „la participation à la réalisation et à la gestion d'un projet d'aménagement hydro-agricole“. L'objet de ce projet était :

- l'amélioration des revenus des agriculteurs par l'exploitation et la mobilisation des eaux souterraines pour l'irrigation de 30 ha surtout durant la sécheresse ;
- l'amélioration de l'efficacité du réseau en limitant les pertes d'eau par infiltration et
- l'installation d'un système de culture intensive.

La justification du projet était que

- l'eau constitue le facteur limitant de la production dans le contexte locale ;
- le recours à l'irrigation des cultures le long de l'année est une pratique inévitable ;
- la rareté des terres agricoles et l'exiguïté des exploitations ont fait développer un système d'exploitation intensif du patrimoine foncier ;
- la possibilité de mobiliser les eaux souterraines en période critique, valorise avantageusement la micro-propriété qui caractérise les exploitations et
- les cultures d'été représentent plus de 50% du revenu des ménages.

Ce deuxième projet a eu du succès et stimule les autres paysans à devenir également membre dans l'Association.

Deux ans après la fondation de l'AUEA il a été question pour la première fois, en coopération avec la KfW, du projet de bétonnage de la Seguia principale, longue de 2700m.

Aujourd'hui le douar attend le projet depuis 4 ans, mais on ne sait plus avec qui on a parlé au début. Des études ont été faites (faisabilité technique, faisabilité économique, approche participative, mesures d'accompagnement), mais elles comportent plusieurs fautes (segua sous-dimensionnée, mauvaise détermination des canaux secondaires et tertiaires etc.). Suivant la population locale, le bureau d'études n'a pas effectué un travail sérieux, c'est-à-dire de simples estimations ont été faites sans que le périmètre n'ait été examiné. Il n'a pas été encore discuté de la participation financière des membres de l'Association. Ils n'ont été informés ni sur le montant de la contribution financière, ni quand celle-ci doit être versée. En septembre 2000 il y a juste eu un procès verbal qui a été signé entre le bureau d'étude et l'AUEA qui mettait au point les choses techniques. Ce procès verbal est allé à l'administration (ORMVA). Depuis, toutefois, rien ne s'est passé.

Cela signifie que la fondation de l'AUEA a été entérinée, qu'il a été discuté du bétonnage de la Segua principale il y a 4 ans. Depuis, seules des études ont été faites, toutefois il n'y a pas de „plan d'exécution“ pour la réalisation du projet ni d'informations concrètes quant aux modalités du projet.

Fonctionnement interne et relations externes

L'association des usagers d'eau de Ait Abdoune a été créée le 23 mars 1995 en tant que première association de la région. Le secret de son succès peut être qu'elle ait été fondée par l'initiative de la population. C'est un groupe de jeunes habitants de Ait Abdoune qui a réalisé cette idée. Ils ont travaillé à l'étranger et c'est là qu'ils ont pris connaissance du travail des associations agricoles. De plus, ils ont réussi à intégrer tous les autres groupes sociaux, comme „les vieux“, dans ce projet. Le jour de la fondation, l'association avait 45 adhérents.

On a dû faire face à plusieurs contraintes avant de convaincre les agriculteurs de Ait Abdoune de devenir adhérents. Particulièrement, à cause

des mauvaises expériences concernant l'administration pendant le protectorat, car coopérer avec l'administration était mal vu. Mais, après les premiers succès, comme le creusement du deuxième puits, la participation des agriculteurs a augmenté.

L'association compte actuellement 54 membres. Puisque l'on doit être inscrit au moins pour une heure d'irrigation par la station de pompage pour devenir membre, plusieurs agriculteurs s'associent avec d'autres pour pouvoir s'abonner à cette heure ou plus. Dans ce cas, il y a seulement une personne qui est enregistrée comme membre de l'association, mais derrière elle s'en cachent d'autres qui sont quasiment membres.

L'association est dirigée par le conseil, qui est choisi par l'assemblée générale. Les différents fonctionnaires accomplissent leurs tâches comme il est prévu dans le règlement interne. Le président d'Ait Abdoune, un instituteur, est très actif et se voit comme „premier gérant de l'association“. Il décide quand les réunions ont lieu, il organise l'invitation des membres et préside les réunions du conseil et de l'assemblée générale. Les autres membres du conseil, dont trois sont fonctionnaires, sont aussi très engagés.

Cette association dispose d'une particularité: Il existe trois commissions qui sont présidées par un membre du conseil. La commission de la „Mise en valeur“ assure la prestation des services essentiellement d'approvisionnement. Elle achète par exemple des aliments pour le bétail, l'engrais, des semences sélectionnées ou des produits phytosanitaires pour les adhérents. En plus, elle s'occupe de l'encadrement technique de tous les agriculteurs d'Ait Abdoune. La commission socioculturelle organise un programme d'alphabétisation et de formation professionnelle pour les femmes. D'ailleurs, il y avait par exemple un cours de soutien pour les élèves, un séminaire religieux et une exposition d'art. La commission „gestion de réseau“ a un contact très intense avec la subdivision de l'ORMVAO, qui a donné des conseils techniques pour bétonner la prise de la Saguia Nig Ighreme. Elle gère le réseau et établit un plan d'action.

Jusqu'à aujourd'hui l'AUEA d'Ait Abdoune a réalisé les projets suivants: Approvisionnement collectif en matière de production, alphabétisation au profit des femmes, réhabilitation de 140mL de trançon de saguia principale défectueux, construction d'un ouvrage de franchissement sur Nig Ighreme, creusement et équipement d'une station de pompage, réhabilitation de 900mL de réseau secondaire.

L'association a réglé clairement ses droits d'eau et ce règlement est accepté des membres. L'association a même trouvé une solution, pour les cas où il n'y a pas beaucoup d'eau à distribuer, qui satisfait les participants. L'association a réussi par ceci à trouver des solutions constructives en cas de conflit potentiel.

Deux ouvriers s'occupent de la gestion de la station pompage et de la distribution de l'eau de pompage que l'on nomme aussi „aiguadier“. Les adhérents paient 0.30 DH/minute pour le temps où ils sont inscrits. S'ils veulent utiliser plus d'eau, ils doivent payer alors 0.45 DH/minute. Ce système incite à ne pas gaspiller l'eau. Les deux aiguadiers collectent l'argent. Si quelqu'un ne paie pas, il ne reçoit pas d'eau de pompage. L'association paie 5 DH/heure de pompage aux deux aiguadiers ensemble. Ils ont tous deux la possibilité de gagner un peu plus d'argent en travaillant les champs des agriculteurs qui ne sont pas là à l'heure d'irrigation (2.5 DH/heure). Concernant les deux aiguadiers il se pose le problème que le revenu n'est pas stable. Ils ne peuvent travailler comme aiguadier que pendant la période de sécheresse. C'est pourquoi ils préféreraient avoir un travail fixe.

Les intérêts des usagers

Le bétonnage de la séguia est considéré comme étant prioritaire par les membres de l'AUEA. Les attentes positives de cette mesure sont les suivantes:

- une diminution nette des travaux d'entretien de la seguia qui se font presque deux fois par an avec un effectif de 14 ouvriers pour une durée de 3-4 jours ; avec

ce que coûte un ouvrier (50 DH par jour), les charges du curage s'élèvent à plus de 4000 DH par an pour les 5 douars concernés; la diminution des charges de curage due au bétonnage serait de 75-100% ;

- le bétonnage de la seguia présenterait un grand intérêt pour tout le périmètre puisqu'il permettrait de diminuer la perte d'eau, les charges liées à l'eau de pompage avec en plus un gain de temps et l'amélioration de la productivité ;
- une augmentation du débit en temps de pénurie d'eau en été. Ceci est particulièrement important, car les cultures mises en exploitation en été représentent 50% du revenu du budget du ménage ;
- les paysans attendent que le bétonnage de la Seguia augmente les récoltes de 33% (parce que par exemple de nouvelles cultures exigeant plus d'eau comme le maïs seront possibles) ;
- une réduction des conflits internes relatif aux travaux de curage de la Seguia car le bétonnage induira moins de travaux de curage.

La réalisation de ce projet inciterait les agriculteurs à améliorer leur situation. Les usagers d'eau éprouvent un grand intérêt à ce que la réhabilitation de la seguia soit réalisée. Ils sont prêts à participer au projet et estiment leurs propres avantages plus importants que les coûts liés au projet. Il faut que soit nommé ici ce qui est restrictif; que les membres de l'AUEA Ait Abdoune ne soient pas encore informés sur le montant des coûts et que la population locale a conscience que l'eau n'est qu'un élément qui permette d'augmenter les récoltes agricoles et que d'autres facteurs de production ne sont pas suffisamment existants.

Problèmes, Solutions et Potentiels

Lors de notre séance de clôture à laquelle 23 membres ont participé, un souhait profond a été exprimé, le besoin d'avoir un plus grand siège pour l'AUEA qui comprendrait dépôt et magasin pour les moyens de production

agricole. Un autre souhait profond était l'approvisionnement en eau des superficies plantées en bour derrière la colline. Le projet de la KfW n'a presque pas été discuté dans ce cadre car on compte bien sur sa réalisation et l'AUEA a porté sa réflexion sur d'autres problèmes ou plutôt projets qui sont les suivants :

- Manque de finances;
- Renforcement du programme d'alphabétisation des femmes;
- Acquisition de mini-tracteurs et d'autres machines agricoles ;
- Réhabilitation du canal sur le côté Ouest de l'Oued;
- Ponts sur le fleuve;
- Réalisation d'un programme pour combattre l'érosion;
- Intégration de la saguia Sket dans le programme de la KfW;
- Réalisation de la réhabilitation de Nig Ighreme;
- Evacuation des eaux usées;
- Dalo (recouvrement des passages de saguia);
- Dispensaire au niveau du douar ;
- Intégration au projet de la KfW d'une Saguia secondaire et tertiaire;
- Moyen de transport pour emmener les filles à l'école secondaire;
- Collège au niveau du douar;
- Clôture de cimetière;
- École maternelle à Ait Abdoune;
- Electrification de l'autre côté de l'Oued;
- Goudronnage de la route sur l'autre côté de l'Oued.

L'association de Ait Abdoune est un exemple révélateur pour la participation des agriculteurs. Les membres sont très motivés et ont développé un dynamisme énorme. L'association s'occupe de beaucoup de choses qui ne sont plus liées à l'agriculture. Ce développe-

ment a été facilité entre autres par la bonne relation à la subdivision à Dadès-Boumalne et par les activités de la plupart des membres du Conseil instruits. A travers l'Association, l'administration et l'Etat ont trouvé un interlocuteur compétent et fiable. Cette voie de communication offre une variété de possibilités et renforce le développement dans le sens du „nouveau partenariat“.

La formation menée par le 7^{ième} membre a été accueillie positivement par les membres de l'AUEA. Celui-ci joue un rôle important, il est en quelque sorte le moteur au sein de l'AUEA et pourrait, de par sa position, être encore mieux soutenu dans son travail. Du point de vue du 7^{ième} membre, il serait bien d'avoir d'autres formations, un soutien au niveau de la formation en matériel pédagogique et de meilleurs moyens financiers. Les besoins de l'Association s'exprimaient particulièrement concernant la formation spécialisée.

Ce qui manque surtout à l'AUEA, ce sont les moyens financiers pour la réalisation de ses projets. C'est la raison pour laquelle l'AUEA et ses membres considèrent le projet de la KfW comme très important. Le bétonnage de la Seguia „Nig Ighreme“ est en pourparlers depuis déjà quatre ans. Le début des travaux n'est pas prévisible pour les habitants. Les membres de l'AUEA sont prêts à participer à la réalisation du projet sous forme de travail ou de moyens financiers. Mais à vrai dire ils ne sont pas informés sur le montant des coûts auxquels ils devront faire face. C'est pourquoi de notre point de vue il faudrait réfléchir à ce que l'on informe le plutôt possible les membres de l'AUEA sur les conditions exactes du projet et sur l'état de celui-ci. Il serait souhaitable que l'AUEA connaisse les raisons du retard et du manque d'informations car cela soutient la motivation et la disposition à s'engager dans l'Association.

Annexe 4.5.: Fiche de synthèse Afra Dadès

Données générales et ressources

Le périmètre Afra Dadès est situé sur la vallée du Dadès, au nord-ouest de la province de Ouarzazate. Le siège social de l'AUEA est la commune rurale de Souk Khemis Dadès. Le périmètre appartient à la zone présaharienne. Il se situe entre les montagnes du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas, sur une altitude allant de 1.460 à 1.480 m. Le climat est aride ce qui rend l'irrigation obligatoire. Il compte une population de 5.300 habitants répartie sur 680 ménages avec une moyenne de 7,8 personnes par foyer. La densité de la population par rapport à la superficie des terres agricoles utiles cultivées est élevée. La superficie totale exploitée par les usagers de l'AUEA est de l'ordre de 406 ha composée de parcelles très morcellées.²² En moyenne, chaque usager exploite une superficie de 0,9 ha répartie en une moyenne de 8 parcelles. Les cultures principales sont l'amandier, l'olivier, le rosier au bord des parcelles, les céréales et les cultures légumineuses.

Le niveau des revenus et les caractéristiques socio-économiques des exploitants les poussent à émigrer dans les grandes villes et à l'étranger. Chaque foyer semble avoir plusieurs membres de la famille à l'étranger qui transfèrent de l'argent pour l'investir dans l'immobilier, l'agriculture et d'autres activités économiques. La séguia principale (Afra) mesure 14 km. La partie en aval du périmètre comprend une zone d'extension, c'est-à-dire des terrains mis en culture nouvellement. Pendant la période pluvieuse (hiver), l'eau des

crues provoque des inondations et l'ensablement par des alluvions portées. De plus, les crues causent des dégâts érosifs au bord de la séguia et de certaines parcelles limitrophes.

Les années de sécheresse ont poussé certains agriculteurs à se regrouper pour creuser plusieurs puits à motopompe. Ils distribuent l'eau puisée entre eux et l'excédent aux autres agriculteurs (avec un forfait pour couvrir les coûts de puisage.) Mais la nappe entre 8-30 m est déjà épuisée en temps de pénurie. (Les usagers ont l'idée de faire un forage touchant une nappe à 150 m et souhaiteraient intégrer ce projet à celui de la réhabilitation). Beaucoup d'arbres sont affectés ou morts par la sécheresse.

Etat d'avancement

L'AUEA a été créée fin juin 1997. Tous les exploitants du périmètre Afra sont adhérents. Ils sont au nombre de 418 (un par foyer où les terrains ne sont pas partagés par l'héritage, plusieurs pour les familles où ils le sont). Elle est la plus grande association que le groupe ait visitée.

Le septième membre et le trésorier ont bénéficié d'une formation (type indirecte). L'AUEA a ensuite fait un diagnostic participatif et a établi un plan d'action. Les objectifs de l'AUEA sont d'organiser les travaux hydro-agricoles et la distribution des eaux d'irrigation et d'assurer la bonne conservation et une bonne gestion des ouvrages. L'AUEA étend ses activités en plus à l'approvisionnement des usagers en facteur de production à un prix favorable (semence, fourrage), à des travaux techniques collectifs et certains projets d'intérêt général comme la création des pistes de franchissement. D'après son plan d'action, elle s'engage aussi dans l'alphabétisation des femmes et a, à ce fait, donné les bancs pour la salle d'enseignement. (Mais les femmes ne peuvent pas y aller surtout parce que leurs maris refusent de leur donner l'argent pour payer le cours.)

Le projet de réhabilitation est toujours en état d'étude. Il prévoit l'aménagement de la prise

22 Selon les études réalisées par le bureau d'étude, le périmètre couvre une superficie d'un peu plus de 200 ha. Par contre, selon le diagnostic participatif réalisé par le septième membre et l'AUEA, la superficie totale est de 406 ha. Les usagers disent qu'elle est encore plus grande. Ces divergences sont liées à la crainte d'impôts sur la terre. Apparemment, le bureau d'étude a mal travaillé et mené de fausses recherches pour son étude. A cause des conditions de projet de la KfW qui se contentent des coûts totaux par hectare, l'AUEA pourrait perdre des subventions précieuses.

de la séguia dans le Oued et le bétonnage de la séguia. La prise sera faite avec deux vannes qui seront fermées lors des crues pour éviter des dégâts et les dépôts de sédiments et pour ainsi épargner beaucoup de dépenses et de travail. Le seuil ne sera pas bétonné pour ne pas barrer complètement l'Oued, ce qui aurait comme conséquence que les périmètres en aval ne recevraient plus d'eau en saison sèche.

En ce qui concerne le bétonnage, il y a trois tronçons qui ont déjà été bétonnés en 1953 (2 tronçons à 10 m, bonne qualité) respectivement en 1986 (1 tronçon à 3 km, mauvaise qualité à cause des travaux d'entrepreneur non-contrôlés) et qu'il faut reprendre.

Structure interne

Au lieu de 6 membres au Conseil en plus du 7^{ième} membre comme il est prévu dans la loi, le Conseil à Afra comporte 13 membres, à savoir six représentants élus officiellement, six remplaçants ainsi que le 7^{ième} membre. Les droits d'eau à la saguia Afra ne sont appliqués qu'en temps de pénurie et se subdivisent alors en 12 noubas, donc en 12 périodes à l'intérieur de laquelle l'eau est distribuée aux adhérents de la nouba respective. Laquelle reçoit de l'eau en premier pendant les 12 jours que dure ce tour d'eau, et si l'irrigation a lieu en premier à l'amont ou à l'aval, c'est au Président de décider au début de la période sèche, pendant laquelle les droits d'eau sont appliqués, et pour cela il jette une pièce de monnaie. Chacune de ces noubas tient une assemblée générale respective, qui en raison du nombre de plus de 400 adhérents se révèle être très efficace, et désigne le représentant pour le Conseil qui représente sa nouba, et qui est responsable de la collecte des cotisations à l'intérieur de celle-ci. Cette flexibilité correspond aux particularités du douar et a contribué considérablement, au dire des membres, à la résolution des conflits existants et a empêché que d'autres naissent. Les adhérents de l'AUEA Afra Dadès apprécieraient une plus grande flexibilité de la loi concernant le nombre de conseillers.

Le niveau d'engagement et de dévouement des membres du conseil et aussi des fonctionnaires concernés affecte fortement le niveau de fonctionnement de l'association et avec cela la participation. Dans le cas d'Afra, une personne très dévouée et bien acceptée par tout le monde (le Président) influence toutes les décisions et toutes les actions de l'association d'une manière positive. Il est difficile de dire si le fonctionnement de l'AUEA sans lui serait toujours possible. Avec cela se pose le problème du rôle des « personnalités »: Un mécanisme de contrôle des membres du conseil (comme c'est le cas à Afra: des élections annuelles) est nécessaire pour garantir un bon niveau de travail du conseil. Cela pourrait aider à minimiser le risque pour l'AUEA de dépendre des qualités d'une personne. Il faut noter que, comme on peut le voir à Afra, la personnalité, les qualités du Président influencent fortement la participation et le fonctionnement de l'association d'une manière très positive.

Le règlement interne, qui s'inspire parfois des traditions et des normes locales, est accepté par tout le monde. Tous les usagers sont adhérents de l'association et le pourcentage de cotisation est de 100 %. Cette cotisation est modeste : 10,40 DH/Heure/An pour encourager les agriculteurs à adhérer à l'association. Toutefois, des cotisations additionnelles ou exceptionnelles sont décidées par le conseil pour couvrir les charges de curage de la saguia ou d'autres activités. Le Président qui a une multitude d'autres fonctions (p. e. dentiste et chirurgien traditionnel) est aussi celui qui surveille l'état de la saguia pour proposer le curage ou non.

Si quelqu'un ne paie pas ou ne paie pas à temps ses cotisations, il peut être exclu des activités de l'AUEA comme par exemple de l'achat en commun du fourrage subventionné, ce qui se révèle comme étant un mécanisme de sanction efficace. En plus de cela, au dire du Président, le Conseil tout entier peut se faire inviter à dîner, ce qui ne peut être refusé pour des raisons d'hospitalité islamique ; Ceci revient bien plus cher que de payer ses cotisations à temps.

Plusieurs membres du Conseil ont exprimé le souhait de vouloir participer aux coûts d'investissement non en payant mais en travaillant. Les membres du conseil sont restés en charge de leur fonction depuis la création de l'association et bien que les réunions ne soient pas très régulières, un membre s'est vu exclu du conseil par manque de présence à celles-ci.

En conclusion il doit être mentionné que l'AUEA Afra Dadès a gagné en 2000/2001 le deuxième prix, doté de 10.000 DH, lors d'un concours des associations les plus performantes, organisé par l'ORMVA de Ouarzazate. Cela parle pour le bon fonctionnement de la structure interne de l'AUEA Afra Dadès.

Relations externes

L'AUEA Afra Dades entretient de très bonnes relations avec le Centre de Mise en Valeur, qui a un bureau au village et est donc très présent. Il en est de même des relations avec l'ORMVA à Ouarzazate, et avec la sous-division représentée à Boulmane Dadès, qui sont étroites et de la qualité de leur travail qui est valorisée. Mais aussi à Afra, le problème se pose, à savoir que les structures régionales de l'administration ne sont pas suffisamment bien équipées, quant à l'effectif du personnel et les possibilités de transport. D'après les usagers, il serait souhaitable que le CMV améliore son aide technique – en embauchant par exemple plus de personnel qui aurait une formation technique.

Les relations avec les bureaux d'études sont étroites mais considérés comme mauvais. Dans les études de faisabilité, souvent les noms des Saguas et les données du périmètre ne sont pas corrects. Il a déjà été d'entrée renvoyée aux fausses données des superficies agricoles. Il en est de même pour les entreprises, d'autant plus que ces entrepreneurs étaient toujours choisis par l'administration et les agriculteurs n'avaient aucune possibilité de contrôle sur la qualité des travaux, ce qui les a mené à exiger le contrôle de la qualité dans les prochains travaux et avoir la possibilité de voir les cahiers de charges et les dossiers de termes de

références, ce qui est un fruit de la formation et de la sensibilisation.

Les paysans d'Afra désignent la relation à la Commune Rurale comme étant relativement étroite, puisqu'elle a soutenu l'AUEA dans quelques unes de ses activités. Cependant il existe aussi quelques conflits, car la Commune ne peut pas toujours réagir aux souhaits des usagers, par exemple elle n'est pas prête à construire des ponts sur la Seguia.

L'AUEA se trouve dans l'impossibilité d'avoir des crédits au près des banques malgré que cette association soit légalisée ce qui limite potentiellement ses ressources financières et donc sa marge de manœuvre.

Le Ministère des Affaires Islamiques à Rabat ne cotise pas pour la réhabilitation des réseaux bien qu'il en profite, car les terres sont louées aux enchères. Après la réhabilitation une recette plus élevée de cette vente aux enchères pourrait être attendue. Quand même, ce problème ne semble pas à affecter de beaucoup la participation des adhérents.

Formation

L'AUEA de Afra Dadès a pu profiter du programme de formation indirecte. Le 7^{ième} membre et le trésorier ont été formés. Tous les livres de comptabilité étaient présentés comme prévu par le programme et étaient en bon état. Le 7^{ième} membre et le trésorier disaient que le programme était bien adapté aux besoins des membres du Conseil et qu'il aidait beaucoup au fonctionnement de l'AUEA. Les deux souhaitent avoir l'occasion de profiter d'un programme de formation continue et plus approfondi pour améliorer encore plus la gestion de l'association et souhaitent aussi avoir plus de temps pour les cours. Le 7^{ième} membre disait que les cours étaient bien mais trop chargés. Les deux sont bien arrivés à multiplier les informations au niveau du Conseil, mais n'ont pas le temps d'expliquer tout à tous les agriculteurs, donc la multiplication au niveau des adhérents semble-t-être déficitaire.

Dans les entretiens collectifs le rôle de la formation et de la sensibilisation pour l'engagement des usagers était mentionné, mais considéré comme un des facteurs les moins importants. On peut donc dire que la formation a plutôt une influence sur le fonctionnement efficace mais ne peut pas déterminer l'engagement des usagers qui est plutôt déterminé par d'autres facteurs comme par exemple la tradition et leurs intérêts en termes de coûts et profits.

Les propositions faites par les agriculteurs et par le 7^{ième} membre pour améliorer le programme de formation et pour mieux pouvoir accomplir les tâches de sensibilisation étaient les suivantes:

- On souhaite une assistance technique ou une formation technique pour les fonctionnaires au niveau des sous-CT au lieu de consultants étrangers qui ne s'adaptent pas aux besoins des agriculteurs.
- Le 7^{ième} membre se trouve dans une situation difficile étant membre de 12 associations, sans collaborateurs et sans moyen de transport approprié, il souhaite donc plus de gazoline et plus de temps pour pouvoir travailler avec les AUEA.
- Les agriculteurs souhaitent un échange d'idées avec d'autres AUEA durant les différentes étapes de développement pour créer une situation de concurrence dont tout le monde pourrait profiter. Ils ont constaté que le fonctionnement de leur association était fortement influencé par l'exemple positif de l'AUEA voisine Ait Abdoune.

Le cadre socio-culturel

Les travaux en commun, la solidarité et l'entraide (jma'a et twiza) existaient déjà depuis des siècles avant le protectorat (1914). L'occupation française a eu un impact très négatif sur cette tradition ; beaucoup de paysans étaient forcés de travailler pour les colons au détriment du travail dans leurs propres champs et des travaux en commun.

Après l'indépendance (1955) cette région a eu un déficit énorme en main d'œuvre en raison d'une immigration massive des agriculteurs, ce qui n'a pas manqué d'avoir aussi un effet réducteur de cette tradition, amplifié encore davantage par la mécanisation (années 70) qui a favorisé un esprit individualiste, fondé surtout sur la rationalité économique. Ce n'est qu'avec les années de sécheresse, notamment pendant les années 80, qui se répétaient généralement tous les 2 ou 3 ans, que cette tradition a été réanimée.

Egalement, pendant les années 90 le retrait de l'administration de la prestation de service a encouragé les agriculteurs de recourir à la solidarité qui s'est développée encore davantage avec la sensibilisation par les structures du Ministère de l'Agriculture vers la fin des années 90 en accompagnant la création d'une AUEA en 1997.

La place des femmes dans l'irrigation

Il y a des femmes ayants droit sur le périmètre Afra. Le nombre n'est pas connu parce que la plupart sont inscrites sous le nom d'un membre masculin de la famille (souvent un frère). Trois femmes figurent sur la liste de l'AUEA avec leur propre nom. Il s'agit uniquement de veuves qui ont hérité la terre de leurs maris parce que, dans cette région, les filles sont écartées de la répartition de l'héritage entre les enfants d'un père bien qu'elles aient un droit d'héritage d'après le droit islamique.

Les femmes ayants droit gèrent elles-mêmes leurs terres (travaux, irrigation) si elles en sont physiquement capables. En ce qui concerne les assemblées générales et pour faire des critiques/propositions, elles se laissent représenter par un homme pour défendre leurs intérêts. Interrogées là-dessus, elles disent qu'elles sont satisfaites de cette démarche. Elles ne voient pas d'inconvénient, elles se sentent bien défendues, bien que, dans une autre part de la discussion, elles se plaignent du manque d'information, parce que tout ce qui se passe au douar est discuté uniquement par les hommes.

Pour le curage de la séguia, une femme doit envoyer un homme, soit un ouvrier payé. Elle est obligée de participer. Si elle n'a pas l'argent nécessaire pour payer l'ouvrier, elle doit l'emprunter (p. ex. des frères). Elles disent que cette charge est supportable car elle est en fonction de la superficie/du droit d'eau (> > peu de superficie > > peu de cotisation).

Nous avons interrogé une adhérente sur les cotisations et ses revenus. Elle garde le revenu des champs pour elle-même pour le réinvestir dans les champs et pour couvrir ses dépenses. Grâce aux champs, elle a un peu d'argent. Elle paye une personne pour irriguer. Elle indique de payer 150 Dh pour 5 heures d'eau (sur 5 champs). Pour une heure de plus, elle paye 50 Dh. Ces indications excèdent les montants indiqués par les hommes. Il était difficile de discuter sur des questions d'argent. Pour cela, ils est difficile de juger si elle indique des montants quelconques (pour cacher un manque d'information ou pour cacher les vraies dépenses) ou si elle paye ces montants élevés.

En ce qui concerne les autres femmes, elles ne semblaient pas connaître les conditions de cotisation. Elles croient qu'il faut cotiser 1.000 DH pour adhérer et 100 DH par heure. Elles disaient : « Les hommes ne disent pas la vérité sur les prix. Ils se rencontrent le soir à la mosquée pour discuter les choses. Comme nous ne pouvons pas y aller nous n'avons pas la possibilité de savoir ce qui se passe. Nous restons dans l'obscurité, car, rentrés à la maison, les hommes ne nous disent pas ce qui a été discuté. »

Certains hommes seulement concertent leurs femmes concernant l'agriculture (p. ex. quoi cultiver sur les champs de la famille). Seulement des hommes qui sont allés à l'école le font. [Ceci était très différent à Gueldamane dans le nord. Là, les femmes disaient que l'homme considère leur avis et qu'elles arrivent à le convaincre si leur avis est différent.]

Si l'on voulait intégrer les femmes directement dans la prise de décision des AUEA, il faudrait le faire pas à pas durant un long processus.

Cependant, on devrait essayer de démarrer ce processus.

Autres activités des femmes

Les femmes sont responsables de l'élevage domestique. D'après elles, la plupart des familles ont dû vendre toutes leurs bêtes durant la sécheresse. Les femmes ne tirent aucun gain monétaire de l'élevage car ce sont les hommes qui vendent les bêtes et encaissent l'argent. Ainsi, les femmes n'ont aucune source de revenue ou bien pas d'argent dans la poche (à part des ayants droit). Sans argent et sans information, elles n'ont aucune liberté de décision. Ceci sont leurs préoccupations principales :

- Avoir le droit à une formation qui leur ouvre des sources de revenus propres et à une formation professionnelle comme pour les hommes ;
- avoir le droit d'apprendre à lire pour pouvoir s'informer, s'orienter en route, connaître les vrais prix des marchandises, numéroter un coup de téléphone, mieux pratiquer la religion en lisant des versets du Coran, aider les enfants aux devoirs de l'école.
- Les femmes d'Afra tiennent à leur cours d'alphabétisation qui a été arrêté trois fois parce que leurs maris refusent de leur donner l'argent pour payer le cours. Elles veulent créer une association pour obtenir celui-ci et aussi des cours de couture et de broderie (revenus propres).

Pour terminer, voici deux citations :

- « Pourquoi on dit que nous n'avons plus l'âge pour aller à l'école ? »
- « Mon mari ne travaille pas (il n'a pas d'emploi), il ne fait rien, c'est moi qui fait tout et surtout, j'ai beaucoup (7) d'enfants. »

Intérêts des usagers et perspectives de l'AUEA

L'agriculture joue un rôle important pour le revenu du douar, mais n'est pas du tout la seule

source de revenu: Les agriculteurs profitent aussi des investissements dans l'immobilier, des activités de commerce et des revenus des immigrants. Tout de même que la saguia ne soit pas bétonnée est considéré comme problème prioritaire par les membres de l'association. Les attentes positives de cette mesure sont les suivantes:

- Moins de coûts pour le curage du réseau qui est effectué plusieurs fois par an ;
- moins de temps nécessaire pour ce curage et donc plus de temps libre pour d'autres activités ;
- le transport de l'eau dans la saguia serait plus rapide et donc présenterait de grands avantages pour les agriculteurs en aval ;
- augmentation de débit en temps de pénurie d'eau en été ;
- moins d'infiltration au niveau de la saguia et donc augmentation du débit ;
- la possibilité d'introduire de nouvelles cultures comme le maïs et donc d'avoir un revenu agricole plus important.

Bien que les rendements nets du projet pour les membres soient généralement attendus comme étant positifs et bien que les ressources financières soient disponibles, il faut noter que la majorité des agriculteurs et même des membres du Conseil ne sont pas au courant des conditions exactes du projet. Les usagers attendent des rendements positifs non seulement du bétonnage de la séguia, mais aussi attendent-ils un rendement positif de la coopération entre eux en général (soit une meilleure gestion des réseaux, soit un meilleur accès aux autres activités de l'AUEA comme par exemple l'achat commun de produits pour alimenter le bétail). Une diversification des tâches de l'AUEA contribue à augmenter son attractivité. Un retard du lancement du projet pourrait quand même compromettre le niveau de la participation.

On peut donc attendre de bonnes perspectives pour l'AUEA Afra Dades en ce qui concerne le fonctionnement interne, la réalisation des tâches et la diversification des activités. D'après ce que le groupe a pu voir, Afra est un

exemple positif pour la participation des usagers.

Annexe 4.6. : Fiche de synthèse AUEA Alirn Terga

Données générales

L'AUEA d'Alirn Terga consiste en deux douars Alirn Terga et Sidi Jaâfar. Alirn Terga se compose de 148 foyers, Sidi Jaâfar de 23 foyers. Il y a 1340 habitants en tout. La taille du périmètre était 17,5 km² (1750ha). Avec la réhabilitation de la séguia la superficie irriguée s'est étendue à 700 ha environ. Concernant l'irrigation il existe deux systèmes : le système de saguia et le système de khattara.

En 1998 il y a eu une grande crue, qui a détruit la prise et des parties de la khattara. Depuis deux ans il y a une sécheresse et un énorme manque d'eau. La pénurie d'eau toutefois n'existe que depuis les deux dernières années seulement. La population locale constate depuis environ 20 ans qu'il manque de l'eau. Ceci a un impact négatif sur la production agricole. L'un des problèmes les plus prioritaires pour les habitants est la teneur en sel de l'eau d'irrigation et potable qui est renforcée par la sécheresse et qui cause de grands dégâts concernant la santé de la population et concernant l'agriculture (salinité du sol). Ce problème pourrait être résolu si tous les AUEA du périmètre Tizgin Targat qui s'approvisionnent à partir de la source concernée construisaient une digue qui protégerait la source de la roche saline. Une coordination des AUEA au niveau régional serait souhaitable. Pour combattre cette pénurie d'eau, on a élargi en 1970 le système saguia déjà existant au système de khattara pour l'irrigation.

L'agriculture est la source de revenu la plus importante pour la population, même si d'autres sources de revenu alternatives viennent des membres de la famille travaillant dans les grandes villes de Maroc où à l'étranger. La structure démographique du village est telle que les hommes jeunes son en bas nombre. Ceux-ci émigrent souvent à l'étranger ou vont dans les villes, reviennent

toutefois lorsqu'ils sont plus âgés à Alirn Targa et Sidi Jaâfar.

Les douars Alirn Targa et Sidi Jaâfar ont été fondés il y a environ 200 ans. Le travail en commun primait dans le cadre de la grande famille. Entre 1912 et 1914 s'est développé un conflit entre différentes tribus. Celui-ci a eu des conséquences négatives sur l'esprit de la participation. A l'arrivée des Français en 1923, la population s'est vu obligé de se mettre d'accord pour échapper à la « machine française ». Après l'indépendance on était beaucoup moins disposé et moins volontaire au travail en commun, l'individualisme s'étant développé. Un conflit interne du village né il y a presque 100 ans et encore latent affecte le comportement de la participation des usagers d'eau.

Etat d'avancement

L'AUEA, qui a été fondée en 1994, en même temps que le lancement du projet PMH-2, est ressortie de la structure traditionnelle (jma'a). La fondation de l'AUEA n'a pas affecté le niveau de la participation. Les usagers conçoivent l'AUEA comme un nouveau système comprenant le même esprit et les mêmes gens qui étaient actifs dans l'ancien système.

En 1996/97, Alirn Targa a bénéficié, avec le soutien de la KfW, de la réhabilitation des deux saguias Alirn Targa et Langkhib. Grâce à cette réhabilitation, la superficie irriguée a pu être étendue de 700 ha à presque 1.750 ha. Les pertes d'eau et le temps d'arrivage de l'eau aux parcelles en aval ont été considérablement réduits. En période actuelle de sécheresse, les agriculteurs peuvent irriguer 40 % de la superficie totale du périmètre au lieu de 20 % avant la réhabilitation. Par conséquent, les habitants des douars jugent sans exception, le projet et le soutien de la KfW très positif. Il aurait fait prospérer le douar. Tout de même, ils évaluent son influence sur l'exode rural comme étant plutôt faible, parce que ce serait surtout l'attraction des grandes villes et le manque de possibilités alternatives d'emploi qui feraient partir les jeunes gens des douars.

Une raison pour l'évaluation positive du projet est qu'on a pu bétonner presque 7.500 m de la *saguia* Alirn Targa au lieu des 5.000 m prévus et ceci sans excédent de frais, ce qui était partiellement dû au fait que l'entreprise qui réalisait les travaux était celle du frère du Président. Cet exemple démontre que le contrôle de l'entrepreneur, dans ce cas par le contexte social, augmente la qualité des travaux.

Les membres de l'association des usagers d'eau doivent payer 10% des coûts d'investissement de la réhabilitation. 8 associations sont concernées par la réhabilitation totale. L'association Alirn Targa doit prendre en charge 1/3 des 10% des coûts d'investissement. Il a été planifié que le remboursement commence trois ans après la fin des travaux sur une période de 20 ans. En raison de la période de sécheresse qui dure, l'AUEA a fait une demande pour reporter l'échéance du remboursement. Cette demande a été acceptée par l'ORMVA. Depuis, aucune date n'a été fixée pour le début du remboursement. L'association n'a pas été relancée à ce sujet.

L'association s'est efforcée d'elle-même à diversifier ses tâches :

- donner une nouvelle dimension au château d'eau, afin d'assurer un meilleur approvisionnement en eau potable;
- acheter des aliments pour le bétail ;
- renforcement des bords de l'oued, pour le protéger de la prochaine crue;
- organiser une unité de trituration.

Fonctionnement interne

L'association Alirn Targa gère les réseaux, de façon qu'ils fonctionnent bien. De temps en temps il y a des conflits qui sont généralement résolus de façon satisfaisante.

Avant 1950, il y avait souvent des conflits sévères au sujet de la distribution de l'eau à cause d'un système ancien des droits d'eau, basé sur le temps et facile à manipuler. Sur la

sagua Alirn Terga, on a de suite introduit le droit de l'amont sur l'aval. La sagua a accès à l'eau tous les quatre jours en temps de pénurie. Au niveau du périmètre, le tour d'eau est de 12 jours. Ce système est responsable pour le fait que la superficie irriguée est adaptée annuellement selon le débit : On commence à irriguer à l'amont et on continue jusqu'au moment que le tour d'eau commence de nouveau. Il restent donc des terres non irriguées. Il y a des aiguadiers pour surveiller ce processus. Ce système est recommandé par les agriculteurs car il est simple, idéal et évite des problèmes. Son introduction avait, selon les agriculteurs, un grand impact positif sur la participation.

Les cotisations pour l'entretien et le paiement du crédit sont divisés en plusieurs parties. Il y a une cotisation annuelle de 50 DH / personne pour la gestion de l'association. Il y a des cotisations annuelles pour couvrir les coûts du curage et des réparations de la sagua, soit en argent, soit en force de travail. Il y a finalement des cotisations pour repayer les 10% des investissements pour la construction du projet. Cette cotisation fait fonction de la superficie (Sagua Alirn Terga : cotisation de 20 DH / ha). Le conseil n'attend pas de difficultés pour assurer un taux de cotisation de tout le monde sauf le groupe avec lequel il y a un conflit. A l'époque, c'étaient toujours les personnes les plus riches et les plus généreuses du douar qui se chargeaient des cotisations des familles pauvres afin de garantir un bon fonctionnement du système. Il plaît aux usagers de devoir payer à part pour des dépenses concrètes et par ceci maintenir la cotisation annuelle relativement à bas niveau. Quand un adhérent ne paie pas, il peut être exclu de l'assemblée générale par le Conseil. Le mécanisme le plus efficace est la possibilité d'exclure cette personne des autres activités de l'association, notamment de l'achat d'aliments pour bétail.

Le douar Alirn Terga est un bon exemple pour démontrer comment l'engagement individuel peut influencer positivement le développement d'un village. Le père récemment disparu du Président actuel de l'AUEA a rendu possible, à travers ses initiatives, ses contacts et ses propres moyens financiers, des projets d'utilité

publique, par exemple l'approvisionnement en eau potable et la construction de la mosquée, tout en prenant en charge les cotisations des habitants dépourvus. Son fils a l'intention de poursuivre cette tradition. Cet exemple montre qu'il est important pour la réussite du projet de coopérer avec des personnalités fortes qui jouissent d'une grande considération aux douars, s'il est assuré qu'ils n'agissent pas seulement dans leur intérêt personnel.

Le conseil se rencontre régulièrement, il y a des A.G. annuelles avec documentation, P.V. et rapport moral, mais il n'existe pas encore de comptabilité détaillée comme prévue par le programme de formation, ni de plan d'action.

Il faut noter qu'il existe un groupe d'environ dix adhérents qui ne participent pas du tout aux activités de l'AUEA et essaient de les bloquer. Les raisons pour ce comportement sont enracinées dans le passé. On n'a pu ni parler avec ces gens, ni trouver des solutions potentielles; mais apparemment, ce problème doit ses origines à des conflits ethniques qui se sont transformés par la suite en conflit politique.

Relations externes

Le groupe a pu constater quatre types de relation selon le degré de satisfaction des agriculteurs.

Relation très satisfaisante avec :

- L'entrepreneur à cause de la qualité de ses travaux et la bonne gestion du projet qui lui a permis de bétonner 7464 m de sagua au lieu des 5460 m qui étaient prévus pour le projet par les termes de référence ;
- la KFW étant donné qu'elle a financé ce projet et a garanti une excellente réalisation ;
- la Province de Ouarzazate (Gouverneur + représentant de l'intérieur), qui concourent par leur aide administrative .

Relation satisfaisante avec:

- L'ORMVA de Ouarzazate avec qui l'AUEA entretient une étroite relation et qui offre une aide aussi bien matérielle que technique ;
- le Bureau d'Etude qui selon les intéressés a respecté le principe de la concertation et a pris en compte l'avis des agriculteurs dans la réhabilitation de la saguia ;
- l'Office Nationale d'Electricité (ONE) qui a procédé à l'électrification du douar. Les agriculteurs souhaitent avoir un bureau local où payer les factures sans trop se déplacer .

Relation moyennement satisfaisante avec :

- Le CMV de qui on souhaite une intervention beaucoup plus solide et beaucoup plus ciblée, notamment, une aide technique beaucoup plus soutenue et pertinente concernant leur système de culture .

Relation non satisfaisante avec :

- Commune Rurale (C.R.) dont l'apport à l'association reste très minime selon les usagers.

En outre, la diversification des activités de l'association lui a permis de développer des relations avec d'autres acteurs externes comme les sociétés d'approvisionnement ou des départements ministériels.

Formation

La formation permet une gestion administrative beaucoup plus rigoureuse dans le sens où on a pu garder la traçabilité des activités, tout en justifiant les dépenses et les charges par des documents. Un autre pouvoir indirect de la formation c'est son impact sur la libération des membres du Conseil de toutes leurs hésitations pour formuler des demandes écrites quant à leurs besoins auprès des responsables concernés et encore une fois assurer un suivi des ses doléances pour qu'elles voient le jour.

La formation n'a pas manqué d'avoir un effet sur l'organisation du travail des membres du

Conseil dans le sens où les réunions sont devenues plus régulières et toujours sanctionnées par un procès verbale (PV) qui dresse l'essentiel de la réunion, sans pour autant, oublier l'impact positif pour la documentation des activités.

Problèmes, Perspectives, Conclusions

Les usagers savent bien s'exprimer sur les problèmes et les perspectives du développement de leurs douars. La majorité de ces problèmes est liée à l'eau et aux effets du projet :

- l'insuffisance d'approvisionnement en eau potable par château d'eau ;
- canalisation pour l'évacuation des eaux ;
- la pénurie d'eau irrigation ;
- la salinité et la pollution de l'eau agricole et potable ;
- les mesures de protection contre les eaux de crue ;
- la réhabilitation de tout le système de khattara ;
- l'entretien des réseaux.

Il se pose aussi d'autres problèmes dans le contexte de la scolarisation, du manque de travail et de la situation des femmes.

L'Association estime son potentiel en matière de développement comme très positif. Le seul sabot d'arrêt résulte du conflit interne qui couve depuis 100 ans avec une petite minorité locale de la population. Des craintes ont été exprimées, que cette minorité à l'avenir pourrait gagner d'autres membres pour servir leurs intérêts et ainsi nuire au fonctionnement interne de l'AUEA.

Foncièrement on peut constater, que la disposition à s'engager et la participation dépendent de la réalisation du projet. Lors de la fondation de l'AUEA on ne voyait pas les avantages de l'AUEA par rapport à la structure traditionnelle (Jemaa). C'est seulement lorsque la réhabilitation a commencé que les membres

ont vu un attrait de s'engager dans l'association.

En raison des conditions traditionnelles et de la disposition apparente de l'AUEA ainsi que de sa capacité à diversifier ses activités, l'AUEA Alirn Terga pourrait assumer un rôle (à vrai dire elle assume déjà un rôle) qui va au-delà de celui uniquement de management des systèmes d'irrigation. Elle peut devenir un pilier dans le processus de développement du village. La capacité de l'autogestion et de l'autodétermination de la population locale et de l'AUEA sont très prononcées.

L'objectif politique de développement d'endiguer l'exode rural, et que le programme PMH-2 poursuit, ne peut pas toutefois être atteint pour Alirn Terga que par ce chemin. L'on peut observer depuis 40 ans que les jeunes (hommes) continuent à émigrer à l'étranger ou à partir dans les villes du Maroc. La population locale estime que cette tendance va persister, car il y a trop de facteurs d'attraction et de repoussement (push and pull factors), lesquels ne peuvent pas être simplement surmontés par l'assurance d'un revenu et accroissement agricole. Malgré cet exode rural, le projet a été évalué comme étant très important et nécessaire pour le contexte local, car c'est sur ce chemin que peut être assuré un standard minimum de qualité de vie.

Annexe 4.7.: Fiche de synthèse AUEA Tiflit²³

Données générales et ressources

Le douar Tiflit fait partie de la commune de Toundoute dans la province de Ouarzazate. Il est situé à environ 60 km au nord-est de Ouarzazate dans la plaine, au pied des montagnes du Haut-Atlas. Il fait partie de 8 douars dont les périmètres d'irrigation ont été

l'objet d'un projet de réhabilitation financé par la KfW et la Banque Mondiale. Tandis que les périmètres des autres douars sont alimentés par des sources et par un oued, le périmètre de Tiflit est alimenté par trois Khettaras d'une longueur de 1.500 m chacun. Les Khettaras captent l'eau d'une nappe phréatique qui est alimentée par les eaux venant de la montagne et surtout par la fonte des neiges.

Les agriculteurs de Tiflit souffrent de la sécheresse qui s'accroît davantage cette année : Contrairement aux autres régions du Maroc, il y avait un peu de neige durant les deux années précédentes, mais presque pas cette année. Déjà maintenant le débit des Khettaras est plus faible que les autres années, et les agriculteurs craignent le pire pour l'été.

Le douar dispose d'une centaine de foyer. Les maisons sont construites en pisé avec de nouvelles parties en béton, à l'exception d'une seule grande maison en béton qui appartient au Président de l'AUEA. Il n'y a presque pas de migration à l'étranger et donc moins de transfert d'argent que dans les autres douars.

Le périmètre a une superficie d'environ 300 ha. On peut distinguer une partie sous culture intense depuis longtemps, une partie d'extension et une partie en bour qui pourrait être irriguée une fois l'eau disponible. Les agriculteurs donnent à chaque part environ un tiers de la superficie.

Etat d'avancement

L'AUEA de Tiflit a été créée en 1994 pour participer au programme PMH-2. Pourtant, elle n'a pris vie qu'après la formation en 1998. Depuis, les adhérents ont planifié et réalisé plusieurs projets. Par exemple, ils bétonnent chaque année des tranches de la saguia avec du matériel mis à leur disposition par le CMV. L'AUEA a aussi introduit une sanction pour le lavage qui pollue la séguia par une amende de 50 DH/événement. De plus, ils ont installé un système d'eau potable avec un forage, un château d'eau et des branchements individuels et ont réhabilité, en 1999, des parties supplémentaires de la Khettara Est et les ont

23 Nous n'avons pas pu terminer notre enquête à Tiflit à cause d'un décès qui mobilisait toute la population du douar. Nous avons décidé de nous retirer pour ne pas empêcher les gens de participer au deuil. Ainsi, nous n'avons pas pu réaliser toutes les étapes de l'enquête qui étaient prévues.

dotées de regards simples. Le Président de l'AUEA joue un grand rôle dans ce contexte, il initie des projets individuels et les co-finance en partie (ex : mosquée, dispensaire). Le plan d'action de l'Association prévoit d'autres projets, comme la réhabilitation d'un deuxième Khettara.

A l'origine l'étude de faisabilité envisageait pour Tiflit le bétonnage de trois Seguias du périmètre. Mais cela a été refusé par la population, car seuls quelques agriculteurs en auraient profité. Du point de vue de la population il y avait un problème plus urgent, celui de la réhabilitation des trois Khettaras. Finalement avec les moyens de la KfW, 500m des tranches les plus ensevelis ont pu être réhabilités pour chaque Khettara des 1500m de longueur chacune. Le budget ne suffisait pas pour des travaux étendus, parce que le budget du projet avait déjà été fixé à la base de l'étude de faisabilité pour les séguias. Les années au cours desquelles la réhabilitation a été faite, étaient des années où la pluviométrie était bonne. Dans les années de sécheresse qui suivaient jusqu'à présent, les agriculteurs devaient creuser davantage les Khettaras et la plus grande priorité est devenue pour eux la prolongation des Khettaras pour plus capter d'eau de la nappe rabaissée.

Les usagers étaient d'accord de prendre en charge 10 % des coûts de réhabilitation mais comptaient sur une réhabilitation plus étendue. Les usagers nous ont dit qu'ils n'ont pas encore payé parce que dans leur perspective, le projet n'est pas encore achevé. On leur avait promis de réhabiliter au moins une Khettara sur une longueur de 800 m, mais finalement, le budget du projet ne suffisait que pour 500 m. Le seul profit tiré des travaux réalisés serait donc que, depuis, il n'était plus nécessaire de faire un curage sur les parties réhabilitées. Car pour augmenter le débit, on devrait réhabiliter et prolonger le début des Khettaras en amont. S'ajoute à cela que les travaux de réhabilitation sur la Khettara Est ont été d'une qualité insuffisante.

Structure interne

L'AUEA a trois commissions à nombre variable de membres qui se chargent de tâches diverses. Les six conseillers de l'AUEA font partie de chaque commission. La commission « irrigation » se charge avant tout de ramasser l'argent pour la réhabilitation ou pour le curage. La commission « terres et construction » est une institution traditionnelle qui s'occupe de l'autorisation pour la construction de n'importe quelle maison (terre commune). La troisième commission est responsable du système d'eau potable.

Chaque Khettara dispose d'un « conseil » qui est composé de ceux qui ont le plus d'eau par jour d'irrigation de la tour d'eau. Chaque représentant est par exemple responsable de ramasser la cotisation des autres ayants droit du même jour. Le conseil de l'AUEA est composé des représentants des six plus grandes familles du douar qui étaient représentées dans les commissions déjà avant l'existence de l'AUEA. A mesure que nous avons pu obtenir des informations, le vote des membres du conseil au cours de l'Assemblée Générale est, par conséquent, plutôt une simple formalité.

En ce moment il y a 57 personnes, qui possèdent des droits fonciers et d'eau sur au moins l'une des trois Khettaras et qui sont inscrits en tant qu'adhérent. Mais toutefois l'on trouve aussi sur cette liste des communautés des héritiers, le représentant-habous et le représentant des familles. Aucune femme n'est mentionnée sur cette liste, car elles sont représentées par des membres masculins de la famille. D'après nos connaissances, il y a au moins 8 veuves qui possèdent des droits fonciers et d'eau.

A Tiflit - comme dans d'autres douars -, le Président joue un rôle important parce qu'il initie des projets et les co-finance partiellement. Sous sa conduite, l'AUEA est devenue, entre temps, plutôt une association de développement qui réalise des projets communautaires dans beaucoup de secteurs de la vie rurale.

Les exploitants du périmètre Tiflit avaient trouvé un système de gestion par Khettara bien auparavant. Pourtant, la création de l'AUEA et la formation du conseil a eu un impact très positif : le système de gestion a été changé et a été rendu beaucoup plus efficace. Aussi, ils ont introduit de nouvelles techniques d'irrigation pour éviter le gaspillage d'eau. De plus, ils ont pris l'initiative, de continuer la réhabilitation du système et de réaliser d'autres projets de développement pour leur douar. Ils disposent du savoir technique et sont volontaires et, grâce à leur Président, ils ont des moyens financiers et savent cultiver leurs relations.

Formation

C'est seulement après avoir terminé le projet proprement dit, que Tiflit a été impliqué dans la formation directe. Tiflit a été choisi, parce que le CMV a estimé que les membres du conseil étaient « réceptifs » et qu'il n'y a pas de « problème groupe ethnique ». Le septième membre - chef du CMV Toundoute - est responsable également de trente-huit autres AUEA. Lui et les membres du conseil de l'association jugent la formation directe très positive. Alors que la plupart des autres AUEA de la région sont inactives, celle de Tiflit par contre a une bonne gestion et comptabilité, écrit des P.V., tient des réunions du conseil et l'assemblée générale régulièrement.

Le matériel de formation y compris des cassettes sont utilisés, cependant la **démultiplication** du contenu de la formation se fait informellement. Les agriculteurs plus âgés ne pouvaient à vrai dire à peine se souvenir du contenu. Par hasard, nous avons rencontré de jeunes agriculteurs qui avaient eu l'occasion de participer, à la place des membres du conseil absents, à des séances de formation technique. Ils étaient pleins d'enthousiasme vis-à-vis des sujets appris sur les techniques d'irrigation et les types de sols.

Les usagers souhaitent connaître d'autres techniques d'irrigation plus appropriées. Aussi, ils jugeaient les cours sur l'agriculture avec des tracteurs, inutiles pour leurs petites exploi-

tations mais souhaitent apprendre des techniques mieux appropriées.

Annexe 4.8. : Fiche de synthèse SAEP Souihla

Données générales

La localité Souihla appartient à la commune de Taddert, cercle de Guercif, dans la région Taza. La localité est située dans la plaine alluviale de Guercif, sur les versants de l'Oued Moullelou. Les conditions naturelles sont déterminantes pour l'approvisionnement de la population locale en eau potable.

L' Oued est alimenté par des eaux en provenance du Moyen Atlas qui s'élève sur la plaine à une distance de 30 km. La roche mère de la plaine est constituée de sédiments de pierres et d'argiles d'une salinité naturelle. Ces conditions naturelles ne permettent que l'agriculture irriguée sur la terrasse basse du Oued ainsi que des cultures bour et l'élevage sur la plaine en saison pluvieuse. Le site n'est accessible que par une piste de 20 km qui n'est pas carrossable en temps de grande pluie. Il y a deux écoles primaires, mais pas d'électricité. Un dispensaire est en cours de planification, ainsi que le goudronnage de la piste, mais la population ne sait pas quand ces projets seront réalisés. Souihla est donc isolée et l'agriculture et l'élevage constituent presque la seule source de revenu pour les 1.500 habitants environ de la localité. Les constructions des familles sont modestes, l'habitat est groupé et éclaté. La localité est composée de 4 douars, construits sur la deuxième terrasse du Oued, qui sont séparés par des vallées affluant à l' Oued.

La limitation administrative du site Souihla comprend les deux douars Lakhmis et Tanja qui sont situés ensemble sur un même morceau de terrasses. Les deux autres douars, Ait Abbou et Sidi Abdallah, ne font pas partie de cette limitation administrative. Ils sont situés à proximité, séparés des autres douars par une vallée affluante chacun. Contrairement à la coupure administrative, les habitants de ces quatre douars limitrophes se sentent comme une communauté. Ceci a des conséquences

pour le SAEP ce qui sera à démontrer par la suite.

Etat d'avancement et structure interne

L'association a été fondée en août 1999 à la demande de la DPE ; cette création était la condition pour pouvoir bénéficier du projet d'eau potable pour une partie du douar Souihla. L'information a été véhiculée par le représentant de l'autorité locale. La population s'est réunie le jour même de la demande avec la DPE à la mosquée et a constitué l'association. Elle comprend 55 chefs de foyers soit tous les habitants des 2 douars Lakhmis et Tanja, plus quelques foyers des autres douars.

L'objectif de l'association est la participation à la construction, l'entretien et la gestion des ouvrages. Son bureau est constitué de 7 membres dont 6 ont été désignés par les membres de l'association. Ils prennent les décisions avant de les communiquer aux autres membres et ils fixent le prix de l'eau sur la base des charges liés au fonctionnement et à l'entretien des ouvrages hydriques. Ils ont un système de sanctions pour assurer le bon fonctionnement de l'association. L'association ne s'est réunie en assemblée générale qu'une seule fois, au jour de sa constitution.

Afin d'assurer l'entretien des ouvrages et le contrôle des quantités d'eau prises par chaque foyer, l'association a désigné un gérant. Ce gérant étant jeune, motivé et maîtrisant son métier contribue au bon fonctionnement de l'association.

Le SAEP construit dans le cadre du PAGER sous la responsabilité de la DGH – DPE Taza dessert les deux douars de l'unité administrative de Souihla. Il comprend trois bornes fontaines planifiées dans le cadre du projet et une quatrième réalisée sur l'initiative de la population elle-même pour approvisionner la mosquée. De plus, la population avait installé une borne occasionnelle à l'école uniquement pour la durée de la visite du gouverneur. Enfin la population a construit sur sa propre initiative une extension du réseau et deux bornes fontaines pour le prochain douar, Ait Abbou.

Cette extension ne fonctionne pas à cause de problèmes techniques.

Le SAEP de Souihla a été achevé en août 2000. Il est en bon état de gestion. La DPE a planifié ensemble avec la population le dimensionnement du SAEP et l'emplacement des bornes en fonction de la capacité de la population de contribuer financièrement au projet. La population étant pauvre, cette capacité est très réduite. La commune rural est venue à l'assistance en finançant la station de pompage et des conduites de distribution. Pourtant, on a intégré des conduites à un diamètre réduit dans une partie du réseau pour diminuer les coûts d'investissement et on a limité le réseau aux premiers deux douars.

La population a contribué 100 DH par foyer aux coûts d'investissement. De plus, les foyers ont exécuté les travaux de creusage des conduites, 4 mètres par foyer et ceci à tour de rôle. Les foyers qui ne voulaient ou ne pouvaient pas participer physiquement au travaux, ont payé 50 DH pour les 4 mètres. Les foyers du troisième douar ont aussi contribué aux travaux et au financement.

La population donne une telle importance à l'eau potable que les habitants des 2 premiers douars sont prêts à investir dans des branchements individuels et les habitants des autres douars ont déjà investi dans l'extension du réseau.

La population des premiers douars s'approvisionne complètement du SAEP, même pour abreuver le bétail. La population des autres douars est toujours obligée de s'approvisionner à partir du Oued parce qu'aller chercher l'eau aux bornes fontaines serait une corvée plus dure pour les femmes que la corvée du Oued. Elles devraient monter et descendre plusieurs versants ce qui est impossible quand il pleut.

L'échec de l'extension du système d'eau potable montre que le manque de savoir technique représente tout à fait un problème. Une étude technique aurait permis de savoir si l'extension était possible ou non. Un conseil lors de l'exécution assurerait un certain standard technique.

Concernant la réalisation du projet d'eau potable, le groupe a l'impression, que le gardien gérant s'y connaît bien sur les détails de système d'eau. Il a travaillé pendant 4 ans dans un projet hydraulique pour la construction d'un barrage, n'a été cependant que jusqu'à présent peu initié au SAEP Souihla. Une formation minutieuse n'a pas eu lieu. Pendant la garantie d'un an, les employés de la DPE contrôlent toutes les deux semaines l'installation. Mais le groupe part du fait qu'après l'expiration de la garantie, le gérant peut faire fonctionner de façon autonome l'installation, si la DPE Taza en cas d'urgence (p.ex: panne de la pompe) le soutient.

Les relations externes de l'AU

Ces relations sont très limitées : La DPE de Taza offre ses services d'information, d'incitation et de contrôle du SAEP ; les autorités locales représentées par le Moqadem assistent aux réunions du bureau (BAU) pour être informées sur les activités de l'AU. La commune rural a contribué à 15 % des coûts d'investissement du SAEP. A l'occasion d'une visite le gouverneur a contribué à l'extension du SAEP au douar Ait Abbou sans avoir connu les problèmes techniques de cette extension et sans avoir communiqué avec la DPE qui connaissait ces problèmes. L'AU souhaite avoir des contacts avec d'autres AU.

Intérêts des usagers

A cause des conditions naturelles, la population ressent un besoin fort pour le SAEP. Seule l'aménagement de la piste en direction de Souihla a une importance égale. Les hommes aussi bien que les femmes sont conscientes des risques d'une eau potable polluée. Jusqu'à présent, l'Oued constituait la seule source d'eau. Les puits ne sont pas d'alternative parce que la nappe phréatique est saline. Mais aussi l'eau de l'oued n'est pas potable. La population, hommes comme femmes, citent les problèmes de cette eau et leur répercussion sur la santé : l'eau du Oued est chargée de sédiments, elle est calcaire et polluée par les décharges des douars en amont. En saison

sèche, les problèmes sont accentués et parfois, les femmes doivent même creuser des trous dans la boue du lit de la rivière pour trouver de l'eau. En temps de pluie, les versants sont parfois tellement glissant que les femmes ne sont même pas capables d'aller chercher de l'eau.

Cela cause des problèmes sanitaires comme des cas de choléra, des problèmes des reins, diarrhées etc. Pour diminuer ces problèmes, les femmes doivent filtrer l'eau, la bouillir, la laisser refroidir et laisser sédimenter la charge.

Les foyers consomment environ 60 litres par jour. Les femmes descendent à la rivière à une distance d'environ 1 km et ceci 3 – 4 fois par jour, pour celles qui ne disposent pas d'un âne pour la corvée d'eau. Chaque aller-retour prend 1 – 1,5 heures. Pour ces raisons, les familles sont prêtes à payer pour l'eau potable d'un SAEP.

Les tarifs d'eau augmentent en fonction de la consommation. Les foyers qui utilisent 60, 120, ou 200 litres par jour paient 15,25 ou 40 DH par mois. Le gardien gérant contrôle la consommation à vue d'œil. Les prix raisonnables de l'eau et une surveillance décontractée favorisent l'acceptance des bornes fontaines. Lors de la confection du projet, les foyers ont participé en effectuant un travail (creuser des fossés pour les conduites) et en versant la somme de 100 DH. Le profit tiré du projet semble prédominer de loin les coûts. Ceci peut se mesurer aussi au fait que les foyers aimeraient avoir des branchements individuels et sont prêts aussi à payer de leur poche les crédits les finançant.

Les douars voisins Ait Abbou et Sidi Abdellah ne disposent pas d'eau potable sûre et considèrent ceci comme étant leur problème le plus urgent. Les habitants ont pris en charge eux-mêmes le prolongement du système d'eau potable d'Ait Abbou, ce qui souligne le grand intérêt. Jusqu'à présent l'eau potable est prise de la Seguia, bien que la population soit tout à fait consciente des dangers que cela représente. Pour un eau potable et un accès facile à l'eau, les coûts d'investissement tout comme les tarifs d'eau sont acceptés avec raison.

Puisque les quatre villages s'entendent comme commune Souihla, on s'attendait et on s'attend à ce que tous les quatre douars profitent du projet d'eau. Cette attente n'a jusqu'à nos jours pas été satisfaite. L'échec du prolongement du système d'eau potable pris en main par les habitants montre clairement que la population dépend des compétences externes et d'un soutien. Les différents entretiens dans les douars respectifs ont montré qu'il existe une grande incertitude concernant la disposition et la capacité de l'appui de la DPE. Un meilleur travail d'information de la part de l'administration et un soutien technique apporté à l'initiative élogieuse auraient pu éviter l'échec du prolongement. Il est à craindre que les expériences plutôt mélangées de la population, dans le domaine de la coopération avec les institutions étatiques, aient des répercussions négatives sur les futurs projets. Ainsi, en ce moment le bétonnage de la Seguia que l'Etat appuie, soulève une vive controverse, parce qu'il y a des préjugés contre l'administration (continuation de l'ambiguïté dans le comportement vis-à-vis des 4 douars à Souihla?) et surtout aussi parce qu'on n'est pas d'accord ni sur les avantages, ni sur la faisabilité technique (sous-estimation du danger des crues) ni encore sur le déroulement temporel du projet.

Problèmes et perspectives

La population de Souihla a vraiment besoin d'une eau potable saine, ce qui explique le consentement du projet. Les habitants ont participé à beaucoup de points de vue à la réalisation du système d'eau potable. Ils ont participé aux coûts en fournissant un travail individuel et aux contributions financières mais aussi ont pris des responsabilités au niveau de la gestion et de l'exploitation à travers l'AU. En outre ils ont en coopération avec la DPE décidé des emplacements des bornes fontaines. Toutefois le projet ne correspond pas tout à fait à leurs attentes, car les deux douars voisins Ait Abbou et Sidi Abdellah ne sont pas branchés sur le système d'eau potable.

Le prolongement du système d'eau exploité de façon autonome parle pour la forte solidarité des habitants des différents douars et leur disposition à affronter des problèmes urgents. Cet échec du prolongement peut être vraisemblablement attribué à un manque de savoir-faire technique et a démotivé la population. On peut très bien imaginer que cela aura des conséquences négatives sur la solidarité et sur la disposition de mettre en œuvre ses propres moyens.

Le rôle de la DPE est central pour la réalisation du projet d'eau potable. La DPE a aussi bien suggéré que planifié le projet et a chargé une entreprise de la réalisation. La DPE a impliqué la population dans le choix de l'emplacement des bornes fontaines. L'AU a été fondée sur l'initiative de la DPE. Les budgets insuffisants ont empêché l'expansion du projet d'après la DPE. Mais il faut dire aussi que la population ne se sent pas suffisamment informée sur les autres planifications et qu'on aurait dû l'avertir lors des travaux de prolongement menés de son propre chef. Ceci peut peser sur le rapport entre la population et l'administration et ne correspond pas à ce que l'on entend par „nouveau partenariat“.

L'autogestion administrative fonctionne bien en ce moment. Toutefois depuis la mise en marche, l'assemblée générale n'a pas été convoquée. Les membres n'en ont pas senti la nécessité, puisqu'apparemment la direction de l'AU agit dans son sens. Une grande satisfaction est éprouvée vis-à-vis du projet d'eau potable et de l'AU. Il reste à attendre si les structures existantes peuvent garantir aussi à l'avenir une technique irréprochable ainsi qu'un fonctionnement du projet d'eau potable libre de conflit entre les 4 villages: la non prise en considération d'une partie de la population locale (Ait Abbou et Sidi Abdellah) peut amener des conflits et des problèmes qui peuvent influencer de façon négative la participation exemplaire de la population.

C'est la raison pour laquelle les deux autres douars de la commune Souihla devraient être approvisionnés en eau potable pure le plus vite possible. En apportant une compétence technique et des moyens financiers la DPE

pourrait, en coopération avec la population qui est très intéressée, veiller à une réalisation rapide et gagner ainsi un renouveau de confiance. Afin que la durabilité du fonctionnement du système puisse être garantie, il faudrait attacher plus d'importance à l'autogestion et à l'entretien. Un contrôle à plus long terme du système et des structures administratives figure sur la liste des tâches de la DPE.

Annexe 4.9.: Fiche de synthèse Melg El Ouidane²⁴

Données générales

La commune Melg El Ouidane fait partie de la province Taourirt dans la plaine Nord-Ouest du Maroc. La commune est située à 10 km de la capitale provinciale de Taourirt, le long d'un Oued qui dispose d'un cours d'eau permanent mais pollué par des eaux usées de la ville de Taourirt en amont. A part un village principal, la commune est constituée de douars dont la structure est très éparpillée. L'ONEP a installé sur le terroir de la commune un système d'approvisionnement en eau potable (SAEP) avec onze bornes fontaines (BF). Les habitants apprécient l'existence d'eau potable pour la consommation humaine et la grande majorité s'en approvisionne.

Fonctionnement du SEAP

L'emplacement des bornes fontaines a été choisi par le conseil de la commune. Dans la plupart des cas, on a choisi le centre d'un bled ou un lieu très fréquenté (p. e. devant la mosquée). Mais les gérants qui gèrent les bornes dans cette zone d'habitat éparpillé ont un bénéfice négligeable (parfois beaucoup moins que 100 DH/mois) parce que le nombre d'utilisateurs autour de leur bornes est très faible

et ils viennent chercher l'eau seulement pour boire, faire la cuisine et pour se laver. L'approvisionnement gratuit de la mosquée et de l'école baisse encore le bénéfice. Pour quelques gardiens, leur service est donc plutôt une question de devoir envers la communauté. Une borne fontaine a été coupée de l'approvisionnement parce que le gardien-gérant n'a pas payé la facture à l'ONEP. Seule une borne fontaine en zone d'habitat dense et avec un rayon de service élargi peut nourrir son gardien.

L'ONEP facture la consommation des bornes fontaines tous les trois mois. Mais les gardiens ne font pas toujours les comptes de ce qu'ils ont vendu. Ils accordent le faible bénéfice à la faible consommation, mais aussi au gaspillage d'eau. L'impact de la baisse du prix d'eau ordonnée par l'ONEP début 2001 sur le revenu des gérants ne se laisse pas encore déterminer, parce que les communes n'ont pas encore décidé du prix que les gérants peuvent demander aux consommateurs à l'avenir. Mais on peut supposer que la majorité des gardiens ne peuvent guère améliorer leur revenu.

L'ONEP surveille en permanence la qualité de l'eau. De plus, un entrepreneur qui a signé un contrat avec l'ONEP, vérifie quotidiennement toutes les bornes fontaines et compteurs. D'après lui, la plupart des gardiens utilisent le robinet à l'intérieur de la borne pour servir les clients parce que les robinets à l'extérieur sont déjà défectueux..

Les familles moins aisées critiquent les coûts mensuels relativement élevés pour l'eau potable. Elles se servent par conséquent partiellement des sources d'eau traditionnelles. Les familles plus aisées sont conscientes de la nécessité de s'approvisionner en eau potable de bonne qualité. Ils jugent le prix étant raisonnable. La plupart des habitants sont conscients de la pollution aggravée du Oued par les eaux usées de la ville de Taourirt en amont. On utilise donc les bornes fontaines pour boire et pour faire la cuisine, et si possible, les familles utilisent aussi cette eau pour se laver. La faible consommation à partir de la BF est due à l'accès plus facile des *saguias* et au fait qu'on n'accepte pas de payer

24 L'enquête du projet d'eau potable Melg el Ouidane a eu lieu pendant la semaine de la grande fête du sacrifice (Ait El Kebir). C'est pourquoi le séjour a été très raccourci tout comme à Nafi 5 et le groupe a dû limiter de beaucoup l'exécution de son programme.

pour de l'eau à usage outre que la consommation humaine. Il est remarquable que même des familles aisées ne comptent pas le nettoyage de la vaisselle parmi la consommation humaine parce qu'ils se servaient pour cet usage de l'eau de la *saguia*. Pourtant, le principal souhait de ces familles est d'avoir des branchements individuels.

Problèmes et solutions

La pérennité du projet n'est pas garantie, car les gardiens des bornes n'ont guère de bénéfice. Le bon gardiennage dépend plutôt de leur bonne volonté que de leur revenu. Ils préféreraient s'en aller s'ils trouvent une autre possibilité de travail. Déjà après 11 mois, il y a des dégâts sur les robinets. La commune exige de l'ONEP de payer un salaire pour les gérants. L'ONEP refuse en disant que cela relève de la responsabilité de la commune. Mais la commune n'a vraiment pas les moyens.

Nous croyons que le système de gestion et de tarification que nous avons pu observer à Souihla pourrait améliorer la situation (tarification par un système d'abonnement). Un gardien pourrait gérer plusieurs bornes limitrophes et ainsi augmenter ses revenus. Il suffit de fixer des horaires d'ouverture avec la population. L'ONEP met l'objectif de surveillance en cause, mais même si un gardien habite juste à côté, nous avons observé des dégâts. De plus, une population intéressée pourrait faire attention, et se mettre ensemble, pour qu'il n'y ait pas de vandalisme.

Nous résumons l'évaluation du projet par la population comme suit :

- Les habitants apprécient l'existence d'eau potable car le oued, auparavant principale source d'eau, est pollué par les déchets de la ville de Taourirt ;
- L'eau potable a une plus grande priorité que l'électricité pour les gens pauvres;
- L'éloignement et le prix empêchent les gens d'utiliser la BF s'il y a des alternatives, il n'y a que les gens loin

d'autres sources qui utilisent beaucoup la borne ;

- Pour économiser de l'argent, la majorité des familles prennent l'eau de la BF prioritairement pour boire le thé, faire la cuisine et pour se doucher. D'autres l'utilisent aussi pour faire la lessive ;
- Pour la vaisselle, le nettoyage, les toilettes et abreuver le bétail on utilise d'autres eaux ;
- Tout le monde veut des branchements individuels, surtout les familles aisées ;
- Les familles défavorisées trouvent le prix de l'eau trop élevé .

Apparemment un système d'eau potable comprenant des bornes fontaines, dans un milieu où l'habitat est éparpillé, ne peut pas être « rentable » à cause de la faible consommation. Le groupe ne voit que deux solutions : Augmenter la consommation par des campagnes de sensibilisation hygiénique surtout en ce qui concerne la vaisselle et la lessive. Faciliter l'installation de branchements individuels pour tous ceux qui peuvent les financer – à base de crédits si possible – à condition que le problème de l'assainissement des eaux usées soit considéré.

Annexe 4.10. : Fiche de synthèse Ouled Arfa

Données générales et état d'avancement

Le douar Ouled Arfa fait partie de la commune rural Sidi Dahmane et se situe à 6 km du centre de la ville Taroudant. Le douar a été fondé entre 1925 et 1939 et est en comparaison des douars que nous avons visités relativement ouvert, et ce à cause de la proximité de la ville ainsi que des arrivées et départs permanents des habitants. Le village s'agrandit surtout en ce moment car la proximité de la ville favorise les allers et retours et il y a quelques personnes qui y ont leur maison de vacances. Les prix du terrain ont en conséquence augmenté et sont de l'ordre de 150 – 300 DH/qm. Il y a 1000 habitants répartis sur 200 foyers environ. Il n'y a plus que 10% des villageois qui vivent exclusivement de l'agriculture, la plupart des

autres travaillent en usine près de Taroudant. Le village dispose d'une grande Saguia, qui avait été bétonnée par les Français et qui est alimentée par un puits profond financé par la banque mondiale (ce puits est vraisemblablement entre autres responsable de la baisse du niveau de la nappe phréatique). Il dispose aussi d'un deuxième système de Saguia qu'un puits profond, du temps des Français, approvisionne. Une piste de 1 km, bien empierrée, relie Oualed Arfa à Taroudant-Ouarzazate. Oualed Arfa est électrifiée (depuis fin 1998).

Etat d'avancement

L'AU El Arfaouia a été fondée en 1994, car il était nécessaire de consentir à la forme juridique d'une AU afin de bénéficier de moyens publics pour la construction d'un système d'eau potable. La construction d'un château d'eau (50m³) a commencé la même année, en 1995 les premières conduites ont été posées et en 1996 une pompe à moteur a été reçue des Japonais. Le projet n'a pas été préparé en fonction de la méthode participative, tout comme il est d'usage pour les projets de la KfW et il n'y a pas eu de campagnes de formation ou de sensibilisation. Depuis 1996 Ouled Arfa est fourni en branchements individuels. On a renoncé à la construction de bornes fontaines à cause des problèmes liés à la facturation. L'AU compte aujourd'hui 134 membres (contre 66 au début du projet).

L'installation semble être en bon état technique, jusqu'à présent de grandes réparations n'étaient pas nécessaires. D'après les informations de la DPE, la perte d'eau dans le réseau doit être très élevée (environ 30%) puisque le président a renoncé à une aide technique externe aussi bien pour la construction de l'installation que pour le prolongement.

Depuis 1996 l'assemblée générale n'a pas été réunie, de sorte que depuis lors ni le prix de l'eau, ni les structures internes de l'AU n'ont été modifiés. L'AU n'a pas encore diversifié ses tâches mais voudrait rattraper ce retard

aussitôt que le groupe de travail planifié sera mis en place.

Fonctionnement interne

Le Conseil de l'AU se compose de 11 membres. Il y a deux personnes-clés de l'Association: Ce sont d'une part le Président, qui occupe également la fonction de trésorier de facto et d'autre part le gardien gérant qui accomplit en même temps la tâche du secrétaire et qui occupe la fonction de Vice-Président.

Le Président de l'association (qui en même temps est Président de la commune) s'engage pleinement en faveur des intérêts de la population locale et sert l'intérêt général. Son mode de direction est plutôt autoritaire et les mécanismes de contrôle internes envers le Président ne sont pas particulièrement prononcés. Il défend l'idée qu'un minimum d'autorité est nécessaire pour maintenir le bon du fonctionnement interne de l'association. D'après les dires du Président, les membres veulent avoir un Conseil qui s'occupe de tout et avec lequel ils ne veulent rien avoir à faire, en dehors de payer leurs cotisations. En cela, les relations entre l'association, le conseil et ses membres sont plutôt minces et purement fonctionnelles.

Le gardien gérant maintient les installations techniques en bon état. Mais il ne peut pas venir à bout de toutes ses différentes tâches. Il travaille bénévolement et pourrait d'après lui bien avoir besoin d'un soutien. Cependant il n'y a personne à Ouled Arfa qui veuille prendre en charge une tâche de l'association sur la base du volontariat. Il est problématique que le gardien gérant dispose d'un savoir interne étendu et non négligeable et qu'il ne puisse pas à l'heure actuelle le transmettre à qui que ce soit.

L'association est financièrement autonome, elle s'autofinance par les prestations de ses membres (10 DH par mois) et par le prix de l'eau (3 DH par m³). Le prix de l'eau n'a pas été fixé d'après les coûts effectifs résultants mais s'oriente sur les expériences des autres

associations. Une famille de 6 personnes paie environ 20 DH par mois pour une consommation normale. Les membres fondateurs de l'AU devaient payer 500 DH et participer à la construction du réseau. Les nouveaux membres doivent apporter une prestation de 1200 DH, qu'ils peuvent cependant payer sous forme de „crédit“ que l'association met à leur disposition si cela est nécessaire. Cette somme correspond aux dépenses déjà contribuées de ceux qui étaient membre de l'association dès le début. 100% des membres sont disposés à payer. C'est pourquoi un excédent financier pouvait être réalisé jusqu'à présent (100.000 DH). Il n'a pas été nécessaire jusqu'à présent d'appliquer le mécanisme de sanction pour une non disposition de paiement, à savoir le débranchement de la conduite d'eau.

L'association a établi une comptabilité, qui ne correspond au standard demandé par la DPE. Une étude critique que le classement des pièces justificatives des dépenses et des recettes est insatisfaisant. Les reçus ne sont pas numérotés et les factures ne sont pas sous forme de carnets numérotés et inventoriés. Il est planifiée d'adapter la comptabilité aux exigences de la DPE.

L'association possède un local où se tiennent les séances du conseil dans lequel cependant ne se trouve pas de matériel d'information. Depuis 1997 il n'y a plus eu d'assemblée générale. Les raisons évoquées pour ceci sont que la population locale ne montrerait pas d'intérêt à ce qu'une assemblée générale ait lieu, que les moyens financiers feraient défaut pour organiser celle-ci et que le Président n'aurait pas encore achevé de rédiger les documents nécessaires (rapport moral und rapport financier). Mais le Président prévoit une prochaine assemblée générale qui aura surtout pour thème comment utiliser les excédents financiers de l'association. En outre une augmentation des cotisations pour les nouveaux membres ainsi qu'une possible diversification des tâches de l'association seront à discuter.

Relations externes

L'établissement du SAEP d' Ouled Aarfa en 1994 a eu lieu sur l'initiative des usagers d'eau, surtout sur celle du Président de l'AU. Lors de la construction des installations on a eu recours à une aide extérieure d'envergure : la pompe est un don de la coopération au développement japonaise, le matériel pour la construction des châteaux d'eau a été fourni par le commune rurale, et les puits ont été creusés par la DPE. L'AU se comprend comme étant une association d'usagers autonome et indépendante et décide entièrement seule de son budget. En même temps elle entretient des relations étendues avec des acteurs externes et qualifie celles-ci comme étant convenables et satisfaisantes.

D'étroites relations existent avec la commune rurale, qui s'est engagée lors de la réalisation du projet. Mais ces relations sont surtout attribuées au étroites interactions personnelles des deux institutions: le président de l'AU est également président de la commune. Il est à souhaiter que la commune poursuive son engagement lors de la diversification des activités de l'AU. En outre de bons rapports existent avec la DPE. Elle était partenaire dans le déroulement du projet et assure la durabilité du projet en apportant une aide technique et son conseil lors de rencontres mensuelles.

Par contre les relations avec l'ORMVA sont dignes d'une amélioration. L'interdépendance qui existe entre les projets d'eau potable et d'irrigation ne serait pas suffisamment perçue comme telle, la coopération manque. La relation avec le ministère de la santé est formelle: il contrôle les propriétés hygiéniques de l'eau potable (jusqu'à présent toujours satisfaisantes). L'autorité locale avec laquelle les relations sont également bonnes, est responsable de la gestion des conflits qui ne peuvent pas être résolus en interne (ce qui jusqu'à présent n'était pas nécessaire).

Il n'existe aucune relation avec les deux AUEA au village, auxquelles appartiennent quelques usagers d'eau, car les tâches des organisations ne s'interfèrent pas. Néanmoins il y a le souhait d'échanger ses expériences.

En résumé on peut dire que l'AU travaille en bonne coopération avec les autorités compétentes, se sent dans l'ensemble bien conseillée mais qu'elle met un point d'honneur à son indépendance. La bonne coopération avec la commune est une chose positive. Ceci dit on peut constater que les relations face à l'Etat ont sensiblement changé ces dernières années.

Concernant le rôle de la KfW: le président pense, que les conditions offertes par la KfW quant à la réalisation du projet, surtout le programme de sensibilisation dont il fait partie, est plus avantageux pour les usagers que le système japonais. L'installation d'autres systèmes d'eau a été malgré tout le fruit d'une propre initiative et à vrai dire surtout parce que le temps d'attente d'un projet-KfW serait trop long.

Formation

Au contraire des projets de la KfW, l'installation du SAEP d' Ouled Aarfa a eu lieu sans aucune mesure d'accompagnement. Il n'y a pas eu de programme de sensibilisation et pas de programme de formation pour les membres du conseil.

L'importance de l'eau potable pour la santé de la population n'est pas encore connue de tous apparemment. Les femmes continuent à aller chercher de l'eau de la Saguia quand elle n'est pas utilisée le matin de bonne heure par d'autres femmes pour laver. Les femmes ne sont pas au courant de l'importance de la teneur en calcaire de l'eau. Une campagne de sensibilisation et c'est aussi l'opinion du conseil, pourrait améliorer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène.

Les factures remises et la comptabilité du conseil nous semblaient convenables et complètes, mais ne correspondent pas aux exigences et attentes de la DPE. Nous ne pouvions pas identifier si une caisse est tenue pour couvrir les frais en cours. La comptabilité des coûts produits nous semblait incomplète. En même temps cependant quelques usagers ont loué la transparence et les principes claires de facturation de l'AU. Le conseil s'est montré

prêt à accepter des propositions se rapportant à la comptabilité afin de répondre aux exigences de la DPE. Un programme de formation en conséquence est souhaité, et les effets positifs de ce programme pour les projets de la KfW ont été mis en relief.

D'après les informations de la DPE le prix de l'eau fixé arbitrairement est trop bas pour couvrir les coûts effectifs, surtout si le gardien à l'avenir recevait une rémunération pour sa tâche. Cela sera discuté lors de la prochaine assemblée générale et il sera demandé conseil à la DPE.

Comme il a déjà été mentionné, les pertes d'eau sont vraiment élevées, puisque lors de la construction et du prolongement des installations les normes techniques n'ont pas été respectées.

Ici l'on peut noter un besoin de formation dans le domaine technique ou bien les conditions pour avoir un plus grand recours à une aide technique externe doivent être créées.

Particularités socioculturelles

La population d'Ouled Arfa a une moyenne d'âge plus basse que les autres villages plus isolés. La tradition des travaux communs existe encore ici aussi mais les nouvelles associations dans le village sont plus attrayantes pour les jeunes que les anciennes structures.

Il en est de même pour les femmes, qui sont salariées dans l'agriculture et dans les usines et qui ont ceci étant acquis une certaine indépendance. La proximité de la ville a contribué aussi à une plus grande ouverture du village, à permis d'avoir des contacts extérieurs plus intenses que d'autres villages. Le groupe avait l'impression qu'il y a un conflit latent entre les jeunes (la majorité) et les plus âgés (la minorité), qui peut être exploité positivement pour le développement des associations, si le respect envers les plus âgés et la revendication des plus jeunes à vouloir participer pouvaient trouver une harmonie.

Intérêts

La réalisation du projet a rencontré un grand intérêt au sein de la population locale. Le besoin d'avoir une eau potable pure était là, et la sécheresse persistante a joué aussi un rôle car l'apport des autres sources d'eau n'étaient plus suffisant.

La plupart des foyers ont déjà un branchement d'eau individuel et sont aussi très contents de cela. Le fonctionnement technique de l'installation est garanti et il y a peu d'incidents. L'existence d'un approvisionnement en eau durant tout l'année peut donc être considéré comme étant la raison principale d'une adhésion à l'association. Il n'y a que les foyers vivant en location qui ne voient pas d'attrait d'investir dans un branchement individuel.

Les femmes d'Ouled Afra ont une grande influence sur l'intérêt du chef de famille à adhérer à l'association en tant que membre. Cette influence se nourrit de la connaissance qu'une eau potable pure contribue à un meilleur état de santé. Par exemple l'eau de la Seguia peut entraîner des eczémas. A la vérité les femmes n'ont pas exprimé d'allègement de travail spectaculaire dans leur quotidien en raison des branchements individuels existants.

Les facteurs suivants agissent négativement sur la consommation d'eau:

- goût de l'eau, surtout pour la préparation du thé ;
- teneur en calcaire de l'eau ;
- prix de l'eau (pour les familles moins aisées) ;
- pas de système d'évacuation des eaux usées ;
- sources d'eau alternatives.

On comprend mieux à travers ceci que les sources alternatives soient toujours utilisées par la population locale (saguia, source/khettara, puits privés). On préfère surtout la Saguia pour faire la lessive (environ 70% des foyers), car les femmes y sont habituées parce que cela est plus facile mais surtout parce

qu'elles n'auraient pas d'autre alternative vu que le système d'évacuation existant est déjà surchargé.

Problèmes, Solutions et Potentiels

L'eau potable pure est un vrai besoin pour la population d'Oualed Afra. C'est pourquoi le projet a été très approuvé. Les habitants ont participé à plusieurs égards à la réalisation du système d'eau potable. Ils ont aussi bien participé aux coûts par leur propre travail et contributions financières que pris des responsabilités dans l'association.

Le projet d'eau potable d'Ouled Afra est à notre point de vue un exemple positif pour la participation (financière). Nous voyons cependant encore des urgences dans les points ci-dessous:

- Afin d'assurer un fonctionnement durable de l'installation, il est à conseiller que le gardien gérant soit payé pour son activité et en même temps de veiller à sa succession.
- L'association dépend trop de l'engagement du président. En même temps les mécanismes de contrôle internes de l'association ne sont pas assez définis. Afin de garantir une durabilité du fonctionnement interne, le cercle de ceux qui s'intéressent aux affaires de l'association devrait s'agrandir et en même temps il faudrait veiller à une plus grande transparence.
- La durabilité de l'association et du système pourrait être plus assurée si les tâches reposaient sur plusieurs épaules à l'intérieur de l'association.
- En outre la réalisation de mesures d'accompagnement (formation et sensibilisation) pourrait exercer une influence positive sur le fonctionnement de l'association. Une sensibilisation à l'hygiène et des cours de formation pour la gestion administrative et la gérance technique renforceraient l'association.
- L'exemple Oualed Arfa démontre les interdépendances étroites entre eau

potable, assainissement et irrigation. La saguia qui traverse le douar est une source d'eau facilement accessible et est utilisée pour faire la lessive. Par conséquent, elle sert de canal d'évacuation des eaux usées, ce qui cause des dégâts considérables dans l'agriculture. La consommation d'eau des foyers est limitée par l'assainissement insuffisant à travers des puits perdus. Cette interdépendance exige une stratégie élargie pour le secteur d'eau, et une meilleure coordination entre ORMVA et DPE.

Lors de la prochaine Assemblée Générale où il devra être discuté de la diversification des tâches de l'AU, l'on parlera en premier lieu de la solution concernant le problème de l'assainissement des eaux. D'autres priorités des membres de l'AU sont: l'enlèvement des ordures, le système des transports, le programme d'alphabétisation des femmes et des filles et un meilleur équipement du centre de santé locale.

Annexe 4.11.: Fiche de synthèse Tidnass

Données générales et ressources

Le douar Tidnass fait partie de la commune rurale de Assaki, Annexe de Souktana, dans le cercle de Talouine. Il est situé à environ 80 km à l'est de la capitale provinciale de Taroudant, à la sortie de la plaine du Souss dans les montagnes. Il est accessible par une piste de 2 km qui le connecte à la route vers Talouine et Ouarzazate. Dans cette zone, les gens vivent de l'élevage des caprins et ovins, de l'arganier, un arbre duquel on utilise les fruits pour en extraire une huile précieuse et de l'agriculture en bour (céréales), s'il pleut. Vu ces sources de revenus limitées, presque toutes les familles ont des membres de leur famille qui travaillent dans les grandes villes du Maroc ou sont émigrés à l'étranger. Leurs transferts de moyens financiers et de savoir constituent également des ressources importantes.

Le douar Tidnass est composé de 13 bleds/sous-douars, avec une population totale de 1.088 habitants répartis en 233 foyers. Tidnass dispose d'infrastructures de base comme une

école coranique, une école primaire (8 classes), un puits collectif, un dispensaire et un groupe électrogène. Les bleds sont éparpillés sur les versants des montagnes, une colline et dans la vallée. Leur situation topographique joue un rôle important dans l'approvisionnement en eau potable qui est particulier pour chaque bled.

Jusqu'à présent, les habitants de Tidnass s'approvisionnent à partir de puits privés, quelques sources de débit différent et de metfias privées. Les metfias sont des bassins couverts pour collecter les eaux des pluies à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons. L'eau conflue de la terre nue ou bien des toits et court dans la metfia qui a un volume de plusieurs mètres cubes. La population a dû supporter 5 ans de sécheresse successive pendant lesquels les propriétaires des metfias, en conjonction avec leurs voisins qui s'approvisionnent chez eux, ont été obligés d'acheter l'eau dans la commune rurale à une distance de 6 km. Ils apportent l'eau dans des récipients d'un volume de 3 à 5 mètres cubes qu'ils appellent citernes.

Etat d'avancement

L'association pour la coopération et le développement de Tidnass a été créée le 27.8.1991 par les habitants originaires de Tidnass. L'objet de la création était l'amélioration de la situation de vie des habitants de Tidnass. Depuis longtemps la population a réalisé des projets sociaux, souvent avec l'aide des émigrés qui reviennent pour les vacances en août chaque année. C'est pour bien gérer les affaires du douar et les projets communautaires que l'association a été créée. Les intellectuels du douar ont organisé la démarche pour la constitution de l'association.

La réalisation d'un système d'eau potable est souhaitée par les adhérents de l'association depuis longtemps. Ils sont heureux d'avoir trouvé des partenaires qui sont la DPE et la KFW. L'état du projet est que les EMP ont conduit leur approche participative, la

convention est signée, l'association a contribué 5% (52430 DH) des coûts.

Pendant notre séjour nous pouvions visiter les travaux avancés. De grandes parties du réseau du canal sont déjà creusées. En ce moment on construit le château d'eau. D'après les dires de la DPE 20% environ des travaux sont achevés.

L'approche participative des EMPs s'est déroulé en trois étapes. Dans la première phase la population a été informée le 24.11 1999 sur les contenus et conditions du programme PAGER. A cette occasion la population s'est prononcée en faveur d'un SAP et s'est décidé pour la variante la moins coûteuse des bornes fontaines, pour installer plus tard des branchements individuels. La deuxième phase a eu lieu à Tidnass le 1.12.1999 (diagnostic participatif). A cette occasion une carte sociale a été instaurée et aussi entre autres les dates illustrant la situation socioéconomique et hygiénique à Tidnass ont été rassemblées. La troisième phase a été réalisée le 4.1 et 4.4. 2000: les résultats obtenus jusqu'à présent ont été présentés ainsi que le SAEP planifié et ses coûts probables et l'on a discuté des contributions financières des foyers, des tarifs d'eau, des conditions pour un branchement individuel et du contenu de la convention tripartite

Les adhérents nous ont déclaré leur satisfaction concernant le projet et ses démarches. La « mission tunisienne²⁵ » qui à leurs yeux représente la KfW sur le terrain, aurait donné de la transparence aux conditions du projet et les aurait bien impliqués dans le projet. Les adhérents ne cessaient pas de répéter que leur vrai souhait serait pourtant des branchements individuels. Ils regardent les bornes fontaines comme de « l'argent perdu » et ne les ont acceptées que pour obtenir après tout un système d'approvisionnement en eau potable (SAEP) et parce qu'ils les acceptent en tant que solution intermédiaire pour disposer plus rapidement de l'eau potable d'une bonne qualité. La contribution financière demandée

pour des branchements individuels selon les conditions du PAGER est trop élevée pour la population parce que les budgets familiaux sont très serrés après les années de sécheresse et vis-à-vis de l'électrification qu'on installe actuellement au douar. Après l'achèvement du SAEP, l'association envisage de chercher un soutien financier pour financer les branchements individuels. L'emplacement des bornes fontaines s'est fait dans ce contexte. Les usagers ont choisi une conception du réseau qui permet de faire passer les conduites à côté d'un nombre maximal de maisons.

Malgré la bonne coopération entre le bureau de l'association et l'EMP, nous avons rencontré des habitants qui n'étaient pas contents de l'emplacement des BF, à vrai dire pour des raisons individuelles.

Fonctionnement interne

L'association a été créée en 1991 afin de réaliser des projets communautaires à Tidnass. Le premier projet était l'établissement d'un siège comprenant un bureau et une salle de réunion. L'association est ouverte à tous les habitants de Tidnass et est administrée par 11 personnes. Depuis son existence 20 projets environ ont été réalisés. La plupart des projets s'occupent de l'aménagement / équipement de l'école et mosquée ainsi que de l'infrastructure comme par exemple la construction de puits, l'électrification, le dispensaire rural, la construction d'un pont etc. A travers l'association les rôles traditionnels ont pu être légitimés : ainsi l'amschaduk, le gardien de la forêt est formellement un employé de l'association. Il surveille principalement les régions boisées et les champs. Les personnes qui abîment les arbres (pour avoir du bois), qui envoient leur cheptel aller paître sur des champs étrangers ou qui polluent l'eau sont dénoncés auprès du conseil. Celui-ci suivant la gravité du délit donne une amende. Si l'accusé reconnaît son acte, il doit moins payer. S'il ne le reconnaît pas, il sera alors puni par la commune rurale (voie officielle). L'amschaduk s'occupe en plus de l'eau chaude pour l'école coranique et de la collecte des contributions financières pour les fêtes communautaires.

25 Deux experts tunisiens qui travaillent pour un bureau d'études allemand

L'association a six comités qui sont responsables des champs d'activités diverses : (1) affaires culturelles, (2) affaires générales, (3) affaires sociales, (4) entretien des puits et sources, (5) mosquée et école et (6) eau potable. Le comité eau potable a été créé au cours de la phase de diagnostic participatif du projet PAGER. Il est composé de cinq membres qui géreront le futur SAEP. Ils ne savent pas trop comment faire fonctionner le futur système de tarification. D'un côté, il serait souhaitable que les six bornes fontaines soient librement accessibles pendant toute la journée, de l'autre côté il faut contrôler et comptabiliser la consommation individuelle en eau. Le comité attend impatientement la formation pour voir plus claire dans ce point.

D'après les dires du vice-président il n'a pas encore été beaucoup discuté du tarif définitif de l'eau. Jusqu'à présent un prix de 60 DH/m³ est en discussion. La consommation d'eau mensuelle d'un foyer est estimée à 3m³. Au prix de la consommation doit s'ajouter un tarif fixe mensuel. Dans l'ensemble un foyer ne doit pas avoir une charge de plus de 40 DH par mois. Le comité est d'avis que le calcul est une tâche de l'administration: „C'est l'administration qui va faire ça!“

Pour les 6 BF des responsables ont été désignés qui ne sont pas rémunérés. Ils doivent s'occuper de la distribution et noter la consommation. Un gardien de pompage rémunéré s'occupera de la pompe et du fonctionnement de l'ensemble de l'installation. Cette fonction sera rempli par l'actuel opérateur du générateur du groupe électrogène, qui sera superflu une fois que le système électrique sera branché sur le réseau électrique public.

Relations externes

L'association a, par l'intermédiaire de ses différents projets, noué des contacts avec des organisations externes. Mis à part quelques ONG dont les projets remontent déjà depuis un certain temps, presque toutes les organisations sont considérées comme étant importantes et accessibles. Les unités administratives de la

province, de la commune rurale et de l'autorité locale (Moquadem) offrent le meilleur accès. Cet ordre souligne aussi leur importance.

L'accès aux différents ministères (entre autres: santé, culture, éducation, énergie, travaux publics/équipement, agriculture) tout à la KfW, n'est pas considéré comme étant facile bien qu'ils soient reconnus en permanence comme étant importants. Du point de vue des adhérents la KfW est représentée par la „mission tunisienne“ et la DPE Taroudannt. Avec en tout 8 visites de l'équipe mobile, l'association est très satisfaite que ces contacts aient été possibles.

Formation

L'approche participative de l'EMP a inclus les membres de l'association dans la planification du projet et s'est occupée d'une sensibilisation dans le domaine de l'eau potable. Il faut remarquer que l'importance d'une eau potable pure avait déjà été auparavant considérée comme telle. Ceci peut se constater par la propre initiative des creusages des puits et les efforts accomplis pour la mise en marche d'un SAEP. Néanmoins il a été répondu la plupart du temps négativement à la question de savoir s'il y a des maladies qui sont liées à une eau polluée à Tidnass.

Comme il a déjà été décrit, les mesures de formation pour le comité d'eau sont en reste. L'association attend ce prochain pas et à nos yeux aussi nous considérons qu'une telle mesure est importante. Une présentation de différents systèmes de tarif d'eau comprenant les avantages et les inconvénients pourrait faciliter l'association à trouver une décision. Une aide serait aussi d'expliquer en quoi consiste un système simple de comptabilité.

Facteurs socioculturels et perspectives des femmes

Pour les membres de l'association la solidarité est un devoir pour leur génération ainsi que pour les générations futures pour lesquelles ils se sentent obligés de préparer aujourd'hui des

conditions de vie convenables. La base de leurs activités est leur croyance en Dieu. Une obligation particulière est celle d'envoyer les enfants à l'école, garçons et filles à part égale. Si une famille n'envoie pas ses enfants à l'école, on lui enverra une convocation.

Malgré l'importance de la scolarité pour les habitants, il semble y avoir un décalage entre hommes et femmes. Les femmes sont moins instruites que les hommes et moins conscientes du problème d'eau potable. Ceci est rapporté par l'EMP mais sort aussi des nos discussions avec elles. D'autre part nous avons pu apprendre que les femmes sont bien capables d'exprimer leur vue de la vie au village et la nécessité de gagner leur propre argent qu'elles peuvent garder. C'est pourquoi elles mettent beaucoup d'espoir dans une coopérative qui produit l'huile d'arganier et qui rapporte un bon prix mais ne marche pas encore vraiment bien, malgré l'assistance technique offerte par la GTZ.

Les femmes disent qu'elles vont utiliser les BF si l'association le décide. Elles savent qu'on pense à une consommation obligatoire. Elles sont d'accord bien qu'elles ne soient pas convaincues qu'il y aura une amélioration puisque cela fait partie du principe de la twiza.

L'engagement et les intérêts des usagers

Les hommes qui forment le noyau de l'association sont bien conscients des problèmes sanitaires liés à l'eau disponible jusqu'à présent et de la corvée d'eau pour les femmes et les enfants. Si les familles doivent apporter de l'eau par citernes en été, le prix pour le transport (chauffeur et gasoil) de l'eau gratuite de la commune à 6 km est plus élevé que le prix qu'ils attendent pour la consommation à partir de la BF. Il y a donc de bonnes raisons pour utiliser la BF.

Ceci est différent pour les femmes. Celles qui ont des puits ou des sources à leur disposition ne voient pas de problèmes sanitaires actuellement. Pour elles, c'est la distance, la corvée qui compte. Si la distance peut être diminuée, de l'argent est alors disponible et

elles utiliseront les BF, au moins pour l'eau de la nourriture.

Il est très intéressant de voir que même les quelques foyers disposant d'un puits à motopompe et des branchements individuels cotisent à l'investissement du projet : ainsi, ces foyers, qui sont évidemment les plus aisées du douar, veulent garantir que l'eau sera mise à disposition de tous les foyers, même les plus dépourvus. Les doutes des usagers concernent plutôt la question de savoir si le débit des BF et des futurs BI sera stable.

Cette solidarité est probablement la ressource la plus importante des habitants de Tidnass pour réaliser leurs projets. Elle permet de prendre financièrement en charge les foyers pauvres et les laisser profiter du projet comme les autres. Elle met le savoir de quelques individus à la disposition de tout le monde. Ainsi, elle permet un développement équilibré du douar entier.

Les membres montrent la conscience et la volonté de changer des choses pour le développement du douar et que ceci est seulement possible en commun. Ils ont une longue tradition de travail en commun (twiza) à travers des siècles et plus particulièrement depuis 1957 lorsqu'ils ont établi leur première association. Grâce à ces activités, les habitants ont l'expérience de s'arranger et la gestion organisationnelle du SAEP ne leur posera pas de problèmes.

Des émigrés et ressortissants intellectuels ont apporté des idées innovatrices dans le douar. Ils ont également établi des contacts avec les organismes qui offrent une assistance technique et le financement des projets. Quelques-uns des ces émigrés font eux-mêmes partie d'une ONG finançant des projets. Il s'agit de « Migration et Développement » qui a été fondé par des immigrés maghrébins en France après la fermeture d'usines. Ils avaient pris une partie de leur indemnisation pour constituer le fonds de l'ONG.

Le facteur qui a freiné les activités de l'association est la sécheresse continue. Elle a baissé les rendements agricoles, ainsi les

revenus et, par conséquent, les fonds disponibles pour réaliser des projets. Les habitants disent que c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils essaient d'obtenir des aides financières pour les branchements individuels.

Problèmes et perspectives

Nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers que nous pourrions citer. Au contraire, les habitants de Tidnass ont pris le développement de leur douar en main et ont su établir et maintenir une filière de contacts pour réaliser leurs projets. De plus, l'équipe du PAGER de Taroudant, de son côté, avec l'approche participative a bien informé la population et a négocié la conception du projet avec eux comme partenaires égaux. Par conséquent, bien que les habitants de Tidnass n'aient pas eu les BI qu'ils souhaitaient dès le début, ils sont très contents de la démarche de l'équipe PAGER et du résultat de leurs négociations.

A cette occasion, il faut remarquer, que les systèmes d'assainissement de Tidnass sont insuffisants pour établir des branchements individuels. Selon l'équipe PAGER, il y a des problèmes techniques qui dépassent les capacités du PAGER et devraient être pris en charge par un autre organisme. Dans la montagne, la roche et la pente posent des problèmes de creusage de fosses septiques, dans la plaine alluviale, c'est la nappe phréatique qui risque d'être contaminée.

Nous pouvons conclure pour Tidnass que les conditions pour un succès du projet de l'eau potable sont réunies. Ceci est dû en premier lieu à l'engagement de la population et leur esprit de solidarité mais aussi au travail engagé des EMP et l'approche participative appropriée qu'elles ont appliquée.

Annexe 5 : Guide pour une enquête participative des usagers d'eau au Maroc

(« Guide eau »)

Avant-propos **Encore un « guide eau » ?**

Partie A : **Préparation de l'enquête et considérations générales**

1. Choix des douars
2. Choix des interlocuteurs
3. Méthodes appropriées
4. Une « boîte à outils »
5. Matériel nécessaire
6. Modérateurs/Interprètes
7. Particularités d'une enquête parmi les femmes
8. Être l'hôte dans un village

Partie B : Réalisation de l'enquête

1. Remarque sur l'emploi du temps
2. Introduction aux intervenants, responsables au niveau régional/local
3. Introduction au douar
4. Elaboration participative d'un plan de travail
5. Neuf outils participatifs
- 5.1. Visite sur le terrain (transect)
- 5.2. Cartes des ressources
- 5.3. Matrice des usages d'eaux
- 5.4. Profil historique
- 5.5. Diagramme Venn
- 5.6. Réseau de communication
- 5.7. Calendrier journalier
- 5.8. Hiérarchisation des problèmes
- 5.9. Matrice d'analyse des problèmes et de leurs solutions
6. Fils conducteurs des interviews
7. Documentation et évaluation des résultats

Guide pour une enquête participative des usagers d'eau au Maroc

(« guide eau »)

Avant-propos : Encore un « guide eau » ?

L'équipe a fait de bonnes expériences avec son approche participative pendant l'enquête sur la participation des associations des usagers d'eau dans les communes rurales du Maroc. Par conséquent, elle a recommandé d'appliquer une telle approche comme élément complémentaire durant la planification, réalisation et évaluation de chaque projet d'eau – ce qui implique de passer plus d'une journée au douar. Pour faciliter la mise en pratique, l'équipe fait la description de son approche, mentionne les leçons qu'elle en a tiré et fait des recommandations dans ce guide méthodique – le troisième résultat de son étude. De plus, l'équipe a été sollicitée de rédiger un tel guide déjà pendant la préparation de l'enquête.

L'approche comprend des outils participatifs et des questionnaires semi-standardisés pour les entretiens, auxquels s'ajoutent quelques éléments informels d'une enquête. Le guide pourrait servir à tous les intervenants sur le terrain, c'est-à-dire les animateurs et animatrices, les septièmes membres, les techniciens des bureaux d'études et les visiteurs qui interviennent à un niveau plus élevé. L'équipe n'a pas la prétention de dire que sa démarche était parfaite. Tout de même, elle croit que ce manuel est utile aussi bien dans le secteur de l'irrigation PMH que dans le secteur de l'eau potable. Concernant le premier secteur, il n'existe pas de guide méthodique jusqu'à ce jour. Quant au deuxième secteur, il existe le Guide PAGER, mais l'équipe le trouve trop scientifique et théorique pour une application directe sur le terrain.

L'équipe a pu confirmer les principes relatés dans les manuels et articles sur la participation : **L'application des méthodes participatives est indispensable dans toutes**

les étapes d'un projet qui veut concrétiser et valoriser la participation des bénéficiaires et qui vise à un partenariat au développement.

Les méthodes participatives trouvent leur intérêt dans l'acceptation de cet instrument par les usagers eux-mêmes. Grâce aux intenses discussions, les usagers se sentent pris au sérieux et prennent activement part.

Le guide est composé de deux parties. La partie A décrit la démarche d'une enquête selon la phase de préparation, la phase sur le terrain et le traitement des données et résultats. La partie B décrit en détail les outils participatifs, illustrés de croquis établis sur le terrain.

Partie A : Préparation de l'enquête et considérations générales

1 Choix des douars

La nature de l'approche participative demande de prévoir plusieurs jour par douar pour l'enquête, la saisie et la documentation des données. Par conséquent, on ne peut que sélectionner un nombre limité de douars.

L'équipe donne ici l'exemple de ses critères de sélection appropriés à ses objectifs propres : projets d'irrigation et d'eau potable (volets DAHA, DGH et ONEP), différentes régions du Maroc (Nord/Sud), différents états d'avancement du projet (planification, travaux en cours, projets réalisés), différentes approches de planification (sans et avec la participation des usagers), pour l'irrigation : sans et avec mesures de formation ainsi que différents types de formation (directe/indirecte). Puis, l'échantillon peut comporter des douars « performants » et/ou « moins performants ». Une condition indispensable à respecter est la disponibilité de la population à accueillir les visiteurs pendant leur séjour.

2 Choix des interlocuteurs

Le choix des interlocuteurs se fait également selon les objectifs de la visite. Particulièrement dans la planification et l'évaluation, il est nécessaire de consulter tous les groupes sociaux car toute intervention dans un douar a, d'une manière ou d'une autre, des

répercussions sur ces groupes. S'il existe déjà une association au douar, il faut tenir compte non seulement des titulaires d'une fonction à l'intérieur de l'association (membres du conseil administratif ainsi qu'aiguadier, gardien-gérant etc.), mais aussi les autres adhérents de l'association, des non-membres, des femmes (veuves, jeunes filles, mariées, âgées) et des jeunes. Ils ont tous leurs propres perspectives, besoins et attentes vis-à-vis du projet. Les missions devraient également consulter les intervenants au niveau local pour recenser leurs avis et obtenir des données de base et des informations supplémentaires.

En tant que personne venant de l'extérieur, on a surtout affaire aux autorités et leaders du douar ainsi qu'à leur entourage. Pour cette raison, la personne externe n'a pas automatiquement l'occasion de pouvoir discuter avec un échantillon représentatif des habitants du douar, notamment avec les usagers moins aisés, les jeunes et les femmes. Les visiteurs doivent parfois convaincre leurs hôtes de la nécessité de rencontrer ces groupes, d'autant plus que le contact avec ceux-ci ne pourra-être établi que par l'intermédiaire des hôtes. Ceci demande de bien préparer ses arguments. On peut expliquer les objectifs de la rencontre et le gain que toutes les parties pourraient en tirer. Comme solution provisoire, on peut profiter des occasions durant le séjour au douar, pour discuter informellement avec ces groupes.

Dans tous les entretiens collectifs, les présidents, septièmes membres et autres « portes-paroles » tendent à monopoliser la discussion, ce qui rend difficile d'identifier l'opinion des autres adhérents. On peut essayer d'éviter cela (pas en les écartant de la discussion !) en menant des entretiens individuels avec eux avant les entretiens collectifs et en leurs expliquant avant l'entretien, les objectifs et la nécessité de laisser parler les autres.

3 Méthodes appropriées

Analyser les perspectives de la population locale demande une approche méthodique qui permet d'obtenir un aperçu plus profond des douars et qui donne au maximum la parole aux

habitants. Ceci n'est pas offert par les méthodes classiques / quantitatives d'un échantillon représentatif, par un questionnaire standardisé et une analyse statistique de données. La démarche appropriée suit une approche qualitative en utilisant un mélange d'outils participatifs suivant le principe MARP (Méthode accélérée de recherche participative) et d'entretiens (interviews) semi-structurés individuels et collectifs.

Cette approche ne remplace pas les études de faisabilité habituelles des bureaux d'études et d'autres intervenants. Au contraire, elle constitue un élément essentiel qui les complète, c'est-à-dire qui reflète mieux les perspectives et les besoins des usagers pour aboutir ainsi à une meilleure qualité des projets.

Les outils participatifs ont l'avantage d'impliquer la population locale activement dans l'enquête. Grâce à leur principe de visualisation, un nombre maximum de personnes peut participer ou au moins suivre la discussion. Ainsi, ils participent au processus de réflexion et d'analyse qui, dans des méthodes classiques est fait seulement par les enquêteurs. Par conséquent, même une mission passagère peut laisser des résultats immédiats au douar tandis que, dans le passé, partout dans le monde, les « enquêtés » se plaignaient des enquêteurs qui passent rapidement au village pour poser mille questions sans jamais leur communiquer ce qu'ils ont fait de leurs réponses. Ceci a engendré frustration et méfiance. Par contre, l'implication des concernés dans le processus d'analyse contribue à les intéresser et à les responsabiliser pour le projet. Par principe, la méthode participative entend inciter et habiliter des groupes locaux à analyser leurs attentes et contraintes de développement, à identifier des objectifs communs et à prendre en main la réalisation de ces objectifs. Ces stratégies de développement reposent sur l'implication et la mobilisation de groupes locaux. Le but de ces stratégies est de promouvoir leur intervention et leur participation au niveau des initiatives locales de développement.

Pourtant, dans une enquête, on ne peut pas obtenir toutes les informations nécessaires à l'aide d'outils participatifs et on ne peut pas recenser toutes les perspectives à l'aide de ces instruments orientés vers des discussions collectives, surtout pas dans une société hiérarchisée. Pour cela, il est utile de les combiner avec des entretiens semi-structurés collectifs et individuels. Bien que l'on puisse penser qu'à l'aide d'entretiens on recense plus rapidement les résultats, il n'est pas recommandé de baser l'enquête uniquement sur ceux-ci parce que l'on ne relèverait pas les avantages cités de l'application des outils participatifs.

Cette approche multiple permet de trianguler les résultats, c'est-à-dire de vérifier les réponses et données obtenues par l'aide d'un outil à celles obtenues par un autre. Ceci est valable aussi bien entre plusieurs outils participatifs entre eux qu'entre outils participatifs et interviews.

L'effet de vérification ou contrôle des résultats peut être renforcé si la composition de l'équipe est multidisciplinaire, si elle est composée par exemple de techniciens, ingénieurs agricoles, de sociologues, pédagogues ou autres. De plus, dans le cas d'une mission étrangère (par exemple une équipe d'évaluation), il est indispensable d'intégrer dans l'équipe des experts locaux pour comprendre le contexte socio-culturel et, tout simplement, pour la traduction (voir également chapitre 5.3 de ce guide).

La conception de l'enquête, c'est-à-dire le choix des instruments et leur combinaison, dépend des objectifs et questions-clés de la recherche. Elle suit les principes suivants: partir d'un aperçu général, pour rentrer dans le détail des questions, et partir du détail, pour passer des questions simples aux questions et thèmes difficiles.

L'équipe donne ici l'exemple de sa propre enquête. Elle a suivi cinq étapes en utilisant des instruments respectifs :

Étapes de l'enquête et instruments respectifs

1. Comprendre le contexte du douar et le système d'eau :

- Transect du système d'eau : Visite du terrain suivant le réseau de transport de l'eau et incluant les sites les plus importants dans la perspective des usagers
- Carte des ressources : Croquis dessiné par les usagers qui représente le périmètre ou le système d'eau potable et les douars impliqués
- Matrice des usages d'eau (secteur eau potable) : matrice analysant les priorités des femmes face aux lieux d'approvisionnement en eau (borne fontaine, *saguia*, etc.) et les usages respectifs (consommation humaine, lessive, etc.)
- Profil historique de l'association : Axe de temps analysant les événements encourageant ou freinant le travail collectif et la vie associative dans le passé et depuis la création de l'association

2. Gestion du système d'eau et de l'association

- Entretien collectif avec les membres du conseil administratif de l'association ou entretiens individuels avec certains membres comme le président, le trésorier, le secrétaire sur le fonctionnement de l'association
- Entretiens individuels avec, dans le secteur d'irrigation, l'*aiguadier* et le septième membre et, dans le secteur d'eau potable, avec le ou les gardien-gérants de la station de pompage et des bornes fontaines
- Regard sur le règlement intérieur, le plan d'action et la comptabilité de l'association
- Réseau de communication : Instrument analysant les flux des informations dans une association ou un douar (p. ex. entre générations)

3. Facteurs externes influençant l'engagement des usagers

- Diagramme Venn : Instrument analysant la nature des relations de l'association avec des acteurs externes (importance, accessibilité)
- Analyse de l'impact et de l'aptitude des mesures d'accompagnement (formation et sensibilisation) sur l'engagement des usagers : entretiens collectifs et individuels avec des participants de la formation/sensibilisation et des usagers pour lesquels certains thèmes sont à démultiplier

4. Place et perspectives des femmes dans le système d'eau

- entretiens collectifs ou individuels avec des femmes sur leurs tâches dans le système d'eau respectif, sur leurs obligations et droits (dans l'association)
- visite et entretien des femmes aux bornes fontaines (secteur eau potable)
- carte des ressources : dans le secteur d'eau potable, documentant également les distances et les difficultés de l'approvisionnement en eau
- calendrier journalier/saisonnier : analysant les activités de divers groupes de femmes dans la journée ou dans l'année et leur implication dans le secteur d'irrigation ou d'eau potable
- Résumé des points forts et points faibles et leurs perspectives pour l'avenir (instruments voir dans le paragraphe suivant)

5. Résumé des points forts et points faibles et perspectives pour l'avenir

- Hierarchisation des problèmes : Instrument établissant des listes des atouts et problèmes et incitant à la hiérarchisation des problèmes qui restent à résoudre
- Matrice d'analyse des problèmes et de leurs solutions : Matrice analysant les causes et effets des problèmes prioritaires et développant des solutions potentielles

Une application standardisée de ce programme dans chaque douar visité aurait l'avantage d'une meilleure comparabilité des résultats obtenus. Une application flexible et l'adaptation des méthodes au cours de l'étude, auraient l'avantage de pouvoir réagir à des situations spécifiques et aux premières expériences faites sur le terrain. A chaque équipe de choisir ses priorités !

4 Une « boîte à outils »

Bien qu'il s'agisse d'instruments participatifs, il est recommandé de bien préparer chaque élément de l'enquête pour cibler les objectifs, les questions à poser et pour ne rien oublier pendant son application. Utiliser une fiche individuelle par instrument, facilite d'adapter le programme au cours de l'enquête. On sort une fiche comme d'une boîte à outils. Concernant les fiches, on peut suivre le schéma suivant :

- Instrument et son objectif
- Interlocuteur(es)
- Actions / questions à poser
- objectif d'action
- matériel nécessaire (par.ex : feutres, carton, affiches etc.)

La partie B de ce guide aidera à préparer la boîte à outils.

5 Matériel nécessaire

Les méthodes participatives se basent sur la visualisation. Pour cela il suffit un équipement modeste composé de :

- papier grand format pour afficher (largeur approx. 80 cm)
- 2 grands cartons pour fixer le papier
- scotch
- 1 paire de ciseaux
- cartes de différentes couleurs et formes pour fixer sur le papier
- gros feutres de différentes couleurs, le noir doit être en majorité

6 Modérateurs et Interprètes

La modération doit avoir lieu dans la langue de l'interlocuteur, c'est-à-dire que l'on a besoin d'animateurs qui parlent l'arabe et le berbère. Si la modération a lieu en arabe dans des villages berbères, l'on exclut beaucoup de personnes présentes de la participation active. Seules les personnes qui parlent l'arabe prendront la parole. Les animateurs doivent être formés.

L'animateur/modérateur devrait à chaque fois s'assurer si ce qui a été visualisé, a bien été compris et s'ils restent encore des questions auxquelles on n'a pas répondu. Il serait avantageux de travailler avec un modérateur et un interprète. Si le modérateur doit en même temps faire l'interprète pour l'enquêteur, il perd à chaque fois contact avec le groupe cible. Mais bien sûr ceci est aussi une question de coût. S'il n'y a pas d'interprète supplémentaire, on peut avoir recours au compromis suivant, pour pouvoir suivre le développement de la discussion: parmi les participants, il y en a toujours quelques uns qui parlent français et qui traduisent volontiers quelques passages de la discussion. Il faut naturellement savoir que ces personnes ne sont pas obligatoirement neutres, mais que leur traduction peut être subjective. Si l'on fait seulement un résumé à la fin d'un point de discussion, ceci peut présenter des avantages: on peut alors pendant le discours en arabe réfléchir à ce que l'on vient d'entendre et préparer la prochaine question.

Dans chaque cas, le modérateur/traducteur et enquêteur doivent bien se préparer à la séance, et se mettre d'accord sur chaque pas à suivre. L'enquêteur s'assied tout près du modérateur et essaie de décrypter des mots ou morceaux de mots afin de trouver des points d'orientation, il observe aussi les expressions gestuelles, et fait attention à l'atmosphère. Ensuite l'enquêteur peut garder le fil rouge et diriger la discussion en posant des questions quand il semble que le moment est approprié et peut ainsi alléger le modérateur.

7 Particularités d'une enquête parmi des femmes

Concernant les enquêtes faites auprès des femmes, il faut observer qu'un personnel féminin est impératif. Les hommes doivent donner leur accord que l'on parle avec leurs femmes. Les femmes sont beaucoup moins disponibles que les hommes. Les enquêtes ne sont pas souvent des occasions de s'entretenir entr'elles, ce qui exige encore plus de vigilance de la part des modérateurs. D'autre part les femmes font toujours preuve d'un niveau de connaissances élevé et de ce fait on peut travailler en peu de temps beaucoup de résultats d'enquête.

Pour travailler auprès des femmes on explique aux hommes les buts et la nécessité de l'enquête. Ils donnent en règle générale leur accord. Les rencontres s'orientent suivant le travail des femmes. Les heures de prière s'avèrent être les heures les plus propices auxquelles on peut se fier pour rencontrer les femmes. Il faut tenir aussi compte que les femmes après le déjeuner de midi ou les travaux ménagers sentent la nécessité de se rafraîchir avant d'aller à un entretien. Bien souvent ne viennent que les femmes qui habitent près des points de rassemblement. Il serait souhaitable de mener des discussions dans différents endroits.

En raison des rares occasions qu'elles ont pour s'entretenir, les femmes ont tendance à dire tout ce qu'elles ont sur le cœur lors des discussions en groupe et des interviews, aussi bien entre elles qu'avec les enquêtrices. C'est pourquoi on a parfois des discussions à batons rompus, non structurées, d'autant plus que la structure des entretiens est moins hiérarchisée chez les femmes que chez les hommes. Une modération bien menée permet en peu de temps (par.ex : 1h30) d'utiliser plusieurs instruments participatifs. Peu de femmes savent écrire. Pour cela, la visualisation sert de procès verbal pour la modératrice et les enquêtrices.

8 Être l'hôte dans le village

La démarche proposée ici exige que l'on passe plus qu'une journée au douar, y inclus les

nuits, afin de mieux comprendre la vie au douar, de créer une atmosphère de confiance et afin de compléter l'enquête en profitant des occasions pour discuter de façon informelle et en se servant de l'instrument de l'observation participante. Selon les expériences de l'équipe, les habitants des douars acceptent que des étrangers séjournent au douar, ce qui démontre l'intérêt que les gens de l'extérieur portent à leur projet. En retour, les habitants / usagers s'intéressent à l'enquête, d'autant plus qu'ils ont rarement l'occasion de communiquer leurs préoccupations – notamment les usagers moins aisés et les femmes.

Partie B: Réalisation de l'enquête

1 Remarques sur le calendrier

Le groupe a fait de bonnes expériences durant son séjour de 4 jours par village et n'aurait pas aimé le raccourcir. Après 2-3 jours, il a pu sensiblement constater que les usagers dans les 11 villages n'étaient plus si méfiants. Si l'on revient sur des points importants mais qui étaient restés confus, on obtient parfois avec étonnement de nouvelles informations.

Avant chaque séance les enquêteurs doivent décrire clairement, quel est le thème de cette séance et ce qu'il aimerait bien savoir/apprendre. Les enquêteurs devraient aussi prendre le temps de s'occuper de choses qui à leurs yeux n'ont rien à faire avec l'étude mais qui ont de l'importance pour les usagers, par exemple, visiter un autre projet instauré plus de confiance.

Dans l'ensemble le groupe s'est laissé entraîner par la devise suivante: il vaut mieux suivre le principe de l'ignorance optimale que de se perdre dans les détails.

2 Introduction aux intervenants responsables au niveau régional ou local

Être introduit auprès des intervenants sur le terrain est indispensable avant de commencer l'enquête dans un douar. Les intervenants sont les unités administratives et éventuellement l'équipe d'un bureau d'étude qui les assistent.

Quelques temps avant la date de l'enquête, on annonce son arrivée et l'on prie les responsables d'annoncer son arrivée aux douars concernés. Ils peuvent également assister au choix optimal du douar et éventuellement organiser le transfert aux douars. La matinée du début de l'enquête doit être réservée à la prise de contact avec les responsables locaux. Elle sert à

- présenter les objectifs et la démarche de l'enquête aux responsables de la réalisation des projets (responsables direct) ;
- obtenir des informations particulières et des données d'études sur les douars ;
- obtenir du support logistique comme le transport ou des interprètes/animateurs/-rices et
- obtenir des accompagnateurs/-rices pour l'introduction au douar.

Avant d'arriver au douar, il serait préférable de rendre visite aux autorités locales pour les informer du séjour au douar et leur présenter les personnes qui y séjourneront.

3 Introduction au douar

L'introduction au douar est décisive pour le bon déroulement de l'enquête. Si la venue a bien été annoncée, des membres du conseil de l'association s'occupent de l'accueil, mais aussi souvent les autorités des douars et autres intéressés. L'introduction a pour but :

- de présenter l'équipe et les objectifs de l'enquête aux personnes présentes ;
- de créer une bonne atmosphère pour l'enquête qui va se dérouler chez eux ;
- de laisser les hôtes présenter le douar et de se présenter soi-même.

C'est un avantage si les agents de terrain, qui sont connus dans le douar, accompagnent l'équipe d'enquête lors de cette première prise de contact. D'une part leur présence montre aux usagers qu'ils consentent à cette visite et qu'ils sont intéressés aux résultats que celle-ci va leur apporter. D'autre part des étrangers ne peuvent pas tout bonnement s'introduire dans

un douar sans passer par des intermédiaires connus de la population.

Pour l'introduction l'équipe se présente, présente ce qui constitue le motif et les objectifs de sa visite ainsi que le plan de travail. Le fait de dire dans l'introduction, que l'équipe vient dans un douar pour s'enrichir des expériences des villageois, que les membres de l'équipe sont les élèves et les habitants, eux, les enseignants, a fait ses preuves durant l'enquête. En contrepartie les membres de l'équipe seront les avocats des usagers auprès des décideurs des projets.

On devra aussi demander aux usagers présents de se présenter brièvement, de présenter leur douar et l'état du projet. C'est une aide pour l'équipe, de faire la connaissance des personnalités à la tête du douar et de l'association, et d'être informé sur quelques particularités qui pourront être pris en compte dans l'enquête.

L'élaboration participative du plan de travail sera la prochaine étape, elle sera annoncée à la fin de l'introduction. Il est recommandé de demander aux usagers, s'ils préfèrent procéder tout de suite à l'élaboration ou après avoir emmené l'équipe chez leurs hôtes ou après le déjeuner.

4 Elaboration participative d'un plan de travail

Le plan de travail fixe les jours et horaires des différents éléments de l'enquête. L'élaboration participative sert à établir un plan de travail dont les horaires conviennent à tous les interlocuteurs respectifs, ce qui assure le respect du plan. Toutefois, d'éventuels changements au cours de la semaine peuvent être entrepris. Le plan doit par exemple respecter les jours des souks, les festivités ou les horaires de la prière ainsi que les horaires pendant lesquelles les femmes ou les interprètes sont disponibles.

Lors la préparation de l'enquête, l'équipe a choisi les instruments à appliquer (outils participatifs, entretiens) et a déterminé pour elle-même un ordre logique. Afin d'établir un programme fixe et concret au douar, chaque activité de l'enquête est écrite sur une carte qui sera fixée ensuite sur une grande affiche (voir tableau à la page suivante). Dans cette première séance de travail au douar, un membre de l'équipe présente les étapes de l'enquête et leurs objectifs. Il présente les cartes (et éléments) dans l'ordre logique aux participants et après concertation les fixe sur l'agenda, tout en demandant et prenant compte du jour du souk et autres empêchements. L'ordre peut changer selon la disponibilité de certains interlocuteurs, mais il est généralement respecté dans ces grandes lignes. Afin que les interlocuteurs visualisent bien le temps de travail nécessaire, il est conseillé que sur chaque carte soit proposée des activités qui demandent à peu près le même temps. Si nécessaire, on peut également noter sur les cartes les horaires précis et les lieux de rencontre respectifs. Il faut choisir un lieu très fréquenté où l'on expose ce plan pendant le séjour, afin qu'un maximum de personnes puisse en prendre connaissance et aussi pour prévenir d'éventuels changements.

Pour que les journées d'enquête soient bien équilibrées, on combine un ou deux outils collectifs avec des entretiens individuels. Mais tout dépend des usagers, à savoir combien de fois ils veulent et peuvent se réunir durant l'enquête. L'idéal c'est d'avoir au début de l'enquête des entretiens avec les leaders de l'association, par exemple le président et le septième membre, ainsi ils se sentiront pris au sérieux et l'on peut espérer qu'ils laisseront également aux autres usagers l'occasion de donner leur propre avis lors de la discussion collective. Les deux exemples suivants illustrent les explications ci-dessus du plan de travail.

Deux exemples pour un programme de travail

I. Exemple secteur Irrigation

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
matin	Introduction à la DPA / ORMVA	Carte du périmètre	Réunion avec les femmes Entretien avec le 7ième membre	- Souk -
après-midi	Introduction au douar Visite du terrain (Transect)	Profil Historique de l'AUEA	Relations externes de l'AUEA	Discussion des problèmes et leurs solutions
Soir	Entretien avec les membres du bureau	Entretien avec le président Réseau de communication	Entretiens avec des membres Entretien avec l'aiguadier	Départ

II. Exemple secteur d'eau potable

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
matin	Introduction à la DPE / à l'ONEP	Entretiens avec des femmes sur le terrain Carte du système d'eau	Réunion avec les femmes	- Souk -
après-midi	Introduction au douar Visite du terrain (Transect)	Matrice des usages d'eau Profil historique de l'AU	Relations externes de l'AU	Discussion des problèmes et leurs solutions
Soir	Entretien avec le gardien-gérant	Entretien avec les membres du bureau	Entretien avec le président	Départ

5 Neuf outils participatifs

Dans les paragraphes suivants nous présentons les neuf outils participatifs avec lesquels le groupe a travaillé. Chaque outil est argumenté d'un exemple pour la visualisation. Au préalable quelques remarques générales, valables pour tous les instruments:

- A chaque manifestation il doit être indiqué à quel endroit du plan de travail se trouve la séance de travail respective et quel est son but.
- Les résultats de la séance devraient dans la mesure du possible être visualisés par des

- écrits et des images. Faire attention à la taille et lisibilité de l'écriture/symboles.
- Avant chaque instrument il est nécessaire de présenter brièvement l'équipe, les objectifs de l'étude et la démarche de l'enquête dès qu'une nouvelle personne est présente.
 - Les enquêteurs ne devraient pas expliquer les résultats des instruments, mais laisser les interlocuteurs le faire. De cette façon une discussion aura lieu, des conclusions en seront tirées et cela évite aux membres de l'équipe de tirer des conclusions qui peuvent être faussées.
 - En principe chaque étape de l'enquête devrait être limitée dans le temps: 1h30 est le temps idéal à retenir. Il est recommandé de trouver une fin même si tout n'a pas été encore discuté.
 - La modération doit être techniquement bien menée, le modérateur ne doit ni émettre un jugement de valeur ni étouffer les questions.
 - Être attentif à ne pas se perdre dans les détails, prendre au sérieux le principe de l'ignorance optimale.
 - Dans toutes les manifestations de groupe, les leaders ont tendance à dominer la discussion.
 - Les instruments fonctionnent toujours différemment, parfois comme il a été planifié, parfois semble-t-il pas du tout. Mais même ceci est significatif et devrait être documenté dans la visualisation. En tout cas il est déconseillé d'utiliser les instruments de façon directive.
 - On ne devrait pas retirer le crayon de la main, mais le mettre dans la main !
- laisser les usagers montrer les parties qu'ils jugent importantes et les laisser expliquer les problèmes/difficultés spécifiques qu'ils rencontrent aussi que les atouts que comporte leur système,
 - créer une atmosphère de confiance en démontrant que l'on s'intéresse aux affaires des usagers,
 - mettre dès le début en pratique que le savoir-faire local est capital pour la connaissance du milieu dans lequel on enquête.

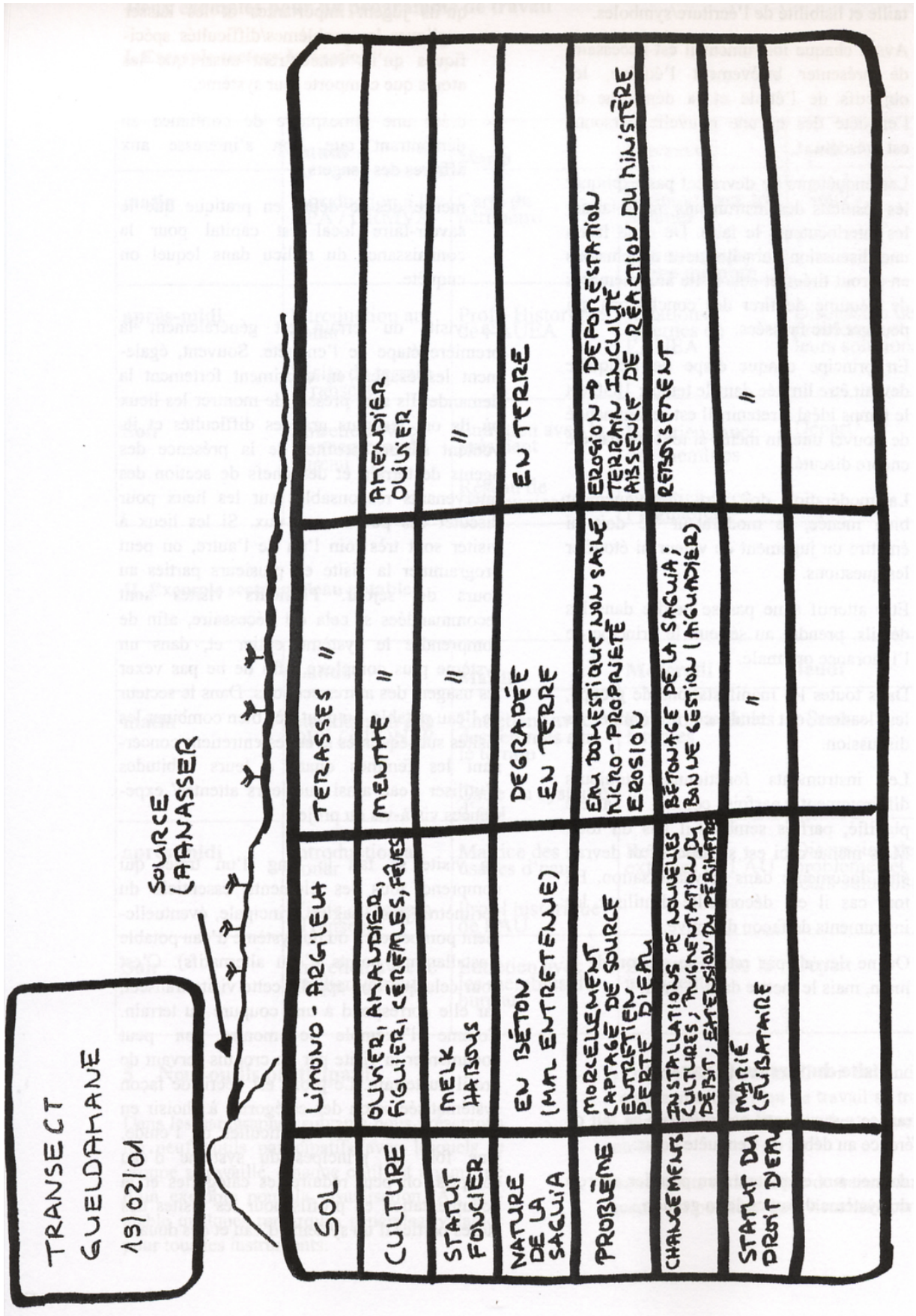
La visite du terrain est généralement la première étape de l'enquête. Souvent, également les usagers en expriment fortement la demande. Ils sont pressés de montrer les lieux où ils ont les plus grandes difficultés et ils veulent surtout profiter de la présence des agents de terrain et des chefs de section des intervenants responsables sur les lieux pour discuter ces points avec eux. Si les lieux à visiter sont très loin l'un de l'autre, on peut programmer la visite en plusieurs parties au cours du séjour. Plusieurs visites sont recommandées si cela est nécessaire, afin de comprendre le système entier et, dans un système plus complexe, afin de ne pas vexer les usagers des autres sections. Dans le secteur de l'eau potable, on peut très bien combiner les visites subséquentes avec les entretiens concernant les femmes quant à leurs habitudes d'utiliser l'eau ainsi que leurs attentes/ expériences vis-à-vis du projet.

La visite se fait le long d'un trajet qui comprend tous les éléments essentiels du périmètre (prise, sagaia principale, éventuellement pompes etc.) ou du système d'eau potable (installations, points d'eau alternatifs). C'est pour cela que l'on appelle cette visite transect, car elle correspond à une coupure du terrain. Comme l'exemple le montre, on peut documenter la visite par un croquis servant de profil du terrain. Le profil est décrit de façon systématisée selon des catégories à choisir en fonction de l'objectif particulier de l'étude. Une fois les principes du système d'eau compris, on peut réduire les catégories et la documentation en profils pour les visites des autres parties d'un système d'eau et des douars

5.1 Visite du terrain (Transect)

Le transect est un outil essentiel qui se fait de préférence au début de l'enquête pour :

- donner aux enquêteurs un premier aperçu du système d'eau et de sa gestion,



suivants. On peut se concentrer sur les éléments principaux, les parties à réhabiliter et leurs problèmes actuels et les changements susceptibles suite à la réhabilitation. On peut inciter les usagers à expliquer certaines expériences qui ont été menées dans le passé ou par exemple les raisons de changements visibles sur le terrain, par exemple dans les cultures agricoles.

La visite se fait en groupe avec tous les intéressés. Parmi eux se trouvent des membres du conseil, des aiguadiers ou gérants, des usagers qu'on rencontre sur le terrain et de préférence plusieurs enquêteurs. Il y a souvent tant d'aspects à voir que les enquêteurs doivent se partager les points à discuter avec les usagers. Un groupe principal se forme automatiquement comprenant les leaders des usagers, des agents de terrain et au moins un des enquêteurs et un ou plusieurs sous-groupes. Dans ce groupe il peut y avoir aussi un autre agent de terrain ou de simples usagers donnant des informations sur des détails supplémentaires ou qui ont un autre avis qu'ils jugent important. Ces discussions informelles sont d'une grande valeur et sont parfois les rares occasions pour pouvoir discuter avec les usagers qui sont moins actifs dans les associations. Pour des enquêteurs qui ne parlent pas la langue locale il est par conséquent très recommandé de prévoir un nombre suffisant d'interprètes.

5.2 Cartes des ressources

Après la visite du terrain qui donne un aperçu de la situation, l'outil complémentaire est de laisser les usagers eux-mêmes dessiner un croquis de leur système d'eau. Cette carte fait comprendre le système entier, et ce qui a affaire à ce système (voir l'exemple donné d'Afra-Dadès). Elle permet aux usagers de focaliser (encore une fois) les aspects qu'ils jugent les plus importants. Si le croquis reste sur le mur pendant d'autres entretiens, il stimule les mêmes usagers et les nouveaux arrivants, à discuter sur sa base avec les enquêteurs et à ajouter d'autres aspects importants. Dessiner une telle carte signifie documenter des aspects qui sont à (re-)discuter

quant à la conception du projet aussi bien sur le plan technique que sur le plan organisationnel.

La participation des usagers est particulièrement active face à cet outil. Tout le monde contribue. Pour cela, il est préférable de limiter le nombre des participants à six ou huit personnes. Si les intéressés sont plus nombreux, on peut dessiner plusieurs cartes dans des sous-groupes. Il sera important de laisser les sous-groupes présenter mutuellement leurs cartes ce qui permettra en même temps de comparer et de vérifier les résultats. On passe les feutres aux usagers pour qu'ils dessinent eux-mêmes la carte. L'animateur/trice devrait éviter de la dessiner lui/elle-même. On peut proposer des symboles mais il serait préférable que les participants en choisissent eux-mêmes. Ceci peut être différent pour les femmes qui n'ont pas souvent l'habitude de tenir un feutre dans la main. Nous avons fait l'expérience que c'est souvent le septième membre qui commence à dessiner parce qu'il peut mieux, grâce à sa formation, manipuler des cartes que les usagers. Ceci n'est pas grave, au contraire, car il structure la carte, trace les grandes lignes d'orientation. Sur la base de celles-ci, les usagers interviennent pour ajouter des détails importants et très bientôt, ce sont eux qui ont les feutres en main.

Souvent, les proportions ne sont pas correctes ou bien, dans notre exemple, les usagers ont dessiné la carte dans le sens inverse. Ce n'est pas très grave, car, dans ce cas, la visite du terrain aide les enquêteurs à se repérer quand même sur la carte. De plus, le croquis ne doit pas refléter exactement la réalité ou servir de base de planification. Les objectifs cités ci-dessus sont tout de même atteints. Pour orienter les proportions du dessin, on peut avant de dessiner montrer une carte thématique ou une photo aérienne si l'on en a une qui soit facilement lisible. Ainsi, les enquêteurs incitent la discussion sur des points de la carte qui n'ont pas été mentionnés mais qui ont attiré leur attention et qu'ils voudraient bien clarifier.

Pendant que les usagers dessinent, les enquêteurs interviennent le moins possible

pour ne pas déranger la discussion. A la fin de la séance, les enquêteurs demandent aux usagers de leur expliquer la carte. A ce moment, ils peuvent demander des informations supplémentaires. Ainsi, l'interprétation de la carte risque moins d'être faussée par les enquêteurs.

Une telle carte peut être établie séparément avec des hommes et des femmes pour recenser la différence de leurs perspectives. Si le temps ne suffit pas, un compromis serait de demander à l'un des groupes de compléter le croquis que l'autre a dessiné. Dans ce cas, il revient aux enquêteurs de dire quel groupe dessine quoi.

5.3 Matrice des usages d'eau

Les matrices des usages d'eau servent à l'analyse de l'utilisation des différentes sources d'eau et les différentes sortes d'utilisation ainsi que leur acceptation. Les lignes sont réservées aux usagers et les colonnes aux source d'eau (ou inversement). Il est recommandé d'utiliser des symboles, tout comme dans notre exemple, car la plupart des usagers sont analphabètes. Le groupe n'a employé l'instrument que pour le domaine de l'eau potable et qu'auprès des femmes. L'application se passe de la façon suivante: les usagers inscrivent les différentes sources d'eau, puis les différents usages sur la matrice (une grande feuille de papier) et font ressortir ensuite clairement à l'aide d'un crayon, quelles usages correspondent à quelles sources à leurs yeux.

Cet instrument est probant en relation avec les cartes de ressources, qui donnent à la matrice leur référence spatiale et permettent ainsi à ceux qui ne connaîtraient pas l'endroit de mieux s'orienter.

Cette analyse permet d'acquérir des connaissances pour concevoir des systèmes d'irrigation et d'eau potable. De cette façon on peut avec plus de clarté identifier les conflits qui existent entre irrigation et autres usages d'eau ou qui résulteront de la réhabilitation du système d'irrigation, et si donc des mesures sont à prendre en considération afin d'éviter

ces conflits. Ce qui devient clair aussi, c'est comment on doit concevoir le système d'eau potable (place et nombre des bornes fontaines etc.), pour qu'il soit utilisé de manière optimale (de façon rentable).











5.4 Profil historique

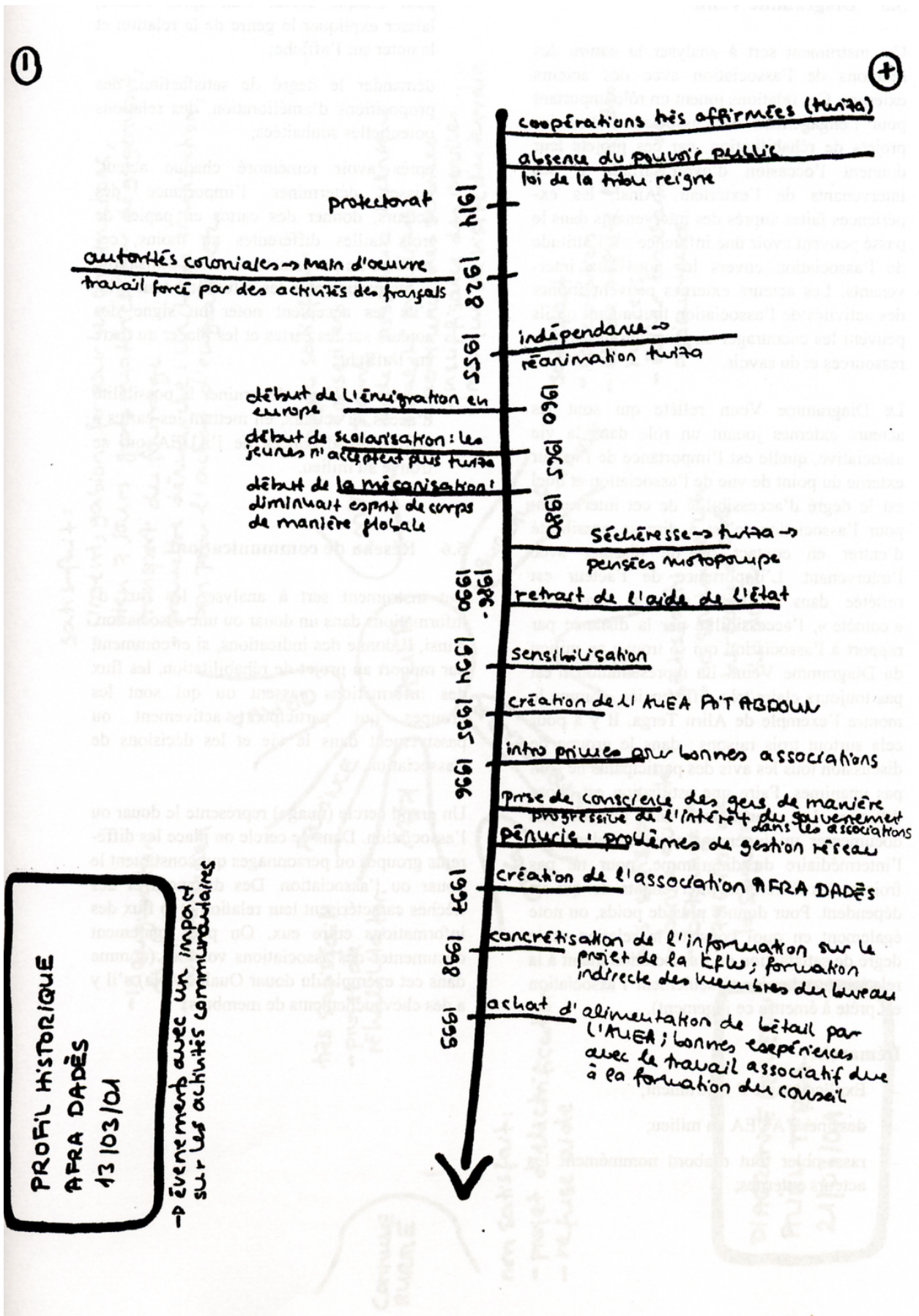
L'objectif du profil historique est d'identifier les facteurs ou événements qui ont encouragé ou freiné les activités communes de la communauté dans le passé jusqu'à l'heure actuelle. Il en ressort des expériences qui ont un impact sur la vie de l'association présente et sur la façon dont s'est déroulé le passage de la structure commune traditionnelle, la *jma'a*, à l'association « moderne ». Les enquêteurs peuvent en tirer des conclusions pour la planification du projet: que doit-on éviter, quels éléments pourraient faire avancer les choses? Une toute première et importante question pour établir le profil pourrait être: quels sont les événements qui dans le passé ont renforcé ou freiné le travail collectif?

Construction du profil: L'axe du temps figure au milieu de la page. On note sur la moitié du haut les événements encourageants, sur la moitié du bas les événements obstacles. La période que l'on découvre est travaillée en commun. Elle prend exemple sur l'événement du passé déterminant, du point de vue des paysans.

Chaque événement est documenté par un trait sur la moitié positive ou négative. La longueur du trait reflète le degré d'influence sur le travail collectif par rapport aux autres événements. Ce procédé peut paraître inexact, mais puisqu'il s'agit de la perception subjective d'un groupe de participants en règle générale hétérogène, des déclarations quantifiables ne seraient pas possibles. C'est la raison pour laquelle il est bien que ce profil n'offre aucune échelle de valeur pseudo-exacte.

MATRICE DES USAGES D'EAU
OUALED ARFA
27/03/01

						
		X	X	X	X	X [⊖]
	X	X	X	X		X [⊕]
	X	X	X	X	X	X
	X	X	X	X	X	X



5.5 Diagramme Venn

Cet instrument sert à analyser la nature des relations de l'association avec des acteurs externes. Ces relations jouent un rôle important pour l'engagement de l'association dans les projets de réhabilitation, car ces projets leur donnent l'occasion d'avoir affaire à des intervenants de l'extérieur. Ainsi, les expériences faites auprès des intervenants dans le passé peuvent avoir une influence sur l'attitude de l'association envers les nouveaux intervenants. Les acteurs externes peuvent freiner des activités de l'association tout autant qu'ils peuvent les encourager en leur fournissant des ressources et du savoir.

Le Diagramme Venn reflète qui sont les acteurs externes jouant un rôle dans la vie associative, quelle est l'importance de l'acteur externe du point de vue de l'association et quel est le degré d'accessibilité de cet intervenant pour l'association, c'est à dire sa possibilité d'entrer en contact ou de discuter avec l'intervenant. L'importance de l'acteur est reflétée dans la taille de son cercle ou « comète », l'accessibilité par la distance par rapport à l'association qui se trouve au milieu du Diagramme Venn. La représentation n'est pas toujours claire/très différenciée, comme le montre l'exemple de Alirn Terga. Il y a pour cela surtout trois raisons : dans le groupe de discussion tous les avis des participants ne sont pas unanimes. Faire une estimation est chose difficile. Les participants ne veulent pas documenter un jugement noir sur blanc par l'intermédiaire du diagramme, pour ne pas froisser les différents intervenants de qui ils dépendent. Pour donner plus de poids, on note également en quoi consiste la relation et le degré de satisfaction de l'association quant à la relation (ce dernier si seulement l'association est prête à émettre ce jugement).

Démarche:

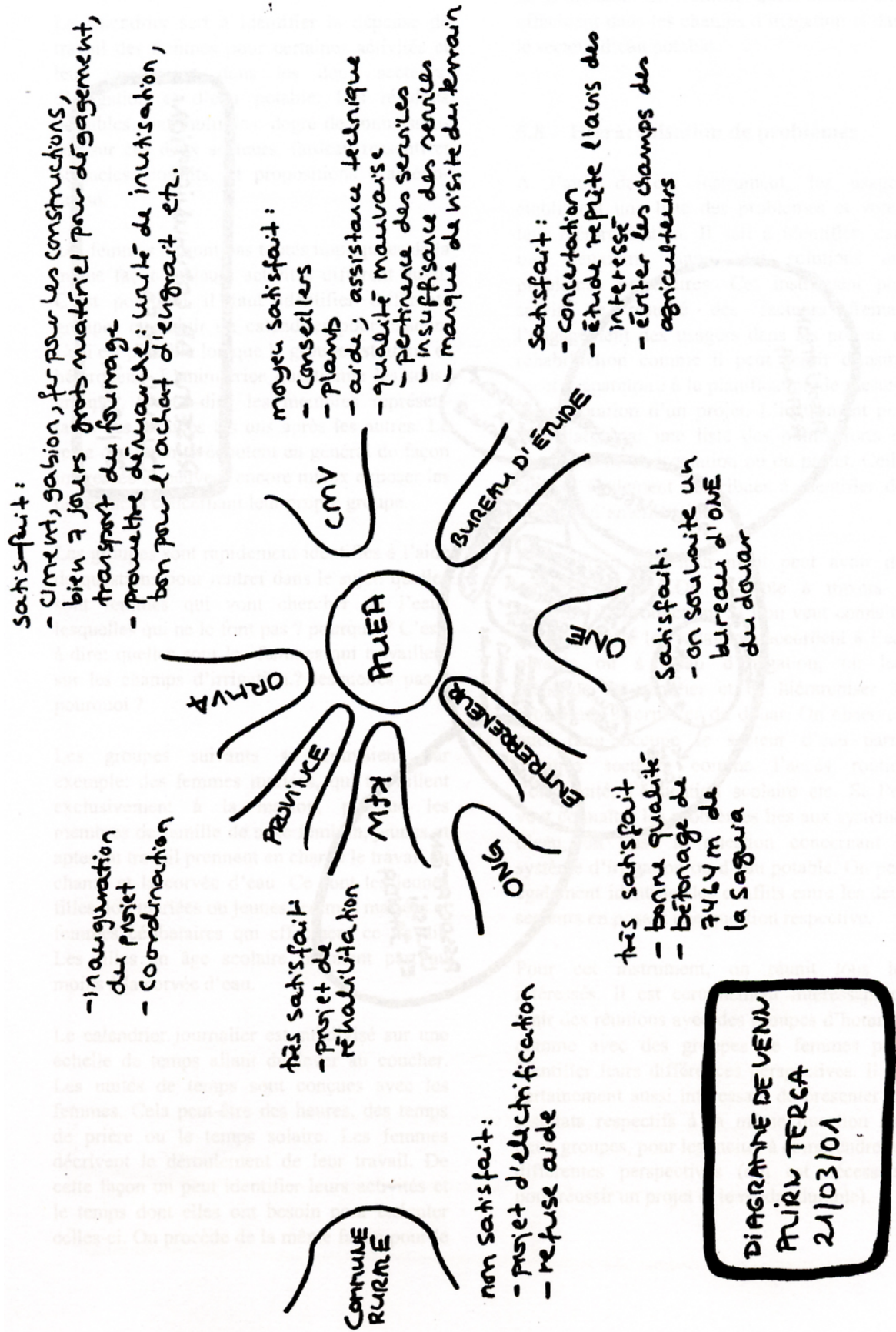
- Explication de l' instrument;
- dessiner l'AUEA au milieu;
- rassembler tout d'abord nommément les acteurs externes;

- pour chaque acteur l'un après l'autre, laisser expliquer le genre de la relation et le noter sur l'affiche;
- demander le degré de satisfaction, des propositions d'amélioration, des relations potentielles souhaitées;
- après avoir remémoré chaque acteur, laisser déterminer l'importance des acteurs, donner des cartes en papier de trois tailles différentes au moins, cependant ne pas insister sur leur utilisation, si les participants les refusent à tout prix, s'ils les acceptent noter un signe des acteurs sur les cartes et les placer au texte sur l'affiche;
- à présent, laisser déterminer la possibilité d'accès au acteurs, en mettant les cartes à différentes distances de l'AUEA qui se trouve au milieu.

5.6 Réseau de communication

Cet instrument sert à analyser les flux d'informations dans un douar ou une association. Ainsi, il donne des indications, si et comment, par rapport au projet de réhabilitation, les flux des informations passent ou qui sont les groupes qui participent activement ou passivement dans la vie et les décisions de l'association.

Un grand cercle (nuage) représente le douar ou l'association. Dans ce cercle on place les différents groupes ou personnages qui constituent le douar ou l'association. Des distances et des flèches caractérisent leur relation et le flux des informations entre eux. On peut également documenter des associations voisines (comme dans cet exemple du douar Oualed Arfa) s'il y a des chevauchements de membres.



5.7 Calendrier journalier/saisonnier (surtout femmes)

Le calendrier sert à identifier la dépense de travail des femmes pour certaines activités et leur implication dans les deux secteurs, d'irrigation et d'eau potable. Les résultats possibles sont multiples: degré de connaissances sur ces deux secteurs, fardeau ressenti et obstacles, conflits, et propositions d'amélioration.

Les femmes ne sont pas toutes impliquées de la même façon et leurs activités diffèrent aussi. C'est pourquoi il faut identifier différents groupes et établir un calendrier pour chacun. Ceci est possible lorsque le groupe est grand et hétérogène. L'animatrice questionne les sous-groupes, c'est-à-dire les membres représentatifs des groupes les uns après les autres. Le reste des femmes écoutent en général de façon intéressée et peuvent encore mieux exposer les différences concernant leur propre groupe.

Les groupes sont rapidement identifiés à l'aide de questions pour rentrer dans le sujet: quelles sont femmes qui vont chercher de l'eau? lesquelles qui ne le font pas? pourquoi? C'est-à-dire: quelles sont les femmes qui travaillent sur les champs d'irrigation? lesquelles pas? pourquoi?

Les groupes suivants se trouvaient par exemple: des femmes mariées, qui travaillent exclusivement à la maison, puisque les membres de famille de sexe féminin, jeunes et aptes au travail prennent en charge le travail au champ et la corvée d'eau. Ce sont les jeunes filles non mariées ou jeunes femmes mariées et femmes célibataires qui effectuent ce travail. Les filles en âge scolaire prennent part au moins à la corvée d'eau.

Le calendrier journalier est subdivisé sur une échelle de temps allant du lever au coucher. Les unités de temps sont conçues avec les femmes. Cela peut-être des heures, des temps de prière ou le temps solaire. Les femmes décrivent le déroulement de leur travail. De cette façon on peut identifier leurs activités et le temps dont elles ont besoin pour exécuter celles-ci. On procède de la même façon pour le

calendrier des saisons. Les femmes décident elles-mêmes du commencement de l'année et de sa division. On identifie: quels travaux elles effectuent dans les champs d'irrigation et dans le secteur d'eau potable.

5.8 Hiérarchisation de problèmes

A l'aide de cet instrument, les usagers établissent une liste des problèmes et votent leur hiérarchisation. Il sert à identifier, dans une deuxième étape, des solutions aux problèmes prioritaires. Cet instrument peut servir de résumé des facteurs freinant l'engagement des usagers dans les projets de réhabilitation comme il peut servir d'instrument préparatoire à la planification de mesures d'amélioration d'un projet. L'instrument peut être élargi par une liste des points forts ou potentiels de l'association ou du projet. Celle-ci peut également contribuer à identifier des mesures d'amélioration.

L'utilisation de l'instrument peut avoir des objectifs divers. On le cible à travers la question d'introduction. Si l'on veut connaître quelle priorité les villageois accordent à l'eau potable ou à l'eau d'irrigation, on leur demande de nommer et de hiérarchiser les problèmes prioritaires du douar. On observera quel rang occupe le secteur d'eau parmi d'autres secteurs comme l'accès routier, l'électricité, l'éducation scolaire etc. Si l'on veut connaître les problèmes liés aux systèmes d'eau, on pose la question concernant le système d'irrigation ou d'eau potable. On peut également identifier les conflits entre les deux secteurs en posant une question respective.

Pour cet instrument, on réunit tous les intéressés. Il est certainement intéressant de tenir des réunions avec des groupes d'hommes comme avec des groupes de femmes pour identifier leurs différences perspectives. Il est certainement aussi intéressant de présenter les résultats respectifs à la même question aux deux groupes, pour les inciter à comprendre les différentes perspectives (qui est nécessaire pour réussir un projet et le rendre durable).

HIÉRARCHISATION DES
PROBLÈMES
BOYAKOUBAT
27/02/01

ABSENCE DU PROJET PHYSIQUE	•••••	17	①
PROBLÈME DE CONFIANCE	•	1	⑥
PROBLÈME DE LA POLLUTION DE L'EAU DE SAGUIA	•	1	⑥
PERCEPTION NÉGATIVE DE L'ACTION ASSOCIATIVE	••	2	⑤
RÉPONSE AUX OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION			⑦
ABSENCE D'UN BARRAGE POUR LA RÉGION	••	4	④
ABSENCE D'UN ENCADREMENT ADMINISTRATIF			⑦
PROBLÈME DE L'ÉPOUDEMMENT DES FALAISES	•••	6	②
ABSENCE D'EAU POTABLE DANS QUELQUES DOUARS	•••	6	②
ABSENCE DES PISTES AMÉNAGÉES	•••	5	③
MANQUE D'INFRASTRUC- TURE DE BASE (ÉCOLE)			⑦
RÉTARD DANS L'EXÉCUTION DES INTERVENTIONS + PROJETS	•	1	⑥
PROBLÈME DE CONSERVA- TION DE PRODUCTION LOCALE			⑦
PRISE FUSIBLE TRÈS DÉPEN- DANTE DES CRUES	•	1	⑥
RÉHABILITATION DE LA SAGUIA	•••	5	③

Sur un grand papier, on établit un tableau avec quatre colonnes. La première colonne contient la liste des problèmes. La deuxième colonne est réservée à l'activité du vote. La troisième colonne sert à compter les points que l'on a donné à un problème au vote. La quatrième colonne nomme le rang du problème dans la liste.

Les participants nomment les problèmes. Quand la liste est complète, on demande de hiérarchiser les problèmes. Si les participants sont nombreux, une discussion sur chaque point prend trop de temps. Dans ce cas, on incitera à utiliser le vote. Chaque participant peut nommer deux points sur la liste des problèmes. Vu les différentes priorités des participants, on obtiendra un résultat différencié. Les problèmes qui sont jugés prioritaires par une majorité des participants auront le plus grand nombre de points. Pour faciliter une vote objective, on peut cacher le tableau hors de la vue de l'assemblée. Après la vote, on retourne le tableau vers l'assemblée. Devant tout le monde, on compte les points donnés à chaque problème et on les inscrit dans la troisième colonne du tableau. Dans la quatrième colonne, on note finalement le rang de chaque problème.

Les problèmes prioritaires sont à traités avec le prochain instrument, la matrice d'analyse des problèmes et leurs solutions. Les autres sont enregistrés dans ce tableau et peuvent être traités à n'importe quel moment par les usagers ou avec l'assistance des équipes d'animation.

5.9 Matrice d'analyse des problèmes et leurs solutions

Cette matrice identifie les causes et effets des problèmes et des solutions faisables. On reprend les problèmes jugés prioritaires par l'instrument précédent, hiérarchisation des problèmes. Le choix des problèmes à traiter peut être cependant flexible. Si un problème nommé et ses solutions potentielles ont déjà été discutés dans le passé ou si une solution ne peut pas être envisagée dans le cadre du projet ou par l'influence des acteurs impliqués,

l'assemblée ferait mieux de passer aux prochains points de la liste.

Pour cet instrument, on peut établir un tableau à cinq colonnes. Les colonnes proposées ici sont : Problème, causes, effets, solutions, comment réaliser (c'est-à-dire premiers pas à entreprendre et par qui).

Les animateurs/-trices doivent être vigilants à ce que les participants nomment des solutions réalisables, surtout les premiers pas à entreprendre par eux-mêmes. Sinon, ils ont tendance à donner la responsabilité des solutions à des acteurs externes et lointains comme « l'Etat ». On peut leur rappeler leurs expériences à savoir que , dans ce cas, rien ne va changer. Les intervenants doivent également veiller à ne pas se laisser imputer la responsabilité de toutes les activités identifiées. Bref, toute solution doit activement impliquer les usagers dans le cadre de leurs capacités, sinon, cet instrument n'aura aucune valeur ou deviendra même contreproductif.

6 Fils conducteurs des interviews

En complément des instruments participatifs, le groupe a mené particulièrement en vue du fonctionnement, des entretiens individuels internes, semi-structurés avec les chargés des fonctions et cela séparément (président, aiguardier, secrétaire, septième membre, trésorier, gardien-gérant) ainsi que des entretiens collectifs (avec les membres du conseil, groupes des adhérents, femmes).

Dans ces interviews on demande des informations, que l'on ne peut pas obtenir par les instruments participatifs. Ces interviews servent également à approfondir, en s'enquérant d'informations exactes, des indications obtenus des instruments participatifs, tout comme à vérifier les informations obtenues.

Les fils conducteurs des interviews servent d'aide-mémoire, l'ordre des thèmes peut être flexible. L'ordre découle du cours de la dis

PROBLÈME	CAUSES	EFFETS	SOLUTIONS	COMMENT RÉAUSER
<ul style="list-style-type: none"> - manque d'eau potable pour le bétail - manque accentué en été 	<ul style="list-style-type: none"> - l'eau du oued est polluée et a une haute teneur en sel et calcaire - Pit Albon n'a pas été incliné dans le SREP - l'extension par bricolage a échoué 	<ul style="list-style-type: none"> - sur la santé - problèmes aux reins et à l'estomac - cas de choléra - pénibilité pour chercher de l'eau - accès impossible en hiver à cause des crues et pluies 	<ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter ou refaire l'extension bricolée (les B.F.) - assistance technique - aide financière de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - groupe de l'IAD ouvrira la DPE qu'une étude du problème doit être faite dans le plus court délai - population contraindre de la même façon que pour le SREP - population fournit la main d'œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - piste non carrossable 	<ul style="list-style-type: none"> - inaccessibilité de la localité en temps de pluie 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de moyens de transport - problème d'écoulement de la production et d'approvisionnement - problème d'évacuation en cas d'urgence de maladie - retard pour leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> - gradon 	<ul style="list-style-type: none"> - la population ne sait pas pour quand l'administration envisage d'améliorer la piste

MATRICE D'ANALYSE DES PROBLÈMES ET LEURS SOLUTIONS
SOUHIA
27/02/04

cussion, qui est déclenchée par les questions de départ. Il s'ensuit également des propos de l'interlocuteur, si et dans quelle mesure des thèmes isolés venant de questions subsidiaires sont approfondis.

Les fils conducteurs des interviews (environ 15), avec lesquels le groupe a travaillé ne seront pas mentionnés ici. Le groupe avait à sa disposition, à son départ pour le Maroc des modèles correspondants, qui ont été la plupart du temps adapté aux circonstances locales au douar. Elles devraient donc se rapporter de très près aux situations. Du point de vue méthode, elles n'ont rien de nouveau. Leur construction s'oriente vers le procédé habituel de la recherche empirique dans le domaine social.

7 Documentation et évaluation des résultats des enquêtes dans les douars

Il était prévu dans l'emploi du temps du groupe qui présente ce « guide eau », après le travail au village (du lundi au jeudi), trois jours pour évaluer les résultats, se rendre au village suivant et préparer la nouvelle enquête. Ce calcul était trop juste. Rien que les échanges d'expérience des deux sous-groupes entre eux, les conclusions à en tirer pour établir le programme de la visite suivante, la préparation de la prochaine intervention et le transport, prenaient déjà en règle générale trois jours. Il ne reste pas ainsi le temps de documenter chaque instrument utilisé dans les villages comme il est prévu dans la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Cela aurait pris deux jours supplémentaires au moins dont le groupe ne disposait pas, vu les délais du programme. Le groupe a, pour cette raison, choisi l'issue suivante:

Il a renoncé à la documentation détaillée de chaque instrument, c'est-à-dire l'a fait à titre d'exemple, afin de documenter les possibilités d'application des instruments (voir partie B 5 de ce « guide-eau »). Pour cela, chaque sous-groupe – s'appuyant sur les notes prises des interviews et sur les supports visuels travaillés avec les usagers – a retenu directement dans des fiches de

synthèse les résultats de l'analyse des facteurs encourageant/freinant la participation des usagers dans chaque douar.

Concernant la synthèse des résultats de tous les villages, le groupe a conçu, pour chaque point du rapport final (à savoir état d'avancement de la participation, facteurs qui freinent/encouragent la participation, place des femmes, conclusions et recommandations), un document dans lequel chaque membre du groupe, s'appuyant sur les fiches de synthèses, les supports visuels et notes individuelles a apporté sa contribution. Ensuite un membre du groupe a pris en charge un tel document, et a proposé une structure et un contenu du point respectif à l'aide d'un plan. Après avoir discuté la proposition, le membre du groupe a soumis un texte qui était lu, commenté, et finalement adopté par le groupe.

Ce procédé des „ documents triangulés“ s'est avéré par la suite, à un très haut degré praticable. Le groupe est convaincu que ses conclusions et recommandations n'auraient été guère autrement, s'il avait choisi le procédé de la documentation détaillée qui leur aurait nécessité beaucoup de temps.

Retenons ici, que pour appliquer pleinement le procédé habituel d'évaluation, propre à la méthode participative, les groupes auraient dû avoir une personne en plus, qui se serait exclusivement occupée de la documentation des résultats ou bien il aurait fallu réduire considérablement le nombre des villages à visiter, afin d'avoir suffisamment de temps entre ces enquêtes pour la documentation.

Le groupe soutient néanmoins le choix qu'il a fait, bien qu'il soit moins ambitieux, car celui-ci permet dans le temps attribué, d'enquêter dans de nombreux villages et d'arriver malgré tout à l'aide des „ documents triangulés“ à un résultat respectable. La première voie serait plutôt à prendre pour des enquêtes dont les résultats scientifiques seraient au premier plan. La deuxième voie est à conseiller – car elle est aussi moins coûteuse – à ceux qui planifient des projets concrets relevant de l'approche participative et qui en règle générale se battent contre le temps – c'est-à-dire des restrictions de coûts.